Doctorat en Études urbaines

Programme conjoint
Institut national de la recherche scientifique
Urbanisation, culture et société
Université du Québec à Montréal

Évaluation de la contribution de l'agriculture urbaine communautaire montréalaise à l'amélioration du cadre de vie

par STEFAN REYBURN

Thèse présentée pour l'obtention du grade de
Philosophiae doctor (Ph.D.) en Études urbaines

Jury d'évaluation

Président du jury	Professeur Pierre J. Hamel INRS-UCS
Examinateur externe	Professeur René Blais Département d'histoire et de géographie Université de Moncton
Examinateur interne	Professeure Winnie Frohn Département d'études urbaines et touristiques Université du Québec à Montréal
Directeur de recherche	Professeur Gilles Sénécal INRS-UCS

Thèse défendue le 10 mars 2006
© droits réservés de Stefan Reyburn, 2006

Résumé

L'agriculture urbaine est généralement associée à une industrie marchande ou à une activité de loisir. Les initiatives recensées à Montréal sont d'une autre nature et présentent des caractéristiques qui les distinguent des autres expériences en agriculture urbaine connues. Cette thèse se penche plus précisément sur des projets d'agriculture urbaine communautaire amorcés et dirigés par des groupes communautaires sans but lucratif issus de la société civile locale et liés par un même dessein : promouvoir le développement durable urbain à Montréal. Une cinquantaine de jardins potagers ont ainsi vu le jour. Ils sont aménagés sur des petites parcelles de terrains appartenant à des institutions ou à des particuliers. Cette thèse entend éclairer les champs des discours et des pratiques entourant dix de ces projets mis sur pied entre 1997 et 2002 à Montréal. Elle vise aussi à mettre en perspective les incidences qui s'y rattachent. L'intérêt est ici de combler une lacune dans la littérature en sciences sociales concernant l'agriculture urbaine de type communautaire (AUC). De façon spécifique, notre travail consiste à analyser les discours tenus par les responsables des projets, décrire les programmes d'AUC, établir une typologie des individus qui jardinent et évaluer les principales retombées des projets sur leur cadre de vie.

L'analyse de discours permet d'examiner les idées et arguments utilisés par les responsables à la lumière d'un « grand récit » sur le développement durable qui relève des organisations et institutions de l'ONU. Nous le définissons comme un récit d'émancipation de type prophétique : celui de la ville écologique. Les raisonnements des intervenants montréalais sont, en effet, largement inspirés des programmes onusiens en matière de développement élaborés pour venir en aide aux pays du Sud. Notre survol de la littérature montre comment la plupart des organisations et institutions spécialisées dans l'aide internationale s'appuient sur trois concepts structurants pour établir les bien-fondés de l'agriculture urbaine : la sécurité alimentaire, le capital social et la durabilité environnementale. Sans nécessairement questionner les raisons en vertu desquelles elles s'y réfèrent, il s'est avéré que tous les groupes de l'AUC montréalaise et certains organismes bailleurs de fonds, pour justifier leurs démarches, y faisaient allusion dans leur discours, et ce, à des degrés variables. Les informations recueillies en entrevue avec ces intervenants ont été synthétisées et examinées en fonction de trente éléments d'analyse des intentions, des objectifs et des pratiques associés aux trois concepts de

l'agriculture urbaine. À Montréal, plusieurs de ces éléments sont cités, mais ne se sont pas traduits en actions concrètes, notamment en ce qui concerne les pratiques complexes, coûteuses ou utopiques. Les résultats mettent alors en évidence plusieurs écarts entre certaines composantes du discours et les pratiques observées.

De façon générale, les groupes reçoivent un appui de bailleurs de fonds qui peuvent leur demander, en échange, d'encadrer des jardiniers recrutés notamment au sein des réseaux locaux de la santé et des services sociaux. Les principaux programmes de financement qui les soutiennent visent avant tout à redresser les inégalités sociales de la santé et à lutter contre l'insécurité alimentaire. Ils renvoient à l'*empowerment* des personnes et des communautés défavorisées dans une perspective de développement social. Notre enquête menée auprès de 46 jardiniers révèle une réalité plus complexe. En dépit de la mission d'entraide sociale et de la vision de départ axées sur la solidarité communautaire et le bien-être de la collectivité, les jardins ont accueilli une population diversifiée dont le plus grand nombre ne semble pas, de prime abord, être dans le besoin.

Les résultats de l'enquête ont permis d'esquisser en parallèle une typologie. Une majorité d'entre eux est formée de personnes qui partagent les visées écologiques des responsables. Ce premier type de jardiniers que nous désignons « écolo, éduqué et engagé » est plus porté à penser que l'expérience du jardinage lui permet de peaufiner ses compétences et d'apprécier la vie de quartier. Un second type est formé d'une minorité dont la situation socioéconomique précaire et le fait d'être référé au projet par un organisme tiers d'entraide le distingue fortement du premier. Son profil particulier nous amène à pouvoir les identifier de « recrutés dans le besoin ». Il correspond incidemment à celui de la population ciblée par les programmes publics de sécurité alimentaire. Ces jardiniers associent leur participation au projet de jardinage à l'amélioration de leur vie sociale et à la réduction de leurs dépenses alimentaires. Il en ressort que la présence des jardiniers du premier type est en contraste avec les intentions de la programmation et par conséquent peut sembler contradictoire. Ce constat se confirme par la présence de tous les autres jardiniers ayant répondu à notre enquête qui, contrairement aux deux types, soulignent des bénéfices liés davantage à la recherche d'un loisir et d'une meilleure qualité de vie. Ils sont là surtout pour apprendre comment faire pousser des aliments biologiques.

La thèse vise également à cerner ce que les participants retirent de leur expérience vécue dans le jardin. Pour ce faire, nous nous référons aux travaux de Claval et à la notion de cadre de vie. L'évaluation des retombées des pratiques repose sur un modèle d'analyse qui croise les composantes du cadre de vie selon Claval avec les concepts structurants de la programmation de l'agriculture urbaine. L'enquête par questionnaire et l'observation effectuée dans quatre jardins ont permis de montrer que les aspects physico-spatial et socioculturel du cadre de vie des jardiniers et de leur milieu environnant ont été modifiés plus significativement que les aspects visuels et politiques. Par ailleurs, nous ne pouvons conclure avec les organismes bailleurs de fonds que les projets de jardinage collectif sont une source d'alimentation sûre qui renforce la sécurité alimentaire. Il est apparu que le capital social est la dimension la plus valorisée de l'expérience. Nous avons donc poursuivi l'exploration des retombées à partir des critères définis par des auteurs associés à cette théorie sociologique, dont Bourdieu, Putnam, Coleman, Granovetter et d'autres. Nous arrivons au constat que les projets représentent une piste intéressante pour faire fructifier le capital social des jardiniers au sein des groupes et ce, en reprenant notamment les critères définis par Putnam. Concrètement, ce qui prévaut chez les jardiniers dans l'ensemble est de se rapprocher de la nature, d'apprendre comment jardiner, de faire de nouvelles connaissances, de participer à la vie communautaire, de passer plus de temps en plein air, d'améliorer leurs compétences en matière de jardinage et de hausser leur qualité de vie. Les jardiniers sont animés surtout par des motivations qui se rapportent au « Soi ». Le cas de l'AUC montréalaise met en lumière la prééminence donnée du point de vue individualiste et l'importance toute relative des valeurs collectives initiales.

Étudiant
Stefan Reyburn

Directeur de recherche
Gilles Sénécal

Remerciements

Je remercie chaleureusement mon maître, le géographe Gilles Sénécal, qui a imposé l'ordre dans mes pensées et la stabilité dans ma logique. Notre relation n'était certes pas prédestinée, mais son dévouement à ma cause, sa rigueur et son tact exemplaire m'ont plus qu'une fois épaulé pendant mon parcours. Je remercie également les membres de mon jury pour leurs commentaires et leur souci du détail durant l'année d'évaluation et l'INRS-UCS pour l'appui financier et l'encadrement auxquels j'ai eu droit pendant six ans.

À tous les jardiniers qui ont accepté mon invitation à prendre part à cette recherche et aux intervenants et responsables des projets d'agriculture urbaine communautaire qui m'ont accordé leur temps, ont témoigné de leur expérience et ont partagé leurs connaissances et leurs opinions avec moi, merci. J'aimerais souligner le fantastique effort de ma lectrice Mariette Héraut et l'encouragement et l'enthousiasme de la part des collègues du programme et de tous ceux et celles qui ont cru en moi.

Je dédie une part de la thèse à notre planète, car elle est la seule qui puisse nous nourrir, et l'autre part à Gaiia Kim, ma conjointe. Bravo! Nous avons persévéré et survécu à cette épreuve, entiers.

Table des Matières

Résumé ***i***

Remerciements v

Liste des tableaux et figures ix

Chapitre 1 : Présentation de la démarche développée pour l'étude de l'agriculture urbaine communautaire ***11***

Introduction **11**

1.1 Les champs discursifs **15**

1.1.1 Les repères conceptuels 17

1.1.2 Aperçu du discours onusien sur l'agriculture urbaine 18

1.1.3 Le plaidoyer pour l'agriculture urbaine 24

1.1.4 L'AUC montréalaise : une intentionnalité inspirée du discours onusien 29

1.2 Le champ des pratiques **33**

1.2.1 Le concept du cadre de vie 34

1.2.2 Les pratiques montréalaises de l'AUC 39

1.2.3 L'intégration de l'AUC au cadre de vie : les éléments d'analyse retenus 41

Conclusion **43**

Chapitre 2 : La démarche méthodologique de la recherche ***45***

2.1 Aperçu de la stratégie de recherche **45**

2.2 Justification des orientations et des questions de recherche **46**

2.3 Justification des techniques du travail d'enquête par entretien **49**

2.4 Présentation de la méthode de cueillette de données **51**

2.5 Aperçu des trois étapes du protocole de recherche **55**

2.6 Les deux variables retenues dans l'hypothèse principale **62**

2.7 Cadre d'opérationnalisation de l'enquête **62**

Conclusion **63**

Chapitre 3 : La programmation de l'agriculture urbaine communautaire montréalaise : analyse des réalisations et des tendances ***65***

Introduction **65**

3.1 Survol historique du contexte d'émergence et profil des groupes **66**

3.2 L'organisation des projets d'AUC **80**

3.3 L'apport des bailleurs de fonds dans le développement du modèle dominant de l'AUC montréalaise **88**

Conclusion **94**

Chapitre 4 : L'espace discursif entourant les projets et les programmes d'agriculture urbaine communautaire ___ *95*

Introduction ___ **95**

4.1 La structuration de l'espace discursif autour des grandes thématiques de l'AUC ___ **96**

4.2 Une approche sociale de santé publique ___ **103**

4.3 La structuration de l'espace discursif autour des jardiniers, de la communauté et de la nature ___ **107**

4.4 Les récits qui traversent l'espace discursif de l'AUC ___ **112**

4.5 Les sujets de préoccupations des responsables de l'AUC et leur enchaînement autour du grand récit onusien ___ **116**

Conclusion ___ **119**

Chapitre 5 : La vie du jardin ___ *123*

Introduction ___ **123**

5.1 Aperçu d'une journée de jardinage ___ **124**
5.1.1 Le système de délégation des corvées ___ 124
5.1.2 Les structures des pratiques ___ 126
5.1.3 Le rapport aux aliments et aux plantes ___ 127
5.1.4 L'interaction sociale ___ 130

5.2 L'expérience vécue des jardiniers ___ **131**
5.2.1 La participation aux décisions dans la vie du jardin ___ 132
5.2.2 Les motivations à jardiner ___ 134
5.2.3 Les bénéfices alimentaires ___ 141
5.2.4 Les bénéfices personnels ___ 145
5.2.6 L'implication des jardiniers dans la vie sociale et dans les projets d'AUC ___ 149
5.2.7 Les bénéfices sur le cadre de vie ___ 152

5.3 Le profil des jardiniers ___ **161**
5.3.1 Un portrait sommaire des jardiniers ___ 161
5.3.2 Différences et similitudes entre les jardiniers ___ 164

5.4 Essai d'une typologie des jardiniers ___ **169**

Conclusion ___ **177**

Chapitre 6 : Perspectives sur le capital social et bilan des retombées ___ *179*

Introduction ___ **179**

6.1 Survol de la théorie du capital social ___ **180**

6.2 Retour critique sur le concept et son application ___ **183**

6.3 Démocratie locale et pratiques communautaires territorialisées ___ **195**

6.4 Retour sur le phénomène de l'AUC montréalaise ___ **200**

Conclusion ___ **208**

Conclusion ___ *211*

Annexe ___ *219*

1. Tableau croisé ___ **219**

2. Outils de recherche ___ **220**

Bibliographie ___ *231*

Liste des tableaux et figures

Tableau 1.1 : Les principaux aspects du discours onusien sur l'agriculture urbaine 20
Tableau 1.2 : Les principales intentions des groupes montréalais de l'AUC 30
Tableau 1.3 : La notion du cadre de vie urbain urbaine 35
Tableau 1.4 : Le modèle d'analyse dans l'évaluation des pratiques de l'AUC 42
Tableau 2.1 : La stratégie de recherche, les démarches et les questions opératoires 46
Tableau 2.2 : Le modèle d'analyse des retombées de l'AUC sur le cadre de vie 54
Tableau 2.3 : Les paramètres du modèle d'analyse déclinés selon les concepts de l'AUC 55
Tableau 3.1 : Portrait sommaire des dix groupes et des projets d'AUC (1997-2002) 70
Tableau 3.2 : Le mode de fonctionnement des groupes d'AUC 81
Tableau 3.3 : Les types d'actions et d'activités menées par les groupes d'AUC 84
Tableau 3.4 : Les sept principales sources de financement externes des projets d'agriculture urbaine communautaire de Montréal 92
Tableau 4.1 : Éléments des discours tenus par les dix groupes de l'AUC et par trois instances programmatrices 97
Tableau 4.2 : Écart entre le champ discursif et le champ pratique de l'AUC 100
Tableau 4.3 : Les catégories d'analyse de la mise en récit de l'AUC montréalaise 113
Tableau 5.1 : Aperçu des motivations des jardiniers 135
Tableau 5.2 : Les changements de consommation alimentaire 142
Tableau 5.3 : La répartition des aliments récoltés 143
Tableau 5.4 : Aperçu des contributions des jardins 145
Tableau 5.5 : Le degré de l'implication dans la vie associative 149
Tableau 5.6 : Les retombées de l'AUC sur le cadre de vie des jardiniers 153
Tableau 5.7 : Les retombées évaluées selon les trois concepts de l'AUC 160
Tableau 5.8 : Les caractéristiques socio-économiques des jardiniers 162
Tableau 5.9 : Le profil des femmes et des hommes qui jardinent 164
Tableau 5.10 : La typologie des jardiniers 170
Tableau 5.11 : Importance des motivations selon le type de jardinier 173
Tableau 5.12 : Importance des contributions selon le type de jardinier 174
Tableau 6.1 : Les critères retenus dans la définition et l'évaluation du capital social 201

Figure 5.1 : Le degré de satisfaction obtenue par l'expérience 134
Figure 5.2 : Les motivations les plus importantes pour devenir jardinier 136
Figure 5.3 : L'univers des motivations personnelles des jardiniers 138
Figure 5.4 : Les contributions les plus importantes du jardin 147

Chapitre 1

Présentation de la démarche développée pour l'étude de l'agriculture urbaine communautaire

Introduction

D'un point de vue historique, la ville aurait précédé l'agriculture (Jacobs, 1969), et leurs évolutions respectives auraient été liées par la suite. Nous retrouvons depuis toujours et dans toutes les villes du monde des endroits où se pratique une forme ou une autre d'agriculture. Encore aujourd'hui, des citadins produisent des denrées dans presque toutes les régions urbaines du monde (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2000). Certains cultivent la terre pour survivre ou pour vendre sur le marché tandis que d'autres le font en guise de récréation. Nous pouvons supposer que de nos jours, l'agriculture urbaine revêt un caractère universel puisqu'elle peut se développer partout, indépendamment du contexte.

À l'échelle internationale, le secteur de l'agriculture urbaine est fortement influencé par les travaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, mieux connue sous son acronyme anglais FAO, et par l'initiative onusienne sur le développement durable (ibid.). En fait, les grandes organisations internationales ont identifié une problématique pour le développement de l'agriculture urbaine appliquée aux villes du Sud, et cette problématique a été transférée littéralement vers les villes du Nord. La réalité montréalaise que nous avons observée dans le cadre de cette thèse diffère peu de ce schéma. Dans les pays en voie de développement comme dans les pays dits occidentalisés ou industrialisés, l'agriculture urbaine existe sous diverses formes, se retrouve dans des milieux variés et se décline selon une vaste gamme de définitions et d'objectifs. Les programmes d'agriculture urbaine actuels mettent de l'avant un faisceau d'activités ayant pour ambitions l'affranchissement des populations défavorisées, l'éducation populaire à de saines habitudes alimentaires, le respect de l'environnement, la formation professionnelle, le verdissement urbain, et la prise en charge des citoyens pour accroître ses capacités d'organisation communautaires afin d'assurer l'autonomie alimentaire de tous les membres de la communauté (Frojmovic, 1996; Lindayati, 1996; Fairholm, 1999; Armar-Lemesu, 2000; Davis et al. 2000; Furedy, 2000; Garnett, 2000; Graham, 2000; Nugent, 2000; Rouffignat, 2000). Essentiellement,

ce domaine, autant dans les pays du Nord que du Sud, peut se définir en superposant la quête de la sécurité alimentaire, le renforcement du capital social et la viabilité du milieu de vie dans une perspective de durabilité environnementale (Reyburn, 2002).

Comme dans la plupart des agglomérations du monde, l'agriculture urbaine montréalaise est une activité commerciale ou de loisir qui se retrouve surtout dans les zones péricentrales et périphériques ainsi que sur les espaces libres des propriétés privées. De façon générale, la production agricole industrielle est largement reléguée aux zones semirurales ceinturant la région urbanisée (Ouimet, 2001). Pourtant, il est estimé que la fonction agricole occupe aujourd'hui 58% du territoire de la région métropolitaine de recensement de Montréal (Bryant et Marois, 1998). L'importance économique et la diversité des productions dans ces zones périurbaines et périphériques de Montréal permettraient de répondre aux demandes spécifiques manifestées par les consommateurs pour des produits frais, locaux et spécialisés. Dans la ville centre, outre les jardins horticoles qui caractérisent le cadre physique des milieux résidentiels de faible ou de moyenne densité, se développent ici et là des potagers informels sur des terrains sous-utilisés ou en friche (Sénécal et Saint-Laurent, 1999a). De plus, l'ancienne Communauté urbaine de Montréal, le Jardin Botanique et le Collège MacDonald de l'Université McGill ont aménagé des « jardins de production » à titre expérimental ouverts au grand public (Fleury et Donadieu, 1997). Ces institutions proposent un programme d'éducation relatif à l'environnement réputé qui combine la formation au jardinage et la sensibilisation à la nature. Il y a bien sûr le programme des « jardins communautaires » du Service des loisirs de la Ville de Montréal et ses 6500 parcelles dans plus de 75 jardins offerts aux citoyens qui en font la demande.

Sous une forme organisée collectivement, l'agriculture urbaine s'inspire des orientations proposées par la FAO et les autres grandes organisations internationales engagées dans la lutte contre les inégalités sociales et le sous-développement, et pour la protection de l'environnement et l'entraide humanitaire (Reyburn et Sénécal, 2004). Les promoteurs montréalais de cette forme d'agriculture urbaine la définissent généralement comme une ressource sociale et communautaire qui offre des produits alimentaires à la population démunie des quartiers défavorisés, ainsi qu'une expérience collective en jardinage et en éducation relative à l'environnement (Palmer, 1998). Le sujet de notre étude ne concerne pas la diversité de modes de production agricole, mais il porte bien

sur ce phénomène de l'agriculture urbaine appuyée par la communauté. Pour les fins de cette étude, nous le nommons agriculture urbaine communautaire ou AUC. Son caractère original tient au fait qu'elle soit totalement indépendante du programme de jardinage proposé par la Ville de Montréal où priment l'approche de loisir urbain et l'individualisme des jardiniers (Bouvier-Daclon et Sénécal, 2001).

L'AUC tire ses origines de la conception de la communauté urbaine saine et autonome. Cette communauté utopique incarne l'idée de la société équitable et solidaire, et renvoie aux principes d'aménagement prônant notamment la mobilité réduite, l'économie des transports et la ville compacte découpée en quartiers distincts et bien définis. Certains considèrent l'AUC comme une des composantes qui structurent ce dessein qui est celui de la « ville écologique ou viable » (Hough, 1989; Roseland, 1992; Calthorpe et Van der Ryn, 1996). Le jardinage omniprésent dans le tissu urbain serait en même temps l'expression de citadins à la recherche du bonheur et de la qualité de vie, et de leur engouement pour les espaces naturels ou naturalisés servant de lieux pour la détente ou la pratique de loisirs (Claval, 1994; Sénécal et Saint-Laurent, 1999a, op. cit.). L'AUC s'inscrit dans cette perspective nouvelle d'une forme de développement urbain qui s'oppose au modèle métropolitain conventionnel, notamment en ce qui concerne les parcs publics et les autres espaces verts dont la gestion demeure sous le contrôle d'une autorité municipale. Hough (1989, op. cit.) défend l'idée que la responsabilité des parcs et espaces verts doit être transférée aux organismes communautaires qui s'y intéressent. Ceux-ci représenteraient les garants de la volonté locale et des valeurs civiques. Pour toutes ces raisons, ils seraient acteurs d'un projet d'une plus grande envergure que ce que propose la planification actuelle montréalaise. Nous nous intéressons ainsi en particulier aux groupes responsables de l'AUC, à la programmation de leurs projets et à l'expérience du jardinage.

L'étude a pour principal centre d'intérêt le champ des discours qui structurent les projets d'AUC et le champ des pratiques. Dans un premier temps, nos objectifs sont d'éclairer les arguments et les intentions invoqués par les représentants des groupes porteurs ainsi que les principales institutions qui appuient les projets. Nous souhaitons mieux comprendre comment ils justifient l'AUC et décrire sommairement ces groupes ainsi que leur mode de fonctionnement. Par la suite, nous observons et nous interprétons le déroulement de la vie dans les jardins afin de brosser un portrait des jardiniers et enfin,

d'analyser l'expérience vécue de ces derniers et d'évaluer les incidences sur leur cadre de vie. Nous nous demandons si ce que l'AUC leur apporte réellement correspond aux intentions de départ des groupes porteurs et des institutions responsables de la programmation des projets. En parallèle, nous cherchons à identifier qui jardine et à comprendre pourquoi. De ce fait, nous nous interrogeons sur les impressions des jardiniers face à leur expérience, notamment les contributions alimentaires, et si leurs motivations concordent avec les objectifs poursuivis par les responsables des projets. Enfin, il est question des facteurs externes qui conditionnent les pratiques, leurs structures organisationnelles ainsi que leurs arrangements institutionnels. Nous examinons alors comment les programmes de soutien financier, entre autres des institutions caritatives et des gouvernements municipal, provincial et fédéral, conditionnent les actions des groupes porteurs. En clair, notre travail vise d'une part à circonscrire les termes du discours en vue d'une évaluation de sa portée à l'intérieur des pratiques existantes, et d'autre part à estimer l'envergure des contributions de ces pratiques à l'amélioration du cadre de vie de ceux qui jardinent.

Notre étude de cas porte sur les dix projets d'AUC lancés à Montréal entre 1997 et 2002. Nous les caractérisons d'abord en fonction des éléments du « discours onusien » sur l'agriculture urbaine et des références conceptuelles qui les animent et qui ont servi à élaborer le modèle du développement durable. Nous évaluons les écarts qui apparaissent entre les réalisations déclarées ou observées sur le terrain, et les intentions initiales des responsables de ces projets. Par la suite, nous évaluons les retombées des pratiques en fonction d'une définition particulière du cadre de vie issue du corpus en géographie urbaine. Nous nous référons aux quatre composantes du cadre de vie définies par Claval (1981) : « image de la ville, identification territoriale, ambiances et sociabilité, et ville comme être collectif ».

Nous posons l'hypothèse que les pratiques montréalaises ont des incidences positives et peuvent ainsi bonifier les aspects visuel, physico-spatial, socioculturel et politique du cadre de vie des jardiniers et du milieu environnant. Nous tentons de déterminer, suivant l'analyse des programmes onusiens qui portent sur l'agriculture urbaine, à quel degré ces pratiques contribuent à la sécurité alimentaire, au capital social et à la durabilité environnementale, dimensions qui forment la base de notre cadre conceptuel de l'AUC.

Nous présentons dans ce chapitre introductif la procédure suivie pour étudier la question de l'AUC montréalaise. La démarche s'oriente essentiellement sur deux axes : les discours et les pratiques. Nous définissons ces axes comme des champs d'étude auxquels se greffent les principaux repères conceptuels et éléments d'analyse retenus dans cette thèse.

1.1 Les champs discursifs

La notion de discours est ici utilisée dans le sens reconnu par les sciences sociales, en particulier depuis les travaux de White (1981) et sous l'inspiration de Foucault (1966). Elle balaie les champs disciplinaires des sciences économiques (McCloskey, 1990) et de l'aménagement urbain (Soja, 2003), non sans que soient soulevées certaines difficultés d'ordre méthodologique, entre autres celles d'identifier les intérêts particuliers des « narrateurs » et de tenir compte des rapports de force qui orientent les stratégies discursives (Sénécal et Saint-Laurent, 1999a, op. cit.; Sénécal, 2002 et 2003). Le repérage des discours dans les sciences sociales a pour but d'identifier les formes de narration ou les figures de rhétorique qui sont mises en jeu dans les débats sociaux. Les discours qui fournissent une vision d'ensemble sont élaborés dans le but d'intervenir dans des débats, de concevoir des projets et d'engager des actions (ibid.). Nous considérons le discours comme une construction organisée d'un système de pensées, d'idées, de raisons, de connaissances et d'explications. Ce système permet d'établir une logique argumentative en fonction d'une fin particulière. La notion de discours est ici comprise comme un modèle argumentaire, développant une interprétation particulière devant une situation ou un événement historiquement déterminé. Selon White (1981, op. cit.: 19), « la réalité des événements ne consiste pas dans le fait qu'ils aient existé, mais plutôt dans le fait que nous nous en soyons souvenus, et que les événements puissent s'intégrer dans une séquence chronologiquement ordonnée » (notre traduction). Par conséquent, une interprétation renvoie à un système de représentations servant à la fois de référent culturel et de mode d'évocation pour les personnes ou les groupes qui, engagés dans un débat formé sous des conditions culturelles particulières, cherchent à donner un sens à leur projet et un contenu moral à leur action. Ces personnes ou ces groupes construisent leur discours en lui donnant aussi un contenu historique. En plus de raconter une histoire, ils peuvent annoncer quelque chose à venir et développer la clé de la structure d'un récit.

La formation d'un récit est une façon de proposer une lecture commune des réalités sociales actuelles en vue d'orienter les changements en cours vers des buts souhaités (Eckstein, 2003). Cette lecture commune peut être le véhicule d'une interprétation d'un point de vue, d'un sens à donner ou d'un moyen pour faciliter l'adhésion par des individus et groupes à une cause. C'est ainsi que, par exemple, le « grand récit » onusien sur le développement durable et la ville écologique, notions développées plus bas, peut être compris comme une façon d'annoncer l'avenir, de discuter autant d'un monde supérieur au nôtre que de la peur d'une catastrophe environnementale et d'une crise sociale globale. Ce récit offre une sorte de médiation entre les mesures proposées en faveur de la durabilité et les actions qu'il est possible d'entreprendre dans un contexte économique et politique semé de contraintes (Sandercock, 2003). Il est construit de telle sorte que l'utopie de la ville écologique s'accompagne de projets concrets et d'actions ajustés aux contraintes économiques et politiques mais répondant à des critères de développement durable (Throgmorton, 2003).

Nous soutenons que l'agriculture urbaine correspond *grosso modo* à ce type de démarches et que les responsables montréalais de l'AUC appuient leur discours sur des « éléments discursifs » onusiens. Nous ne cherchons pas à exposer des déterminismes ou des *a priori* théoriques, mais voulons clarifier les fondements discursifs autour desquels les dix projets d'AUC sous étude ont été conçus et élaborés. Par ailleurs, nous prenons en compte l'idée que la logique argumentative devient narrative lorsque le discours est utilisé au profit d'une lecture historique, permettant de raconter une histoire autour d'événements et d'indiquer une fin. Dans notre analyse du discours, nous nous inspirons du travail mené par Berdoulay et Souberyan (2002) sur l'évolution de la pensée géographique contemporaine et le discours sous-jacent en matière d'écologie urbaine. Notre analyse porte principalement sur le système d'argumentation et de justification utilisé par les responsables. Le corpus est constitué à même les contenus d'entrevues réalisées auprès de ces intervenants et de sources variées telles que les rapports d'activités, les dossiers pour les médias, les dépliants de publicité, ou encore les études antérieures.

1.1.1 Les repères conceptuels

Certaines notions permettent de comprendre le sens que les acteurs de l'agriculture urbaine donnent à leurs discours et ainsi, aux arguments qu'ils invoquent pour défendre leurs actions. En même temps, elles mettent en évidence les repères normatifs à partir desquels les acteurs se sont orientés en rapportant leur expérience du sujet. Le premier repère est celui du développement durable et ce concept s'applique à l'ensemble des politiques et programmes conçus dans le cadre de la vision privilégiant un mode de développement économique respectueux de l'écologie et des intérêts sociaux. Le second est celui de la ville écologique qui conçoit, en harmonie avec les cycles naturels, l'agglomération urbaine comme un élément des écosystèmes planétaires. Ces concepts réfèrent à l'équilibre de valeurs entre les systèmes économique et écologique.

Le développement durable a été mis en lumière après la Déclaration de Rio en 1992 puis réaffirmé dix ans plus tard lors du Sommet de Johannesburg. Il cible l'être humain en tant que centre des préoccupations, dans le respect des générations présentes et futures. Le principe directeur est d'assurer à ces générations futures une qualité environnementale égale ou supérieure à celle d'aujourd'hui, tout en veillant à la préservation de la qualité de vie de la génération actuelle (Organisation des Nations Unies, 2003). Il est possible de voir dans ce type de démarche une volonté de protéger l'intégrité de la planète et de satisfaire aux besoins essentiels des communautés humaines tout en préservant un niveau de vie décent. Un certain nombre de groupes, notamment les communautés locales, ont un rôle particulier à jouer pour assurer une accessibilité optimale aux informations servant à la prise de décision politique. Le développement durable exige un partenariat étroit entre les gouvernements et ces communautés. Il s'appuie alors sur des arguments puissants qui favorisent un consensus général. Vu le contexte de mondialisation de l'économie et de la monté de l'idéologie néolibérale, il est sans doute difficile d'opérationnaliser le développement durable. La force du discours permet de reconnaître et d'adhérer à ses principes et de justifier les investissements.

Les principes du développement durable touchent tous les degrés de l'organisation de la société et les espaces les plus menaçants pour l'harmonie de la planète. Au premier rang d'entre eux, les milieux urbanisés, deviennent des sortes de laboratoires pour la

mise en place du développement durable. Il est désormais associé à une réflexion environnementale qui touche à la gestion et à l'aménagement du monde urbain, afin de pouvoir prétendre un jour à la réalisation de villes durables. De la trame formée par les hypothèses et les arguments qui concernent le développement durable appliqué à la planification urbaine, se dégage un autre discours spécifique: celui de la ville écologique (McHarg, 1969; Perloff, 1969; Meier, 1976; Rapoport, 1977 et 1986; Appleyard, 1981; Dansereau, 1987; Hough, 1989; Roseland, 1992; Beavis, 1993; Greenhow, 1994; Calthorpe et Sim, 1996; Campbell, 1996; Sénécal, 1996; Berdoulay, 1997; Fleury et Donadieu, 1997; Haughton, 1996; Bryant, 1998; Baars, 1999; Kilbert, 1999; Beatley, 2000; Berke et Conroy, 2000; Deelstra et Girardet, 2000; Hudson, 2000; Evans, 2002). Une telle ville serait dotée de communautés équitables, conviviales et soucieuses d'autrui où les individus prendraient en charge le développement de quartiers d'appartenance bien délimités et pourvus de services adéquats. De plus, la ville écologique est généralement imaginée comme un environnement conçu pour que le citadin se rapproche de la nature, sans laquelle le bien-être et la qualité de vie ne seraient possible. Ce type d'approche en aménagement propose des interventions qui louent la nature à l'intérieur de l'espace urbain.

1.1.2 Aperçu du discours onusien sur l'agriculture urbaine

Les principaux objectifs onusiens en matière de développement durable posent les jalons d'un programme qui associe un ensemble de principes mettant en cause le système économiste productiviste et la société de consommation. Cette approche normative énonce des valeurs, des buts et des actions à entreprendre pour contrer les erreurs du passé et déployer les moyens préconisés pour réaliser la ville écologique. Sa formulation est à la fois une évocation, une inspiration et une réponse pour se sortir d'une crise mondiale qui s'inscrit dans le cadre d'un grand récit d'émancipation. Le grand récit est porté par les gouvernements et la société civile présente dans de nombreux pays et mobilisées par les organisations internationales pour dénoncer les risques environnementaux qui nous guettent. Ensemble, « on » veut s'attaquer aux systèmes économiques destructifs des écosystèmes naturels et aux politiques injustes et fautives en proposant à ceux qui les appuient un monde meilleur : celui de la société de conservation de l'environnement et de l'équité sociale.

Un programme environnemental a été élaboré par l'ONU dans la foulée de la publication du Rapport de la Commission Brundtland sur le développement durable dans les années 1980. Il est soutenu par un discours réitéré par les grands organismes internationaux et validé par les gouvernements nationaux pour ensuite être accaparé et diffusé par des organismes locaux à travers le monde. En effet, la conservation de l'environnement et l'éradication de la pauvreté représentent des enjeux propulsés au rang des préoccupations majeures depuis la signature de la Déclaration de Rio qui a suivi le Sommet mondial de la Terre tenu en 1992. Les États sont appelés à adopter des chartes et à signer des accords en faveur d'un environnement sain et d'une société plus équitable. Le programme onusien est repris puis étayé des grandes thématiques en matière de développement abordées lors des sommets qui ont suivi Rio: le Sommet d'Istanbul en 1996 (Habitat II), le Sommet Planète Terre tenu à New York en 1997 (Rio+5), et le Sommet de Johannesburg en 2002 (Rio+10). Ces rencontres ont permis de rassembler les experts en vue d'adopter à l'échelle planétaire des politiques en faveur de l'application du développement durable, même si des différences majeures persistent entre les pays de l'hémisphère Nord et du Sud au niveau de la perception de la durabilité et de la mondialisation (Blais, 2000).

Au niveau des villes, le programme environnemental exprime une volonté de modifier la trajectoire actuelle des répercussions du phénomène d'urbanisation tentaculaire. Il s'attaque entre autres aux conditions d'insalubrité et de misère et à la pollution tous azimuts. Dans cette optique, la planification de la ville deviendrait l'enjeu environnemental du nouveau millénaire. Ainsi, les pratiques d'aménagement urbain, de gestion municipale et d'organisation de la vie collective seraient au cœur des démarches essentielles à l'atteinte d'un état de durabilité.

Pour réaliser ses objectifs, l'ONU en appelle largement au soutien de la société civile et aux instances gouvernementales vouées à la défense des droits humains, au développement social et économique endogène et à la conservation de l'environnement. L'agriculture urbaine est une des composantes de sa stratégie. En effet, au lendemain de Rio, des programmes visant le développement de l'agriculture urbaine sont élaborés, puis repris par des États qui les gèrent par l'intermédiaire d'associations locales autonomes. C'est ainsi que la production agricole en ville se retrouve dans la liste de projets défendus par les organismes de la société civile. De telles actions sont

répertoriées notamment dans le *Programme des villes durables* qui est orchestré par la Centre des Nations Unies pour les établissements humains et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, 2001 et 2003), l'initiative *Villes en santé* de l'Organisation mondiale de la Santé (2001), le *Programme de l'élimination de la pauvreté* de la Banque Mondiale (2003) et le *Programme spécial pour la sécurité alimentaire* de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2003a). Nous dégageons de ces documents de référence et programmes de travail les principaux éléments retenus pour l'examen du discours sur l'AUC montréalaise. Ils sont présentés dans le tableau 1.1.

Tableau 1.1 : Les principaux aspects du discours onusien sur l'agriculture urbaine

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	CAPITAL SOCIAL	DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE
Sensibilisation aux bonnes habitudes alimentaires	Engagement politique dans un mouvement ou une cause	Compostage de déchets biodégradables
Approvisionnement alimentaire abordable et accessible	Participation sociale à un regroupement local	Conservation et récupération de l'eau
Autoproduction de semis et de plants	Pédagogie, transfert de savoirs	Décontamination du sol et du sous-sol
Soutien aux personnes en insécurité alimentaire	*Empowerment* et prise en charge individuelle/collective	Mise en valeur d'espaces sous utilisés
Jardinage et soins thérapeutiques	Développement local par la communauté	Pratique de l'agriculture écologique
Aide aux petits exploitants au revenu modeste	Participation du grand public, des écoliers	Préservation de semences et de plantes rares
Création d'un marché alimentaire local et urbain	Collaboration à une table de concertation locale	Protection de la faune et de la flore indigènes
Protection des terres arables déjà en exploitation	Entente contractuelle avec la population participante	Recours à l'approche écosystémique
Distribution d'urgence qui respecte les choix et valeurs	Création d'emplois socialement utiles	Sauvegarde et promotion de la biodiversité
Refus des OGM, pesticides et engrais chimiques	Insertion sociale des personnes défavorisées	Verdissement et renaturalisation des milieux

Ces trente éléments sont déclinés selon des secteurs d'activités, des objectifs ponctuels, ou des intentions à long terme. Nous les jugeons pertinents dans le cadre d'une analyse des fondements discursifs des programmes et projets d'AUC. Cette liste demeure toutefois incomplète. En effet, le discours onusien déborde largement sur d'autres champs qui ne relèvent pas directement du domaine particulier de l'AUC montréalaise. La programmation internationale de l'agriculture urbaine est conçue autour d'un discours structuré et défini comme opératoire dans tous les contextes. Elle prend la forme d'un

plaidoyer qui peut être considéré à la fois comme une composante du grand récit d'émancipation et comme un champ particulier de pratiques. À la lumière des documents de référence et programmes de travail, nous soutenons qu'elle est organisée et conceptualisée en vertu de trois grand pôles: la garantie de la sécurité alimentaire pour tous, le soutien aux forces locales favorables à la croissance du capital social, et la gestion des ressources suivant une approche de durabilité environnementale. Ces trois idées constituent l'approche de l'environnement globale et intégrée.

Selon la FAO, l'inefficacité des systèmes actuels de distribution des aliments aux échelles locales, nationales et internationales à répondre aux besoins des populations urbaines justifie l'approche de la sécurité alimentaire et de l'appui donné à l'agriculture urbaine, ceci même si on produisait des aliments en quantité suffisante pour nourrir la population mondiale (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 1999a et 2001). Le Sommet de Rome qu'elle organisait en 1996 aboutit à la signature d'une Déclaration revendiquée par tous les États participants. On y précise que :

> « […] la sécurité alimentaire est obtenue lorsque tous les membres d'une société disposent, de façon constante, des conditions physiques et économiques permettant d'avoir accès à une nourriture suffisante, saine et nutritive correspondant à leurs besoins et à leurs préférences alimentaires et leur permettant de mener une vie active et saine (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2003a, op. cit.) ».

Pour assurer la sécurité alimentaire, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) vise à ce que la population ait accès à :

> « des aliments qui sont produits et distribués d'une manière respectueuse des processus naturels et, par conséquent, durable, que la consommation et la production d'aliments reposent sur des valeurs sociales qui sont à la fois justes, équitables et morales, que l'aptitude de chacun à acquérir des aliments est garantie, que les aliments proprement dits sont satisfaisants sur le plan nutritionnel et acceptables sur les plans personnel et culturel, et que les aliments sont obtenus d'une manière qui respecte la dignité humaine (Organisation mondiale de la Santé, 2003) ».

Investir dans la sécurité alimentaire est en effet une composante majeure du plan Action 21 lancé en 1992 à l'issue du Sommet de Rio. Les instigateurs d'Action 21 soulignent que la sécurité alimentaire passe par un « accroissement durable de la production alimentaire de manière à assurer en tout temps l'accès aux sources d'aliments acceptables sur les plans culturel et nutritif (Organisation des Nations Unies, 2003, op. cit.) ». On ajoute que cet accroissement de la production doit se situer en priorité sur des terres arables déjà en exploitation. Il est aussi reconnu que la masse des citoyens des pays du Sud est en quête de la sécurité alimentaire. Cet objectif est réalisable à condition que les contraintes et barrières qui contreviennent à la production gérée par les petits exploitants locaux soient levées. Le rôle de l'ONU et de ses partenaires est donc de travailler avec ces agriculteurs pour soutenir le développement des capacités locales. La sécurité alimentaire est juxtaposée à d'autres concepts tels que la propriété nationale, les approches participatives et pluridisciplinaires en planification, la lutte contre la pauvreté, l'équité sociale et l'égalité entre les genres. En somme, l'atteinte du grand objectif dépendrait de l'enrichissement de différents capitaux (politique, économique, social et culturel) des agriculteurs possédant des terres arables à proximité des agglomérations (ibid.).

La FAO appuie aussi sa programmation en sécurité alimentaire sur le principe du droit des communautés à gérer localement leurs affaires, en particulier lorsqu'il s'agit de populations marginales (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2003b). Elle se réfère ainsi au concept du capital social. La quête de la sécurité alimentaire dans le monde se justifie par la prise en charge des systèmes d'approvisionnement alimentaire par les communautés. Cet objectif renvoie aux objectifs d'élimination de la pauvreté de la Banque Mondiale (BM) qui soutient que le capital social « concerne les institutions, les relations, les réseaux et les normes qui déterminent, à l'échelle d'une société, la qualité et la quantité des interactions sociales qui servent à mobiliser les ressources essentielles pour atteindre des buts communs (Banque Mondiale, 2002a) » (notre traduction). Selon la BM, la solution pour éliminer la pauvreté à plus long terme repose sur la création et le maintien de ponts entre les personnes, les réseaux familiaux et communautaires, et les ressources institutionnelles disponibles sur place. La BM fait appel aux gouvernements, aux sociétés privées et à la société civile pour promouvoir l'intégration sur tous les plans de ces populations. Le capital social est décrit comme un outil de prévention de l'exclusion et de lutte contre la

pauvreté. Lorsqu'il s'agit d'intervenir en faveur des populations marginales dans une optique d'amélioration des conditions environnementales urbaines, le recours au concept du capital social suppose également le déploiement de ressources nécessaires au démarrage de projets en développement. En environnement, cette notion est utilisée pour défendre la gestion durable des ressources sous la responsabilité des collectivités locales. La BM prétend que la gestion durable des ressources situées sur les propriétés collectives a un effet d'entraînement sur la capacité de coopération globale, sans laquelle il serait impossible d'assurer la durabilité des ressources au bénéfice de tous les membres de la communauté, maintenant et à l'avenir (Banque Mondiale, 2002b).

La durabilité environnementale se veut alternative au mode de développement qui ne tient pas compte des objectifs de la collectivité locale, de son économie et de son environnement immédiat, ainsi qu'au maintien à long terme de la santé des écosystèmes naturels (Programme des Nations Unies pour l'environnement, 2003). Elle renvoie à l'idée de verdir et de renaturaliser les milieux de vie dans une perspective de planification écosystémique. Les pratiques durables, documentées dans les écrits de l'ONU, mettent en avant des méthodes de recyclage favorables à la réutilisation de déchets biodégradables ainsi qu'à la production de l'énergie renouvelable et la conservation de l'énergie non renouvelable et des ressources naturelles. Toutes les régions, y compris les zones urbaines, doivent devenir autonomes et contribuer à offrir une panoplie de services écologiques et d'avantages sociaux à la population locale dans le besoin. En vertu de ces préceptes, la durabilité environnementale devrait être reprise dans tous les pays et s'incorporer dans les projets de loi.

Les trois dimensions de l'agriculture urbaine nous situent à la même échelle que la carte de route dressée par le plan Action 21, du moins, de ce que nous pouvons en lire. Cette initiative établit clairement une relation entre la santé humaine, la stabilité sociale et économique, et la prise en compte des facteurs environnementaux dans les décisions relatives au développement. Chaque pays récipiendaire d'une aide onusienne devrait bénéficier en principe d'un traitement uniformisé et équitable. Il reviendrait aux gouvernements de repenser ses politiques en les adaptant aux besoins des populations ciblées par l'initiative, et aux organismes issus de la société civile de se donner une plate-forme pragmatique et de devenir mandataire des conventions de l'ONU.

Ainsi, pour parvenir aux grands objectifs de société onusiens, l'ensemble des villes du Sud et vraisemblablement aussi celles du Nord auront à accroître la qualité et la quantité de production de denrées, rendant l'agriculture urbaine nécessaire voire même obligatoire.

1.1.3 Le plaidoyer pour l'agriculture urbaine

Dans le discours entourant l'agriculture urbaine, le jardin est tantôt défini comme un moyen pour atteindre des grands objectifs, tantôt comme une fin en soi. Il est clair qu'il est le résultat par excellence d'un projet présentement sur l'avant-scène qui se réfère à un discours construit sur des arguments forts et non contestables, comme celui de sauver la planète. Le jardin donne à la programmation de la ville écologique une orientation et un sens concret. Une vision intégrée de l'agriculture urbaine associe, selon les experts, la stratégie du développement durable et les luttes engagées contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté. Elle mise sur l'amélioration des systèmes alimentaires dans une optique d'aide humanitaire et de développement de l'autonomie et de prise en charge communautaire**.** Dans le contexte des villes du Nord, l'agriculture urbaine a trouvé preneur surtout chez les groupes implantés dans des milieux densément urbanisés et désireux de consommer et de distribuer des aliments autoproduits et dépourvus de pesticides chimiques et autres produits de synthèse. Elle diffère des villes du Sud, où elle représente surtout un outil de prévention contre la faim pour la population défavorisée qui peuple les quartiers délabrés et précaires. Un véritable plaidoyer en faveur de l'agriculture urbaine est ainsi proposé pour soutenir la mise en œuvre du développement durable à travers le monde. Une littérature de type académique présente à profusion les objectifs des projets, les méthodes de production, les produits et leur mise en marché (Greenhow, 1994; Gröning, 1996; Smit, 1996; Smit et al. 1996; Donadieu, 1998a; Environmental Studies Seminar, 1999; Bourque, 2000; Hall, 2000; Koc et al. 2000; Mougeot, 2000; de Zeeuw et al. 2000). Nous avons identifié des chercheurs qui, en s'appuyant sur des méthodes diversifiées, vantent les nombreux bienfaits de l'agriculture urbaine. Ceux-ci, comme le souligne Kurtz dans sa revue de la littérature sur le jardinage communautaire aux États-Unis, sont bien souvent des militants :

> « […] tandis qu'ils reconnaissent implicitement que les jardins communautaires ne sont pas tous semblables, les chercheurs mettent en valeur les possibilités qu'offrent les jardins d'être utilisés comme des espaces verts en ville et comme des arènes pour bâtir une communauté, mais ont tendance à gommer leurs différences en appelant à la défense et à la promotion tous azimuts du jardinage communautaire (Kurtz, 2001: 659) » (notre traduction).

De nombreux chercheurs inscrivent ces pratiques de l'agriculture urbaine dans le nouveau courant d'urbanisme vert qui vise à bonifier le cadre de vie physique, à respecter, en les protégeant, les espaces naturels, et à favoriser la mixité des fonctions et la mixité sociale ainsi que le sentiment d'appartenance aux milieux de vie (Katz, 1996; deKay, 1997; Brown et al. 2002). Leur vision reflète l'approche d'aménagement et de planification urbaine proposée par Hough selon laquelle : « la combinaison d'activités de type rurales et urbaines, planifiées, élaborées et gérées par la communauté se distingue comme un moyen de bonifier l'environnement physique et social de la ville (Hough, 1989, op. cit.: 232) » (notre traduction). Le but ultime est d'améliorer les conditions de vie des citadins tout en respectant les dynamiques écologiques existantes. Hough compare même le jardinage à une activité citoyenne où s'épanouit le civisme :

> « […] en ensemençant, en faisant pousser et en protégeant un jardin, les gens découvrent les possibilités de développer des contacts sociaux avec le voisinage et de générer un sens de la communauté; l'existence de potagers au sein des communautés est un véritable indicateur de la santé sociale et de la cohésion du quartier (ibid.: 232) » (notre traduction).

L'agriculture urbaine représenterait une activité concrète pouvant nourrir la ville et la rendre moins dépendante ou prédatrice des ressources alimentaires que produit son hinterland ou des autres régions productives du monde (Rees, 1997). Une solution serait de rapprocher les producteurs agricoles des consommateurs urbains. Il faut rendre les villes plus autonomes, voire autosuffisantes en matière de production alimentaire grâce à des politiques d'utilisation du sol et d'aménagement qui valorisent ces pratiques. L'agriculture urbaine réduirait considérablement la distance entre les lieux de production et ceux de consommation finale, autrement dit les *food miles* (Brennan, 2003; Roberts, 2003). L'agriculture urbaine serait un moyen additionnel de compenser les personnes

qui habitent un quartier dépourvu d'épicerie susceptible de leur offrir des aliments sains et à bon marché (Molé, 1998). Elle servirait au développement de systèmes d'approvisionnement et de distribution alimentaire durables, justes, équitables et gérés par la communauté (Pothukuchi et Kaufman, 2000). Elle serait un instrument servant à la promotion de la santé et du bien-être (Armstrong, 2000). Elle s'intégrerait de manière déterminante dans les démarches d'entreprise communautaire mises en place pour soulager les résidants des quartiers ghettos (Kaufman et Bailkey, 1999). Elle offrirait la possibilité d'augmenter les revenus des ménages et contribuerait à l'émancipation sociale des femmes, à la consolidation d'une économie solidaire et à la viabilité des communautés (Nugent, 1996; Boulianne, 2001).

Dans l'optique de la ville écologique, l'agriculture urbaine permettrait de composter des matières organiques et de récupérer des eaux usées, de tempérer les vagues de chaleur par l'effet de la végétation sur le climat, de conserver et de requalifier les espaces libres en abondance dans les agglomérations. Elle pourrait ainsi améliorer les conditions environnementales de la ville. Les principaux tenants de la relance de la fonction agricole dans la ville soulignent le rôle de l'agriculture dans l'utilisation et la réutilisation de *réserves* environnementales (i.e. des ressources naturelles et des déchets biodégradables). Il s'agirait d'un moyen efficace de fermer la « boucle des flux écologiques » (Newcombe, 1977; Unesco, 1979; Commission royale sur l'avenir du secteur riverain de Toronto, 1992; Roseland, 1992; Katz, 1996; Barrs, 1999; Mougeot, 2000). Aucun déchet organique ou biodégradable que produisent les citadins ne serait gaspillé, mais plutôt revalorisé comme matière de première importance dans le maintien de la qualité des sols arables et la régénération des plantes maraîchères. Ce cycle se poursuivrait sans jamais avoir recours à l'enfouissement ou à l'incinération de ces déchets. Il serait même envisageable que l'agriculture urbaine puisse réduire la consommation d'énergie, les émanations de gaz à effet de serre et autres émissions polluantes, notamment par la réduction des déplacements motorisés, résultat du rapprochement entre les lieux de production et de consommation (Jacobi et al. 2000).

Des études menées particulièrement sur les villes du Sud cherchent à démontrer l'efficience des politiques favorables à l'agriculture urbaine à produire plus d'aliments destinés aux pauvres ou aux ruraux fraîchement débarquées en ville (Maxwell et Smith, 1992; Ehrlich et al. 1993; Atkinson, 1995; Losada et al. 1998; Maxwell, 1996 et 1998;

Maxwell, 1996; Tacoli, 1998; Satterthwaite, 1999). Elle produirait un rendement économique notable et serait comprise comme un véritable complément à l'agriculture traditionnelle. Selon Mougeot (2000), en plus de la qualité nutritive et de la sûreté des aliments produits et consommés, l'agriculture urbaine offrirait un potentiel intéressant pour établir un système de gestion environnementale et collective des ressources naturelles et du sol. Elle serait un levier pour la croissance du marché de l'emploi urbain et de l'économie locale, et servirait de lien entre la conciliation des besoins primaires des nouveaux arrivants et les défis de leur intégration dans la vie urbaine. Les jardiniers ou fermiers seraient appelés à donner aux villes une plus grande autonomie alimentaire par une utilisation intensive des espaces libres et cultivables. Ces petits exploitants serviraient la cause de la durabilité environnementale en compostant tous les déchets et en pratiquant une agriculture écologique, organique et sans produits de synthèse. Cette approche agricole serait une alternative naturelle pour la décontamination du sol et du sous-sol (Moir et Thornton, 1989; Sterrett et al. 1996; Mikula et Indeka, 1997).

Certains chercheurs amplifient l'influence de l'agriculture urbaine sur la sécurité alimentaire en défendant l'idée de l'autosuffisance alimentaire « absolue » des villes. Cette volonté d'autonomie alimentaire des villes fait référence à la notion de l'empreinte écologique urbaine de Wackernagel et Rees (1996) qui met en relation le niveau de consommation des ressources requises par une population donnée et la capacité d'assimilation de ses déchets avec la surface du sol productif requis pour satisfaire tous les besoins. L'autonomie de la ville à produire ses propres aliments serait primordiale pour respecter la capacité portante de la région urbaine. La capacité portante correspond à la limite maximale de développement que peut supporter un milieu sans porter atteinte au capital naturel. Ce dernier désigne l'ensemble des ressources non renouvelables et renouvelables disponibles pour fins de consommation. Les villes favorables à l'agriculture urbaine se développeraient en respectant les processus naturels et en profitant des ressources environnementales existantes à l'échelle locale pour réduire leur empreinte: « […] éventuellement, les villes qui prennent pour acquis qu'elles peuvent continuer à dépendre des importations alimentaires auront à développer l'agriculture urbaine ou périurbaine afin de réduire la superficie des terres exploitées ailleurs (Deelstra et Girardet, 2000: 45) » (notre traduction).

Dans ce courant de pensée sur les bienfaits de l'agriculture urbaine, tous les chercheurs présentent une image verte de la ville. Ils veulent reproduire la nature au moyen de l'agriculture urbaine et d'interventions telles que les toits verts, la foresterie urbaine, la naturalisation de cours d'eau, l'énergie éolienne et le compostage (Katz, 1996). Ces infrastructures et systèmes imposeraient très peu de coûts à l'environnement et pourraient réduire la surconsommation d'énergie non renouvelable. La ville serait incorporée aux grands écosystèmes naturels et conçue comme un système métabolique à circuit fermé (Dansereau, 1987). L'agriculture urbaine serait ainsi appelée à jouer un rôle prépondérant dans la performance écologique des villes:

> « […] l'agriculture urbaine peut contribuer à la création d'un microclimat amélioré, à la conservation des sols, à la réduction de la production de déchets, à l'amélioration du recyclage des nutriments, à la gestion des eaux, à la biodiversité, à l'équilibre O_2-CO_2 et à la sensibilisation par les citadins aux questions environnementales (Deelstra et Girardet, 2000, op. cit. : 47) » (notre traduction).

Depuis une dizaine d'années, l'agriculture urbaine est devenue l'apanage de nombreuses organisations non gouvernementales qui œuvrent aux quatre coins du monde et visent un rapprochement Nord-Sud à travers leurs expériences (Centre de recherches pour le développement international, 1998 et 2003; Fondation Allemande pour le Développement International et Centre pour l'Alimentation, le Développement Rural et l'Environnement, 2001; International Institute for Environment and Development, 2001; Alliance 21, 2002a et 2002b; Resource Centre for Urban Agriculture and Forestry, 2003). Le mouvement international de l'agriculture urbaine trouve aussi un terreau fertile dans les villes du Nord, bien qu'il soit évident que la situation alimentaire de ses habitants ne correspond, loin s'en faut, à celle du Sud. Les différences qui peuvent exister entre les deux situations ne semblent pas être considérées par les organisations instigatrices de ces projets. Au contraire, leur programmation exprime peu d'intérêt pour ce travail de contextualisation, comme si les villes du Sud et du Nord connaissaient des problèmes similaires qui réclament les mêmes solutions de portée universelle. Elle retiennent uniquement des aspects communs pour étoffer de grands objectifs de développement durable et faire ainsi fructifier des initiatives sur le terrain. Le projet de

jardinage est une transposition locale d'une solution à portée mondiale qui traduit la maxime *Think globally, Act locally*.

Dans la foulée, le but de ces organisations et des gouvernements qui subventionnent le développement de l'agriculture urbaine est de formuler un concept unificateur auquel peuvent s'identifier et se fédérer tous les groupes adhérents (Quon, 1999). Avec l'instauration de programmes de soutien financier et technique, il semble se créer une tentative d'uniformiser le champ des pratiques, voire d'instituer des normes généralisables et exportables d'une ville à l'autre. Les démarches entreprises imposent ainsi une vision normative sans parvenir à s'adapter aux contextes nationaux et aux différences locales. En revanche, ce modèle pragmatique serait assez flexible, notamment en ce qui concerne les politiques d'aménagement et d'urbanisme, pour permettre à tous ceux qui en sont investis d'y trouver leur compte (ibid.). L'agriculture urbaine est donc une initiative qui s'inscrit non seulement dans le cadre de la mise en œuvre de cette politique, mais également dans la trame du grand récit d'émancipation sur le développement durable et la ville écologique.

1.1.4 L'AUC montréalaise : une intentionnalité inspirée du discours onusien

Notre préoccupation majeure de recherche est de déterminer où se situe l'AUC montréalaise par rapport au récit pré-cité, et d'établir jusqu'à quel point le discours emprunté des intervenants s'accompagne de pratiques, d'objectifs et d'intentions qui correspondent aux valeurs défendues par les disciples du développement durable. Un survol des dépliants promotionnels, des énoncés d'objectifs et des dossiers de presse des groupes montre que tous les responsables de projets ont adopté les principes de sécurité alimentaire, de capital social et de durabilité environnementale. Nous ordonnons dans le tableau 1.2 les principes les plus fréquemment cités par les responsables selon ces trois pôles conceptuels autour desquels se définit le discours onusien sur l'agriculture urbaine.

Tableau 1.2 : Les principales intentions des groupes montréalais de l'AUC

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	CAPITAL SOCIAL	DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE
Améliorer les habitudes alimentaires	Accroître la solidarité et briser l'isolement	Sensibiliser la population au respect de l'environnement
Assurer l'accès aux aliments sains, biologiques et à bon marché	Bâtir des réseaux de concertation locaux et communautaires	Préserver la biodiversité des semences et protéger la faune et la flore
Développer une solution de rechange au dépannage	Renforcer les compétences et mécanismes démocratiques	Verdir et renaturaliser les milieux

Les groupes montréalais de l'AUC souhaitent offrir un soutien alimentaire aux personnes et communautés défavorisées. Ils veulent améliorer les habitudes alimentaires, assurer l'accès à des aliments sains, biologiques, non transgéniques et bon marché, et développer une solution de rechange au dépannage alimentaire conventionnel. Ils veulent accroître la solidarité en brisant l'isolement social: ils s'engagent à bâtir et constituer des réseaux de concertation. Les groupes veulent également renforcer les compétences des jardiniers et soutenir des mécanismes de démocratie participative. Ils développent des approches qui visent à sensibiliser la population à l'importance du respect de la nature. Ils veulent aussi les encourager à effectuer des choix de consommation judicieux et plus respectueux de l'environnement. Ils définissent le jardin comme une solution à long terme pour verdir et renaturaliser les milieux. Finalement, ils prétendent être en mesure de préserver la biodiversité des semences et de protéger la faune et la flore urbaines (Stiegman et Action Communiterre, 2004).

L'AUC se développe à Montréal grâce à l'appui de divers bailleurs de fonds et conformément à leur programmation. En effet, deux des principaux organismes qui financent l'AUC entérinent le projet de doter la ville d'espaces réservés à l'agriculture, dans la mesure où le jardin permettrait de réduire l'insécurité alimentaire et de bâtir des communautés viables caractérisées notamment par un capital social élevé (Centraide, 2000; Direction de santé publique, 2002a). Le Service des travaux publics et de l'environnement de la Ville de Montréal, par l'entremise de son programme municipal Éco-quartier encourage également son développement dans le but d'accroître la nature en ville (Ville de Montréal, 2001b). À notre connaissance, les autres organismes ou institutions ayant appuyé financièrement un projet d'AUC visent directement à atteindre ce genre d'objectifs sans pour autant cibler les actions en jardinage.

Centraide et la Direction de santé publique appuient leurs arguments favorables sur les conclusions de l'Observatoire montréalais des inégalités sociales et de la santé qui soutient que ce genre d'initiative « favorise la participation sociale des personnes démunies, sans se limiter à de simples mesures palliatives pour combler un besoin immédiat (Bergeron, Morel et Thérien, 2002: 14) ». Ce point de vue présume qu'il est essentiel de fournir la communauté en ressources alimentaires pour annuler les effets néfastes de la pauvreté sur la nutrition. Par ailleurs, la lutte à la pauvreté alimentaire serait un moyen d'atteindre d'autres objectifs. Elle serait « utilisée comme élément déclencheur pour entreprendre une démarche qui permette aux participants (aux projets) de reprendre emprise sur leur vie et qui amène les gens dans une dynamique de groupe où leur rôle est valorisé (ibid.: 14) ».

Ces chercheurs s'intéressent aussi aux effets positifs de la participation à un projet de jardinage et à ses retombées sur la vie sociale et associative. Ils tiennent pour acquis que l'AUC représente une « démarche ancrée dans la vie de quartier et un moyen privilégié pour développer un sentiment d'appartenance et un sentiment de propriété collective qui facilite les échanges non seulement au sein du groupe mais aussi entre le groupe et le reste de la communauté (ibid.: 16) ».

Le jardin serait un lieu propice aux rencontres sociales et au développement d'une identité communautaire, et un espace réservé à la construction ou à la consolidation de rapports équitables, voire démocratiques. L'agriculture urbaine mettrait en valeur les aspects sociaux, voire civiques, de la vie de quartier :

> « […] outre les résultats observés qui sont strictement liés à la santé (i.e. meilleure alimentation, même après la participation au projet), accès à une saine alimentation à coût réduit, bienfaits physiques, la participation au jardin offre des moments privilégiés pour développer ses capacités en relations humaines; les jardiniers apprennent le respect des règles et développent leur sens des responsabilités (ibid.: 16) ».

Le Groupe des Partenaires pour le développement de la sécurité alimentaire réunit une dizaine d'organismes et appuie leurs initiatives de la volonté des municipalités et des commissions scolaires pour instaurer un système d'approvisionnement alimentaire local,

géré par des groupes communautaires et concentré en priorité sur les demandes les plus criantes des personnes démunies. On encourage toute démarche émanant des réseaux associatifs de quartier, notamment les tables de concertation communautaire (Groupe des Partenaires, 2001a). Dans un document intitulé *Des gestes plus grands que la panse*, des professionnels de la santé publique proposent le jardinage collectif comme solution à la question suivante :

> « […] comment dépasser les réponses trop exclusivement palliatives et faire en sorte que tous et toutes aient les moyens de s'alimenter correctement, que tous les quartiers puissent disposer d'un approvisionnement de qualité et à prix raisonnable, et que le handicap de l'insécurité alimentaire ne vienne pas entraver le développement physique et intellectuel des enfants? (ibid.) ».

En parallèle, Centraide (2001) lance un programme qui associe l'AUC au développement social en plus de l'élimination de l'incidence de l'insécurité alimentaire sur la santé. On défend le jardinage comme moyen pour intervenir sur la qualité de vie dans les quartiers et pour agir sur l'*empowerment* des personnes et des communautés défavorisées. En plus d'évoluer en tant que levier sur le problème de l'insécurité alimentaire et de l'insuffisance d'espaces urbains, verts et productifs, Centraide et la Direction de santé publique inscrivent aussi l'AUC dans l'optique du capital social. Sur ce point, le capital social est compris comme l'attribut d'une communauté qui reflète les normes et les réseaux de la société civile.

L'analyse critique des programmes d'AUC et des discours tenus par les principaux acteurs des projets montréalais devra nous permettre de mieux les situer par rapport aux éléments retenus du grand récit d'émancipation sur le développement durable et la ville écologique. Il sera alors possible de mettre en lumière les écarts qui peuvent subsister non seulement entre les discours locaux et onusiens, mais aussi entre ces derniers et les réalisations sur le terrain. Notre principal objectif et donc de pouvoir dissocier ce qui est dit de ce qui est fait. Pour ce faire, il importe d'explorer le champ des pratiques.

1.2 Le champ des pratiques

Nous abordons l'étude des pratiques par le biais du programme lancé en 2000 par la Direction de santé publique de Montréal (DSP) qui est devenue aujourd'hui l'une des plus importantes institutions programmatrices qui appuient le développement de l'AUC montréalaise. Soutenir financièrement de telles pratiques repose sur son intention d'améliorer l'état de santé des Montréalais (Direction de la santé publique, 2001). Dans son Rapport annuel sur la santé de la population, la DSP estime que « la ville expose les citadins à certains risques relatifs à la qualité de l'air, de l'eau et des sols, à la pollution par le bruit, à la chaleur ainsi qu'au milieu bâti (Direction de la santé publique, 2002b: 29) ». Les déterminants de la santé sont définis en termes d'habitudes de vie et de contextes favorables à la santé. Sur ce point, il a été écrit:

> « […] dans une métropole comme Montréal, les espaces verts – parcs, jardins communautaires ou aires boisées – représentent un déterminant souvent négligé de la santé. Au-delà de leur capacité à transformer certains polluants de l'air en composés respirables, fonction qui leur vaut l'appellation de *poumons des villes*, les espaces verts contribuent à la santé du fait qu'ils accueillent des activités de sport et de loisir et qu'ils ont un impact positif sur la qualité de vie des citadins (ibid.: 32) ».

L'aménagement d'espaces verts accessibles au public serait donc une manière concrète d'agir sur un déterminant de la santé. Cette intention se rapporte à la qualité de l'environnement et à la capacité de l'individu de s'adapter et de s'intégrer socialement dans la vie collective. La DSP souhaite ainsi contribuer à « la capacité des individus à mobiliser leurs ressources personnelles, sur les plans cognitif, affectif et comportemental pour s'adapter au milieu où ils vivent, s'acquitter de leurs tâches et de leurs rôles et participer activement à la vie sociale (ibid.: 36) ». Cette définition de santé s'appuie sur l'idée que l'individu et son milieu sont en interaction et sont donc indissociables. Une telle association entre la santé humaine et le milieu rejoint la thèse de Rougerie (1975) qui soutient que les individus en tant que sujets centraux en interaction avec l'environnement physique et psychique peuvent modifier leur cadre de vie. Celui-ci ne serait pas une simple combinaison de faits spatiaux ou sociaux que les citadins subissent pour peu qu'ils soient des êtres sensibles à ce qui les entoure (ibid.). Le cadre

de vie serait plutôt un fait social pouvant être modifié. À quelques nuances près, l'environnement est ici un synonyme du cadre de vie. L'aménagement du cadre de vie et *a fortiori* de la ville, devient un enjeu de santé publique autant qu'un enjeu politique. L'approche de la DSP reflète ce point essentiel quand elle affirme que :

> « […] l'environnement devra enfin être de plus en plus perçu comme le creuset à l'intérieur duquel se façonnent les décisions et les comportements individuels et le cadre de vie peut être aménagé de manière à protéger la santé des gens sans qu'ils aient à faire d'efforts particuliers (2002b, op. cit.: 84) ».

Puisque les individus n'auraient pas à subir mais à surmonter et vaincre les conditions de leur cadre de vie, la DSP entend promouvoir les principes de la « ville en santé » et faciliter les choix individuels et collectifs allant dans ce sens. Pour la DSP, l'AUC représente non seulement un leitmotiv de son programme et discours sur la promotion de la santé urbaine et un point saillant de son initiative sur la sécurité alimentaire, mais elle constitue aussi un moyen concret d'agir sur l'aménagement du cadre de vie montréalais.

1.2.1 Le concept du cadre de vie

Comme nous l'avons expliqué, nous nous référons, dans notre étude, au concept du cadre de vie tel que défini par Claval. Ce géographe définit quatre composantes distinctes du cadre de vie. L'image de la ville se découpe selon le champ visuel, l'identification territoriale touche aux aspects physico-spatiaux, alors que la composante des ambiances et de la sociabilité réfère aux aspects socioculturels. Finalement, la ville comme être collectif porte sur la dimension politique de la vie urbaine. Les composantes et les champs d'analyse de la notion du cadre de vie urbain sont présentés succinctement dans le tableau 1.3.

Tableau 1.3 : La notion du cadre de vie urbain

COMPOSANTES	CHAMPS D'ANALYSE
Image de la ville	Visuel : perception, image fonctionnelle, représentations collectives
Identification territoriale	Physico-spatial : lieux et rôles, espace et personnalité, territoires des citadins, topologie des territoires, conditions géoculturelles
Ambiances et sociabilité	Socioculturel : vie quotidienne, réunions, foules et places, événements possibles, fêtes, manifestations
Ville comme être collectif	Politique : communauté urbaine, société civile, gouvernement urbain

Source : Claval, 1981

La première composante concerne l'image de la ville, c'est-à-dire la perception de l'environnement visuel par le citadin. Elle réfère aux travaux de Lynch (1969, 1981) sur la lisibilité des objets, des voies, et des points de repères. Ses écrits insistent sur l'influence de ces symboles urbains sur les impressions que se font les individus et les collectivités de leur espace vécu. L'image de la ville est définie également par Claval en termes de représentations collectives qu'évoquent des regroupements de citadins. La ville serait un générateur de sens et de figurations symboliques qui influencent la qualité du milieu et la capacité de l'apprécier et d'en retirer des bénéfices.

L'identification territoriale, la seconde composante du cadre de vie, concerne les rôles que jouent et les activités que mènent individus et collectivités dans leur quotidien. Elle porte aussi sur les constructions identitaires qui en émergent. Claval estime que « le territoire est l'espace aménagé, connu et chargé d'affectation qui lui permet d'assumer ses rôles les plus significatifs et les plus satisfaisants, ceux qui lui donnent le sentiment d'être lui-même (Claval, 1981, op. cit.: 456) ». Les individus s'identifient par leurs pratiques et selon leurs appartenances aux lieux qu'ils reconnaissent comme les leurs. L'appartenance exprime le degré d'attachement objectif et subjectif qui se produit entre eux et leur milieu. La troisième composante est la ville en tant que génératrice d'ambiances favorables à la sociabilité. Claval renvoie aux rapports informels de voisinage et aux organisations locales et communautaires qui s'épanouissent dans la ville. Les rapports sous-tendent l'existence de conditions propices au maintien de liens sociaux entre les citadins. La sociabilité traduit la gamme d'événements possibles qui se

déroulent dans un milieu. Elle s'exprime donc par des événements tenus dans les lieux de rencontre, de rassemblement ou de manifestations.

La quatrième composante du cadre de vie est la ville comme être collectif. Selon Claval, la ville offre la possibilité d'une prise de conscience par les citadins de leurs situations sociales et politiques. Par un effet d'intensification, les citadins ressentent une sorte d'appartenance à une aire sociale spécifique, une collectivité et un territoire, sur lequel interagissent des groupes d'intérêt et des administrations publiques. Il se peut que ces groupes ne soient « qu'un moyen pour les partis politiques de mobiliser une population qui leur échappe sans cela (ibid.: 456) ». Surviennent des situations politiques où même « les mouvements subversifs disputent ce terrain d'expansion aux formations d'esprit démocratique (ibid.: 456) ». Tous les types de groupes d'intérêt confondus risquent alors de se dissoudre dans l'organisation de services publics, d'être récupérés par les agences gouvernementales et de voir leur cause se faire escamoter par l'État. Pour être légitimes aux yeux des citadins, les démarches de planification urbaine doivent tenir compte de leurs aspirations et assurer l'accès à des biens et services de niveau supérieur (Claval, 1994). La qualité du cadre de vie, et par extension de l'environnement, prend dès lors une grande importance.

Claval insiste sur le fait que « la qualité de vie passe par un dialogue renoué avec la nature car c'est la nature qui donne un sens au premier degré aux aménagements urbains (ibid.: 262) » et que la qualité de vie est égale à la qualité du cadre de vie. L'accès à la nature mais aussi à la vie communautaire est l'enjeu de la quête de la qualité de vie, car « la qualité de vie passe par la redécouverte d'un sens qui s'est perdu du vivre en commun (ibid.: 262) ». Les nouvelles formes de participation active à la vie urbaine ont en commun qu'elles veulent justifier le « besoin de redonner une certaine *sacralité* à la ville, mais qui est un sacré devenu profane, qui passe par la convivialité et qui s'exprime dans le sens retrouvé de la fête (ibid.: 262) ». Le désir de participer expliquerait pourquoi les citadins investissent sciemment les lieux naturels et historiques à proximité de leur lieu d'habitat. Cet investissement se traduirait par des efforts pour améliorer le cadre de vie: bonifier l'apparence des lieux, créer des ambiances agréables, assurer une continuité avec le passé, renforcer une identité collective enracinée dans le milieu, et intervenir dans les décisions sur les politiques locales en matière d'aménagement.

En plus de la notion du cadre de vie de Claval, trois autres repères conceptuels sont inclus dans notre problématique du champ des pratiques. Il s'agit des trois dimensions du discours onusien sur l'agriculture urbaine. La sécurité alimentaire, le premier concept de notre définition de l'AUC, renvoie à :

> « […] un approvisionnement suffisant aux aliments sains, une bonne valeur nutritive, culturellement acceptables et à des prix équitables; un accès physique et économique aux magasins et aliments par des canaux normaux et non par des moyens charitables; un accès à une information simple et fiable qui confère des habiletés et permet des choix alimentaires éclairés (Delisle, 2000: 8) ».

La sécurité alimentaire signifie l'accès à des terres et à des marchés qui répondent aux besoins les plus criants (Fisher, 1999; Community Food Security Coalition, 2001). Elle réfère aussi aux méthodes de production saine et sûre qui ne dépendent pas de technologies polluantes ou de produits chimiques nocifs tels que les pesticides. Elle comprend également une dimension pédagogique qui vise le renforcement des bonnes habitudes alimentaires (Bureau de la sécurité alimentaire, 2001). Dans cette perspective de santé publique, l'AUC prend une signification bien plus large qui, à l'instar du grand récit onusien, revêt davantage les couleurs de la lutte aux inégalités sociales de la santé et de l'alimentation. L'AUC est ainsi associée à la production alimentaire d'urgence et son contenu social est privilégié. Un rapprochement s'opère entre les problèmes de la sous-alimentation, la pauvreté et l'exclusion. L'État est appelé à intervenir davantage et à jouer un rôle de premier plan dans la prévention des « crises » alimentaires, sociales ou écologiques (Conseil de la santé et du bien-être, 1998; Massé, 1998; Perrot, 1999). L'AUC devient un moyen de surpasser les limites de l'approvisionnement alimentaire commercial et industriel, de mieux se nourrir et, à terme, d'échapper aux pénuries, de préserver des modes de vie sains et de protéger l'environnement. Cette approche en sécurité alimentaire focalise sur l'intégration du développement communautaire dans les réseaux alimentaires locaux gérés par la communauté (Rouffignat, 1998; Welsh et MacRae, 1998). Selon Hamm et Baron (2000), l'AUC s'inscrit dans un programme de préservation et de croissance des terres arables situées en milieu urbain ou périurbain. L'investissement des gouvernements dans cette forme de production maraîchère aurait des effets multiplicateurs positifs pour prévenir les problèmes sociaux et hausser le « niveau » de sécurité alimentaire (ibid.).

L'AUC valorise aussi les transferts de savoir-faire et de compétences vers les populations privées d'une formation en matière de gestion de l'environnement et de techniques agricoles. Ces transferts sont facilités notamment grâce à l'existence du capital social. Nous entendons généralement par capital social, les liens que construisent les individus et les groupes auxquels ils appartiennent afin de retirer des bénéfices tels que des informations, des ressources matérielles, un emploi et un statut social (Portes, 2000). De plus, selon Putnam (1995), un des chefs de file de la théorisation du capital social, il s'agit d'une réserve mesurable de la densité des relations et des interactions existantes dans une communauté qui se manifestent pour l'individu par l'accès direct à des réseaux, l'adhésion à des normes positives, et la confiance élevée envers autrui. Ces ressources en capital social sont un levier sur lequel les personnes et communautés peuvent agir pour améliorer leur qualité de vie. Ces ressources soutiennent des actions coopératives entre les citoyens, les institutions et leurs services. Par exemple, elles appuient les individus qui cherchent à tisser un réseau utile pour faciliter leur démarche de recherche d'emploi. Bref, le capital social correspond à un apprentissage de compétences au sein de la communauté qui permet à chacun d'assurer un pouvoir sur son propre développement. Le capital social est le ciment qui consolide le lien entre les individus et qui assure sa pérennité.

Un autre aspect de l'agriculture urbaine concerne la protection et la régénération du cadre naturel sans lequel la communauté pourrait difficilement survivre. L'AUC est une mesure favorable à la régénération environnementale et naturelle. Dans le cadre de cette étude, nous référons à la définition du développement durable proposée par la Commission mondiale de l'environnement et du développement: « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de satisfaire les leurs (Commission Brundtland, 1988: 10) ». La durabilité est atteinte par l'équilibre entre les niveaux de développement nécessaires pour satisfaire les besoins des êtres humains, l'amélioration de leur qualité de vie et l'utilisation raisonnée des ressources naturelles, humaines et économiques. La durabilité environnementale renvoie à la conservation des ressources non renouvelables, à l'harmonie des activités humaines avec les capacités et limites biologiques de la nature, et à l'élimination des produits usinés, synthétiques et polluants. Elle vise non seulement la protection mais la régénération des écosystèmes. La relation avec l'AUC tient du fait

qu'elle contribue au verdissement urbain et qu'elle traduit un certain nombre d'axes d'intervention des objectifs de la Commission Brundtland à l'échelle de la ville.

1.2.2 Les pratiques montréalaises de l'AUC

Les pratiques de l'agriculture urbaine à but non lucratif et soutenue par la communauté (i.e. AUC) prolongent une longue tradition de jardinage en ville à Montréal et sa région (Cosgrove, 1994 et 1998; Bryant et Marois, 1998; Donadieu, 1998b; Boulianne, 2000; Pfeiff, 2001). Par exemple, depuis 1974, le Service des parcs et loisirs de la Ville de Montréal gère un programme de jardinage à des fins de loisir et de soutien à la vie communautaire. Ce Service met à la disposition des citoyens de Montréal des parcelles cultivables de 20 m² chacune en moyenne (Bouvier-Daclon, 2001). En parallèle, après avoir pris leur envolée à Montréal au printemps de 1997, les jardins des projets d'AUC ont connu une évolution rapide (Lauzer et Mercier, 2004). Ils diffèrent des autres types de jardins parce qu'ils sont amorcés et exécutés entièrement par un groupe communautaire : ils sont initiés par des individus impliqués dans des associations œuvrant à l'échelle du quartier.

En 2002, une cinquantaine de jardins ont vu le jour grâce aux dix projets sous étude. La majorité couvre une superficie de moins de 100 m² chacun, tandis que cinq ou six potagers dépassent 500 m². La plus grande surface cultivée occupe un espace de plus de 800 m². Ils existent sur des espaces libres de terrains privés ou publics. Les propriétaires prêtent leur terrain et permettent aux groupes et aux jardiniers de profiter d'un usage usufructuaire pendant une période de temps souvent indéterminée. Tous les potagers sont le résultat d'efforts conjugués d'intervenants communautaires, institutionnels ou gouvernementaux qui comptent sur le travail de jardiniers dont la plupart se portent bénévoles. La pratique peut être qualifiée d'innovante: elle se manifeste sous divers modes d'organisation et de fonctionnement (Sénécal et Reyburn, 2002). Cette hétérogénéité s'explique en partie par le fait qu'elle prend naissance dans des milieux distincts et autonomes, et parce qu'elle est soutenue par une pluralité d'individus et d'associations. Par contre, tous les projets ou presque ont une vocation similaire qui est d'offrir à la population locale une occasion de jardiner dans une ambiance collective et de partage.

Sur les dix projets inaugurés entre 1997 et 2002, neuf sont dirigés par des groupes parrains du programme environnemental Éco-quartier. Ce dernier est une création du Service des travaux publics et de l'environnement de la Ville de Montréal. Éco-quartier est lancé en 1995 dans le but d'interpeller la population à poursuivre des activités à caractère « éco-civique » (Ville de Montréal, 1999 et 2001a). Il incarne l'esprit de l'approche locale en environnement et permet de dispenser un montant fixe à des groupes locaux en quête d'identité qui veulent intervenir dans les dossiers qui touchent la qualité de l'environnement urbain (Sénécal et Saint-Laurent, 1999b). Le but est de répondre concrètement à la demande sociale d'un milieu de vie vert et salubre. Les projets mis de l'avant doivent s'inscrire dans la vision de l'administration municipale. Ce programme demeure une expérience unique au Canada, voire au monde (ibid.). Il propose une structure en quatre volets, soit le recyclage, la propreté, l'embellissement et la nature en ville. Le volet nature en ville, ajouté la quatrième année seulement, permet à ces neuf groupes de mener des activités de jardinage (Sénécal, Reyburn et Latrémouille, 2002). La Ville ne reconnaît officiellement le bien-fondé de l'AUC que tardivement et en fait la promotion depuis 2002 (Ville de Montréal, 2001b, op. cit.).

Il demeure qu'Éco-quartier a grandement influencé l'organisation des pratiques d'AUC à Montréal. Les projets suivent de près la démarche instituée par la Ville, s'enracinant ainsi dans les limites territoriales du district électoral imposées par la subvention, reliant le jardinage aux autres volets du programme. Par ailleurs, tous les projets se situent dans l'univers des groupes d'intérêt et d'influence. La plupart sont engagés dans des domaines autres que le jardinage. Pour mener leurs activités, ils répondent aux appels d'offre d'une gamme de programmes de subventions destinés au soutien de l'action communautaire, tant des programmes de nature sociale qu'environnementale. Outre le financement qui leur est attribué grâce à l'appartenance à Éco-quartier, les groupes sollicitent largement d'autres sources de financement. Ils s'illustrent donc en bénéficiant d'octrois de la part des gouvernements supérieurs, d'institutions donatrices locales, nationales et internationales.

D'autres organismes bailleurs de fonds soutiennent les groupes porteurs de l'AUC en vertu de programmes normés. Il s'agit notamment d'Écoaction du gouvernement fédéral et du Fonds d'action québécois pour le développement durable du gouvernement du Québec. Les groupes sont soutenus aussi par des programmes favorisant le retour à

l'emploi et l'intégration sociale: Fonds de lutte à la pauvreté (Québec), Fonds Jeunesse (Québec), Emploi Québec, Initiatives Jeunesses du Développement des ressources humaines Canada, Quartiers sensibles de la Ville de Montréal. Des fonds de sécurité alimentaire et de développement social sont reçus de la Direction de la santé publique et de Centraide. Certains groupes ont aussi profité de dons discrétionnaires d'élus, de fondations religieuses (Béati, Paul-Émile Léger) ou de sociétés privées (Yves-Rocher, Shell, Canada-Trust, Amis de l'arbre, associations de commerçants, familles donatrices).

Aucun bailleur de fonds n'offre son soutien sans condition. Par conséquent, tous les groupes sont restreints par des règles qui colorent, voire déterminent leur programmation initiale et la capacité des montages financiers et administratifs. Pourtant, les groupes démontrent une capacité d'adaptation qui leur permet de conserver leur autonomie. Ils le prouvent en multipliant les programmes et sources de financement. Ils doivent toutefois répondre de leurs actions et faire la démonstration d'un bilan positif à la fin de chaque année fiscale. Dans l'ensemble, en plus de celui d'organiser des jardins, les groupes portent plusieurs chapeaux et agissent comme animateur et médiateur communautaire, praticien de l'éducation relative à l'environnement ou militant local.

1.2.3 L'intégration de l'AUC au cadre de vie : les éléments d'analyse retenus

La question de la contribution des pratiques de l'AUC à l'amélioration du cadre de vie des jardiniers se situe au cœur de notre étude. Nous prenons pour acquis que le cadre de vie est une référence pertinente pour évaluer cette contribution. La plupart des bailleurs de fonds maintiennent que l'AUC permet de l'améliorer et que les projets devraient aider prioritairement les personnes des milieux défavorisés. Mais quelle définition donner au cadre de vie? Pour la DSP, par exemple, il est un déterminant de la santé qui conditionne l'état de bien-être physique de santé mentale et sociale et représente l'environnement dans lequel la vie quotidienne se déroule. Cette définition reste trop générale et ne permet pas de répondre aux questions que nous soulevons sur les véritables retombées des pratiques. C'est la raison principale pour laquelle nous nous référons aux quatre composantes identifiées par Claval. Au croisement des concepts de base de l'agriculture urbaine et des composantes de la notion du cadre de vie se forment un ensemble de douze éléments d'analyse. Nous esquissons un cadre d'analyse dans lequel les concepts de la sécurité alimentaire, du capital social et de la

durabilité environnementale recoupent chacune des quatre composantes. Les éléments d'analyse qui en résultent constituent les principaux paramètres d'évaluation sur lesquels des indicateurs et outils de recherche sont définis pour évaluer les contributions de l'AUC.

Nous justifions le choix de croiser les concepts principaux de l'agriculture urbaine avec cette définition du cadre du vie par le fait que notre hypothèse sous-entend la possibilité d'une correspondance entre la participation à ce genre d'initiative et l'amélioration du cadre de vie. Le choix des indicateurs relève d'une réflexion *a posteriori* sur les premiers résultats obtenus du travail de terrain. Les paramètres d'évaluation sont les repères qui balisent notre démarche de recherche. Ils sont donc pris en compte lorsque nous abordons le champ des pratiques. Ils représentent les principaux points d'assise dans la construction des instruments de cueillette de données sur les retombées. Ils nous permettent de camper la problématique dans une perspective propre à la géographie urbaine. L'objectif est donc de démontrer l'intérêt scientifique de ce champ de connaissances dans l'évaluation de retombées d'une activité telle que l'AUC. L'univers de notre modèle d'analyse est présenté dans le tableau 1.4.

Tableau 1.4 : Le modèle d'analyse dans l'évaluation des pratiques de l'AUC

	Sécurité alimentaire	Capital social	Durabilité environnementale
Image de la ville	Perception sur le volume de la production alimentaire	Perception sur la participation à la vie du jardin	Perception sur le paysage et l'apparence du jardin
Identification territoriale	Liaison avec les ressources alimentaires	Appropriation du lieu par les usagers	Aménagement urbain naturel et viable
Ambiances et sociabilité	Distribution et partage des aliments récoltés	Relations sociales et appartenance communautaire	Éducation relative à l'environnement
Ville comme être collectif	Autonomie alimentaire	Implication dans le projet et la vie associative	Prise en charge de l'environnement et du développement local

Nous abordons, par la première composante du cadre de vie, les retombées d'ordre visuel de l'AUC. Nous nous penchons particulièrement sur les perceptions des jardiniers et sur leur expérience vécue dans le jardin : leurs perceptions sur le volume de la production, sur la participation aux activités et aux prises de décisions dans la vie du

jardin, et sur le paysage, son aménagement et son apparence. La seconde composante porte sur les retombées d'ordre physico-spatial, et plus précisément sur la portée du lien entre les jardiniers et les ressources alimentaires locales, les possibilités de s'approprier le lieu réservé au jardinage et les types de rapports qui se forment avec le voisinage immédiat. Nous évaluons aussi la portée de l'espace de jardinage sur la renaturalisation et la viabilité du milieu urbain. En ce qui concerne les retombées d'ordre socioculturel, la troisième composante, nous étudions les modes de distribution et de partage des denrées récoltées, ainsi que les effets de l'expérience sur le développement de relations sociales et sur l'appartenance communautaire. Nous évaluons comment l'expérience génère des normes et de la confiance entre les participants, le groupe et le reste de la communauté, aide à construire des réseaux de type collectif et à développer des rapports de type individuel. Nous évaluons aussi les démarches entreprises en matière d'éducation relative à l'environnement, leurs conséquences sur la sensibilisation des jardiniers vis-à-vis de leur alimentation et l'adoption de comportements plus respectueux de l'écologie. La dernière composante du cadre de vie a pour centre d'intérêt les retombées d'ordre politique. Nous vérifions l'impact des jardins sur l'accroissement de l'autonomie alimentaire. La question du degré de l'implication des participants dans le projet et dans la vie associative en général est abordée. L'expérience est située dans l'ordre de la prise en charge de l'environnement et du développement local, afin d'évaluer l'AUC comme moyen d'*empowerment* et d'autonomisation des personnes et des communautés.

Conclusion

Nous avons présenté dans ce chapitre introductif les grandes lignes de l'approche envisagée pour évaluer les discours entourant l'AUC et les retombées des projets sur le cadre de vie. Nous centrons l'enquête sur les discours tenus par les responsables des groupes et des institutions qui investissent dans le développement de l'AUC, ainsi que sur l'expérience vécue des jardiniers. L'examen des discours et des pratiques s'effectue sous les angles du cadre de vie, de la sécurité alimentaire, du capital social et de la durabilité environnementale. Nous comptons présenter sous un éclairage nouveau les fondements discursifs de l'AUC, les idées maîtresses de la programmation et les actions mises de l'avant. Nous visons à obtenir des informations sur les traits et caractéristiques des usagers des jardins, afin de dresser un profil général de la population et générer une

typologie des jardiniers. En somme, les données recueillies sont traitées en fonction des éléments retenus dans la grille du discours onusien sur l'agriculture urbaine et du modèle d'analyse des retombées. Ces données nous semblent suffisantes pour répondre à nos deux questions de recherche. La première porte sur la nature des discours et l'importance des écarts qui subsistent avec les réalisations. La seconde demande de quelle façon et à quels niveaux l'expérience des jardiniers de l'AUC peut contribuer à l'amélioration du cadre de vie et ce, en rapport avec les trois dimensions conceptuelles de notre définition de l'AUC.

Chapitre 2

La démarche méthodologique de la recherche

2.1 Aperçu de la stratégie de recherche

La démarche méthodologique adoptée dans le cadre de cette recherche comprend des entrevues semi-dirigées, un questionnaire et des observations *in situ* (Quivy et Van Campenhoudt, 1995). Elle consiste en un cumul d'approches qualitatives de cueillette de données sur le terrain. Il ne s'agit pas ici de formuler une nouvelle théorie ou de schématiser des lois généralisables à tous les cas recensés, mais d'écouter et d'examiner des discours, ainsi que d'observer et d'évaluer des pratiques. Les données recueillies sont traitées à la lumière des thèmes soulevés dans la problématique et des principaux aspects des projets et actions en agriculture urbaine communautaire (AUC) à Montréal. Notre objectif est de faire état d'un phénomène, de l'analyser et de contribuer ainsi à l'avancement des connaissances scientifiques dans le domaine des études urbaines. En tant qu'observateurs d'un tel phénomène, nous devons analyser des faits empiriques dans une perspective heuristique.

Selon Gauthier, une approche méthodologique « englobe à la fois la structure de l'esprit et de la forme de la recherche et les techniques utilisées pour mettre en pratique cet esprit et cette forme (2003: 8) ». Il s'agit de confronter des « idées issues à la fois de l'expérience et de l'imagination, aux données concrètes, dérivées de l'observation, en vue de confirmer, de nuancer ou de rejeter ces idées de départ (ibid.: 9) ». La méthode de cueillette des données est structurée entièrement en fonction de notre terrain et de nos limites de ressources humaines et en temps. Elle se définit de façon à pouvoir répondre à deux questions principales que nous soulevons sur une réalité et ses faits sociaux. D'abord, nous analysons le contenu des discours obtenus en entrevue. Ensuite, nous brossons un portrait des dix projets à l'étude et dressons un profil des groupes, des jardins et des jardiniers qui participent à l'expérience dans une perpective d'évaluation des retombées des projets. Soulignons que les questions de recherche énoncées concernent les modes discursifs, les termes de l'organisation des programmes, le déroulement des activités, les interactions sociales qui se manifestent dans le jardin, et les idées que les jardiniers font valoir à propos de leur expérience vécue. Notre

démarche est à la fois exploratoire, descriptive et explicative, et s'inspire du modèle proposé par Marshall et Rossman (1989). Dans le tableau 2.1, nous présentons un aperçu des éléments principaux de ce modèle.

Tableau 2.1 : La stratégie de recherche, les démarches et les questions opératoires

DÉMARCHES DE RECHERCHE	QUESTIONS OPÉRATOIRES
Exploratoire : Étudier un phénomène encore peu connu Identifier et valider les variables importantes en rapport avec notre cadre conceptuel	• Comment s'organisent les pratiques d'AUC (i.e. le phénomène)? • Quels sont les thèmes pertinents et les dimensions qu'abordent les répondants? • Quels en sont les liens?
Descriptive : Documenter les états du phénomène	• Quels sont les événements, attitudes, croyances, idées qui se produisent grâce au phénomène?
Explicative : Expliquer les forces qui donnent naissance au phénomène Identifier des causes qui lui donnent forme	• Quels sont les événements, attitudes, croyances, idées qui orientent et encadrent le phénomène? • Comment ces forces interagissent-elles ensemble?

Source : Marshall et Rossman, 1989

2.2 Justification des orientations et des questions de recherche

La pertinence sociale de cette étude tient au fait qu'elle permet, dans un premier temps, de fournir des informations précises sur le contenu de dix applications d'AUC et sur la portée de programmes institutionnels publics ou privés qui les financent. Sa pertinence scientifique relève des préoccupations des chercheurs en études urbaines, notamment les géographes qui s'intéressent au cadre de vie des citadins, aux pratiques émergeantes de l'urbanisme vert et aux principes de la ville écologique. Nous voulons connaître la nature des projets, notamment les idées et valeurs sur lesquelles ils s'appuient et ce, dans une perspective d'évaluation des retombées des actions qui en découlent. Cette démarche déductive et vérificatoire permet de partir de « connaissances théoriques déjà établies pour les valider auprès de données empiriques (Chevrier, 2003: 55) ». Ces connaissances *a priori* proviennent surtout des recherches connues sur les questions que nous soulevons. La plupart d'entre elles visent à démontrer les effets bénéfiques des pratiques de l'agriculture urbaine. Nous avons présenté dans le chapitre précédent un aperçu du volumineux corpus où il est

prétendu que les pratiques d'AUC offrent un éventail de bénéfices aux usagers et aux communautés, particulièrement en ce qui se rapporte à l'accès à une alimentation adéquate, à un milieu de vie juste et démocratique et à un environnement de qualité. Nous nous interrogeons sur la portée de tels résultats et sur la limite de telles affirmations dans la mesure où les travaux de recherche peuvent être qualifiés d'engagés. Pour notre part, nous ne cherchons pas à établir de preuves ni à réfuter les conclusions des plaidoyers en faveur de l'agriculture urbaine, mais plutôt de montrer les incidences de l'AUC montréalaise. Le travail d'enquête est donc orienté vers une étude de cas portant sur les groupes porteurs et les individus participants.

Sans remettre en cause la logique des arguments qui sous-tendent les projets, le travail d'enquête porte spécifiquement sur les points de vue, les partis pris et les éléments d'opinion qui permettent à ceux qui possèdent une autorité dans le dossier de l'AUC de justifier leurs actions. Dans l'optique de mieux identifier dans le discours les pratiques, les objectifs et les intentions, nous recueillons auprès d'eux les éléments de l'univers « représentationnel » des projets. Pour ce faire, nous reconstituons point par point des données sur les éléments discursifs selon les variables identifiées par thématique dans le tableau 1.1 présenté dans le chapitre précédent. Ces trente éléments retenus du discours onusien sont des références de base qui permettent d'élaborer une interprétation du sens, des références des représentations et de l'orientation des projets afin de comprendre à partir de quelques cas les fondements discursifs de l'AUC. Nous voulons donc expliquer son contenu par un travail de découpage des discours en fonction des trois dimensions pré-citées. Ce découpage permet d'ordonner les données en raison de leur degré d'importance (i.e. leur fréquence d'occurrence pendant les entrevues). Par la suite, le discours sur l'AUC est décortiqué en quatre récits qui réfèrent aux éléments de la structure actancielle et de la structure séquentielle et aux éléments à caractère scientifique et prospectif. Dans sa totalité, ce travail renvoie à la démarche descriptive de notre stratégie de recherche.

L'analyse du discours proposée reprend les approches de type lexicométrique, socio-sémantique, les approches par réseaux de mots associés, et non l'approche par analyse propositionnelle et prédicative de type cognitivo-discursive (Ghiglione et al. 1998). L'examen du contenu n'étant pas informatisé, le traitement des données ne vise pas à répondre aux questions que soulèvent ces auteurs à propos des théories du sujet et de

l'interlocution. Notre objectif n'est pas de « s'approcher au plus près du sens et de l'intention que le locuteur a voulu rendre manifestes (ibid.: 10) ». Nous nous limitons plutôt à l'étude des références des locuteurs dans leurs réponses aux questions soulevées sans s'interroger de manière explicite sur les fonctionnalités de la langue. Toutefois, nous gardons à l'esprit que les locuteurs construisent un discours et structurent un domaine langagier en fonction de « contraintes syntaxiques, sémantiques et pragmatiques (ibid.: 39) ». Bref, nous prenons le contexte dans lequel émerge la production discursive pour acquis et traitons les données par réseaux de mots associés sous l'angle des dimensions de notre définition de l'AUC et inspirées de la programmation onusienne de l'agriculture urbaine. Nous partons de la prémisse théorique que le discours des intervenants montréalais est emprunté. Leurs discours s'appuient sur l'axe paradigmatique *a priori* du grand récit sur le développement durable et la ville écologique qui sert de lentille à travers laquelle les données sont traitées.

Par ailleurs, nous interprétons le discours tenu lors d'une conférence par un représentant d'une institution programmatrice de l'AUC à l'aide des six parties utilisées dans les études littéraires de la rhétorique. Il s'agit de l'exorde, la proposition, la narration, la preuve, la réfutation, et la péroraison. Nous décortiquons chaque argument utilisé pour justifier des actions et des prises de position dans des débats politiques plus larges en dressant des parallèles avec les principaux aspects du discours onusien sur l'agriculture urbaine.

Par ailleurs, nous profitons de notre présence dans les jardins pour observer le déroulement des activités et des interactions sociales, et pour interroger des personnes sur leur expérience (Laperrière, 2003). Nous cherchons essentiellement à circonscrire l'univers de leurs motivations à participer au projet et de leurs impressions sur sa contribution. Ce faisant, il est possible de revoir la programmation de l'AUC et, de critiquer le système d'argumentation et de valorisation, ainsi que les fondements discursifs des responsables à la lumière des témoignages de jardiniers. Cette démarche nous permet d'innover par rapport aux autres recherches scientifiques connues sur l'AUC, par l'ajout de la voix des participants à de tels projets. Nous les distinguons des autres intervenants puisqu'ils représentent une source inestimable d'informations sur les retombées des pratiques. En somme, des personnes représentant des informateurs clés

sont rencontrées sur le terrain et placées dans un contexte social réel (ibid.). Il s'agit de les observer en situation et de les sonder à l'aide d'un questionnaire.

Nous tenons à vérifier comment la programmation se manifeste dans le cadre de la vie du jardin. Nous éclairons le problème de la « tension » générée par le décalage entre les éléments discursifs inaccomplis sur le terrain et les réalisations. Ainsi, nous estimons l'ampleur des écarts qui subsistent entre ce qui est demeuré en friche et ce qui a été concrètement mis en œuvre. Sur notre terrain d'enquête, des équipes de jardiniers ont été rejointes à quelques reprises pendant un été et des corvées de jardinage ont été effectuées avec eux, sans toutefois souscrire à une démarche d'observation participante en bonne et due forme. Nous voulons décrire et comprendre un phénomène en vue de mesurer les effets perceptibles, donc avérés, qu'il peut produire sur les paramètres retenus dans le modèle d'analyse des retombées de l'AUC sur le cadre de vie.

2.3 Justification des techniques du travail d'enquête par entretien

Le canevas d'entretien est conçu dans l'optique d'éclairer les démarches entreprises par les intervenants, exposer leurs idées et reproduire les principaux points de leurs discours. Il est supposé que les réponses obtenues aux questions relèvent du type de discours que les répondants ont eux même conçu à partir de diverses sources. C'est ainsi que le discours est considéré comme socialement construit (Poupart et al. 1997). En principe, il apparaît essentiellement comme « une manière de parler des autres, et aussi comme une manière de parler de soi (Grafmeyer, 1992: 95) ». Sur le plan sémantique, le discours se définit par l'expression d'une « unité linguistique constituée d'une succession de phrases, utilisant la langue dans un contexte particulier qui filtre des valeurs et en suscite d'autres (Charaudeau et Mainguereau, 2002: 186) ». Cependant, nous limitons l'analyse aux idées qui émergent du contenu des discours, plutôt que d'entreprendre de manière systématique une exploration sémiologique des termes employés, des raisons qui expliquent leurs choix et les justifications des stratégies discursives.

L'enquête par entretien assigne à la question temporelle un rôle privilégié. Nous recueillons des témoignages auprès d'une population pré-ciblée dans une borne de temps restreinte dans le but de comprendre et de décrire le milieu dans lequel les actions évoluent (Savoie-Zajc, 2003). Chaque répondant est appelé à donner un aperçu

personnel du portrait du milieu et de son expérience. Le dépouillement des notes prises pendant les entrevues permet d'apprécier l'importance attribuée à certains aspects des projets en vue d'une évaluation qualitative et d'une généralisation empirique d'un phénomène. L'enquête porte sur une population relativement homogène et de petite taille. L'entretien semi-dirigé représente l'instrument privilégié de production d'un discours puisqu'il permet de faire « l'exploration des faits dont la parole est le vecteur principal et qui concernent les systèmes de représentations relatifs aux pensées construites, et les pratiques sociales relatives aux faits expériencés (Blanchet et Gotman, 1992: 25) ». Par faits expériencés, nous entendons les faits vécus. Nous donnons aux personnes interrogées la possibilité d'exprimer le sens qu'elles donnent à leurs actions et les raisons pour les justifier. Elles peuvent ainsi mettre en évidence leurs représentations et arguments, et aussi « les systèmes de valeurs et les repères normatifs à partir desquels ils s'orientent et se déterminent (ibid.: 27) ». L'examen des faits vécus leur permet également de décrire le milieu social dans lequel leurs pratiques se déploient. Elles permettent ainsi une objectivation de leurs savoirs en les exprimant à travers leurs récits. Quand elles parlent, elles rendent « explicite ce qui n'était encore qu'implicite, s'expliquant sur ce qui jusqu'ici allait de soi, extériorisant ce qui était intériorisé (ibid.: 29) ».

Les données recueillies auprès des répondants à notre étude font l'objet d'un examen détaillé uniquement en fonction des trente éléments de la grille d'analyse du discours. Par la suite, les fondements discursifs sont interprétés en vue d'une exploration plus approfondie de la mise en récit de l'AUC. La mise en récit réfère aux lieux où se forme le récit et aux acteurs qui le formulent. Nous reprenons ici le cadre d'analyse du champ discursif proposé par Berdoulay et Soubeyran (2002). Le champ discursif comprend les textes obtenus et les exposés oraux entendus lors de la tenue des entretiens. Le récit est d'abord organisé selon la structure interne du discours, c'est-à-dire l'organisation narrative et séquentielle du temps et des événements, objets ou sujets auxquels le locuteur se réfère. Berdoulay et Soubeyran désignent cette partie du récit comme les structures séquentielles qui relient deux parties du discours par une trame linéaire et qui « correspond à la succession chronologique des événements, et les épisodes disjoints les uns des autres sans enchaînement absolument nécessaire (ibid.: 127) ».

Parallèlement, la mise en récit est organisée selon un cadre argumentaire utilisé par les responsables pour justifier leurs actions. Selon Berdoulay et Soubeyran, cette partie du récit renvoie aux structures actantielles. Celles-ci exposent la logique interne de ce qui est rapporté dans le discours. La structure actancielle permet de « rendre compte des schémas de causalité mobilisés pour bâtir l'intrigue du récit (ibid.: 127) ». Ces schémas forment la base du champ sémantique et se déclinent selon cinq classes d'actants qui organisent le sens à donner aux récits: « le héros (le sujet), l'objet de valeur (ce qui est recherché), les adjuvants et les opposants (ceux qui facilitent par addition ou freinent l'action du sujet), le destinateur (celui qui désigne l'objet de valeur) et le destinataire (le bénéficiaire de l'action) (ibid.: 128) ». L'étude du discours vise donc à identifier et à décrire les principaux actants qui marquent les projets d'AUC.

Berdoulay et Soubeyran appliquent une telle approche également à l'analyse des récits prospectif et scientifique. Nous sondons les intervenants sur les divers moyens utilisés pour tisser ces deux récits par un discours soutenu et d'apparence logique en les interrogeant d'abord sur les fondements des actions et des impacts prévus. Cela permet de mieux comprendre la démarche « scientifique » dont ils se servent pour créer une image de cohésion et un sens aux initiatives menées sur le terrain. Les dimensions structurantes et variables des fondements de l'AUC peuvent alors se distinguer. Nous examinons en particulier les arguments de rhétorique de type logique qui « articulent les fonctionnements discursifs sur les conditions de production de connaissances ou sur des positionnements idéologiques (Charaudeau et Mainguereau, 2002, op. cit.: 44) ». L'argument se présente comme un « énoncé (ou un fragment de discours) vraisemblable qui exprime une raison avancée pour accréditer une proposition controversée, ayant le statut de conclusion (ibid.: 44) ». Nous cherchons par la suite à comprendre le schéma de l'argumentation, c'est-à-dire « l'expression d'un seul point de vue et de mode spécifique d'organisation d'une constellation d'énoncés (ibid.: 44) ». Les informations qui en découlent forment la base sur laquelle se construit le récit prospectif qui décrit par quel raisonnement les idées et les actions sont défendues.

2.4 Présentation de la méthode de cueillette de données

Les techniques choisies consistent à traiter des données à partir des principales sources suivantes: la littérature, les discours, la programmation, ainsi que le terrain des retombées. Un des traitements part du corpus qui nourrit ou qui s'inspire du grand récit

d'émancipation sur le développement durable et la ville écologique. Nous débutons par le dépouillement du corpus en nous basant notamment sur les programmes onusiens favorables à l'agriculture urbaine. Nous poursuivons avec l'étude documentaire des articles de journaux et dossiers de presse produits par les groupes et des programmes de financement de quelques bailleurs de fonds. Ce dépouillement débouche sur une connaissance plus élargie des fondements discursifs de l'AUC montréalaise. Une grille d'analyse permet d'abord d'ordonner les éléments du discours selon un ordre structuré. Ensuite, elle nous donne la possibilité d'estimer à quel degré les arguments tenus par les intervenants concordent avec ces fondements. Les écarts entre les intentions de départ et les réalisations ne sont donc pas un reflet des échecs, mais du degré de l'appropriation des trente éléments retenus dans la grille.

Pour ce traitement, les réponses obtenues aux questions définies dans le canevas d'entrevue sont présentées en mentions, recomposées et enregistrées dans la grille. Un élément de discours peut être l'équivalent d'un motif d'action (une intention), un but précis (un objectif), ou une activité à entreprendre (une pratique). Les personnes sont interrogées à propos de leurs actions et des programmes qui appuient le développement des projets. Tous les aspects du discours qui ne s'intègrent pas ou ne coïncident pas avec les trente éléments de notre grille sont exclus, car jugés *a priori* non pertinents pour nos fins d'analyse. Pour soutenir la comparaison, nous traitons les données obtenues des entrevues auprès des représentants d'institutions programmatrices et des responsables de projets en deux blocs distincts, afin de tenir compte de leur position respective dans l'univers organisationnel particulier à l'AUC montréalaise.

Par la suite, nous reprenons ces résultats à la lumière des connaissances acquises sur les réalisations. Ce traitement nous amène dans un premier temps à évaluer les écarts qui subsistent entre les éléments discursifs des responsables (i.e. les points qui ont été mentionnés en entrevue) et les réalisations. Les mentions sont qualifiées suivant deux possibilités : l'intention, l'objectif ou la pratique sont réalisés ou en voie de l'être, ou non réalisés. Dans un deuxième temps, les données de l'enquête sont utilisées pour « déconstruire » les discours selon les différents aspects du champ discursif. Nous appuyons l'analyse de la mise en récit sur les éléments saillants à partir desquels sont établis les principaux arguments utilisés par les répondants.

Sur le terrain des retombées des jardins, l'enquête porte sur les jardiniers et sur leur expérience de l'AUC. Un modèle d'analyse des retombées a été défini pour traiter les données recueillies. Douze indicateurs de mesure ou paramètres d'évaluation sont formulés « au croisement » des trois concepts de base de notre définition de l'AUC et des quatre composantes de la notion du cadre de vie selon Claval. Les composantes, les paramètres, les indicateurs et les outils de recherche utilisés (i.e. le questionnaire ou la grille d'observation) sont présentés dans le tableau 2.2.

Chaque composante du cadre de vie comprend trois paramètres et quatre indicateurs. Les paramètres sont disposés dans la colonne du centre du tableau par composante et apparaissent selon l'ordre des trois concepts de notre définition de l'AUC. Ainsi, les paramètres 1, 4, 7 et 10 correspondent à la dimension de la sécurité alimentaire, les paramètres 2, 5, 8 et 11 correspondent à celle du capital social, et les paramètres 3, 6, 9 et 12 à la durabilité environnementale. À la lumière des réponses obtenues du questionnaire et des résultats de l'observation *in situ*, nous attribuons une cote à chacun des paramètres. La cote est un indice synthétique défini à partir de notre bilan de l'analyse des données recueillies. En vue d'une comparaison de l'importance de chaque paramètre, les cotes sont cumulées pour générer des scores. Ceux-ci permettent de mettre en parallèle les quatre composantes du cadre de vie. L'évaluation par cote repose sur un ensemble de données quantitatives et qualitatives. Il faut toutefois admettre l'existence des risques que comporte notre méthode d'attribution des cotes. Pour éviter que la subjectivité ne gagne sur l'objectivité, nous devons procéder avec prudence et rigueur (Baxter et Eyles, 1997). Les cotes peuvent avoir une valeur entre 1 (faible contribution) et 4 (contribution importante). L'évaluation par quartile représente pour nous une solution convenable. Les quatre indicateurs définis par composante du cadre de vie sont en effet nos références empiriques sur lesquelles nous évaluons les retombées. La cote représente donc une valeur moyenne et relative calculée à partir des scores attribués aux paramètres d'évaluation qui sont eux-mêmes le reflet de notre appréciation des données globales obtenues de l'étude menée sur les cas de figure.

Tableau 2.2 : Le modèle d'analyse des retombées de l'AUC sur le cadre de vie

COMPOSANTES DU CADRE DE VIE	PARAMÈTRES D'ÉVALUATION	INDICATEURS (OUTILS DE RECHERCHE)
Image de la ville • Retombées visuelles	1. Perception sur le volume de la production 2. Perception sur la participation à la vie du jardin 3. Perception sur le paysage et l'apparence du jardin	Degré de satisfaction (questionnaire) Jardinier – apparence, comportements (observation) Tâches principales accomplies; rôles joués (quest) Contributions du jardin (quest)
Identification territoriale • Retombées physico-spatiales	4. Liaison avec les ressources alimentaires 5. Appropriation du lieu par les usagers 6. Aménagement urbain naturel et viable	Découverte de l'existence du jardin; connaissances préalables des autres; mode de distribution de la récolte (quest) Travail –appropriation du lieu (obs) Jardin – aménagement, plantes (obs) Contributions du jardin (quest)
Ambiances et sociabilité • retombées socioculturelles	7. Distribution et partage des aliments récoltés 8. Relations sociales et appartenance communautaire 9. Éducation relative à l'environnement	Bénéfices du jardin; mode distribution de la récolte (quest) Participation aux prises de décision (quest) Travail – appropriation du lieu; distribution des récoltes (obs) Contributions du jardin (quest)
Ville comme être collectif retombées politiques	10. Autonomie alimentaire 11. Implication dans le projet et la vie associative 12. Prise en charge de l'environnement et du développement local	Travail – activité; distribution des récoltes (obs) Jardinier – comportements (obs) Implication dans le projet; participation dans la vie associative, bénéfices du jardin (quest) Contributions du jardin (quest)

Nous menons par la suite une seconde évaluation. Les paramètres d'évaluation du modèle d'analyse sont ordonnés selon les trois concepts de base de notre définition de l'AUC: la sécurité alimentaire, le capital social et la durabilité environnementale. Nous faisons ainsi une « lecture horizontale » de la grille. Ainsi, chaque concept se rapporte à quatre paramètres. Cette disposition permet de considérer les retombées des pratiques d'une manière originale en mettant en parallèle la teneur de chaque concept du point de vue des jardiniers et de nos observations. Il est possible de revenir sur l'importance relative donnée à chaque concept dans les discours. En d'autres mots, nous approfondissons l'étude des écarts qui subsistent entre le discours approprié sur la sécurité alimentaire et les réalisations en ce domaine et, pour le capital social et la

durabilité environnementale, par une évaluation des retombées sur les trois concepts de base de l'AUC. Nous présentons les éléments d'analyse dans le tableau 2.3.

Tableau 2.3 : Les paramètres du modèle d'analyse déclinés selon les concepts de l'AUC

CONCEPTS DE L'AUC	PARAMÈTRES D'ÉVALUATION
Sécurité alimentaire	Perception sur le volume de la production Liaison avec les ressources alimentaires Distribution et partage des aliments récoltés Autonomie alimentaire
Capital social	Perception sur la participation à la vie du jardin Accessibilité au jardin par les usagers Relations sociales et appartenance communautaire Implication dans le projet et la vie associative
Durabilité environnementale	Perception sur le paysage et l'apparence du jardin Aménagement urbain naturel et viable Éducation relative à l'environnement Prise en charge de l'environnement et du développement local

2.5 Aperçu des trois étapes du protocole de recherche

La première étape du protocole comprend une entrevue qui est à la fois un « support d'exploration » et une « technique de recueil d'information », tandis que la seconde étape compte un questionnaire et de l'observation directe, et la troisième et dernière étape comprend également une entrevue mais qui est seulement une « technique de recueil d'information » (Blanchet, 1985: 166). Cette démarche de recherche combine plusieurs approches. Les première et troisième étapes comprennent la tenue d'entrevues auprès d'informateurs capables de nous éclairer sur les idées qui sous-tendent les projets, sur le mode d'organisation, l'historique et le fonctionnement. En tant que responsables de projets ou représentants d'une institution programmatrice, ils sont les plus habilités à produire un discours sur les projets. L'étape médiane se divise en trois parties : l'observation directe du terrain, la participation à quelques activités de jardinage durant quelques mois, et l'administration d'un questionnaire auprès de la population participant à quatre des dix projets sous étude. Cette population est ciblée pour ses connaissances sur les pratiques, l'expérience acquise et les impressions sur la vie du jardin.

Dans un premier temps (été 2001), notre stratégie a été de contacter les trente-huit coordonnateurs des groupes communautaires qui chapeautent le programme Éco-

quartier de la Ville de Montréal. Cette décision se justifie par le fait que presque tous les projets d'AUC sont entrepris et dirigés par des groupes qui relèvent de ce programme. Dans un deuxième temps (automne 2001), nous avons mené des entrevues auprès des responsables des sept groupes Éco-quartier engagés dans l'AUC. Cette première étape de la recherche consiste à situer des pratiques dans leur inscription dans le milieu associatif, de prendre contact avec le terrain, et de collecter les informations sur les projets et les domaines d'études abordés dans la problématique. Pour ce faire, des entrevues sont menées avec des responsables chargés des projets en cours ou récemment abandonnés.

Ce type d'enquête par entretien à usage exploratoire vise à connaître la logique d'action des intervenants et à caractériser leurs projets en donnant une image plus fine et juste des traits qui distinguent le cas montréalais. L'entrevue représente pour nous le seul mode d'accès direct à des informateurs clés. Elle permet de répertorier des cas de figure et d'identifier la population de l'étape suivante. L'objectif principal est d'en dégager les éléments discursifs fondamentaux. Nous examinons les arguments mis de l'avant par les responsables pour justifier leurs actions et les idées dont ils se servent pour définir les enjeux. Les questions posées lors de la tenue des entretiens visent à documenter l'organisation des projets et incidemment à valider notre modèle conceptuel (i.e. le choix des trois concepts de la définition de l'AUC). Par ailleurs, nous cherchons à obtenir d'eux des informations sur des thématiques qui nous permettent de mesurer la congruence entre les discours entendus à Montréal et ceux de l'agriculture urbaine en général.

L'évaluation du discours montréalais se résume à coder tous les points que soulèvent les répondants, soit les « arguments éthiques, liés à la personne du locuteur, pathétiques, d'ordre émotionnel, et logiques, qui expriment une raison avancée pour accréditer une proposition controversée, ayant le statut de conclusion (Charaudeau et Maingueneau, 2002, op. cit.: 65) ». Nous étudions la structure argumentaire comme un tout dans l'optique de pouvoir épurer les éléments de rhétorique et en faire ressortir des « mentions ». Nous qualifions de mentions les arguments, mais aussi les intentions, les objectifs et les pratiques. Nous les traitons comme des données binaires. Par ce système, une mention qui correspond à un élément de la grille obtient une cote de 1, tandis qu'une non correspondance obtient un zéro. Nous évaluons ainsi le degré de correspondance par concept entre les deux « univers discursifs ».

L'entrevue est aussi le moyen par excellence pour dégager le contenu d'un discours, notamment ses fondements argumentaires. Nous considérons les arguments comme des piliers utilisés pour soutenir la programmation de l'AUC et pour structurer les projets et les activités qui la constituent. L'entrevue permet aussi d'identifier et de dissocier les éléments qui appartiennent au discours construit socialement de ceux qui dépendent plutôt du discours personnel qui ne se rapportent normalement qu'à soi. Il s'agit essentiellement de recréer la « logique » des actions (i.e. leurs contenus et leur rationalité) à l'aide de questions qui portent sur le « comment » des actions. Un canevas d'entretien est donc élaboré de manière à obtenir le maximum d'informations sur le monde de référence. Il est d'ailleurs convenu d'aborder les mêmes questions dans chacune des situations d'entretien. Nous évitons ainsi de nous égarer du sujet central.

Le canevas est « un ensemble organisé de fonctions, d'opérateurs, et d'indicateurs qui structure l'activité d'écoute et d'intervention de l'interviewer (Blanchet et Gotman, 1992, op. cit.: 61) ». Le canevas centre l'attention des répondants non seulement sur les intentions, les objectifs et les pratiques, mais aussi sur les raisons qui les poussent à amorcer des projets et entreprendre des actions, les moyens spécifiques dont ils disposent pour les réaliser, et les rapports qu'ils entretiennent avec le milieu associatif et les jardiniers. Ce canevas est composé de questions autant sur l'historique et l'origine du projet, le mode de planification, le recrutement et le travail exigé des participants, que sur l'animation proposée et les formations, les sources de financement, la superficie des espaces cultivés, et les autres particularités du cadre urbain, les pratiques agricoles, et le rendement annuel calculé sur les bases alimentaire et économique. À la deuxième étape du protocole de recherche, nous interrogeons des jardiniers à l'aide d'un questionnaire et nous observons à l'aide d'une grille les activités dans les jardins telles qu'elles se produisent sans en altérer le déroulement. Ces deux outils de recherche servent à la cueillette des données utilisées pour l'évaluation des retombées des pratiques de l'AUC. Tous les jardiniers présents durant les jours d'enquête sont sollicités. Nous n'étudions pas d'échantillon, mais tentons plutôt de rencontrer le maximum d'individus. Les informations recueillies forment la base sur laquelle nous élaborons un profil général des jardiniers et dégageons une typologie. En plus de s'appuyer sur des données socio-économiques, ce profil reflète leur niveau d'implication dans la vie associative, l'investissement dans le projet, leur degré de satisfaction, les antécédents en matière de jardinage et d'agriculture. Il reflète aussi les tâches

principales accomplies dans le jardin, les rôles joués, les changements apportés sur les plans alimentaire et environnemental depuis le début de l'expérience, le mode de distribution des denrées, les motivations et les perceptions des personnes sur les bénéfices obtenus grâce au jardin. Le questionnaire est un mode d'accès direct à une population déjà mobilisée et localisée qui permet d'établir des faits et « de saisir le sens objectif des conduites en les croisant avec des indicateurs de déterminants sociaux (de Singly, 1992: 27) ».

Nous pensons que des données importantes ne peuvent pas être recueillies à l'aide du questionnaire. En effet, ce type d'enquête ne permet ni d'identifier les caractéristiques de la population, ni de circonscrire les formes de participation et d'engagement. C'est la raison pour laquelle nous avons élaboré en parallèle une grille d'observation du terrain. L'observation directe révèle des réalités peu explorées jusqu'à maintenant avec les jardiniers et les responsables. De fait, de juillet à octobre 2002, nous nous sommes rendus sur le terrain pour administrer le questionnaire et pour participer aux activités de jardinage pendant toutes les journées de travail planifiées et réservées aux jardiniers. Le but est d'apprendre comment se déroulent les activités ordinaires du jardin et, incidemment, de vérifier nos premières interprétations des retombées de l'AUC sur le cadre de vie. Notre regard porte plus spécifiquement sur le cadre physique des jardins, les impressions des jardiniers sur les aspects esthétiques du paysage, l'ambiance qui s'y dégage, les habitudes et comportements, les rapports de réciprocité et les interactions entre les usagers des jardins, ainsi que les modes d'exécution des corvées de jardinage et autres activités qui s'y déroulent au jour le jour. Nous saisissons ainsi l'étendue des actions qui s'inscrivent dans le temps et l'espace. Ce choix méthodologique se justifie par le besoin de capter le réel et de saisir, au-delà du discours et des intentions, le « monde » des pratiques de l'AUC. Nous cherchons en bout de piste à « décrire, de façon exhaustive, les composantes objectives d'une situation sociale donnée pour ensuite en extraire des typologies (Laperrière, 2003, op. cit.: 273) ».

Nous tenons compte des limites de cette approche, entre autres choses, l'impossibilité de contrôler les fluctuations de la population et les refus de réponse. Dans les faits, nous sommes entièrement dépendants de la volonté des participants et de celle des responsables de projets qui peuvent, en principe, nous empêcher à tout moment de sonder les personnes et de visiter les jardins. Finalement, nous avons eu accès à quatre

jardins. En effet, seulement quatre projets fonctionnent et répondent à nos « critères de sélection » à l'été 2002. Ils correspondent *grosso modo* aux trois éléments du cadre conceptuel de l'AUC. Les questions et les éléments de la grille d'observation relèvent des paramètres d'évaluation définis dans le modèle d'analyse. Les données obtenues sont traitées en vue d'une généralisation sur le profil de la population qui jardine. Nous nous demandons en quoi les « choses dites » concordent avec les « choses vécues ». En effet, la participation aux activités de jardinage représente un moment privilégié pour saisir la réalité telle qu'elle est. Dans le questionnaire, les participants sont interrogés sur leur rapport avec les autres, les interactions sociales dans le jardin, leur place dans la structure organisationnelle de l'élaboration et l'exécution des activités. De plus, nous leur demandons d'attribuer une cote à des énoncés portant sur leurs motivations à participer, et sur ce qu'ils en retirent. Chacun est amené à révéler quelques aspects de son expérience personnelle en se référant à une série de contributions possibles. Ces informations sont ordonnées par rang d'importance et donnent ainsi une image plus exacte de la gamme de réactions face aux accomplissements et aux impressions sur la vie sociale, le paysage, les changements apportés aux habitudes alimentaires, les attitudes et les comportements envers l'environnement. Partant de cette prémisse de May (2001) que les croyances et les expériences de la vie quotidienne reflètent aussi ce que chacun souhaite que soit son expérience, nous laissons les jardiniers s'exprimer sur leurs motivations personnelles qui les poussent à participer au projet. Des réponses obtenues, nous classons par type les familles de motivations.

Pour la troisième étape, plusieurs pistes de recherche potentielles ont été définies, sans être retenues. Les objectifs de cette étape dépendaient entièrement des résultats obtenus des deux autres. Nous aurions pu étudier un groupe contrôle (par exemple, des participants au programme municipal des jardins communautaires) et lui administrer un questionnaire semblable dans le but de recueillir des témoignages sur son expérience dans un jardin qui n'a aucune vocation collective. Ces résultats auraient été comparés aux réponses obtenues des jardiniers inscrits dans les projets d'AUC. La valeur du statut communautaire aurait ainsi été mise en relief. Nous estimons cependant que le programme municipal est trop différent pour justifier une comparaison pertinente. Il aurait été intéressant encore de repérer quelques jardiniers des projets d'AUC qui ont abandonné et de connaître les raisons de leur départ. N'ayant pas accès aux listes d'inscription, nous n'avons pu rejoindre que deux de ces personnes. Une des leçons

apprises à l'étape précédente a été de ne pas sous-estimer la réticence des jardiniers devant les questions trop personnelles : un malaise ressenti conditionne les réponses et limite le choix de questions que l'on peut se permettre de poser.

Nous avons réussi à rencontrer un nombre beaucoup plus faible de jardiniers lors de la seconde étape. Nous avions prévu de rejoindre plus de 200 jardiniers. En 2002, à peine une soixantaine était disponibles dans l'un ou l'autre des quatre jardins. De ce nombre, 46 ont finalement accepté de participer à l'étude. Cette quantité de répondants ne nous permet pas d'établir un traitement statistique propre aux méthodes quantitatives et conduisant à la généralisation de résultats d'enquête. De fait, cinq des sept projets recensés en 2001 ont été abandonnés en raison de la disparition du groupe porteur, l'abandon du projet ou du caractère collectif du jardin. Au moment de l'enquête, les jardiniers s'étaient déjà dispersés. Un seul choix s'offrait à nous : effectuer un retour sur notre terrain initial.

La troisième et dernière étape reprend là où nous en étions un an plus tôt. Des responsables sont rencontrés à nouveau, afin de revoir certains points et de valider les résultats de l'enquête auprès des jardiniers. Au total, six des sept répondants de la première rencontre et trois autres des projets amorcés au printemps 2002 sont sollicités. Des rencontres sont planifiées avec trois représentants de deux institutions programmatrices locales. Nous reprenons alors une série d'entrevues avec un nouveau canevas d'entretien. Dans le cas des institutions, nous omettons seulement les références aux activités de jardinage et aux questions qui s'appliquent spécifiquement aux jardiniers. Quand nous rencontrons les responsables des trois nouveaux projets, nous ajoutons aux questions du canevas de la première étape sur l'historique des projets les intentions de départ et les arguments utilisés pour défendre leurs actions. Nous obtenons ainsi des informations pertinentes sur les concepts retenus pour parler de l'AUC et compléter ainsi l'analyse du discours. Selon May (2001, op. cit.), la définition de concepts dépend en partie des préoccupations, des *a priori*, des images et des idées préconçues qui biaisent les réponses des répondants et déforment même les catégories d'analyse du chercheur. Les opinions et valeurs des répondants peuvent sûrement enrichir les bases de notre cadre d'analyse que nous dégageons de notre recension de la littérature, sans toutefois en altérer fondamentalement le sens ni le contenu.

Pour les mêmes raisons qu'à l'étape initiale, une enquête par entrevue semi-dirigée est menée. Des données sont recueillies sur les objectifs, les moyens d'action, l'organisation, et la planification des jardins. En somme, nous demandons aux répondants de faire un bilan de l'année en cours (le cas échéant, de la dernière année de l'existence du projet). Le bilan comprend leur appréciation de l'appui reçu de leurs commanditaires et des bailleurs de fonds, du résultat du travail des jardiniers et des animateurs et du déroulement des activités dans le jardin. D'autres questions portent sur leur niveau de satisfaction quant à la possibilité d'atteindre leurs objectifs, sur leurs réactions face aux difficultés rencontrées, les solutions envisagées et sur les raisons qui expliquent les échecs. Nous nous intéressons aussi à la dynamique interne du groupe et à l'état de son intégration dans la vie associative locale. Les questions portent particulièrement sur les actions courantes. Nous faisons émerger alors une réflexion critique sur les réalisations et les réussites, puis sur les écarts entre les intentions de départ non accomplies et les actions complétées. Pendant l'entretien, la discussion est dirigée vers les paramètres d'évaluation du modèle d'analyse et les composantes du cadre de vie.

Nous avons tenu compte du code d'éthique de l'INRS dans le cadre des recherches menés sur des sujets humains. En tout temps, nous protégeons l'anonymat de toutes les personnes interrogées et celles qui ont accepté de répondre à notre questionnaire. Les réponses ne peuvent être liées directement aux personnes puisque nous ne les nommons jamais. La confidentialité est assurée aussi en remplaçant les noms des groupes par une lettre (de A à J). L'auteur et le directeur de cette thèse sont les seuls à connaître la véritable identité des groupes. Les projets qui existent encore aujourd'hui sont ainsi protégés contre d'éventuelles représailles des bailleurs de fonds, de la communauté ou des anciens jardiniers. Pour gagner la confiance des répondants, lors du premier contact et avant de démarrer l'entrevue, nous leur demandons de signer un avis de participation de deux pages qui nous identifie clairement, précise nos intentions de recherche ainsi que quelques règles d'éthique. Les jardiniers n'ont pas eu à signer cette lettre: pour épargner du temps, nous leur avons expliqué oralement que les réponses seraient traitées avec le plus grand soin afin de garantir la confidentialité et l'anonymat.

2.6 Les deux variables retenues dans l'hypothèse principale

Deux variables sont définies dans le cadre de cette recherche : une variable indépendante qui sert à expliquer un phénomène, et une variable dépendante qui peut être modifiée par la variable indépendante (Angers, 1992). Nous commençons par le postulat appuyé par tous les intervenants en AUC selon lequel leurs actions peuvent modifier en bien les conditions du cadre de vie des jardiniers et de la communauté. Notre travail consiste donc à circonscrire les effets de ces actions et leur portée par une évaluation des incidences des pratiques d'AUC (i.e. la variable indépendante) sur les conditions du cadre de vie (i.e. la variable dépendante). Cependant, la relation entre ces variables peut s'inverser de sorte que le cadre de vie en soi modifie quelque chose aux pratiques d'AUC. Il est même fort probable que d'autres variables interviennent dans ce « schéma théorique ». Par conséquent, il importe de ne pas surévaluer les effets de la variable indépendante sur la variable dépendante. Le schéma est, en effet, une représentation simplifiée d'une réalité plus complexe.

En sciences humaines, il convient toujours de se montrer prudent face à la généralisation et aux interprétations causales ou déterministes. Nous reconnaissons le risque que cela implique pour une expérience d'observation. Les informations que nous sommes en mesure d'obtenir ne représentent qu'une réalité partielle, car le terrain est beaucoup plus vaste. Une limite de la méthodologie vient aussi du choix des questions à propos des retombées de l'expérience; l'enquête se borne en effet à une approche davantage descriptive de l'expérience. La limite temporelle d'un an et demi fixée par notre protocole de recherche réduit considérablement à la portée de l'analyse. Par conséquent, nous nous restreignons à demander à quelques individus ayant vécu une expérience dans un jardin de l'AUC de décrire et de comparer leur situation avant et après leur participation au projet.

2.7 Cadre d'opérationnalisation de l'enquête

Le cadre d'opérationnalisation de l'enquête s'étend sur deux périodes s'échelonnant sur quinze mois, d'août 2001 à décembre 2002. Nous respectons le plus possible le calendrier des corvées de jardinage dans la planification des sorties sur le terrain. Ainsi, les trois étapes de l'enquête se situent entre la fin de l'été et la fermeture du jardin à la mi-automne. Parallèlement, les jardiniers qui forment le noyau des participants se

retrouvent en grand nombre dans le jardin à cette période de la saison. Il s'agit de moments achalandés qui coïncident avec la rentrée de septembre et la fin des vacances. De plus, ils viennent récolter le fruit de leur labeur. Nous profitons de leur présence et leur enthousiasme pour les appeler à répondre au questionnaire. La fin de l'été représente le moment le moins exigeant pour les responsables. Ils ont terminé tous les travaux de planification, de plantation, de formation et d'organisation des activités hebdomadaires. En septembre et octobre, ils se consacrent à la préparation de la fête de la récolte et à la rédaction du rapport d'activités; le temps du bilan et de l'évaluation annuelle approche. Il est donc opportun de tenir des discussions avec eux où il est possible de « maximiser la disponibilité de l'interviewé dans des conditions susceptibles de maximiser la verbalisation (Blanchet et Gotman, 1992, op. cit.: 70) ».

Pendant que se tenaient les entrevues, les réponses ont été prises en note sur le vif. Nous n'avons pas fait usage d'un magnétophone pour ne pas incommoder ou gêner inutilement les répondants et pour leur donner l'assurance qu'ils demeureront anonyme. Nous interrompions le moins possible le fil des « conversations ». Elles se sont déroulées selon les règles reconnues, en particulier celles de la posture neutre et de l'usage de phrases de relance effacées et objectives (ibid.). L'objectif n'est pas de saisir mot à mot les paroles ni de faire de l'analyse linguistique de discours. Nous souhaitons plutôt explorer avec les répondants divers thèmes et enjeux sous-jacents à la réalisation de leur projet ou de leur programmation en les incitant à produire un discours sur le sens qu'ils accordent à leurs actions (Poupart, et al. 1997, op. cit.).

Conclusion

Notre stratégie de recherche et notre démarche méthodologique visent d'abord à décrire la programmation qui balise le fonctionnement des projets d'AUC, à analyser les discours qui alimentent ces projets et à identifier la nature et le degré de l'écart qui existe entre les intentions de départ que se sont données les groupes et les réalisations observées sur le terrain. Nous serons en mesure de vérifier la première hypothèse et montrer comment le discours tenu par les intervenants montréalais est emprunté du grand récit onusien. Par la suite et en nous basant sur des données recueillies auprès de personnes qui jardinent, nous cherchons à évaluer les contributions réelles des pratiques à l'amélioration du cadre de vie et ainsi répondre à notre hypothèse principale. La recherche permet également d'approfondir les connaissances sur l'expérience vécue

des jardiniers en termes de sa portée sur la sécurité alimentaire, le capital social et la durabilité environnementale, et de dresser des figures en vue d'élaborer une typologie originale des jardiniers.

Chapitre 3

La programmation de l'agriculture urbaine communautaire montréalaise : analyse des réalisations et des tendances

Introduction

Dans ce chapitre, nous dressons un portrait des groupes porteurs de l'agriculture urbaine communautaire (AUC) et présentons les résultats de notre enquête de terrain sur les dix projets et leur programmation. Une analyse des tendances dans le champ des pratiques accompagne l'aperçu sommaire des réalisations principales des groupes. D'emblée, il faut souligner que les projets résulte d'une coopération entre les responsables des groupes et les institutions programmatrices. Cette coopération facilite la territorialisation du développement local : dès lors se crée un rapport entre les territoires, les groupes porteurs et les institutions qui les financent. Le financement est généralement de courte durée. Il doit dans bien des cas faire l'objet d'une demande renouvelée après chaque année.

En entrevue, la plupart des responsables font état de nombreux facteurs externes et internes à leur groupe qui fragilisent les conditions dans lesquelles les projets de jardinage évoluent, ce qui peut mettre en cause leur existence. Ils avouent travailler dans un climat d'incertitude permanente. En effet, parmi les sept projets recensés en 2001, seulement le *Réseau des Jardins de la Victoire* du groupe Action Communiterre (nommé auparavant Éco-initiatives) et *Champs de Ville* du Comité logement du Plateau Mont-Royal ont été reconduits l'année suivante. Un groupe a délaissé le volet social (*Jardin de l'École Louisbourg* coordonné par l'Éco-quartier L'Acadie-Cartierville) et un autre a renoncé à la production alimentaire (*Sites d'interprétation* du groupe Sentier Urbain). Par ailleurs, trois projets n'existent plus: *Jardins Collectifs* de l'Éco-quartier Darlington, *Jardins les Arpents Verts* du Club optimiste Colombo (Éco-quartier Rivière des Prairies), et *Jardins en Ville* de l'Éco-quartier Pierre-de-Coubertin. Malgré l'instabilité qui semble caractériser les projets d'AUC montréalaise, cinq initiatives naissent au printemps de 2002. Trois d'entre elles font partie de notre enquête, soit le *Jardin Collectif* du groupe Action concertée en sécurité alimentaire de Pointe Saint-Charles, le projet des Éco-jardins LaSalle, et le *Réseau de Jardins Collectifs* de Villeray. Deux projets en

sont exclus, soit ceux situés dans les quartiers de Rosemont et de Pierrefonds, en raison des limites de temps et des contraintes de notre étude.

3.1 Survol historique du contexte d'émergence et profil des groupes

Les groupes à l'origine des projets d'AUC font du jardinage un champ d'intérêt principal, sans pour autant s'y limiter. D'après les responsables, la fonction du potager n'est pas restreinte à faire pousser des aliments biologiques en ville. Les projets servent de prétexte aux institutions programmatrices qui les financent pour faire valoir leurs revendications dans l'arène publique. Ces revendications portent, entre autres, sur les inégalités sociales de la santé, l'insécurité alimentaire et la dégradation environnementale. Cela dit, le potager a comme utilité première de permettre à quelques citadins de pratiquer un loisir et d'apprendre sur le jardinage en compagnie d'autres dans une ambiance sociale animée de travail et de partage.

Pourquoi faire de l'AUC à Montréal? Il s'agit d'un pas vers la réalisation de grandes ambitions. Le jardin n'est donc pas une fin en soi. Son essor s'explique en partie par la montée du mouvement international en matière de développement durable urbain ces dernières années. Ce mouvement, qui cible en effet l'agriculture urbaine, se nourrit de nombreux débats multiples et complexes. Ceux-ci portent principalement sur le monopole des géants agro-alimentaires dans les systèmes de production, de distribution, de marketing et de vente. Le système tentaculaire d'allongement du transport alimentaire est également pointé du doigt tout comme l'expansion effrénée des « food miles » et des « food deserts » (Clarke et al. 2002; Cummins et Macintyre, 2002; Wrigley, 2002).

À travers ces contestations, la mondialisation est accusée de démanteler l'économie agricole des pays en voie de développement, et de banaliser la science expérimentale des organismes génétiquement modifiés. L'épandage de pesticides chimiques serait lié à l'irradiation des aliments au moment où l'explosion de l'étalement urbain engendrerait de multiples maux: de la disparition des espaces libres et naturels au réchauffement planétaire, du recul de la couche d'ozone à l'augmentation des émissions des gaz à effet de serre. Dans une perspective plus politique, cette idéologie altermondialiste impute également à la montée du néolibéralisme l'écrasement des structures de développement local par le milieu, l'intensification de la pauvreté, de l'exclusion et des inégalités

sociales. Si certains responsables confirment leur engagement moral dans ce mouvement, leur travail consiste principalement à assurer la gestion des jardins et l'animation des jardiniers. Le jardinage est un moyen concret de produire des denrées, de verdir le milieu urbain et de tisser des liens de voisinage.

Au moment où les premiers projets d'AUC voient le jour à Montréal, la vocation des groupes est orientée vers l'environnement. Ils épousent aussi une gamme de causes liées à la pauvreté, à l'équité sociale, à la saine alimentation ainsi qu'à l'éducation populaire. Aujourd'hui, les groupes encore actifs et les principaux bailleurs de fonds montréalais insistent pour que l'AUC desserve les personnes en situation d'insécurité alimentaire. Un des groupes a inscrit dans le préambule de son plan d'action la définition de la sécurité alimentaire issue du Sommet de Rome de 1996 (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2003a). Plusieurs responsables affirment que la sous-alimentation à Montréal indique à quel point les services actuels d'urgence en matière de dépannage alimentaire sont déficients. Les produits du jardin deviennent pour eux une source alternative de nourriture gratuite. Dans la programmation courante, la raison d'être de l'AUC est de venir en aide à la population démunie et socialement isolée pour réduire leur précarité, dans une perspective de développement social et de prise en charge communautaire.

La culture maraîchère en ville n'est donc pas le résultat d'un projet créé *in abstracto*. Au contraire, les bases du premier plan d'action sont jetées à la suite du congrès de l'Association des jardins communautaires des Amériques tenu pour la première fois à Montréal en septembre 1996. Ce congrès a été pour les responsables un événement stimulant et générateur d'idées novatrices. L'expérience française du jardinage collectif d'insertion, en particulier les projets de la Fondation de France Terre vivante (Cérézuelle et Roustang, 2003), a servi également de source d'inspiration pour les premiers promoteurs de ce genre d'initiative.

En France, l'association Les Jardins d'aujourd'hui contribue à l'essor du jardinage voué au développement social. Selon cette association, l'AUC « appuie l'intégration sociale de publics en difficulté sur des formes résolument non monétaires de travail et vise principalement l'autoproduction qui permet d'entrer dans les circuits du don et de l'échange non monétaire (Cérézuelle et Roustang, 1998: 10) ». Le jardin participe donc à

un système social. Il s'agit d'une infrastructure communautaire ancrée dans une logique territoriale qui propose à un groupe de personnes en difficulté de cultiver ensemble une même parcelle et de partager la plus grande partie de la production. Selon cette association, ce modèle de jardinage donne la chance aux participants :

> « d'échapper au ghetto de la nourriture pour pauvres, d'offrir une occasion de sociabilité, de multiplier dons et contre-dons, de créer un espace où un travail immédiatement utile est visible par tous et où se manifestent la beauté et l'utilité du faire qui justifient le respect et facilitent l'apprentissage des règles et de la civilité (ibid.: 11) ».

À Montréal, le concept de l'AUC revient à donner aux participants l'occasion de jardiner gratuitement et collectivement, et de partager les denrées récoltées à la fin de la journée. En échange de leur temps et de leur travail, ils ont accès à des outils, des semences et des conseils pratiques en jardinage écologique dans un milieu en plein air. Ils peuvent participer à tous les ateliers publics et s'il y a lieu, à la sortie annuelle et à la fête de la récolte. Ce modèle repose essentiellement sur les notions de l'agriculture écologique sociale et collective, la ville écologique et durable, la communauté conviviale, heureuse et autonome, et la sécurité alimentaire pour tous.

Cette vision se rapproche de celle qui émerge dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce de Montréal aujourd'hui. L'histoire de l'AUC montréalaise est fortement liée à celle du groupe Action Communiterre qui œuvre dans ce quartier depuis dix ans. Néanmoins, chaque groupe de l'AUC arrive pour l'instant à personnaliser ses opérations de planification et son mode de fonctionnement interne. Il en est de même pour la conception matérielle des jardins dans la mesure où l'aménagement y est unique, compte tenu des conditions topologiques des sites appropriés, de l'espace disponible et des contraintes imposées par le propriétaire du terrain et de l'imagination de ses concepteurs. Malgré ces quelques différences, tous les projets en chantier à l'été 2002 respectent *grosso modo* les lignes directrices proposées par Action Communiterre qui se retrouvent également au cœur des programmes des principales instances de financement, soit la Direction de santé publique (DSP), Centraide et la Ville de Montréal. Selon les représentants de ces trois institutions qui appuient plus de la moitié des groupes de l'AUC, ceux qui bénéficient d'un octroi ont démontré que leur projet s'arrime

aux intentions du programme. Les demandeurs adoptent certains éléments de leurs projets aux appels d'offres, ce qui contribue au développement d'une affinité d'esprit avec les partenaires et bailleurs de fonds.

Nous cherchons à organiser les informations recueillies auprès des responsables, afin de les distinguer et d'en élaborer un portrait sommaire. Depuis l'inauguration du premier jardin en 1997 et jusqu'en 2002, une cinquantaine de potagers de différentes tailles ont vu le jour à Montréal. D'emblée, les dix projets ont plusieurs traits communs. Ils ont la caractéristique d'être organisés sur le modèle d'une coopérative agricole située dans les quartiers centraux et péricentraux. Les potagers évoluent à la micro échelle urbaine et sont créés sur des espaces libres à base de compost et de terre noire livrés par la Ville de Montréal ou par des agriculteurs de la périphérie. Le niveau de la contamination du sol est en principe vérifié avant de semer les potagers, mais les légumes consommés par les jardiniers ne font pas l'objet de vérification ou de contrôle en laboratoire. Les responsables estiment que les denrées sont comestibles et dénudées de polluants ou de toxines.

Le tableau 3.1 présente les informations élémentaires sur les dix groupes de l'AUC et de leur projet de jardinage. Les indications proviennent des rapports d'activités et des entrevues menées auprès des responsables. Sont d'abord identifiés les groupes, les années d'existence du projet et le type de clientèle visée par les responsables (BA signifie banque alimentaire, CC signifie cuisine collective et RSSS signifie le réseau de la santé et des services sociaux). Le nombre de jardins et de jardiniers inscrits en 2002 ou pendant la dernière année d'existence du projet est indiqué, ainsi que la superficie totale des potagers. La typologie des terrains exploités est caractérisée selon le propriétaire: institutionnel, public ou privé. Le nombre d'emplois directement attribuables au projet est noté. Ces emplois peuvent être saisonniers (horticulteur, animateur) ou semi-permanents (coordonnateur). Les principaux bailleurs de fonds sont nommés; et le financement total obtenu en 2002 (ou la dernière année que le projet était en fonction) et déclaré par le responsable est précisé. Les types de réseaux et de tables de concertation auxquels les groupes participent ou adhèrent sont énumérés. Enfin, dans la dernière colonne, sont présentés quelques exemples d'activités notoires rattachées au projet de jardinage

Tableau 3.1 : Portrait sommaire des dix groupes et des projets d'AUC (1997-2002)

GROUPE ET QUARTIER	ANNÉE	CLIENTÈLE VISÉE	NOMBRE DE JARDINS, JARDINIERS	SUPER-FICIE APPROX.	TYPOLOGIE DES SITES	EM-PLOI	BAILLEUR DE FONDS	BUDGET APPROX.	RÉSEAU	AUTRES ACTIVITÉS
Action Communiterre (Notre-Dame-de-Grâce)	1997-	BA, CC, RSSS, HLM	19 150	1 800 m²	Inst. (5) -école, église, hlm Privé (14) – résident	Quatre	DSP, Centraide, Gouv. Du Québec et Fédéral, mécènes	150 000$	Tables de concertation locale et régionale (sécurité alimentaire)	Compostage public; ateliers grand public; fête de la récolte; serre; médias (télé, radio, revue, calendrier); représentations à l'étranger; site Web
Comité logement (Plateau Mont-Royal)	2000-	HLM, RSSS, écolier	5 80 et nombreux écoliers	900 m²	Inst. (5) -école, hlm, résidence	Trois	Gouv. du Québec	100 000$	Faible	Compostage public; fête de la récolte; verdissement de ruelles, ateliers grands publics; serre
Maison du quartier Villeray (Villeray)	2002-aujourd' hui	BA, CC, RSSS, écolier	8 40	270 m²	Inst. (3) -école, résidence Privé (4) - résident Public (1) -ville	Un	Centraide, Béati	Équivalent salaire temps-plein	Table de concertation locale sur la sécurité alimentaire	Cuisine collective
Action concertée en sécurité alimentaire (Pointe-Saint-Charles)	2002-	BA, CC, faible revenu	1 20	500 m²	Inst. (1) - école	Un	Centraide, Béati, Paul-Émile Léger	60 000$	Cuisine populaire locale	Sortie au domaine agricole d'Yves Gagnon dans Lanaudière; cuisine collective; fête de la récolte
Comité sécurité alimentaire (Lasalle)	2002-	BA, faible revenu, immigrant, écolier, étudiant	2 50 et quelques étudiants	1 150 m²	Inst. (2) - école, église	Trois	Gouv. Du Québec, DSP, mécènes	100 000$	Cuisine populaire locale	Fête de la récolte; formation auprès de jeunes de camps de jour et d'étudiants adultes; serre

GROUPE ET QUARTIER	ANNÉE	CLIENTÈLE VISÉE	NOMBRE DE JARDINS, JARDINIERS	SUPER-FICIE APPROX.	TYPOLOGIE DES SITES	EM-PLOI	BAILLEUR DE FONDS	BUDGET	RÉSEAU	AUTRES ACTIVITÉS
Éco-quartier Darlington (Côte-des-Neiges)	2000-2001	Famille immigrante à faible revenu	5 130	250 m²	Inst. (3) - hlm, coop Privé (2) - résident	Trois	Gouv. du Québec, Ville de Montréal	65 000$	Association d'entraide	Accompagnement des participants
Association de parents de l'école Louisbourg (Ahuntsic)	1997-2000	Écolier, famille immigrante à faible revenu	1 quelques étudiants et 27 familles	200 m²	Inst. (1) - école	Un	Gouv. fédéral, mécènes	Équivalent salaire demi-temps	CA de l'école	Formation animée auprès des écoliers et des parents; sortie dans un verger d'Oka
Sentier Urbain (Centre-Sud)	1999-2001	Jeune sans-abri, écolier	1 3 et de nombreux écoliers	500 m²	Public. (1) - ville	Six	Gouv. du Québec et Fédéral, mécènes	105 000$	Table de concertation locale	Sensibilisation, aménagement vert, nettoyage, vente de plantes, ateliers grands publics
Éco-quartier Pierre-de-Coubertin (Hochelaga-Maisonneuve)	1997-2000	Famille défavorisée, immigrant, personne âgée	12 60	?	Public (4) -jardin de la ville Privé (8) - résident	Un	Gouv. du Québec, DSP	65 000$	Cuisines collectives locales; organismes d'entraide	Ateliers grands publics, publication d'un guide du jardinier
Club optimiste Colombo (Rivière-des-Prairies)	2001	Jeune délinquant	1 10	120 m²	Public (1) - jardin de la ville	Un	Gouv. Fédéral	110 000$	Centre jeunesse	Formation au travail

Répartis sur plus de 1 500 m², dix-neuf jardins collectifs soutenus par Action Communiterre sont répertoriés dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce à l'automne 2003. Le premier jardin a vu le jour en 1997 (Éco-initiatives, sans date). Ce groupe possède le plus d'ancienneté parmi les groupes d'AUC à Montréal. Le plus imposant des jardins couvre un espace de 500 m² situé sur un terrain sportif prêté par le YMCA de la rue Hampton. Plus de la moitié des potagers sont situés sur des propriétés de résidences privées. Les propriétaires acceptent de partager leur terrain avec les participants en échange de services d'entretien et d'une part des récoltes. Les autres jardins sont plantés sur des parcelles libres de terrains d'églises, d'HLM, de coopératives d'habitation ou de l'université Concordia. Quelques 150 personnes jardinent à chaque été depuis la saison 2000 et on estime à plus du double le nombre qui a bénéficié de quelques denrées récoltées, y compris les usagers d'une banque alimentaire et d'une cuisine collective du quartier. La fête de la récolte attire annuellement plus d'une centaine de participants, dont les médias et les personnalités politiques locales, qui viennent célébrer la moisson dans un des jardins. Quatre emplois –coordonnateurs, animateur, horticulteur– ont été créés. Comme organisme parrain du programme Éco-quartier entre 1995 et 2001, le groupe a eu des conflits avec l'administration municipale, entre autres au sujet de la vocation du jardinage collectif. Suite au conflit, il a décidé de consacrer ses efforts exclusivement au jardinage. C'est ainsi que sa filiation au programme Éco-quartier n'a pas été renouvelée à la fin de l'année fiscale 2001-02.

Comparée aux années antérieures et à celle de 2002, la récolte de 2001 est considérable avec quelques 3 tonnes de fruits, de légumes, de fines herbes et de fleurs provenant de 200 espèces végétales différentes. La vente de surplus de semences de tomate et de melon permet d'encaisser 1 000 $ (Éco-initiatives, 2002). Quant à la contribution financière de l'ensemble des bailleurs de fonds (excluant la part Éco-quartier) elle s'élève à 150 000 $ pour les deux termes 2000-01 et 2001-02. Une douzaine de sources de financement ont été signalées, dont trois fondations privées, trois ministères québécois (Agriculture pêcheries et alimentation, Métropole, Environnement et faune), un ministère fédéral (Développement de ressources humaines Canada), Centraide et la DSP. D'après les états financiers, 75% des frais d'exploitation –et des revenus totaux– sont des déboursés réservés aux salaires et honoraires professionnels. Le reste aurait servi à publier *Victoire!*, la revue bilingue bisannuelle du

réseau des Jardins de la Victoire ainsi que le calendrier du potager qui divise le temps en fonction des activités prévues et des corvées de jardinage (Éco-initiatives, 2003).

En 2001, le Comité logement du Plateau Mont-Royal aménage cinq jardins totalisant près de 900 m². Cet organisme gère le programme Éco-quartier dans les districts Laurier et de Lorimier. En 2003, ces deux districts sont fusionnés, et il ne renouvelle pas son mandat de gestion du programme. Le premier jardin collectif du quartier apparaît en 2000 (Éco-Action, 2000). Le projet est une tentative de réponse aux plaintes de certains citoyens qui s'insurgent contre l'attente d'une parcelle de terre dans l'un des trois jardins municipaux de leur secteur parfois plus de 3 ans. L'objectif est aussi de sensibiliser la population à l'insécurité alimentaire et à l'urgence d'y remédier par des actions collectives. Cette préoccupation attire l'attention de la DSP, mais c'est le Fonds d'action québécois pour le développement durable qui prend ce projet sous son aile. C'est ainsi que l'initiative Champs de Ville bénéficie d'une bourse de démarrage évaluée à 75 000 $ par année, renouvelable une seule fois. Les budgets sont assurés par le ministère québécois de l'Environnement. De plus, une cotisation de 25 000 $ en provenance d'Emploi-Québec permet l'embauche d'un employé pour combler le poste d'animateur. Depuis ses débuts, le projet ne réussit pas à obtenir un appui solide, ni de la part du milieu local, ni de la part du CA du Comité logement. Son association à Éco-quartier aurait facilité un certain rapprochement avec les autres instances locales qui animent la vie communautaire. En 2001, 80 résidents au total sont inscrits. Toutefois, ce nombre chute de plus du tiers l'été suivant. Selon le responsable, la campagne de recrutement qui ciblait les groupes d'entraide et les cuisines collectives n'a pas porté fruit, ce qui explique en partie le manque d'intérêt de la part de nouveaux participants.

Après une recherche d'espaces libres et cultivables, cinq partenaires prêtent une partie de leur terrain. Trois d'entre eux sont des comités de complexes résidentiels. Il s'agit de HLM et de logements sociaux spécialisés dans la réhabilitation de personnes à mobilité réduite victimes d'accident. Pour offrir une expérience thérapeutique aux résidents, le groupe entame des négociations avec la direction de ces immeubles. Le jardinage se définit comme une activité valorisante pour les personnes isolées et dépourvues de moyens afin de s'intégrer à la vie de quartier. Un responsable du groupe signe une convention spéciale avec le comité de citoyens des immeubles participants. Un autre jardin trouve sa place sur une parcelle de cour de récréation réservée aux écoliers de

niveau primaire. Le comité de parents dirige le projet et souhaite offrir aux enfants une activité d'apprentissage supervisée en plein air. Ce potager accueille plus de 200 écoliers par an. Le cinquième jardin du lot, situé sur un terrain résiduel d'une école secondaire, est plus ouvert à sa communauté et au grand public. Ici, on n'utilise pas les mêmes critères d'admissibilité au projet. Les activités prévues sont conçues pour accueillir une population mixte sur les plans social et économique. Ce jardin devient l'hôte de la fête annuelle.

L'inauguration du Réseau des Jardins collectifs de Villeray a lieu au cours de l'été 2002. Huit jardins totalisant 270 m² sont aménagés. Le projet est fiduciaire de la Maison du quartier Villeray. Il est mis sur pied avec le concours de la table de concertation sur la sécurité alimentaire de Villeray et est appuyé par plusieurs organismes locaux incluant l'Éco-quartier local. Durant sa première saison, il accueille une quarantaine de participants dont la moitié sont des écoliers. Selon le responsable, il est difficile d'obtenir le consentement des propriétaires pour aménager un jardin sur une parcelle libre d'un terrain. La Ville de Montréal a été la première à accepter de transformer une partie d'un parc en potager. Cette dernière s'est chargée d'enlever la pelouse et l'asphalte à ses frais et de livrer un chargement de terre noire et de compost. Un autre jardin voit le jour dans un centre d'hébergement de longue durée, qui obtient de l'aide technique pour planter un espace thérapeutique réservé à ses résidents âgés. Une école primaire dépose, elle aussi, une demande d'implantation. Les cinq autres jardins sont situés sur des terrains de résidences privées. Chaque propriétaire a la possibilité de se joindre au groupe de jardiniers Leur prénom sert à identifier le potager. Un système de délégation des tâches permet à chacun de se creuser une place et de jouer un rôle particulier pendant les rencontres. La fondation religieuse Béati et Centraide sont les seuls bailleurs de fonds du projet dont la mission est d'assurer la sécurité alimentaire des familles démunies, de les aider à sortir de l'isolement et de poursuivre une activité commune.

L'Action concertée en sécurité alimentaire est un regroupement communautaire formé en 2001 dans le quartier Pointe Saint-Charles, et soutenu par trois groupes spécialisés dans l'éducation et l'alimentation ainsi que par l'Éco-quartier local. La mission de ce regroupement est de développer des projets favorables à la prise en charge des sources alimentaires par la population défavorisée. Au printemps 2002, après six semaines de

recherches intenses, un terrain rocailleux au sol pauvre mais non contaminé a été repéré. Ce terrain avait déjà servi de potager par le groupe de la Cuisine des parents de l'école Jeanne-Leber. Les vingt premières personnes qui se présentent à la journée d'inscription de bénévoles sont admises. Selon une responsable, la plupart sont atteintes de troubles mentaux, ou ont un statut socioéconomique précaire. En brisant l'isolement, le projet vise avant tout le renforcement de la sociabilité au sein du quartier. De plus, il permet à quelques personnes de jouir d'une plus grande part d'autonomie alimentaire pendant la période des récoltes. Le coût de démarrage du projet équivaut à 10% de l'enveloppe de 60 000 $ allouée à l'Action concertée par ses trois bailleurs de fonds – Centraide, la fondation religieuse Béati et la fondation Paul-Émile Léger. Cette somme sert à embaucher le chargé de projet et à acheter les semences. D'autres projets agricoles et alimentaires sont prévus.

Dans le sud-ouest de l'île de Montréal, le projet Éco-jardins Lasalle est également amorcé en 2002. Il est encadré par l'organisme Nutri-Centre qui se spécialise dans la santé et l'éducation populaire à la nutrition. Le projet est porté par le Comité sécurité alimentaire Lasalle. Nutri-Centre allie plusieurs autres groupes communautaires qui œuvrent dans le secteur de l'aide alimentaire. Le projet est soutenu par le Fonds de lutte à la pauvreté, le Fonds Jeunesse et Emploi-Québec. Le financement obtenu s'élève à 100 000 $ par année. Cette somme est utilisée entièrement pour la rémunération de quatre employés à temps plein–une coordonnatrice et trois horticulteurs et animateurs. Une campagne de financement est lancée par la suite auprès d'organismes de charité afin d'obtenir des dons additionnels pour soutenir le démarrage du projet. Cette campagne s'adresse notamment aux organismes d'entraide locaux. Selon la responsable, le projet est un moyen de briser l'isolement et de bâtir concrètement la solidarité sociale par l'intermédiaire d'activités animées dans le jardin. Les jardiniers sont invités à participer à la cuisine collective et à des ateliers d'éducation sur les bonnes habitudes alimentaires. En plus des quelques 50 personnes inscrites au projet la première année, plus de 200 jeunes âgés de trois à douze ans y ont été accueillis. Le jardinage est une activité complémentaire à leur programme de camp de jour.

Le projet comprend deux potagers aménagés sur des espaces libres et gazonnés. Ils sont situés sur les terrains d'une école professionnelle et d'une église. L'un d'eux s'étend sur plus de 800 m². La première récolte équivaut à 1 600 kg de légumes et 300 kg de

fines herbes. Comme les cas des projets d'Action Communiterre et du Comité logement, tous les semis proviennent d'une serre aménagée et gérée entièrement par le groupe. À la fin du mois de septembre, une fête de la récolte attire une centaine de personnes. Les jardiniers préparent tous les plats servis aux invités. Parmi l'ensemble des participants, une douzaine provient de la clientèle d'une banque alimentaire locale. Les responsables ciblent des nouveaux immigrants au chômage ou des femmes monoparentales pour prendre part au projet. On estime que leur participation est une occasion privilégiée pour Nutri-Centre de les accompagner et de les référer à des employeurs connus du secteur communautaire. Pour les années à venir, la responsable souhaite accueillir des personnes âgées et des individus plus aisés afin d'atteindre l'objectif de la mixité sociale. On croit ainsi pouvoir favoriser l'intégration des personnes pauvres sans créer de ghettos culturels. L'octroi d'un financement du Fonds jeunesse devait permettre l'ouverture de l'école sur son milieu. Le jardin accueille donc quelques étudiants de niveau secondaire et adulte qui ont mené une activité parascolaire en lien avec leurs connaissances en mathématiques. Le jardinage est intégré au programme scolaire régulier et évalué comme un travail pratique. L'accent est mis sur l'éducation populaire, l'amélioration de l'environnement et le compostage. L'installation des équipements de compostage est valorisée, tout comme la construction d'une serre et le développement d'outils pédagogiques.

Parmi les cinq autres projets recensés dans le cadre de cette étude, trois ont disparu complètement au moment de l'enquête menée en 2001. Le quatrième n'offre plus d'animation et le dernier a mis un terme au volet de la production d'aliments. Ces deux derniers existent toujours, mais ne correspondent plus aujourd'hui à notre définition de l'AUC. Dans un des secteurs les plus défavorisés de Côte-des-Neiges, l'Éco-quartier Darlington conçoit un programme de jardinage collectif qui n'a pas d'égal à Montréal (Éco-quartier Darlington, 2001). Pendant deux étés consécutifs (2000 et 2001), 130 individus y participent, dont plus de deux sur trois qui ne sont pas nés au pays. Près de 250 m² de pelouse sont divisés en 43 parcelles cultivables de 5 m² chacune. Le projet est assuré par une bourse de 65 000 $ obtenue par l'entremise de la Ville de Montréal dans le cadre du Programme des Quartiers sensibles du Ministère responsable des relations avec les citoyens et l'immigration (Québec). L'objectif principal était d'encourager la communication et l'échange entre la société d'accueil et les populations immigrantes. En outre, le projet est parrainé par les Services d'Aide à la Famille Juive de

l'Institut Baron de Hirsch qui existe à Montréal depuis maintenant 140 ans. Cette institution est mandataire de l'Éco-quartier et souhaite non seulement contribuer à la réduction des problèmes de sous-alimentation, mais aussi favoriser l'engagement de tous les résidents dans la vie de quartier, peu importe leur religion. Le jardin est défini comme un moyen de les sortir de leur logement et de les intégrer à une activité de bon voisinage. La responsable du projet cible les individus qui ont des liens sociaux faibles ou inexistants avec leurs voisins de pallier, ou encore ceux qui demeurent invisibles auprès des organismes locaux d'entraide et des instances publiques. La participation au jardin permettrait de désenclaver des ménages souffrant d'isolement social.

Dans un milieu multiethnique au nord de la ville où toutes les familles sont issues de l'immigration récente, l'Association de parents de l'école primaire Louisbourg a obtenu le droit de jardiner sur un terrain sous-utilisé de l'école (Vogt et Huot, 1997). L'Éco-quartier Acadie-Cartierville appuie l'Association et assure la représentation publique, la rémunération du coordonnateur et l'achat d'outils et d'équipements, d'engrais et de semences. Le jardin compte 27 parcelles de petite taille, approximativement 6 m² chacune, et dessert uniquement des parents d'écoliers. En 1997, l'école adhère à un programme subventionné par Environnement Canada et Éco-quartier a immédiatement soutenu le projet. L'année suivante, la fondation Yves Rocher appuie le projet. Entre 1997 et 2000, l'Association et l'administration de l'école assurent le fonctionnement et l'animation des corvées et du programme pédagogique en matière de jardinage auprès de quelques élèves pendant les heures scolaires. La vocation première du jardin est de donner aux jeunes une expérience de plein air avec des adultes superviseurs et, en soirée, avec leurs parents. Après quatre ans, l'école décide d'abandonner cette activité parascolaire et annule la sortie à la cueillette des pommes dans un verger d'Oka. Les élèves ne profitent plus directement des parcelles mises en réserve et ces dernières sont distribuées aux ménages du quartier qui désirent jardiner.

Depuis 1993, l'organisme Sentier Urbain se spécialise dans l'embellissement et le verdissement du quartier montréalais Centre-Sud. En 1999, grâce à l'appui de l'Éco-quartier Saint-Jacques et de la Ville de Montréal, un terrain de quelques centaines de mètres carrés situé à l'arrière de la Bibliothèque centrale se transforme en jardin nourricier. Les denrées récoltées sont distribuées aux cuisines collectives locales. Le potager est entretenu par le personnel du groupe et trois recrues de l'organisme Bon

Dieu dans la rue. Le groupe produit l'ensemble des semis biologiques introduits dans le potager. En 2001, il demeure en friche, mais l'année suivante cette parcelle devient un site d'interprétation des fleurs sauvages. Le jardin accueille maintenant des écoliers. Les autres sites appropriés par Sentier Urbain ne produisent aucun aliment. Ils sont aménagés à des fins d'horticulture, de compostage et d'interprétation de la nature. Ce projet crée six emplois non permanents d'une durée de 30 semaines et profitent à de jeunes chômeurs ou gradués de l'école de paysage du Jardin Botanique. La rémunération est assurée par Emploi-Québec qui débourse l'équivalent du salaire minimum à raison de 35 heures de travail par semaine. Le financement des projets de jardinage de Sentier Urbain est assuré par des programmes fédéraux tels que Quartier de l'an 2000, Partenaires du millénaire, Environnement Canada –programme Éco-Action– et par le ministère de l'Environnement du Québec. La Fondation Shell pour l'environnement, Amis de l'environnement, Arbre, et Canada-Trust leur remettent également des dons. Sentier Urbain génère une modique somme par la vente à rabais de services paysagers, de fleurs et de plants. Des allocations additionnelles proviennent de budgets discrétionnaires des ministères québécois de l'Éducation, de la Métropole, de la Jeunesse ainsi que du député local. En 2000-01, le financement total obtenu s'élevait à 105 000 $. Sentier Urbain bénéficie de l'appui de plusieurs autres organismes communautaires, notamment la Table de concertation sur les comportements pacifiques.

L'Éco-quartier Pierre-de-Coubertin a mis sur pied un programme de jardinage qui vient en aide à la population marginale. Le projet Jardins en Ville voit le jour en 1997. Le but premier consiste à accroître l'autonomie alimentaire. Le jardin est défini comme une ressource pour les personnes défavorisées et représente une mesure concrète favorable à leur insertion sociale. Les personnes déjà inscrites au réseau local d'aide alimentaire sont ciblées, afin de les encourager à cultiver leur propre potager et de ne plus dépendre des ressources d'urgence. Au cours de ses quatre années d'existence huit potagers sont créés dans des cours arrières résidentielles, et quatre dans des jardins communautaires de la Ville de Montréal et dans le jardin des Églantiers. Ce dernier est indépendant du programme municipal. Une subvention du Fonds québécois de lutte à la pauvreté d'une valeur de 50 000 $ est versée au projet pour embaucher un animateur et rémunérer la coordonnatrice. La DSP contribue pour sa part en versant la somme de 15 000 $ dont une partie sert à l'organisation des ateliers et à équiper les participants d'outils de travail adéquats. Un guide du jardinier est publié et distribué gratuitement. Il présente quelques

astuces en agriculture écologique et une liste de substituts aux engrais chimiques. Le projet est finalement abandonné en 2000. Il n'est pas repris parce que le district Pierre-de-Coubertin a été fusionné avec les autres et a ainsi mis fin à l'entente avec cet organisme.

Dans un quartier montréalais de banlieue, l'Éco-quartier de Rivière-des-Prairies –qui est parrainé par le Club optimiste Colombo– s'est joint au Centre jeunesse du Grand Montréal qui vient en aide aux jeunes délinquants pour lancer le projet Écolo-jeunes au printemps 2001. Une entente entre le surintendant de l'arrondissement et le groupe mandataire du jardin communautaire montréalais Les Arpents verts, a confié à une dizaine de jeunes recrues des tâches de jardinage sur six parcelles de 20 m² chacune. Une dérogation a dû être approuvée par le Service municipal. Une subvention de Développement de ressources humaines Canada a été octroyée pour financer le projet. Ce fonds de 110 000 $ a permis d'embaucher un coordonnateur à temps plein. Les jeunes ont reçu 250 $ par semaine pendant 30 semaines de travail de 5 heures par jour. Une prime de 500 $ était prévue à la fin du contrat, et une autre du même montant dans le cas où le jeune retournerait à l'école ou se positionnerait sur le marché du travail. Les jeunes proviennent du réseau des Centres jeunesse du Grand Montréal et ils sont âgés de 16 à 18 ans. Le projet s'est déroulé pendant 33 semaines et n'a pas été reconduit au printemps suivant. Le responsable explique l'échec du projet en soulignant la conduite indisciplinée des jeunes, leur manque d'intérêt pour ce genre de travail et le manque de support moral et professionnel du Centre jeunesse. Il admet que la survie des végétaux n'a jamais été une priorité. Il était plutôt question de proposer une démarche d'insertion et d'accompagnement auprès de jeunes délinquants. Il fallait donc délaisser les préoccupations écologiques au profit des jeunes et de leurs difficultés. Par ailleurs, la subvention et la nature du programme s'adaptent mal à cette clientèle, puisque le projet dépend des critères d'évaluation du bailleur de fonds. Sur les dix participants, deux ont dû être remerciés et quatre ont quitté sans préavis et ce, malgré un premier contact pour déterminer qui, dans le lot, était motivé pour aller jusqu'au bout. Selon le responsable, l'initiative a quand même permis de créer un milieu dans lequel les jeunes ont pu se connaître et reconnaître leurs propres qualités.

3.2 L'organisation des projets d'AUC

Le mode de fonctionnement de chaque projet est unique. Chacun comprend son propre mandat, son plan d'action, ses barèmes budgétaires, ses objectifs et sa structure organisationnelle. Les jardins se distinguent aussi par leur niveau d'intégration dans la vie associative locale. Dans les deux tableaux suivants, les groupes sont identifiés par une lettre, afin de protéger leur anonymat. Une valeur de 1 signifie une réponse affirmative alors qu'un 0 signifie le contraire. Dans le tableau 3.2, les résultats d'enquête sont présentés sur le mode de fonctionnement, notamment les expériences de partenariat et de travail en réseau, et les moyens de financement disponibles. Dans le tableau 3.3 sont présentés les résultats sur les types d'activités menées dans les différents milieux. Une sommation des « scores » apporte des précisions additionnelles sur l'organisation de l'AUC et fournit une description des groupes porteurs de tels projets.

Un des objectifs de l'enquête auprès des responsables était de circonscrire l'organisation des groupes et la mise en œuvre des actions. Huit critères sont retenus pour éclairer le mode de fonctionnement. Les points de divergence et de convergence entre chaque groupe et projet sont ainsi mis en relief. Nous voulons savoir, dans un premier temps, s'ils ont signé un bail avec les propriétaires des terrains sur lesquels sont aménagés les jardins. Par la suite, il s'agit de connaître le nombre de sources de financement. Le troisième critère cherche dans quelle mesure les groupes évaluent le travail des jardiniers et font un suivi, notamment par la tenue d'une rencontre spéciale avec eux. Le prochain critère porte sur le partenariat institutionnel et l'implication ou la participation des groupes dans des structures plus larges qui regroupent, par exemple, des instances gouvernementales. Le cinquième est la présence ou non d'un Conseil d'administration dans la vie du groupe. Grâce au critère de la participation du groupe à un réseau à base communautaire, nous montrons si chacun porte un intérêt à la vie associative. Le septième critère concerne l'organisation d'une campagne de recrutement des jardiniers. En plus de cibler des clientèles particulières, nous nous demandons si les groupes mènent des campagnes médiatiques pour aller chercher des participants. Le dernier critère porte sur le statut du groupe, et nous voulons savoir si les groupes sont des organismes communautaires autonomes.

Tableau 3.2 : Le mode de fonctionnement des groupes d'AUC

ÉLÉMENTS D'ANALYSE	GROUPES D'AUC										
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	**TOT**
Bail signé avec propriétaires terriens	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	**1**
Source variée de financement	1	0	0	0	1	0	1	1	0	1	**5**
Évaluation et suivi des jardiniers	1	1	1	1	0	1	0	0	1	1	**7**
Partenariat institutionnel	1	0	0	1	1	1	0	1	1	1	**7**
Conseil d'administration	1	0	1	1	1	1	1	1	0	1	**8**
Participation au réseau associatif local	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	**9**
Campagne de recrutement des jardiniers	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	**9**
Organisme communautaire autonome	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	**10**

Neuf groupes ne signent pas de baux emphytéotiques avec les propriétaires des terrains: seule une entente verbale les lie. Dans le contexte montréalais, leur coopération est essentielle à l'accès aux espaces cultivables. Aucun projet ne pourrait exister sans elle. Les responsables estiment qu'un faible nombre de propriétaires semblent intéressés à laisser leur terrain à des fins de jardinage. Ceux-ci évoquent la sécurité des lieux, le vandalisme et les dépenses additionnelles qu'occasionnent le maintien du terrain comme prétexte pour refuser de céder une parcelle. Les groupes bénéficient d'un droit usufructuaire qui n'engage aucun coût. Ils aménagent leur jardin sur des espaces vacants de résidences privées, des institutions telles que les églises, les écoles, les centres sportifs, la Ville de Montréal, des ensembles résidentiels de type HLM ou sur des terrains appartenant à l'Office municipal de l'habitation. La plupart des institutions qui offrent leur assentiment possèdent déjà une vocation sociale et une tradition d'aide communautaire.

La moitié des groupes ont obtenu du financement de trois donateurs ou plus. Toutefois, la plupart des fonds obtenus ne sont pas récurrents d'année en année, et les groupes se retrouvent alors en situation financière difficile, voire déficitaire pour répondre à toutes leurs ambitions. En général, les groupes qui ont le plus d'ancienneté et qui réussissent à s'enraciner dans la vie communautaire jouissent d'un financement à la fois plus important et plus diversifié. Par ailleurs, neuf responsables indiquent avoir créé des liens formels avec d'autres groupes. Ils sont inscrits à une table de concertation locale et appartiennent à des réseaux associatifs. Ils sont toutefois un peu moins nombreux à former des partenariats avec des institutions publiques ou privées qui sont également leurs bailleurs de fonds. Les groupes sont dans l'ensemble très ouverts sur la vie de quartier. Cependant, leur niveau d'engagement dans les tables de concertation et la

fréquence et l'intensité de leur participation aux milieux de la vie associative locale ne sont pas connus. Si les groupes deviennent membres à part entière des tables, certains vont investir beaucoup de ressources, d'autres vont intervenir de manière sporadique, tandis que d'autres encore n'envoient qu'un représentant à titre d'observateur lors des rencontres ou assemblées annuelles.

Les responsables sont presque unanimes à mener une campagne de recrutement auprès de la population locale. Ils ciblent les personnes dont le profil social et économique respecte les critères d'admissibilité de la programmation. En effet, les groupes vont directement recruter leurs jardiniers dans les HLM, les institutions scolaires, les banques alimentaires, les cuisines collectives ou le réseau de la santé et des services sociaux. Le recrutement se fait également par le biais de dépliants disponibles dans les locaux du groupe, d'institutions ou de commerces partenaires. Ils sont également distribués de porte à porte. Les campagnes ont lieu notamment pendant les fêtes de quartier ou d'autres événements à caractère public. Par ailleurs, sept groupes sur dix effectuent une évaluation et un suivi auprès des jardiniers. Certains publient des informations recueillies dans leur rapport d'activités. Ils admettent qu'elles sont utilisées pour justifier leurs actions auprès des bailleurs de fonds actuels ou potentiels. Les responsables veulent se documenter en vue de dresser un bilan positif de l'expérience de l'AUC, dans l'espoir d'attirer des bailleurs de fonds, d'apporter des changements à la programmation et ainsi mieux répondre à la demande.

Tous les groupes, à l'exception de deux, sont dotés d'un Conseil d'administration (CA). Les groupes sont responsables devant le CA de leurs activités et des questions budgétaires. Par contre, le CA ne s'implique pas dans le fonctionnement quotidien des groupes. Les groupes peuvent donc s'investir dans des dossiers parallèles dans la mesure où ceux-ci rejoignent les mêmes objectifs. Il revient aux employés du groupe de s'assurer que leurs actions respectent le mandat entériné par le CA. Les procédures d'une assemblée générale annuelle typique comprennent l'adoption des comptes rendus, le dépôt de rapports d'activités, les amendements à la charte, la présentation des états financiers, l'annonce de projets à venir, le bilan de la campagne de financement, le vote pour le nouveau président. Les membres ont le pouvoir d'empêcher une modification aux règlements, de refuser la composition du CA, et même de forcer l'expulsion de certains membres. À notre connaissance, très peu de jardiniers sont

membres du CA. Les employés du groupe ne peuvent pas être membres du CA. Il leur est interdit de siéger et de voter au CA, bien qu'il soit permis pour eux (tout comme les jardiniers) d'assister aux assemblées en tant qu'observateurs. Les employés ne peuvent devenir membre que s'ils démissionnent de leur poste actuel et soumettent par la suite leur candidature lors des procédures électorales d'accession au CA comme nouveau membre. Dans quelques cas, des personnalités locales qui peuvent apporter une grande visibilité au groupe et à sa cause sont élues par acclamation.

Les bailleurs de fonds établissent des règles et des normes dans les contrats signés avec les groupes. Une norme qu'ils imposent aux groupes est celle de devoir démontrer qu'ils ont bien atteint leurs objectifs pour mériter leur appui à nouveau. Cette relation en est une de parrainage dans la mesure où le titulaire détient un certain contrôle sur ses groupes qui se sentent redevables et mandatés pour réaliser leurs commandes. La réalité de cette dynamique est plus complexe. Les rapports personnels qui se tissent entre les intervenants ont une incidence sur la dynamique. Bref, les bailleurs de fonds peuvent à la fois élargir et restreindre les activités prévues par les groupes. Quelques groupes se sont incorporés afin d'augmenter leur crédibilité et leur potentiel d'emprunt bancaire et d'autres ont obtenu le statut d'organisme de charité. Dans quelques cas, les jardiniers et la population en général peuvent devenir membre du groupe et payer une cotisation annuelle déductible d'impôts. Pour assurer la continuité des activités, les groupes sont constamment à la recherche de fonds et de dons en espèce et en services. Dans tous les cas, l'AUC est appuyée par des organismes communautaires autonomes qui sont enregistrés et ont un statut légal.

Nous poursuivons l'étude de l'organisation et de la structure des projets par l'examen des types d'actions et d'activités menées par les groupes. Le tableau 3.3 présente les treize critères retenus et les résultats de l'enquête. Chaque critère est évalué selon que l'activité a été réalisée ou non. La sommation des « scores » permet d'identifier parmi la liste des activités, celles qui sont très répandues et se retrouvent dans la majorité des cas et celles qui sont peu communes et figurent dans peu de cas. Les résultats peuvent être classés en deux catégories distinctes: les actions et activités que déclarent avoir mis sur pied une minorité de responsables, et celles pour lesquelles plus de la moitié des responsables ont répondu par l'affirmative. La première catégorie contient cinq éléments, alors que la seconde en contient huit.

Dans la catégorie des éléments mineurs, deux groupes mettent des semences ou des produits en vente et effectuent des distributions charitables des surplus. Dans un des projets, les surplus de la récolte sont donnés à des usagers d'une banque alimentaire ou d'une cuisine collective, afin d'encourager la sécurité alimentaire communautaire (La Presse, 8 août, 2001). La quantité totale de la récolte distribuée à ces organismes équivaut à la moitié des denrées cueillies dans les jardins (The Gazette, 4 juillet, 2000). Trois tiennent une sortie annuelle avec les jardiniers. Trois inventorient la production maraîchère de manière périodique. Ils comptabilisent dans un livre disponible aux jardiniers des renseignements sur les récoltes de l'année en cours et des années antérieures. Quatre groupes ont réussi jusqu'à présent à aménager une serre dans un sous-sol éclairé d'ampoules halogènes où les semis sont entreposés et plantés en hiver. Un groupe prévoit construire une serre extérieure près de leur jardin. Malgré ces aspects plutôt exceptionnels, plusieurs éléments se recoupent d'un groupe à l'autre. Dans la catégorie des éléments majeurs, tous les groupes organisent le travail de jardinage en équipe, offrent de l'animation en tout temps et adoptent un système de distribution collective des produits de la récolte. Ces aspects forment ainsi la marque de commerce de l'AUC montréalaise.

Tableau 3.3 : Les types d'actions et d'activités menées par les groupes d'AUC

ÉLÉMENTS D'ANALYSE	GROUPES D'AUC										
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	**TOT**
Vente de produits ou de semences	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	**2**
Distribution charitable des surplus	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	**2**
Sortie de groupe organisée	0	1	0	0	0	0	1	0	1	0	**3**
Inventaire périodique de la récolte	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	**3**
Serre ouverte en hiver	1	1	0	0	1	0	0	0	0	1	**4**
Tenue d'une fête annuelle de la récolte	1	1	0	1	0	0	0	0	1	1	**6**
Formation des employés, stages	1	1	1	1	1	0	0	0	0	1	**6**
Pause repas ou dégustation collective	1	1	0	1	0	0	1	1	0	1	**6**
Ateliers réservés qu'aux jardiniers	0	0	1	1	0	1	1	1	1	1	**7**
Corvées de travail pré-planifiées	1	1	0	0	1	1	1	0	1	1	**7**
Création de postes d'emploi	1	1	0	1	1	1	0	1	1	1	**8**
Distribution collective de la récolte	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	**10**
Travail en équipe et animation	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	**10**

Les responsables planifient à l'avance toutes les activités de jardinage. Dans quelques cas, ces activités sont soigneusement notées dans un carnet de bord, un calendrier ou un almanach. Un animateur en charge du projet accompagne l'équipe de jardiniers pendant la journée de travail. Durant la journée, il leur propose des démonstrations

pratiques sur les tâches à accomplir et leur délègue les corvées de jardinage. Il est comme un chef investi d'une autorité supérieure. Il incite chacun à personnaliser son travail. Cette formule assurerait le transfert de savoirs et de savoir-faire pertinents pour être efficace dans le jardin. Tous les participants bénéficient d'un programme de formation qui fait partie intégrante des activités planifiées. Dans sept cas, des journées d'ateliers et de formations sont prévues et réservées uniquement aux jardiniers. Il est rare que les animateurs permettent aux personnes non inscrites au projet d'assister aux activités et aux ateliers sur le jardinage. Dans les projets plus ouverts à la population locale, les responsables invitent au cours de l'été des jeunes des camps de jour ou d'écoles primaires locales à suivre des activités encadrées et animées. La participation consiste normalement à venir goûter au plaisir du jardinage et à découvrir les bienfaits de la nature.

Chaque projet est unique en son genre compte tenu des limites des capacités d'accueil, de l'expertise du personnel et des besoins spécifiques des participants. Par exemple, l'animateur tient un rôle de formateur auprès des écoliers, des jardiniers novices ou atteints de handicaps, et un rôle d'accompagnateur auprès des jardiniers habitués et autonomes. Par ailleurs, les semis ou plants sont achetés ou proviennent de graines ramassées de spécimens mûrs à l'automne précédent. Les graines sont mises de côté et conservées dans des bocaux jusqu'au moment de la plantation en serre. Ceux qui ne disposent pas de serre plantent les graines ou les semis directement dans le sol. Tous sauf un achètent des semis ou plantes biologiques de producteurs certifiés. Ces efforts soulignent un intérêt pour la conservation des spécimens rares et leur engagement dans la sauvegarde du patrimoine végétal. D'ailleurs, un groupe participe activement au Programme Semencier du patrimoine qui rassemble 1 500 membres au Canada (La Presse, 22 septembre, 2001). Ce groupe a réussi à réintroduire une variété du melon de Montréal qui n'a pas été cultivé dans sa ville d'origine depuis plus de cinquante ans (The Gazette, 10 septembre, 1999). Un demi-siècle plus tard, des jardiniers nostalgiques essaient de retrouver dans la terre du quartier le secret de ce fameux melon. On a baptisé un jardin en son honneur « le Jardin Cantaloup », démontrant la fierté de vrais cultivateurs qui peuplaient l'ouest de l'île de Montréal et les environs (La Presse, 9 août, 2001). Depuis, le melon s'est propagé par l'intermédiaire de responsables des autres projets d'AUC qui sont parvenus à l'introduire dans leur propre jardin.

Il serait impossible de démarrer les projets sans la contribution des jardiniers bénévoles. C'est une des raisons qui motive les groupes à miser sur la qualité des services rendus pour attirer de nouveaux participants et les encourager à rester. Pour récompenser les efforts des jardiniers, certains groupes organisent en automne une visite guidée d'une ferme ou d'un verger, d'autres tiennent une fête de la récolte. Tous poursuivent des campagnes d'information à propos des bénéfices de leurs initiatives. La documentation vante les mérites de l'AUC: aliments gratuits, contacts avec la nature, rencontre sociale, ambiance agréable qui se dégage du jardin. La plupart des jardiniers se portent volontaires pour participer. Parmi les personnes recrutées, certaines sont atteintes de déficiences mentales ou physiques et dépendent d'une banque alimentaire ou d'une cuisine collective pour se nourrir. L'appartenance au quartier demeure le critère de sélection majeur. En effet, quelques groupes refusent des bénévoles qui habitent dans un quartier voisin. De plus, ils se réservent le droit de « congédier » un participant en raison de son manque de motivation –vraie ou apparente– ou de son absentéisme répété. Un questionnaire peut être distribué à tous ceux qui ont été présélectionnés afin d'évaluer le degré de motivation. On rapporte toutefois que parmi les jardiniers qui se sont inscrits, jusqu'à 75% quittent prématurément et abandonnent le projet au cours de l'été. Les groupes se retrouvent souvent en manque de ressources humaines et doivent, par conséquent, faire appel à des renforts ou initier de nouveaux jardiniers tard dans la saison. Dans de pareilles circonstances, il est difficile pour les responsables d'assurer une constance et un suivi dans les habitudes de travail, malgré le fait que dans les jardins plus anciens, il existe une cellule composée de jardiniers engagés et loyaux.

Dans un autre ordre d'idées et en guise de comparaison, les principaux points de divergence sont exposés entre le programme de jardinage de la Ville de Montréal et les projets d'AUC montréalaise. La Ville tient une liste d'attente de citoyens désirant jardiner dans un de ses 76 jardins existants (en 2002). Les groupes d'AUC, quant à eux, ne dressent aucune liste, mais ils reçoivent surtout des résidents motivés qui se portent volontaires ou en recrutent directement du réseau local d'entraide. Dans tous les cas sauf un, nul frais d'adhésion n'est requis par les groupes, mais la Ville demande 15 $ par parcelle par saison. La Ville n'impose pas aux usagers des pratiques de jardinage écologique très sévères, tandis que les groupes les exigent. Les deux sont raccordés au système d'aqueduc de Montréal. Toutefois, certains groupes ont installé des barils de 100 litres pour conserver et dégourdir l'eau en faisant évaporer le chlore. Ils utilisent

ainsi une eau plus pure pour asperger les plants. Tous les déchets organiques produits dans le jardin sont compostés dans des bacs ou dans un espace prévu à cet effet. Dans certains jardins ouverts au public, il est permis également d'acheminer des déchets organiques de l'extérieur. Par contre, dans les jardins de la Ville, le compostage est rare et n'existe que dans certains cas isolés.

Malgré les efforts consentis pour soutenir moralement des jardiniers chômeurs dans leur démarche de formation professionnelle et d'insertion sur le marché du travail, la création d'emplois n'est pas un objectif retenu. Par contre, les groupes qui obtiennent du financement grâce à des fonds publics réservés à la lutte contre le chômage et la pauvreté, au soutien à la réinsertion professionnelle ou à l'expérience de travail pratique, sont tenus de rémunérer des postes. C'est ainsi qu'ils engagent le personnel, notamment les responsables de l'animation et de l'horticulture. Ce type de mesures gouvernementales sert à dépanner temporairement des jeunes, des chômeurs, des immigrants ou d'autres personnes sous-employées éligibles à une aide financière. En d'autres termes, les groupes lient ces individus par un contrat de courte durée à des emplois saisonniers et précaires. On embauche typiquement une à trois personnes pendant six mois. Aucun emploi n'est créé dans les jardins de la Ville, sauf pour les conseillers en horticulture disponibles sur demande seulement.

Les jardins de la Ville offrent un espace dans lequel « l'individualisme des jardiniers prime largement sur une quelconque dynamique collective (Bouvier-Daclon et Sénécal, 2001: 527) ». En effet, la Ville offre un espace qui est semi-privatisé par les usagers et où la vie sociale n'est réduite qu'à quelques échanges utilitaires et superficiels. À l'opposé, les groupes d'AUC prétendent que le jardin est un espace ouvert à tous les membres de la communauté et propice à la sociabilité (La Presse, 3 juin, 2002). Il s'agirait d'un lieu unique où les gens de tout genre ou de toute origine peuvent se rencontrer pour travailler ensemble et créer des liens (The Gazette, 27 mai, 2002).

La mission des groupes comporte des préoccupations propres à des mouvements qui ont une vocation environnementale. Ils enseignent et pratiquent des techniques agricoles strictement écologiques qui s'inspirent des modèles que propose un agronome québécois réputé, Yves Gagnon (1994). Aucun produit de synthèse n'est toléré. Il est même défendu d'utiliser de l'insecticide roténone, qui est considéré inoffensif par le

Service des parcs et loisirs de la Ville. Certains groupes s'assurent que toutes leurs semences sont non hybridées et sans organisme génétiquement modifié (OGM). Par exemple, les concepteurs d'ateliers mettent beaucoup l'accent sur les dangers associés aux aliments transgéniques et à la consommation de produits irradiés et à haute teneur chimique.

3.3 L'apport des bailleurs de fonds dans le développement du modèle dominant de l'AUC montréalaise

Le programme de jardinage de la Ville de Montréal a eu très peu d'influence sur la programmation et les pratiques d'AUC. Par contre, le programme Éco-quartier de la Ville a été pour les groupes un moyen important de mettre en chantier leur projet, malgré les irrégularités que la pratique a entraînées dans les rapports entre le Service des travaux publics et de l'environnement responsable de ce programme et les groupes qui ont poursuivi de tels projets. Malgré les différends, il faut reconnaître ici le rôle central joué par le personnel du Service dans ce dossier qui donne son accord à tous les groupes Éco-quartier intéressés par le jardinage depuis 2002. Du point de vue des fonctionnaires municipaux, l'important a été de mettre le citoyen au centre de l'action pour hausser la propreté et améliorer la vie collective. Le programme permet l'octroi de quelque 2,5 M$ par an à la quarantaine de groupes communautaires mandataires (en 2002). Il a participé directement à l'émergence de neuf projets d'AUC. De plus, le maire Pierre Bourque a également eu une influence déterminante dans certains projets qui étaient inclus dans sa campagne électorale de 1998. Après plusieurs années d'existence, certains groupes et leurs partenaires constituent aujourd'hui une force vive au niveau communautaire. Grâce à l'apport de bailleurs de fonds, ils ont pu jeter les premières bases d'un nouveau mouvement consacré à l'AUC. Toutefois, ce n'est qu'une minorité de projets qui ont réussi à s'enraciner dans le quartier et qui se maintiennent. D'autres groupes plus éphémères, ont renoncé à la vocation collective ou ont abandonné définitivement le jardinage après quelques saisons seulement.

Tous les groupes sollicitent les mêmes types de bailleurs de fonds dont les ressources restent limitées et contingentées. Plusieurs responsables admettent avoir été obligés de faire appel à des bailleurs de fonds qui n'œuvrent pas exactement dans le même domaine qu'eux. Ils ont ainsi accepté de troquer une partie de leur autonomie pour du financement et un encadrement normé. Ils ont lié leurs activités à des objectifs tels que

la santé publique, l'aide aux personnes exclues et défavorisées ou la lutte contre l'insécurité alimentaire. La conséquence a été la diversification des sources de financement et l'alignement de leur propre mission sur les cibles visées ou reconnues par ces bailleurs de fonds. Le montant de base alloué par Éco-quartier n'étant pas suffisant, tous les groupes ont dû faire appel à des programmes de financement ou des dons pour réussir leur projet de jardinage. Une hétérogénéité des objectifs de projet en résulte. Par exemple, les groupes misent dorénavant sur l'*empowerment* comme moyen d'assurer l'autonomie des populations qui habitent les quartiers défavorisés. Dans l'histoire de l'AUC montréalaise, ces idées sont apparues en cours de route pour satisfaire les exigences de programmes à vocation plus sociale qu'environnementale.

Les modifications ne se sont pas limitées qu'aux intentions et objectifs, mais également aux pratiques. Le financement obtenu est crucial et assure notamment la rémunération des employés saisonniers tel que les animateurs et horticulteurs. L'argent est utilisé pour acheter de l'équipement de jardinage et pour permettre au groupe d'occuper un local permanent. Cela dit, l'ensemble des bailleurs de fonds exercent, dans un sens, un certain pouvoir sur les groupes. Ce mouvement communautaire devient en quelque sorte l'instrument de l'État et des grandes institutions à vocation humanitaire. Parmi ces dernières, la DSP rallie d'autres institutions et groupes montréalais autour de ses intérêts, notamment la lutte contre les inégalités sociales de la santé et l'insécurité alimentaire (Direction de santé publique, 2002b).

L'intérêt de la DSP pour l'AUC remonte à dix ans, et culmine en 1999 avec le lancement de son programme *Cultivons la solidarité*. Dès 1995, le Groupe des Partenaires pour le développement de la sécurité alimentaire est mis sur pied par la Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain (1999) et est composé de la DSP et d'une dizaine d'organismes et d'institutions dont Centraide, la Ville de Montréal, le Département de Nutrition de l'Université de Montréal et le Conseil régional de développement de l'Île de Montréal. Sa mission a été de proposer et de soutenir des actions sur le front commun de la sécurité alimentaire, la santé et la pauvreté. Le Groupe des Partenaires intervenait également sur le terrain par des activités de réseautage et de surveillance sur des problèmes de santé. En 2003, le Groupe s'étiole et n'existe plus.

Avec *Cultivons la solidarité*, la DSP emploie des personnes ressources pendant trois ans pour soutenir deux groupes dont Action Communiterre, commanditer une recherche sur

l'insécurité alimentaire à Montréal et produire un film documentaire mettant en valeur les bénéfices du jardinage sur la santé mentale et la nutrition des jardiniers défavorisés. En parallèle, une campagne promotionnelle sur l'AUC et la sécurité alimentaire est menée dans tous les quartiers et les conseils scolaires de l'Île de Montréal. En 2002, la DSP obtient de la Régie régionale de la santé et des services sociaux une enveloppe budgétaire qui lui permet d'orchestrer un programme plus étoffé en matière de sécurité alimentaire. Des projets « alternatifs » sont ciblés: ils permettent aux clientèles de se nourrir sans dépendre du système de dépannage alimentaire. Ils comprennent le jardinage à vocation collective ou encore les groupes d'achats de paniers de denrées en vrac approvisionnés par des agriculteurs locaux.

Le *Programme de subvention de projets en matière de sécurité alimentaire* interpelle les groupes intéressés à déposer leur candidature en vue d'obtenir un fonds de démarrage. Les initiatives doivent cerner en priorité des mesures préventives contre l'insécurité alimentaire. L'argent est partagé entre les groupes méritoires. Ce soutien direct au milieu communautaire de l'île de Montréal est évalué à 2,2 M$ étalés sur deux ans (Direction de santé publique, 2002a). Acceptés par appel d'offre en prévision de l'année fiscale 2003-04, les 35 demandeurs se partagent en effet un peu moins de la moitié de ce montant. On prévoit distribuer le reste l'année suivante à tous ceux qui désirent recevoir une aide, et ceux qui ont participé la première fois doivent participer au concours derechef.

La DSP conjugue ses efforts à ceux de Centraide du Grand Montréal dans l'élaboration du *Plan d'action contre l'insécurité alimentaire* lancé en 2000 dans le cadre du programme *Bâtir des communautés d'entraide et soutenir leur capacité d'agir*. En tenant compte des années précédentes, Centraide a déjà distribué un montant de 1,5 M$ à une vingtaine d'organismes spécialisés dans le soutien alimentaire d'urgence (Centraide, 2000). Cette institution appuie financièrement les groupes qui consentent à mettre sur pied des services pour encadrer les personnes défavorisées et les communautés démunies dans leur quête d'autonomie alimentaire. Elle met en valeur le potentiel et la capacité des communautés à intervenir dans ces dossiers, notamment dans le développement de pratiques de production, de transformation et de distribution des aliments. Cependant, ces pratiques doivent être respectueuses de l'environnement et s'adosser sur le principe de l'équité sociale, en plus de servir de levier de changement aux politiques sociales et économiques ayant un impact sur l'accès aux aliments

(Centraide, 2001). Parmi les organismes bailleurs et principaux programmateurs de l'AUC, la Ville de Montréal (*Programme d'action environnementale Éco-quartier*) se démarque également des autres. En effet, ce programme, en plus de ceux de la DSP et de Centraide sont les seuls qui visent proprement la production agricole urbaine. La DSP s'est même donnée des intentions qui collent à la vision de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2003a, op. cit.) et à celle du Toronto Food Policy Council (City of Toronto, 2001 et 2003). Le tableau 3.4 présente un aperçu des programmes de subventions de sept bailleur de fonds qui ont soutenu financièrement entre 1997 et 2002 un ou plusieurs des dix groupes de l'AUC (Environnement Canada, 2002; Environnement Québec, 2002; Fondation Béati, 2003).

Globalement, ils ont obtenu des groupes une satisfaction mitigée, en comparant leurs résultats seulement aux intentions de leurs programmes. Néanmoins, plusieurs des groupes ont atteint leurs objectifs en matière de participation sociale à la vie communautaire, d'éducation relative à l'environnement et de sensibilisation de la population aux questions qui touchent l'alimentation et l'écologie. L'enquête a permis de mettre en lumière une réalité de l'AUC qui s'applique à tous les cas observés. Malgré la capacité des projets à s'adapter aux idées citées dans divers programmes de financement, ils ne dérogent pas aux principes qui les guident. Les responsables maintiennent leurs orientations initiales contenues dans le grand récit onusien. Ils admettent par contre faire des conciliations pragmatiques pour accroître leurs chances d'être financés par un bailleur de fonds. Dans l'ensemble, les responsables sembleraient accepter de céder aux grands objectifs des autres, quand ceux-ci cadrent bien avec les leurs. Les divergences entre leurs intentions et celles des bailleurs comme la DSP, Centraide et la Ville de Montréal sont ainsi dépassées.

Tableau 3.4 : Les sept principales sources de financement externes des projets d'agriculture urbaine communautaire de Montréal

Bailleurs de fonds et programmes	Intentions des programmes
Centraide du Grand Montréal Bâtir des communautés d'entraide et soutenir leur capacité d'agir (depuis 2000)	1. Développer des solutions de rechange au dépannage alimentaire en redonnant aux personnes et aux communautés la capacité de se nourrir elles-mêmes 2. Favoriser l'autonomie personnelle et financière de ces personnes 3. Fournir un service d'aide alimentaire, d'approvisionnement collectif et de cuisine 4. Aider les individus et renforcer la capacité des communautés locales et régionales à répondre aux besoins alimentaires et à se sortir de la pauvreté 5. Agir sur l'environnement global et influer sur les valeurs et les politiques sociales et économiques qui ont des effets sur l'accès à l'alimentation pour tous
Ville de Montréal Programme d'action environnementale Éco-quartier (depuis 1995)	1. Informer, sensibiliser et mobiliser les citoyens afin d'améliorer la propreté, de réduire les déchets à être enfouis en intensifiant la participation à la collecte sélective (recyclage) 2. Améliorer la qualité visuelle du paysage et le patrimoine végétal
Direction de santé publique de Montréal-Centre et MSSS Cultivons la solidarité (1999-2001) Programme de subvention de projets en matière de sécurité alimentaire (depuis 2002)	1. S'attaquer aux inégalités socio-économiques et aux conséquences de ces inégalités sur la santé, et remédier aux lacunes liées à l'information sur les meilleurs choix alimentaires 2. Mettre en place des approches alternatives au dépannage alimentaire et favoriser l'autonomie alimentaire 3. Encourager la mise sur pied de tables de concertation locale sur la pauvreté et l'insécurité alimentaire 4. Accompagner des personnes démunies pour encourager leur intégration et leur contribution aux structures décisionnelles et de concertation 5. Sensibiliser des citoyens sur la provenance des aliments et sur leurs modes de production et d'approvisionnement afin de les inciter à faire des choix justes et responsables 6. Stimuler la collaboration des citoyens dans l'évaluation des besoins de la communauté et des solutions

Bailleurs de fonds et programmes	Intentions des programmes
Environnement Canada Écoaction : Programme fédéral d'aide financière (depuis 1995)	1. Entraîner des résultats positifs et mesurables sur la qualité de l'air et les changements climatiques, la qualité de l'eau et le milieu naturel et les gaz à effet de serre 2. Fournir l'occasion aux citoyens de poser des gestes positifs dans leur communauté 3. Encourager la responsabilité à l'égard de l'environnement 4. Sensibiliser le public et renforcer les capacités des communautés locales à se prendre en charge
Environnement Québec Fonds d'action québécois pour le développement durable (depuis 2000)	1. Améliorer et diffuser les connaissances et les pratiques respectueuses du développement durable 2. Contribuer à l'essor et à la mise en valeur de la biodiversité 3. Accroître l'accès au patrimoine écologique du Québec 4. Favoriser l'émergence et le développement d'entreprises de l'économie sociale intégrant l'aspect environnemental au développement durable
Ville de Montréal et MRCI (Gouvernement du Québec) Plan d'action pour l'intégration sociale et la lutte contre la pauvreté dans les quartiers sensibles de Montréal (1999-2002)	1. Favoriser l'intégration sociale et l'amélioration des conditions de vie des familles et des jeunes qui vivent dans les onze quartiers défavorisés ciblés –nombre élevé d'HLM, de ménages vivant sous le seuil de la pauvreté et de personnes qui sont récemment issues de l'immigration
Fondation Béati Programme social : financement de mouvements sociaux et chrétiens libérateurs (depuis 1990)	1. Apporter des solutions collectives au problème du logement 2. Financer la formation et/ou l'accompagnement d'appoint pour assurer aux entreprises un meilleur développement 3. Consolider des mouvements sociaux qui élaborent des alternatives politiques et créent des espaces autonomes de réflexion 4. Favoriser l'implication des citoyens dans le développement local afin qu'ils se prennent en main pour contrer la dévitalisation et l'appauvrissement de leur milieu

Conclusion

L'AUC montréalaise se situe dans l'univers des groupes de pression sans but lucratif engagés dans le domaine à l'échelle des quartiers. Au vu du nombre des projets, l'expérience fait preuve d'une vigueur renouvelée. Les groupes dépendent d'un financement externe: leurs responsables, pour survivre et se reproduire socialement, sont habitués à répondre aux appels d'offre d'une gamme de programmes de subventions destinées au soutien de l'action communautaire et ce, tant des programmes de nature sociale qu'environnementale. Ils doivent conséquemment se conformer aux critères d'admissibilité et de performance émis par leurs bailleurs de fonds. C'est ainsi qu'ils se soumettent aux intentions de programmes construits à des fins bien précises, notamment de répondre aux besoins ponctuels des populations les plus fragiles. Partant d'objectifs plus vastes en matière de durabilité environnementale, une évolution a été pour l'essentiel stimulée par les programmateurs et fortement marquée par les thématiques du capital social et surtout de la sécurité alimentaire.

La programmation est gérée « d'en haut ». Un nombre de mandats imposés, tout autant louables qu'ils soient, demeurent toutefois faiblement récupérés par la majorité des groupes. La programmation à laquelle répondent les groupes rejoint en effet une quantité considérable de questions qui découpent un champ d'action de grande envergure Certes, plusieurs programmateurs montréalais, notamment la DSP, Centraide, et la Ville de Montréal, étendent la portée de leurs intentions à des champs d'action communs tels que l'insécurité alimentaire, la lutte contre la précarité économique et la stigmatisation d'individus ou de communautés marginalisés, l'accès à des milieux de vie assainis et naturels. Les groupes sont ainsi appelés à redéfinir les termes de leur projet en référence à ces types d'intentions. Ils s'en tiennent pourtant à l'idée que leur projet est une transposition locale d'une solution à portée mondiale. Ils en appellent à un intérêt général et ce, malgré leur adhésion à des programmes normés dont les retombées sont évaluées en des termes très pointus. Pourtant, dans les faits, les groupes possèdent tout de même une certaine marge de manœuvre, ce qui rend la structure assez flexible.

Chapitre 4

L'espace discursif entourant les projets et les programmes d'agriculture urbaine communautaire

Introduction

Dans le premier chapitre, nous avons exposé que le grand récit onusien sur le développement durable et la ville écologique et la programmation de l'agriculture urbaine qui s'ensuit renvoient à trois dimensions: la sécurité alimentaire, le capital social et la durabilité environnementale. Un grand récit serait donc à l'origine d'un discours appuyant le développement de projets d'agriculture urbaine engagés à travers le monde, incluant Montréal. Rappelons que l'enquête de terrain par entrevues semi-dirigées avait comme objectif de mettre en évidence les trois dimensions principales dans le discours des responsables et des représentants d'organisations programmatrices de tels projets. L'enquête avait pour fonction de délimiter l'espace discursif entourant les initiatives montréalaises et d'éclairer les idées évoquées par les intervenants en les amenant, pendant les entrevues, à poser un diagnostic sur les raisons de leurs actions, les limites et les effets potentiels.

L'espace discursif de l'AUC montréalaise est caractérisé par deux réalités distinctes auxquelles nous référons dans l'analyse du discours: l'argumentaire élaboré par les responsables des dix groupes et le contenu de la programmation produite par trois organismes bailleurs de fonds impliqués dans les projets. Dans un premier temps, nous cherchons à repérer les traces du discours onusien sur l'agriculture urbaine à partir des trente éléments de l'espace discursif (présentés dans le tableau 1.1.). Ceux-ci servent de « grille de lecture » permettant d'apprécier sur quels points convergent et divergent les discours. Dans un second temps, nous évaluons à quel degré et sur quels points les éléments discursifs n'ont pas abouti à une réalisation concrète sur le terrain. Finalement, nous tentons de décortiquer les composantes des récits qui caractérisent les initiatives et d'identifier les principales trames narratives qui les traversent.

4.1 La structuration de l'espace discursif autour des grandes thématiques de l'AUC

Les éléments recensés dans le tableau sont tirés du plan Action 21 publié à la suite du Sommet de Rio de 1992. Action 21 sert de trame de fond aux programmes onusiens tels que ceux de la FAO, de l'OMS, du PNUE et de la Banque Mondiale qui investissent dans des projets de développement durable. D'emblée, il apparaît que ces programmes visent à apporter des solutions concrètes aux enjeux soulevés. Dans cette foulée, l'agriculture urbaine est devenue un des nombreux moyens envisagés pour réussir le développement durable et fonder la ville écologique. Elle est valorisée dans la plan Action 21 en tant que moyen de promotion de la bonne alimentation, de la vie communautaire et solidaire, de la protection des terres arables, du rapprochement des lieux de production alimentaire aux lieux de consommation, de la hausse des revenus des ménages défavorisés.

La programmation de l'agriculture urbaine est définie selon plusieurs grandes thématiques que nous regroupons autour des dimensions de la sécurité alimentaire, du capital social et de la durabilité environnementale. Ces dernières sont utilisées afin d'examiner les discours tenus par les principaux intervenants montréalais. Ceux-ci, rencontrés en entrevue, devaient identifier les éléments dans leurs réponses. Les éléments présentés dans le tableau 4.1 sont repris du tableau 1.1. Ils réfèrent à des pratiques, des objectifs ou des intentions à moyen ou long terme. Ils n'ont donc pas tous ni la même valeur ni la même portée. Les trois instances programmatrices (IP) sont la Direction de santé publique, Centraide et la Ville de Montréal. Suivant le code d'éthique en recherche, les groupes (Gr) sont représentés par une lettre afin d'assurer une certaine confidentialité.

La sommation a pour but de mesurer la diffusion des éléments à l'intérieur du discours des intervenants montréalais. Les mentions sont compilées aux différents éléments, avant de les reporter en scores (0 ou 1), puis en sommation, afin d'en évaluer la portée globale. Ce travail permet d'estimer le poids relatif de chacune des trois dimensions par rapport aux autres. Les éléments qui sont répertoriés dans le tableau ont obtenu au moins une mention. Le cas échéant, ils ont été remplacés ou reformulés pour mieux rendre compte du discours. Par ailleurs, les éléments qui ne correspondent pas aux thèmes de la programmation onusienne ou du grand récit ne sont pas retenus pour les

fins de cette analyse. Ces éléments sont traités dans une analyse complémentaire présentée dans la partie 4.3 du présent chapitre.

Tableau 4.1 : Éléments des discours tenus par les dix groupes de l'AUC et par trois instances programmatrices

DIMENSIONS DU DISCOURS ONUSIEN	DISCOURS DES GROUPES										Gr Tot	IP Tot
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J		
Sécurité alimentaire											59	5
Protection des terres arables déjà en exploitation	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Aide aux petits exploitants au revenu modeste	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0
Création d'un marché alimentaire local et urbain	1	1	0	0	0	0	0	0	1	0	3	0
Distribution d'urgence respectant choix et valeurs	1	0	0	0	1	0	0	1	0	1	4	1
Autoproduction de semis et de plants	1	1	0	0	1	0	0	0	0	1	4	0
Jardinage et soins thérapeutiques	1	1	0	0	1	1	0	1	1	1	7	1
Soutien aux personnes en insécurité alimentaire	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	9	1
Refus des OGM, pesticides et engrais chimiques	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	9	0
Sensibilisation aux bonnes habitudes alimentaires	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10	1
Alimentation abordable et accessible	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10	1
Capital social											79	6
Entente contractuelle avec les participants	0	0	0	1	1	1	0	0	0	0	3	0
Participation du grand public, des écoliers	1	1	0	0	1	1	0	0	0	1	5	0
Collaboration à une table de concertation locale	1	0	0	0	1	0	0	1	1	1	5	1
Création d'emplois socialement utiles	1	1	0	0	1	0	0	1	1	1	6	0
Pédagogie, transfert de savoirs	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10	1
Développement local par la communauté	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10	1
Empowerment et prise en charge indiv./collective	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10	1
Insertion sociale des personnes défavorisées	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10	1
Engagement politique dans un mouv./une cause	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10	0
Participation sociale à un regroupement local	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10	1
Durabilité environnementale											70	4
Recours à l'approche écosystémique	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	2	0
Préservation de semences et de plantes rares	1	1	0	0	1	0	0	0	0	0	3	0
Protection de la faune et de la flore indigènes	1	1	0	0	1	0	0	0	0	0	3	0
Sauvegarde et promotion de la biodiversité	1	1	0	0	1	0	0	0	0	0	3	0
Décontamination du sol et du sous-sol	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	9	0
Pratique de l'agriculture écologique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10	1
Mise en valeur d'espaces sous-utilisés	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10	1
Verdissement et renaturalisation des milieux	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10	1
Compostage de déchets biodégradables	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10	1
Conservation et récupération de l'eau	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10	0

Il faut tout de suite mentionner que la sommation a pour seul but d'identifier d'abord les composantes du discours onusien qui concordent avec celui des groupes et d'en mesurer la diffusion à l'intérieur des différents groupes. Il en résulte que le thème du capital social (79 mentions sur un potentiel maximum de 100) est plus étendu que la durabilité environnementale (70). La sécurité alimentaire (59) est le thème qui est le

moins étendu dans les discours des dix groupes. Tous les groupes empruntent donc une partie de leur discours à l'ONU et à ses programmes. Prenons le cas du groupe A. Le responsable de ce groupe fait allusion à 29 des 30 pratiques, objectifs et intentions qui correspondent aux éléments du tableau. Il construit ainsi un discours qui reprend un très grand nombre d'éléments des trois dimensions retenues. Il apparaît que le groupe G ne s'appuie pas sur le même genre de discours. En effet, d'après les informations recueillies, ce groupe identifie des thèmes qui se rapportent davantage à 14 des 30 éléments soulevés. Le champ discursif du groupe G, et par extension les raisons qui justifient les actions en AUC, est moins large que pour le groupe A du moins en ce qui concerne les trois dimensions retenues.

Les responsables composent leur propre discours à partir de matières puisées du grand récit et d'ailleurs. Il en résulte ainsi une diversité de manières de parler des pratiques, objectifs et intentions. Chacun présente en effet une combinaison unique d'éléments pour chacune des trois dimensions en relation avec l'AUC. Par contre, un certain nombre d'aspects ont été identifiés par la grande majorité (neuf ou dix) des responsables. Il existe ainsi une base minimale commune autour de quatre éléments en matière de sécurité alimentaire, de six en capital social et de six autres en durabilité environnementale. Nous montrons que le fondement discursif de l'AUC montréalaise est composé globalement de ces 16 éléments.

La thématique de la sécurité alimentaire est la moins présente dans les discours, mais il s'est formé un consensus autour de l'approvisionnement alimentaire local abordable, de la modification des habitudes alimentaires, de l'élimination de l'usage des organismes génétiquement modifiés, des pesticides et des engrais chimiques, et du besoin de soutenir en priorité les personnes en situation d'insécurité alimentaire. Sept responsables lient le jardin aux soins thérapeutiques, c'est-à-dire à une démarche de bien-être humanitaire qui vise notamment à traiter la santé mentale. Par contre, peu d'entre eux cherchent à créer un marché alimentaire biologique (trois mentions), fournir une aide aux petits exploitants agricoles (deux) et à protéger des terres arables (une seule). Ce constat n'est pas étonnant étant donné le milieu densément peuplé et urbanisé dans lequel évoluent les projets.

Pour ce qui est de la thématique du capital social, les propos des responsables convergent davantage entre eux. Cela contribue sûrement à l'uniformisation des projets initiaux. En effet, six des dix dimensions sont citées unanimement, alors que six groupes veulent faire de leur projet un laboratoire de création d'emplois socialement utiles. Les responsables évoquent tous la participation de leur groupe respectif à un regroupement d'organismes locaux, à l'engagement politique dans un mouvement social, et en l'occurrence les mouvements anti-pauvreté en faveur de la sécurité alimentaire et de la conservation de l'environnement. Ils portent tous un intérêt aux processus d'insertion sociale et à la prise en charge individuelle et collective dans une perspective de développement local. Les autres points soulevés sont moins pertinents, car ils ne concernent que cinq groupes ou moins.

Finalement, pour la dimension de la durabilité environnementale, les responsables émaillent leur discours de six domaines plus concrets qui touchent au travail de jardinage. Ils réfèrent à la conservation et à la récupération de l'eau, au compostage, au verdissement et à la renaturalisation ainsi qu'à la mise en valeur d'espaces sous-utilisés. Ils lient tous l'AUC à la pratique de l'agriculture écologique et à la nécessité de décontaminer le sol et le sous-sol en milieu urbain. Ils délaissent en grand nombre le champ discursif qui concernent les pratiques, les objectifs ou les intentions qui demandent un effort plus considérable et soutenu, tels que la sauvegarde de la biodiversité, la protection de la faune et de la flore indigènes, la préservation de semences et de plantes rares, et le recours à une approche écosystémique.

Les trois instances programmatrices expriment dans leur propre « discours » en matière d'AUC des pratiques, des objectifs et des intentions qui coïncident avec certains éléments appartenant au grand récit onusien. En effet, les représentants de la DSP et de Centraide réfèrent à la moitié des dimensions identifiées dans le tableau en ce qui concerne la sécurité alimentaire. Trois de ces cinq dimensions font déjà consensus parmi les groupes. Ces deux programmateurs reprennent six éléments du capital social, dont cinq correspondent aussi aux aspects qui dominent dans les discours des responsables. Ils ne réfèrent pas explicitement à la dimension de la durabilité environnementale. Par contre, les représentants du programme Éco-quartier de la Ville de Montréal tiennent un discours composé de quatre éléments qui font l'unanimité chez

les groupes. Entre elles, ces instances recoupent la moitié des éléments et font elles aussi largement écho au grand récit onusien.

Ce discours repris par les responsables des groupes et d'institutions intégrés dans la vie associative apparaît, à bien des égards, comme une construction rhétorique regroupant une constellation d'éléments empruntés qui correspondent peu avec le réel. Nous nous demandons, s'il ne s'agit pas d'un jargon obscur de type idéologique, dont l'inscription sur le terrain reste faible, voire inexistante. En recensant les réalisations en AUC, et après avoir identifié le domaine d'intervention de prédilection de chacun, nous comparons le potentiel des champs discursif et pratique. Pour ce faire, les réalisations de chaque groupe sont comparées à chacun des éléments qu'ils entretiennent dans leur discours. Il est proposé alors un « taux de réalisation » qui renvoie au rapport (exprimé en pourcentage) entre la totalité des mentions et les réalisations correspondantes.

Nous avons examiné dans un premier temps les éléments du tableau 4.1 qui font partie du discours de chaque groupe. Nous les avons ensuite comparés un par un aux réalisations soulignées par les responsables lors des entrevues et observées sur le terrain. Dans un deuxième temps, nous avons créé une échelle variant de 1 à 4 (i.e. représentant des quartiles des taux de réalisation) dans le but d'assigner une cote à chaque groupe. Une cote de 1 signifie que moins de 25% des éléments n'ont pas été réalisés, alors qu'un 4 signifie que plus de 75% des éléments sont restés lettre morte. Les cotes de 2 (entre 25% et 49%) et de 3 (entre 50% et 74%) prennent les valeurs médianes. Cette échelle est utilisée à titre indicatif afin d'illustrer le degré de concordance entre les champs discursif et pratique. Les écarts qui subsistent sont sommairement évalués par dimension et présentés dans le tableau 4.2.

Tableau 4.2 : Écart entre le champ discursif et le champ pratique de l'AUC

DIMENSIONS DU DISCOURS DES RESPONSABLES	LES RÉALISATIONS DES GROUPES									
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Sécurité alimentaire	2	2	1	1	1	2	1	1	2	1
Capital social	2	2	3	2	2	3	3	2	2	2
Durabilité environnementale	3	3	2	2	2	4	3	2	2	2

Échelle des écarts entre le discours et les réalisations: 1 (moins de 25%) 2 (de 25% à 49%)
3 (de 50% à 74%) 4 (75% ou plus)

Dans le cas du groupe C et sous la rubrique correspondant à la sécurité alimentaire, il n'y a pas d'écart entre les réalisations et les quatre éléments du discours. Nous lui donnons une cote de 1 qui signifie peu ou pas d'écart (i.e. moins du quart des composantes du discours demeurent en friche). Le responsable de ce groupe a mentionné quatre éléments pour lesquels il y a eu incontestablement des résultats concrets. Par contre, en matière de capital social, il reçoit un 3, puisque trois des six éléments discursifs ne sont pas encore réalisés (i.e. l'écart est de 50%). Pour le groupe F, il obtient une cote de 4 sous la rubrique correspondant à la durabilité environnementale puisque quatre des cinq éléments du discours ne sont pas encore réalisés (i.e. l'écart est de 80%). Une telle cote signifie un grand écart (i.e. plus des trois quart des mentions demeurent en friche). En revanche, ce groupe a réussi mettre de l'avant des actions qui rendent compte de trois des cinq éléments en sécurité alimentaire et reçoit ainsi une cote de 2, puisque 40% des éléments ne sont pas encore réalisés.

Les groupes dans l'ensemble ont obtenu une cote moyenne de 2. Nous en tirons la conclusion qu'une minorité d'éléments du champ discursif ne se sont pas encore transférés au champ d'intervention. Globalement, ils n'ont pas réussi à mettre en œuvre entre le quart et la moitié des pratiques, des objectifs ou des intentions qui se rapportent au grand récit onusien. Ce classement par catégories permet d'estimer que parmi les éléments non réalisés, la plupart ont été mentionnés en entrevue par la majorité des responsables. Ils tiennent un discours relativement plus ambitieux dont certaines idées peine à se réaliser. D'après les informations recueillies au chapitre des réalisations, les écarts entre les deux champs varient d'une dimension à l'autre. En effet, la sécurité alimentaire se caractérise par un écart réduit avec six 1 et quatre 2, alors que les résultats de l'analyse du capital social (sept 2 et trois 3) et de la durabilité environnementale (six 2, trois 3 et un 4) font apparaître des écarts plus importants. Ces résultats reflètent le fait que les dimensions évoquées et validées par les responsables sont plus fortement représentées dans le champ discursif de ces deux dimensions que dans celui de la sécurité alimentaire.

L'analyse des écarts permet de montrer aussi que les responsables sont en général moins ambitieux dans le domaine de la sécurité alimentaire et à cet égard, ils se sont donné des cibles réduites et concrètes. Les écarts observés pour le capital social et la durabilité environnementale reflètent les grandes aspirations des responsables, posant certes au départ l'agriculture urbaine à l'intérieur d'un mouvement organisé à l'échelle

internationale, mais rencontrant de grandes difficultés à intervenir sur tous les points soulevés. En d'autres mots, les dix groupes épousent bon nombre de causes inspirées du grand récit et attachées aux idéaux onusiens, alors que leurs pratiques demeurent plus modestes, du moins pour certains aspects.

Il est normal que les éléments plus complexes, coûteux, ou utopiques soient demeurés à l'état du discours, alors que les éléments plus simples et réalistes se transforment en actions concrètes. Dans ce cas, les écarts entre discours et pratiques sont négligeables. Ces actions forment par ailleurs la base opérationnelle des interventions qui produisent un effet immédiat et mesurable. De tels résultats devraient rassurer les organismes bailleurs de fonds qui investissent dans des projets d'AUC dans l'optique de la sécurité alimentaire. Par contre, le calcul des écarts ne permet pas de conclure que les groupes réussissent mieux à mettre sur pied des pratiques qui rendent justice à ce type de programme.

En matière de sécurité alimentaire, il s'est avéré plus facile de ne pas utiliser d'organismes génétiquement modifiés, de sensibiliser les gens aux bonnes habitudes alimentaires ou d'approvisionner des personnes dans le besoin d'aliments abordables. Par contre, aucun des trois groupes qui entendent créer un marché alimentaire biologique n'y est parvenu jusqu'à présent. Peu sont en mesure d'offrir une expérience thérapeutique aux participants qui nécessitent des soins. Du côté du capital social, ils réussissent à créer des emplois socialement utiles mais de courte durée, à participer à un regroupement local ou à une table de concertation, à offrir une pédagogie en jardinage et à ouvrir le jardin au grand public et aux écoliers. Toutefois, les responsables reconnaissent un point faible de leur projet: générer un engouement fort parmi les jardiniers pour l'engagement civique et politique. Il n'est pas certain, non plus, que les projets aient contribué à la protection et à l'insertion sociale et au développement local par la communauté. Tous les groupes y attachent une grande importance mais aucun n'a pu vraiment consolider un projet allant dans ce sens là. En ce qui concerne la durabilité environnementale, il a été jusqu'à présent plus facile pour eux d'agir concrètement en faveur de la pratique de l'agriculture écologique, de promouvoir le compostage des déchets, de verdir et renaturaliser, de préserver des semences et plantes rares. Toutefois, tous fondent leur discours sur la conservation de l'eau et sur la décontamination du sol, mais leurs réalisations en tiennent peu compte. De surcroît, peu déclarent agir pour la sauvegarde de la biodiversité, de la protection de la faune et de la

flore indigènes, ou la mise en valeur d'espaces naturels. Ils n'interviennent pas à l'échelle des grands écosystèmes. En somme, derrière tous ces projets destinés à faire pousser des aliments en ville se perpétue un discours aux ambitions généreuses et grandioses mais restées inachevées dans bien des cas.

4.2 Une approche sociale de santé publique

La Direction de santé publique de Montréal (DSP) a joué un rôle incomparable dans l'essor de l'AUC à Montréal. Elle a développé, dans ses programmes de financement associés à ses orientations de recherche et d'intervention, une approche sociale de santé publique qui vise l'*empowerment* et l'autonomie des personnes et des communautés défavorisées. Cette approche revêt davantage les couleurs de la lutte contre les inégalités sociales de la santé (DSP, 2002b). L'AUC représente une initiative en faveur de la sécurité alimentaire (Delisle, 2000; Bergeron, Morel et Thérien, 2002). Parmi les orientations de la DSP se trouvent aussi des préoccupations pour la nature en ville et la durabilité, mais c'est le contenu social de l'AUC et son association à la lutte contre l'insécurité alimentaire qui sont privilégiés au-delà de tout autre intérêt. Les orientations de cette programmation et le discours sous-jacent influencent d'ailleurs l'espace discursif entourant les projets.

Les groupes du milieu qui se rallient autour des mêmes orientations que celles de la DSP se portent à la défense des intérêts et des droits des citadins qui souffrent d'une insécurité alimentaire ou de ceux qui ont recours aux services publics ou communautaires d'entraide sociale. Depuis 1999, la DSP appuie financièrement et moralement quelques groupes de l'AUC sur une base ponctuelle. L'approche de santé publique correspond au credo selon lequel la quête de la sécurité alimentaire pour tous se défend comme un droit humain fondamental (Delisle, 1998; Delisle et Shaw, 1998; Hamm et Baron, 2000; Power, 2000; Riches, 2000; Hamelin, Koc et MacRae, 2001). La DSP représente une instance à Montréal où un tel discours a pu s'exprimer. Il faut probablement prendre en compte le rôle joué par cette institution si nous cherchons à situer l'origine des arguments qui ont structuré l'espace discursif de l'AUC montréalaise.

En décortiquant les programmes et les documents fondamentaux liés au discours, il ressort que les enjeux de la pauvreté, l'insécurité alimentaire, l'exclusion sociale et les problèmes de santé sont intimement liés. Ils sont au centre des intérêts de la Table de

concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain, qui regroupe plusieurs acteurs dont la DSP. L'approche de santé publique que privilégie cette Table est développée d'abord dans une perspective sociosanitaire. C'est autour d'elle, notamment par le biais de la programmation de la DSP, que l'AUC prend un visage social. Il importe donc, sous la forme d'un aparté, de revoir les termes de l'approche. Nous présentons les points saillants du discours tenu par le président de la Table lors du colloque intitulé « Pour une politique de sécurité alimentaire ». Une portion du discours a d'ailleurs été publié dans le journal *Le Devoir* paru le 13 juin 2003 duquel les citations suivantes sont tirées. Il est découpé pour les fins de l'analyse selon les six parties de la rhétorique classique: l'exorde, la proposition, la narration, la preuve, la réfutation et la péroraison.

Dans l'exorde, le discours du président de la Table s'appuie sur un portrait social sombre du phénomène de l'insécurité alimentaire. Il établit que la « faim demeure une réalité toujours présente dans notre société d'abondance et prend différents visages, depuis l'enfant mal nourri, l'adolescente anorexique ou la retraitée isolée qui se nourrit mal ». Il fait appel à la volonté générale, notamment la société civile, pour confronter ce problème universel à facettes multiples. La proposition part du principe selon lequel « la faiblesse du revenu est le plus souvent en cause ». Le président ajoute à ce phénomène « la détresse psychologique, l'érosion des apprentissages culinaires, et la nourriture de pacotille ». Qui plus est, il soutient que la population entière est confrontée à ce grand problème sociétal face auquel des solutions peuvent être avancées. Il en propose certaines qui passent par l'éducation relative à la nutrition, mais aussi la réglementation de l'offre alimentaire. En effet, une réglementation plus équitable protégerait le consommateur par un meilleur contrôle des prix, de la qualité, ainsi que de l'étiquetage, notamment au sujet des organismes génétiquement modifiés (OGM), de l'irradiation et des ingrédients artificiels et chimiques retrouvés dans de nombreux produits alimentaires aujourd'hui.

Dans la partie de la narration du discours, le président de la Table expose comment l'expérience montréalaise en matière de lutte contre l'insécurité alimentaire a été marquée par la participation de la population et des représentants de groupes locaux à une table associative de concertation sur la faim. Il convient toutefois que l'idée d'une table peut comporter une part d'inconvénients. Il souligne à ce propos la possibilité qu'un décalage puisse se produire entre les « univers » des intervenants gouvernementaux ou

parapublics et ceux du milieu, que ce soit en termes de différences d'horizon, d'échelles d'intervention, d'échéanciers et de visions. La narration est donc centrée sur le principe du rapprochement entre les intervenants du milieu et, par extension, de la mise en valeur des travaux de concertation déjà entamés par la Table sur la faim qui existe depuis une dizaine d'années à Montréal. En effet, la majorité des groupes ont fait de la concertation locale un de leur créneau principal. Selon cette optique, il revient à la société civile de mettre en place de multiples « solutions efficaces pour résoudre les grands enjeux de la pauvreté et de l'inadéquation alimentaire ».

Le président de la Table accuse le désengagement de l'État dans le dossier de l'insécurité alimentaire, malgré les subventions octroyées à des groupes communautaires qui offrent des services de proximité à la population défavorisée. En dépit des investissements publics et des efforts déjà consentis par ces groupes, le message qu'il lance dans la narration appuie la nécessité pour la société civile de prendre en charge le processus d'élaboration d'une politique nationale de sécurité alimentaire, indépendamment de l'orientation que veut y donner l'État. Bref, les groupes qui le veulent sont appelés à agir *hic et nunc* sans l'appareil étatique à leurs côtés.

Dans la partie de la preuve, il attribue la montée de la précarité socio-économique aux « transformations majeures dans le monde du travail qui ont entraîné une sévère diminution du temps libre disponible aux individus et à leurs familles ». En d'autres mots, ceux qui peuvent vivre maintenant sans craindre l'insécurité alimentaire se sont peut-être bien adaptés à ces changements, mais leur qualité de vie et de l'alimentation en seraient dramatiquement réduites en conséquence. Les personnes et les familles impuissantes devant les transformations de l'économie, connaissant une perte d'emploi ou une baisse de leur revenu, et sont sujettes au risque de vivre dans une situation d'insécurité alimentaire. Au bout du compte, cette population éprouve de la peur et de la détresse engendrées par l'anxiété. L'aide humanitaire est le dernier recours disponible pour ceux qui ne possèdent pas les moyens de surmonter les difficultés qu'entraînent les changements structurels de l'économie. Ces individus gonflent les rangs des clientèles référées aux groupes d'entraide de la société civile et des services de soutien gouvernementaux. Née de cette conjoncture, la banque alimentaire incarne aujourd'hui le modèle organisationnel principal auprès des laissés pour compte. La banque alimentaire, soutient-il, ne doit être qu'une mesure d'urgence temporaire.

Un second élément de la preuve concerne l'impact des nouvelles technologies sur le système de production et de distribution des produits alimentaires. Plusieurs composantes du système d'approvisionnement sont dénoncées par le président pour leurs effets négatifs sur la santé et le bien-être. Il se réfère surtout aux choix technologiques néfastes pour l'écologie, à la concentration des entreprises de distribution et à l'emprise de l'industrie sur les choix alimentaires personnels. L'individu doit désormais s'y accommoder sans autres mesures possibles. Les sociétés multinationales sont accusées d'empoisonner les citadins les plus fragiles et vulnérables qui seraient devenues les cobayes des nouvelles « technologies » qu'elles produisent telles que les OGM. Par ailleurs, l'industrialisation massive du secteur agroalimentaire au cours du vingtième siècle aurait provoqué la disparition des petits exploitants, des sociétés agraires et de leur mode de vie. La conversion des fermes traditionnelles et familiales en systèmes industriels de production aurait bouleversé le milieu rural et agricole. Tout un pan de la société serait en péril, ou du moins forcé de quitter la terre pour migrer vers les centres urbains. De plus, les firmes industrielles sont pointées du doigt pour leurs pratiques polluantes et leur gestion négligente des pesticides, du purin et des produits de synthèse. Les risques sanitaires qui guettent la société seraient alors multiples. Les pratiques actuelles auraient des répercussions néfastes sur les nappes phréatiques et les rivières, le sol et le sous-sol, les animaux domestiques et les communautés humaines vulnérables. Ces risques affecteraient négativement l'ensemble du territoire, y compris les grandes villes comme Montréal et sa banlieue.

Le discours ne comprend pas de réfutation. Pour la partie qui correspond à la péroraison dans l'analyse didactique de la rhétorique, le président déborde du sujet central du discours (i.e. les causes et la nécessité de mener la lutte contre l'insécurité alimentaire) et fait des digressions pour servir son argument. Le discours se conclu par un plaidoyer accusant l'État de vouloir imposer sa volonté sur les pratiques de la société civile. Il dénonce la transformation des groupes communautaires en sous-traitants de programmes publics normés. Pour l'éviter, la société civile devra compter sur les instances intermédiaires qui prennent le relais des gouvernements supérieurs. Le président de la Table appelle alors à la formation de partenariats entre l'État et la société civile qui reposent sur ces instances. Dans ce contexte, la Table de concertation sur la faim et le développement social aura un grand rôle à jouer. Les groupes seront mieux conseillés et les actions locales guidées vers des cibles communes. Dans cette optique,

les individus défavorisés finiront par se libérer de l'insécurité alimentaire et acquérir pleinement leur autonomie. Cette victoire dépend des bonnes œuvres de la société civile.

Ce discours renvoie fondamentalement à une éthique universelle en matière de développement social et communautaire orientée vers des valeurs largement partagées par les intervenants libéraux de la société civile et du gouvernement qui s'identifient à la gauche politique. L'éthique s'inscrit dans une vision « altermondialiste » et anticapitaliste qui se veut réaliste et cohérente. L'AUC est une alternative à la banque alimentaire, te représente une action concrète et palpable sur laquelle peut s'appuyer cette vision englobante et vague. Le discours est finalement une tentative de mise en œuvre d'un raisonnement par lequel de nombreux éléments sont rassemblés sous la forme d'un appel à la mobilisation. Il semble aller de soi que cet univers de références soit composé d'un amalgame d'idées disparates. L'AUC se retrouve ainsi dans cet univers parmi une série d'autres solutions.

4.3 La structuration de l'espace discursif autour des jardiniers, de la communauté et de la nature

Les responsables de l'AUC ont investi davantage certains domaines pour construire leur discours, dont certains ne peuvent que partiellement être reliés aux dimensions de la sécurité alimentaire, du capital social et de la durabilité environnementale. Les informations recueillies auprès d'eux sont regroupées ici selon trois thèmes transversaux complémentaires: nous explorons comment ils organisent leurs discours sur les jardiniers, la communauté et la nature. L'analyse du discours en fonction de ces trois thèmes permet de jeter un regard nouveau sur le phénomène de l'AUC, notamment sur la structuration de l'espace discursif entourant les projets et ce, au-delà des trois thématiques retenues dans notre cadre conceptuel et de rendre compte des éléments de divergence et de convergence accompagnant les idées et opinions que possèdent les responsables et les arguments utilisés pour défendre les actions. À partir des informations, nous dégageons des « figures » synthétiques du jardinier, de la communauté et de la nature.

La première figure porte sur le jardinier et est étroitement liée à l'effort d'éducation que se donnent les groupes. Les participants sont en apprentissage et sont invités à suivre

une formation qui prolonge l'expérience concrète du jardinage. Il s'agit d'un programme structuré qui s'échelonne principalement sur trois axes: les habitudes alimentaires, la santé et le bien-être, et l'environnement. Le programme a pour objectif d'informer les gens sur les possibilités d'amélioration de leur alimentation et sur la promotion de leur santé et bien-être. L'adoption de comportements plus respectueux de l'environnement est également mise en avant. La plupart des responsables perçoivent aussi le jardinier comme un citadin incommodé par le stress de vivre en ville. Le jardinier est une victime qui revêt la figure de celui qui demande encore le soutien du groupe et de la communauté. Il est privé des ressources nécessaires à son épanouissement social, physique et mental. Une aide lui est donc accordée par le groupe au nom de l'*empowerment* dont le jardin représente le premier pas sur la route vers le bien-être et l'autonomie alimentaire.

Le jardin est exploité comme outil didactique dans une perspective d'éducation relative à l'environnement (ERE). Les groupes veulent instruire les jardiniers sur la nécessité de conserver la nature et sur la pratique du jardinage écologique. L'ERE est assurée par des ateliers qui mettent l'accent sur l'apprentissage de techniques spécifiques et sur la sensibilisation aux problèmes environnementaux. Le transfert de connaissances utiles aux jardiniers doit inciter chacun à démarrer éventuellement son propre potager écologique. Par ailleurs, l'AUC est présentée simultanément comme un travail personnel et comme un accomplissement collectif qui permet de hausser l'estime de soi et la confiance envers autrui. Cette activité doit donner espoir aux participants qu'elle apportera des bénéfices importants à la communauté entière. L'image que projettent les groupes du potager devient celle d'une ressource collective pour surmonter handicaps personnels et obstacles à la participation à la vie communautaire. L'image est aussi celle d'un outil accessible à ceux qui subissent et souhaitent briser l'isolement. Il est compris comme un lieu d'appartenance et d'expression de la citoyenneté pour des personnes détachées jusque là de la collectivité. Ces personnes, présentées comme trop isolées du réseau formé des organismes locaux et institutions offrant des services sociaux de proximité, s'ouvrent à une expérience commune d'insertion et d'entraide, en plus de bénéficier d'aliments gratuits chaque semaine. Elles sont vues comme la force de travail mobilisée au profit d'un éventuel système local entièrement géré par la communauté et respectueux de l'environnement.

La figure du jardinier est succinctement dépeinte comme celle d'un citadin mal informé, écarté de sa communauté et du voisinage, démuni des moyens sociaux et économiques pour vivre de manière autonome. Il est donc socialement dépendant ou à risque de le devenir si la communauté n'intervient pas de façon préventive. La plupart des responsables tiennent un tel discours pessimiste sur le jardinier et ses mauvaises habitudes de vie. Ils le considèrent comme une personne qui souffre des travers du marché du travail, des systèmes économiques et de l'industrie agro-alimentaire. En outre, ils projettent une image inquiétante de son isolement social et du quartier. À terme, croit-on, le jardin leur donnerait une nouvelle identité: celle du citadin qui se prend en charge et qui s'engage dans le développement de sa propre communauté.

Le second thème transversal porte sur la communauté. D'emblée, il est important de souligner que tous les responsables sont des employés rémunérés du secteur communautaire dont neuf sur dix œuvrent pour le compte du programme Éco-quartier de la Ville de Montréal. Certains y ont consacré plusieurs années de leur vie professionnelle. Leur représentation du développement local est partiellement biaisée, compte tenu de leur engagement personnel dans ce programme et dans la vie communautaire en général. Les responsables associent d'ailleurs à leur projet d'AUC leur foi dans l'esprit communautaire. Certains discutent librement du jardinage en le décrivant comme une étape vers la réalisation de la ville verte, socialement équitable et sûre sur le plan alimentaire. Ils évoquent en entrevue la figure de la communauté saine, viable et solidaire. Cette représentation va dans le même sens que les finalités du projet. Une métaphore reprise dans tous les cas exprime l'idée que le jardin est une chance de participer à un projet collectif en s'enracinant dans la communauté.

La figure de la communauté est dépeinte comme un espace démocratique organisé à l'échelle humaine, capable de faire le pont entre l'individu et le reste de la société, notamment l'appareil étatique. Cette image est le reflet d'une communauté ouverte à la participation de ses membres qui permettrait l'éclosion de la tolérance aux différences et de la confiance envers autrui. En d'autres mots, on associe à l'expérience la hausse du capital social par l'offre d'un service communautaire de proximité qui répond à une demande exprimée ou supposée. L'appartenance du jardinier au groupe est le point saillant de la communauté idéale, disposée à offrir une entraide et de la sollicitude. Par ailleurs, la plupart des responsables forment des partenariats avec d'autres organismes

communautaires, des tables de concertation et des médias locaux afin de rassembler les forces vives et d'ériger une base solide, déterminée à améliorer les choses. L'aspect politique de l'engagement dans le projet est mis en évidence dans quelques cas. Par exemple, certains revendiquent des changements aux politiques qui maintiennent la population en situation de dépendance et d'insécurité alimentaire. Ils veulent aussi apporter des modifications aux politiques en matière de planification urbaine et de gestion des parcs et espaces libres vers une décentralisation et une démocratisation des services publics.

La figure de la communauté représente autant un lieu de rencontre d'acteurs sociaux qu'un milieu physique dans lequel les actions se déroulent. La communauté est d'abord un espace de concertation entre plusieurs points de vue. Le responsable se perçoit comme un agent de changement dans et pour la communauté dont le rôle vise à protéger le milieu auquel les membres s'identifient. Il est davantage un agent de sauvegarde des acquis communautaires. La plupart des responsables insistent sur le fait que la communauté est immuable, mais que leurs potagers sont éphémères. Les jardins ne doivent pas se fixer dans le paysage comme un monument. Ceux-ci ne sont donc qu'un instrument au service d'une grande idée, qui est celle de maintenir intact l'esprit communautaire et de gêner toute tentative d'exode des membres alliés à la communauté. La crainte exprimée par certains responsables révèlent que les départs déclencheraient un processus d'érosion de cet esprit, notamment en dissolvant le capital social accumulé par les groupes, disponible en principe pour tous les résidents en commençant par les jardiniers. Ils soutiennent que la communauté représente un garde-fou et une assise capables de court-circuiter le mouvement d'exode et de défection qui minerait le bien-être collectif et son capital social.

La nature est le troisième thème transversal dégagé du contenu des entrevues. Plusieurs responsables abordent ce sujet en évoquant le projet de la ville écologique comme point de mire. La régénération de la nature en ville est un des ingrédients principaux du discours sur l'AUC qui est associé à la volonté de faire du jardin un moyen pour rapprocher les citadins à la nature. La figure de la nature laisse entendre que le contact direct avec des végétaux est un élément indispensable au bien-être et à la qualité de vie. Il ne s'agit pas d'une nature sauvage, mais bien d'une nature aménagée et humanisée, produite par le travail et le paysagement. L'idée d'une nature utile et

productive est d'ailleurs un des points soulevés par tous les responsables qui se portent à la défense de l'environnement.

Le jardin symboliserait une attitude anti-ville. Pour certains, il représente un écosystème qui est lui même compris dans le cycle écologique de la grande région urbaine, voire de la planète. Dans leur conquête de la ville, ils évoquent l'idée de concilier la ville « cultivée » avec la nature « sauvage ». Ce discours sous-entend que la figure d'une nature régénérée mais domestiquée représente un pas vers une éventuelle victoire contre la sururbanisation. Quelques responsables parlent même de faire du jardinage un véritable laboratoire pour changer le mode de planification urbaine actuel et corriger ainsi les erreurs du passé. Dans ce sens, le potager représente un lieu d'expérimentation où se met de l'avant des pratiques agricoles novatrices. La crainte de la ville dénuée d'espaces naturels s'accompagne d'un espoir de recréer des milieux de vie qui prennent pour modèle une forme ancienne et traditionnelle de l'agriculture. En somme, l'AUC est une solution palpable pour amorcer un processus contribuant surtout à la renaturalisation de la ville. Cette solution s'intègre à une gamme d'initiatives semblables en matière de verdissement et de paysagement telles les toits verts, les voies cyclables, la foresterie urbaine, la naturalisation des cours d'eau, qui prolonge finalement la tradition de l'urbanisme vert de Olmstead et du mouvement hygiéniste en planification urbaine en vogue en Amérique du Nord au début du siècle dernier.

La structuration de l'espace discursif autour des trois figures renvoie à un système complexe de pensée que les responsables envisagent comme un ensemble de caractéristiques formant un tout. Les points essentiels à retenir du discours sont pour la figure du jardinier le gain d'une expérience utile en jardinage, l'acquisition de connaissances en environnement et l'*empowerment*. Pour la figure de la communauté, le discours combine la création d'un milieu d'entraide, de solidarité, et d'un lieu de service ciblé à une demande, ainsi que le maintien d'un garde-fou pour préserver l'esprit communautaire. Le discours sur la nature porte étroitement sur la valorisation des espaces verts, la conciliation entre la ville et la régénération de la nature, et sur l'espoir de rapprocher les citadins du monde naturel.

4.4 Les récits qui traversent l'espace discursif de l'AUC

La mise en récit correspond à un agencement de composantes à partir desquels le locuteur cherche à constituer une histoire. La question est de savoir comment les responsables de l'AUC ordonnent une suite d'éléments discursifs pour former une trame narrative encadrant leurs projets. Nous référons à l'étude de Berdoulay et Soubeyran (2002) sur l'évolution du discours en écologie urbaine dans le domaine de la géographie. Ces auteurs décortiquent le discours en quatre types de récits: les récits actanciel, séquentiel, scientifique et prospectif. Cette approche peut être reprise dans le cadre de l'examen de la mise en récit des projets, afin d'éclairer les façons dont les responsables abordent les thèmes de l'AUC, identifient et discutent des aspects structurants et construisent une narration à partir de divers sujets, objets et événements.

Le récit actanciel prend comme référence les schémas de causalité mobilisés pour bâtir l'intrigue du discours. Les ressorts du récit actanciel (i.e. les actants) sont « le héros, les objets de valeur, les adjuvants et les opposants, le destinateur, et le destinataire (ibid.: 127) ». Ce récit renvoie à la trame utilisée pour construire l'intrigue sur laquelle se fixent le fonctionnement discursif et la stratégie argumentative sous-jacente. Le récit séquentiel ordonne les sujets, les objets et les événements rapportés dans le discours (ibid.). Ceux qui tiennent un discours proposent une narration découpée en différentes séquences. Les sujets, objets ou événements correspondants du récit séquentiel sont utilisés pour donner du corps aux actants du récit actanciel et pour éviter de tomber ainsi dans le piège de la rhétorique. La trame du récit séquentiel permet de soulever la question des rôles qu'occupent les actants en les plaçant dans le monde réel et concret de l'action. Dans le tableau 4.3, les références les plus générales avec lesquelles les responsables composent et donnent du sens aux deux récits sont présentées. Cet aperçu de la mise en récit permet d'identifier les points majeurs qu'ils soulèvent. Il s'agit essentiellement de « traces narratives » laissées pendant les entrevues. Compte tenu des différences au niveau du contenu des discours, les responsables n'adhèrent pas tous de la même manière à des schémas de causalités. Cependant, dans les entrevues, la majorité des personnes tisse le fil du récit actanciel en se référant à des actants similaires. Elles font prévaloir des éléments comparables dans la trame du récit séquentiel.

Tableau 4.3 : Les catégories d'analyse de la mise en récit de l'AUC montréalaise

RÉCIT ACTANCIEL → (les actants)	RÉCIT SÉQUENTIEL (les sujets, objets, événements)
Héros : les responsables et les militants	La communauté saine, viable et solidaire dans la ville verte et écologique
Objets de valeur : le jardin potager, la récolte maraîchère	Le cadre de vie renaturalisé et productif
Adjuvants / Opposants : les bailleurs de fonds, les partenaires d'action / le voisinage (syndrome Nimby), le marché local alimentaire capitaliste	L'appui communautaire et financier / les restrictions imposées à l'aménagement du potager, le système d'approvisionnement alimentaire mondialisé et industrialisé
Destinateur : le groupe porteur et leurs alliés	Le réseau local concerté
Destinataire : les jardiniers engagés, les personnes en situation d'insécurité alimentaire	La communauté desservie

En ce qui concerne le premier actant relatif au héros, tous les responsables déclarent incarner ce rôle en compagnie de leurs partenaires qui se portent eux aussi à la défense de l'AUC. Celle-ci est mise en évidence dans le récit séquentiel en tant qu'initiative liée au projet de la communauté saine, viable et solidaire dans la ville verte et écologique. Ce projet d'ailleurs n'existerait pas sans les efforts directs ou indirects des militants, qu'ils sont eux aussi. Les responsables valorisent dans leur récit actanciel le jardin potager et les aliments récoltés qui représentent les résultats de première importance de leurs efforts. Ces résultats peuvent servir pour justifier l'investissement dans cette initiative et illustrer les possibilités de leur contribution au développement d'un cadre de vie renaturalisé et productif. C'est ainsi qu'ils parlent dans le récit séquentiel des retombées sur la communauté dans l'ensemble et des bénéfices à long terme du jardin.

Les responsables identifient comme adjuvants les bailleurs de fonds et les partenaires d'action. Ces organismes et individus peuvent déterminer le succès de leur démarche et exercer une certaine autorité sur leurs actions. L'appui communautaire et financier représente les deux références du récit séquentiel par excellence. Les responsables associent cet appui à une forme de reconnaissance et de légitimité. Le thème de l'autorité est d'ailleurs très prégnant dans la structure discursive des responsables. Les membres et partenaires de la communauté et les donateurs actuels sont un gage de leur authenticité auprès des bailleurs de fonds et des autres parties prenantes qui voudront se porter garants du projet à l'avenir.

Les opposants sont des actants qui peuvent contrecarrer le projet ou influencer négativement son progrès. Les responsables font allusion au voisinage en se référant aux manifestations du syndrome Nimby. Ils évoquent les occasions où une réaction négative de la part de voisins les aurait gênés dans leurs desseins. Certains blâment des propriétaires qui refusent qu'un potager voie le jour sur ou près de leur terrain. Il est question notamment des restrictions que les propriétaires ou la politique municipale d'utilisation du sol leur imposent quant à la localisation et au type d'aménagement permis. Par ailleurs, plusieurs croient que le marché local alimentaire capitaliste nuit à leur projet. Ils font campagne contre les commerçants d'épiceries spécialisées dans la vente de produits biologiques qui affichent des prix exorbitants. Ils donnent leur avis sur une gamme de produits alimentaires qui sont écoulés sur le marché par l'entremise du système d'approvisionnement alimentaire mondialisé et industrialisé. Ils accusent les industries qui profitent de ce système d'offrir des produits nocifs ayant des carences nutritionnelles, des OGM ou des produits de synthèse, mettant en danger les consommateurs et la planète.

En ce qui concerne le destinateur dans le récit actanciel, tous les responsables réfèrent à eux-mêmes. Ils en viennent à parler uniquement de leur groupe et de leurs alliés. Ceux-ci sont rarement les organismes bailleurs de fonds, mais sont plutôt des groupes communautaires locaux avec qui ils s'associent et forment un réseau local concerté. Les responsables font passer l'élément correspondant du récit séquentiel en référence à leurs expériences dans les délibérations, les tribunes et les tables de concertation. Leurs actions sont territorialisées et ciblent en priorité le quartier et sa population. Peu indiquent une appartenance à des mouvements sociaux à caractère politique d'envergure nationale ou mondiale tels que Greenpeace ou le Sierra Club.

Le destinataire de l'action est le jardinier engagé dans la démarche et vivant dans une situation d'insécurité alimentaire. Quelques responsables réfèrent même à l'ensemble des membres de la communauté, mais ils veulent servir simultanément les clientèles qui en ont le plus besoin et celles qui sont le plus motivées. Ces actants représentent en effet la clientèle cible de plusieurs programmes de financement qui appuient les projets. Le potager est destiné d'abord aux personnes qui peuvent faire preuve de solidarité. Dans le récit séquentiel, les responsables se réfèrent sans équivoque à la communauté toute entière en insistant sur les contributions les plus remarquables que le projet

apporte. Ils affirment tous que l'AUC contribue à l'amélioration de la qualité de vie et ce, aux niveaux alimentaire, social, environnemental, sanitaire et pédagogique.

Nous pouvons ordonner les sujets, objets et événements du récit séquentiel de manière chronologique, partant du spécifique au général. Une communauté bien desservie produit une société civile intégrée à un réseau de concertation locale enraciné dans le territoire. Ce réseau et les gouvernements sont tenus d'appuyer les groupes et les initiatives qu'ils souhaitent mettre sur pied. La finalité des projets est de donner un accès à la population à un cadre de vie naturel, de lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire, de permettre la production locale d'aliments biologiques et de proposer une expérience concrète en ERE. Les projets favorisent la création d'un système d'approvisionnement alimentaire alternatif qui ne dépend pas entièrement de l'industrie agro-alimentaire ni des grandes entreprises de distribution. Ils permettent de renaturaliser le cadre de vie et le rendre plus productif. L'AUC fait partie d'un plan plus vaste visant à soutenir l'essor de la communauté saine, viable et solidaire, et de préparer ainsi l'avènement de la ville verte et écologique.

Les éléments structurants du discours sont à nouveau décortiqués, mais en fonction des récits prospectif et scientifique (ibid.). Le récit prospectif renvoie aux modalités de l'action et de son orientation, et aux spéculations qui concernent l'avenir anticipé. Le récit scientifique renvoie au champ des connaissances et des savoir-faire. Les deux ne sont pas pour autant hermétiques. Ils s'enchevêtrent pour former une trame narrative qui se veut cohérente. Le discours peut donc passer d'un registre à l'autre sans perdre le fil de la narration. À cet égard, Berdoulay et Soubeyran distinguent ces deux types de fonctionnement discursif et de stratégie argumentative dans l'analyse du discours. Ils soutiennent que le glissement du point de vue scientifique vers celui de la prospective « donne sa plausibilité à l'anticipation et à l'action préconisée (ibid.: 128) ». Les processus par lesquels les responsables passent d'un récit à l'autre méritent donc d'être observés.

Dans notre cas, les éléments du récit scientifique ne peuvent pas entièrement être confondus avec ceux du récit prospectif. Ces récits réfèrent en effet à des types de justification de l'action qui sont passablement distincts. Le récit scientifique porte sur les connaissances d'ordre théorique, notamment le rapport humain-milieu et le rôle

déterminant de la communauté dans la programmation et la livraison de services de proximité voués à l'entraide et au bien-être humanitaire. Le récit prospectif porte en fait sur des questions de valeur et des jugements normatifs sur les modalités de l'action et sur la mise au point d'une identité visuelle sur laquelle s'appuie la vision de la communauté saine, viable et solidaire. Sans être la panacée qui résoudra tous les maux qui affligent la Terre et les humains, les responsables reconnaissent toutefois que l'AUC représente une contribution positive vers la réalisation de cette vision idéalisée de la société urbaine. Le jardin leur permet d'agir sur le plan local en pensant de manière globale. L'élément charnière des deux récits est toujours l'idée de l'avènement de la ville écologique. Le discours porte à la fois sur ce que le travail de jardinage collectif est vraiment de manière ponctuelle et concrète et ce qu'il devrait être de manière générale et théorique. L'AUC peut être comprise comme un signe construit et allégorique où le signifiant –le potager dans sa manifestation physique– et le signifié –les éléments de contenu et de connotation liés à l'avènement de la ville écologique– sont fusionnés, sinon confondus.

Le glissement du niveau scientifique vers celui de la prospective est marqué par un changement de registre. Dans le récit scientifique, l'AUC s'ouvre sur un champ d'activités propice à l'animation et à la pédagogie qui permettent de véhiculer des messages éducatifs à travers une forme collective de communication, de création et d'interaction. Ces messages comprennent entre autres les mœurs de la vie communautaire, la protection de la nature et les bonnes habitudes alimentaires. Dans le récit prospectif, l'AUC renvoie à la construction symbolique d'une communauté fondée sur des valeurs de portée universelle. Ces valeurs sont jumelées à une volonté de recréer par imitation un monde idyllique, agraire et autarcique. Cette vision normative et utopique tend vers une standardisation des projets où l'initiative créatrice du jardinier est bloquée par la « mise en scène » d'un milieu hautement codifié, régimentaire et aligné sans réserve dans le grand récit sur le développement durable et la ville écologique.

4.5 Les sujets de préoccupations des responsables de l'AUC et leur enchaînement autour du grand récit onusien

Les responsables aspirent à faire émerger du jardin un mode de vie collectif voire collectiviste dans un quartier de qualité caractérisé par un type de développement communautaire établi sur une pratique fortement inspirée des couleurs locales. Leur

grande préoccupation est de préserver et de promouvoir l'esprit communautaire de leur quartier, et de refonder sur les bases du développement durable urbain une vie de quartier en déclin. L'acte de jardiner serait une exaltation des activités associées à ce mode de vie. Le potager est d'abord conçu comme un lieu connoté socialement et chargé symboliquement des repères de l'agriculture traditionnelle. Ce lieu permettrait la réconciliation de l'agriculture et de la vie urbaine dans un décor *stricto senso* de culture de plantes potagères et florales, d'interactions sociales et d'animation populaire. Concrètement, la définition du jardin est celle d'une aménité écologique et collective. Ayant des assises territoriales précises, il devrait alors s'enraciner dans un milieu communautaire et servir de point de rencontre pour ceux qui partagent le goût de jardiner.

L'aménagement d'espaces voués au jardinage contribue à la mise en œuvre d'un système spatial ayant des impacts sur la forme micro urbaine et sur l'utilisation du sol à l'échelle de l'îlot. Cette logique territoriale repose essentiellement sur l'idée de la proximité des lieux de production et de consommation des aliments. En prenant pour acquis que le cadre physique reflète la dynamique des milieux de vie qu'occupent et façonnent les personnes et groupes, le jardin participerait à la transformation des habitudes sociales et individuelles. Il serait compris comme un outil de développement local intégré à une logique territoriale et à une dynamique communautaire. Certes, le jardin servirait à la construction d'un lieu physique et matériel, mais aussi à la manifestation symbolique et spirituelle de l'être et de la nature.

En relation avec les trois dimensions retenues du grand récit onusien, plusieurs constantes ressortent de l'examen des préoccupations des responsables. En matière de durabilité environnementale, le jardin est une réponse pragmatique à la crise écologique annoncée. Il augmenterait la biodiversité en protégeant la nature et en favorisant les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement à toutes les échelles. Il serait un moyen d'établir un rapport direct avec la terre et de forger des liens non seulement avec le passé agricole du quartier, mais aussi avec la société agraire révolue. Il rapprocherait les citadins de la nature, du sol et des cycles naturels. Sans l'accès au potager, cette proximité leur serait partiellement ou totalement méconnue. Le jardin s'inscrirait aussi dans une campagne de sensibilisation sur les bienfaits des techniques de l'agriculture écologique. Cette idée reposerait sur un préjugé négatif de l'agriculture industrielle. Dans

ce sens, l'AUC est un signe de protestation et contribuerait au changement des attitudes et des comportements face à l'environnement et aux sources conventionnelles d'approvisionnement alimentaire. La récupération et la requalification de terrains vacants, abandonnés ou en friche, privilégieraient une sorte de rentabilité communautaire perceptible et largement reconnue mais difficile à mesurer avec exactitude sur les plans fiscal, écologique, social et alimentaire.

Sur le thème du capital social, les préoccupations mettent en évidence le renforcement de la solidarité entre les intervenants, les jardiniers et le voisinage, la transmission de compétences sociales et de savoirs pratiques. Le jardin serait un point d'ancrage réservé à quelques organismes engagés dans les réseaux populaires d'entraide aux personnes défavorisées. Il servirait aussi de pont reliant le réseau de la santé et des services sociaux, les usagers des services alimentaires d'urgence, les groupes caritatifs, les individus qui se portent volontaires pour jardiner et la communauté dans son ensemble. Il permettrait les échanges sociaux utiles au resserrement d'alliances et de liaisons. L'espace de jardinage ne serait rendu disponible qu'aux membres et partenaires, et formerait un cadre accueillant et agréable pour les jardiniers pour combler leurs heures de loisir et de bénévolat. Il serait un milieu dans lequel se déroulent les expériences de réinsertion sociale ou professionnelle des employés des groupes soutenus par une subvention gouvernementale. Globalement, l'AUC représenterait une initiative pédagogique originale adressée à un public diversifié. Des ateliers, offerts en parallèle aux corvées de jardinage, exposent la population à de nouveaux savoirs sur l'alimentation et le jardinage, et à des savoir-faire sur la gestion environnementale urbaine qui peuvent générer des retombées à long terme auprès d'autres publics et des générations à venir.

En ce qui concerne la sécurité alimentaire, l'essentiel des préoccupations repose sur la conviction que le jardin produit non seulement des denrées de bonne qualité, mais représente aussi une alternative viable aux formules existantes de dépannage alimentaire. Il ouvrirait un passage de la figure du consommateur passif vers celle du citoyen actif et revendicateur de son autonomie. Il serait un moyen additionnel pour les intervenants de comprendre comment se vit la faim et l'insécurité alimentaire chez la population qui fréquente le jardin et d'en sensibiliser le public par le biais des médias. Le jardin changerait en mieux les habitudes alimentaires et multiplierait les points d'accès

aux aliments sains et produits localement. En plus de contribuer au potentiel du développement d'un marché d'aliments biologiques à but non lucratif, l'expérience s'ouvrirait sur une perspective plus large dont celle de pouvoir contester les dangers réels et perçus associés aux produits en provenance de l'industrie agro-alimentaire mondialisée. L'AUC appuierait des revendications auprès du gouvernement à propos des politiques agricoles en faveur des petits exploitants et de l'industrie des aliments biologiques en émergence. Le jardin représenterait une mesure compensatrice pour les personnes défavorisées qui ne peuvent se procurer des aliments biologiques sur le marché alimentaire commercial ou qui habitent à une distance trop éloignée des commerces pour s'y rendre aisément. Il deviendrait ainsi une composante fondamentale d'un système d'approvisionnement alimentaire local géré par la communauté.

Conclusion

Dans le discours, l'AUC montréalaise est décrite comme un tremplin à la formation d'une communauté idéale. Elle a une fonction de « service culturel et pédagogique » offert aux membres de la communauté qui partagent des valeurs et intérêts semblables à ceux des responsables. Le jardin permet de rassembler une population dans un périmètre défini pour exprimer l'esprit symbolique de leur communauté. Ce lieu objectivé dans un discours à portée sociale et écologique se concrétise grâce à la programmation en matière de santé publique qui souhaite notamment venir en aide aux personnes souffrant d'une insécurité alimentaire. Les responsables ont construit cet univers discursif en référence aux dimensions de la sécurité alimentaire, du capital social et de la durabilité environnementale qui émanent du grand récit onusien sur le développement durable et la ville écologique. Pour étayer leur discours, les intervenants se servent des valeurs et idées défendues par l'ONU pour justifier leurs initiatives. Certains s'appuient également sur des points de vue exprimés dans la foulée du mouvement altermondialiste et anticapitaliste qui propage une vision apocalyptique du mode de vie urbain et de l'agriculture commerciale et industrielle. Les projets d'AUC se définissent comme une solution pour contrer les effets présumés de la mondialisation: ils favorisent l'activité agricole vivrière non industrialisée, contribuent à l'autosuffisance alimentaire et bonifient l'environnement.

Malgré les différences Nord-Sud, le grand récit s'est étendu jusqu'à Montréal: les trois dimensions de la définition conceptuelle sont reprises dans les discours de tous les

intervenants que nous avons rencontrés. Leurs discours sont effet construits à partir des idées et arguments qu'ils empruntent au grand récit onusien. Ils sont un amalgame d'intentions, d'objectifs et de pratiques à la limite de l'utopie. Dès lors, nous pouvons soutenir que le jardin est une réponse concrète aux attentes idéalistes à l'origine de sa fondation. Les responsables se chargent de la mission de résoudre des enjeux locaux, mais leurs préoccupations sont beaucoup plus larges. La vocation du jardin est de fournir une solution à la ville en crise, insalubre, polluée et peu conforme aux principes démocratiques et égalitaires, en la dotant d'un espace vert, ouvert à la communauté et destiné à la production agricole. Les responsables tiennent des propos sur l'utopie de la ville écologique qu'ils mettent en évidence dans leur programmation. L'enquête a permis de mettre en lumière les écarts entre les discours et les réalisations. Les écarts sont en partie le reflet d'un programme combinant une série d'idées éthiques qui s'appuient sur des revendications politiques à caractère réformiste tirées du grand récit d'émancipation.

Les fondements de l'AUC montréalaise, du moins de son discours, peuvent s'analyser en se rapportant à la pensée de la politologue Arendt sur la critique de Kant à propos des deux formes de coercition non violente (i.e. par la parole) en vigueur depuis au moins l'apogée de la civilisation athénienne de l'Antiquité (Arendt, 1972). La première forme appelle à un discours convaincant et persuasif, tandis que la seconde forme de coercition est engagée par la quête de la vérité. Selon Arendt, la coercition aristotélicienne n'est pas liée à la première forme qui se résume à être « une forme philosophique de la parole, mais à la seconde qui est en rapport avec le savoir et la recherche du vrai (ibid.: 284) ». Ce qui avait inspiré Aristote n'était pas la force de l'argumentation ni la pertinence des éléments de l'intelligence discursive, mais plutôt « le processus de contrainte par la preuve (ibid.: 284) ». Dans son examen philosophique de la vie politique en Occident, Arendt soutient que rien ne prévaudra contre la première forme, et que même les sociétés les plus avancées ne pourront jamais la surmonter définitivement. Sans la recherche du vrai par l'entremise d'un processus de contrainte par la preuve, « la culture et le politique *s'entre appartiennent* parce que le jugement et la décision sont en jeu et demandent un échange judicieux d'opinions portant sur la sphère de la vie publique et le monde commun, la décision sur la sorte d'action à y entreprendre, la façon de voir le monde à l'avenir, et les choses qui y doivent apparaître (ibid.) ».

Dans les jardins de l'AUC, les aspects politiques, notamment l'acte de jardiner collectivement, sont humanisés par des interventions personnalisées effectuées par les responsables en charge du projet. Les aspects politiques se substituent aux aspects culturels qui se manifestent surtout à travers l'acte de diriger le projet dans une ambiance collective. Tous les propos entendus au cours des entretiens avec les responsables reflètent des idées et des opinions possédées d'une force persuasive ou coercitive. Sur le terrain, cette force est pour ainsi dire sans discrétion ni limite, alors que les occasions pour les jardiniers de débattre d'elles sont pratiquement inexistantes. Dans cet espace discursif où la notion de contrainte par la preuve est minimisée, voire évacuée, il est évident que c'est la voix du plus fort et du plus habile (et non de qui dit vrai) qui l'emporte et qui détermine la forme de la sphère de la vie publique et du monde commun et le contenu des actions à entreprendre, la façon de voir le monde à l'avenir, et les choses qui y doivent apparaître. En somme, l'analyse des récits traversant l'évolution de l'AUC montréalaise a permis de démontrer, en paraphrasant Arendt, que la forme de coercition qui se dessine dans la vie du jardin a tout à voir avec une forme philosophique de la parole et peu, voire rien à voir avec le savoir et la recherche du vrai.

« Le civilisé des villes immenses revient à l'état sauvage, c'est-à-dire isolé, parce que le mécanisme social lui permet d'oublier la nécessité de la communauté et de perdre les sentiments de lien entre individus, autrefois réveillé incessamment par le besoin. Tout perfectionnement du mécanisme social rend inutiles des actes, des manières de sentir, des aptitudes à la vie commune » (Valéry, 1941)

« Pauvres, ils ne le sont pas, ils ne sont que privés de biens essentiels; et livrés au hasard, sans force et sans volonté. Ils sont marqués du sceau d'une angoisse sans nom et dépouillés de tout, même du sens de la pauvreté » (Rilke, 1903)

Chapitre 5

La vie du jardin

Introduction

Ce chapitre porte sur les jardiniers qui ont participé à l'enquête. Il est consacré à la présentation des résultats de l'analyse de la place qu'ils détiennent dans les jardins. L'objectif double est d'évaluer les retombées de leur expérience et de dresser leur profil général et d'établir ensuite une typologie de la population selon les données recueillies. Nous avons eu l'impression, dès nos premiers contacts avec le terrain, que deux groupes distincts de personnes travaillent ensemble dans les potagers. Des jardiniers motivés et convaincus par l'AUC qui se portent bénévoles coexistent avec des jardiniers qui ne portent pas beaucoup d'intérêt pour cette activité et sont enrôlés par les responsables pour jardiner selon les exigences et critères de programmes sociaux. En faisant une distinction de la sorte, la typologie devra permettre de vérifier la justesse de cette première impression.

Le profil général des jardiniers est élaboré à partir des résultats de nos observations *in situ* réalisées dans quatre jardins: le *Jardin Cantaloup* à Notre-Dame-de-Grâce, le *Jardin des Archers* sur le Plateau Mont-Royal, le *Jardin Collectif* dans la Pointe Saint-Charles et le jardin du terrain de l'École Clément d'Éco-jardins LaSalle. Ces informations, que nous étayons d'une analyse des jardiniers et des actions dans ces jardins témoins de l'AUC, permettent d'appréhender la réalité de la vie du jardin. Le profil s'appuie également sur les caractéristiques des 46 jardiniers répartis dans ces jardins. La population n'est pas distribuée de manière équivalente. En effet, la première unité d'observation (i.e. le jardin) compte 18 personnes inscrites au *Jardin Cantaloup*. La seconde comprend 14 jardiniers du *Jardin des Archers*. Les deux autres unités ont une taille beaucoup plus réduite. De

nombreux facteurs hors de notre contrôle ont compromis l'accès aux jardiniers et aux sites. Peu de jardiniers inscrits au début de la saison étaient disponibles au moment de l'enquête. Ces unités contiennent huit et six jardiniers du projet de Pointe Saint-Charles et de celui du projet de LaSalle respectivement. Notre analyse considère les quatre jardins comme faisant parties d'un même univers et, de ce fait, elle ne vise pas à les comparer entre eux, sauf exception.

5.1 Aperçu d'une journée de jardinage

Nous avons passé plusieurs semaines pendant un été à observer le déroulement des activités dans les quatre jardins. Nous sommes parvenus à une image plus claire des différents aspects des activités et des rapports perceptibles entre les intervenants (i.e. les responsables et les animateurs) et les participants (i.e. les jardiniers). Notre grille d'observation des jardins comprend les éléments d'analyse suivants: les corvées exécutées par les jardiniers et les animateurs en charge du projet, les activités principales qui s'y déroulent et l'ambiance qui se dégage du jardin. Nous examinons aussi le cadre organisationnel des pratiques, les types de liens sociaux qui se forment, le rapport aux aliments, la mise en scène des fêtes et activités collectives, les échanges et le don alimentaire. Les principaux résultats de l'enquête sont présentés en quatre points: le système de délégation des corvées, les structures des pratiques, le rapport avec les aliments et les plantes, et l'interaction sociale.

5.1.1 Le système de délégation des corvées

Les projets ont tous comme objectif d'enseigner les bonnes méthodes de jardinage aux participants. Ceux-ci sont considérés par les responsables comme des bénévoles, peu importe leurs raisons de venir au jardin. Pour se donner une légitimité et pour assurer que le travail se fera dans l'ordre, la plupart des responsables ont conçu un système de délégation de corvées de jardinage obligatoires pendant les journées de travail en équipe. Les jardiniers sont libres d'aller au jardin quand il leur plaît mais sans y récolter. À l'exception des couples et des jeunes familles, la majorité arrive seule. Chacun est accueilli individuellement par les animateurs déjà installés dans le potager. Il n'y a pas de moyens pour les animateurs de prévoir le nombre exact de personnes qui participera aux rencontres. Les retardataires se joignent au groupe de jardiniers déjà installés dans

le potager. Certains arrivent avec plus d'une heure de retard. D'autres quittent avant que le signal du départ ne soit donné par un animateur.

Si nécessaire, les animateurs rejoignent individuellement les jardiniers pour leur offrir des conseils pratiques. Ils peuvent effectuer des tâches eux-mêmes avant le début de la tournée générale du jardin ou attendent en exprimant leur étonnement devant sa beauté et la croissance des plantes. De semaine en semaine, une tournée générale du jardin est organisée. Elle commence peu de temps après l'heure du début de la rencontre. Pendant la tournée, le groupe de jardiniers parcourt tout le jardin pendant que les animateurs discutent de l'état des plantes, de l'entretien, des aliments à récolter, des mystères de la nature. Ils pressent les jardiniers à proposer des idées sur les tâches urgentes à accomplir, bien que la plupart des corvées à réaliser soient déjà déterminées. Les discussions portent beaucoup sur les méthodes d'entretien et de prévention contre les nuisances et ce, dans le but d'inciter les jardiniers à suggérer des traitements efficaces contre les maladies des plantes. Il s'agit d'abord de bien identifier les nuisances et les remèdes non toxiques et naturels pour les combattre. Si les jardiniers ne semblent être capables d'identifier des solutions, alors les animateurs prennent le temps de les « former » en leur transmettant quelques informations pertinentes sur la nomenclature des plantes et insectes, en plus des recettes de préparation des remèdes appropriés au jardinage écologique.

Le rôle de l'animateur est d'abord d'orchestrer un dialogue avec les jardiniers où le droit à l'erreur est de rigueur. L'animateur, en tant que « bon vivant » ayant des connaissances techniques en matière de jardinage, personnalise les conversations par des anecdotes tenant lieu de leçons sur les bonnes et mauvaises actions à entreprendre dans un jardin. Les animateurs délèguent la plupart des corvées aux jardiniers qui peuvent toutefois en proposer également. D'après les observations faites, leurs suggestions ne sont pas toujours ajoutées à la liste des travaux à faire.

Les animateurs ne distribuent pas les corvées de manière aléatoire. Ils peuvent proposer une corvée en fonction des compétences de chacun en s'assurant que les travaux sont effectués par quelqu'un de « volontaire ». De cette manière, les animateurs s'assurent que les travaux nécessaires se font dans l'ordre et à l'abri de maladresses. Si quelqu'un éprouve une difficulté à l'exécuter correctement, il est remplacé ou accompagné d'une

personne plus habile et capable de l'entreprendre sans difficulté. D'autres jardiniers peuvent intervenir et suggérer leurs points de vue.

Les responsables souhaitent ainsi mieux diviser le travail et canaliser les forces du groupe. Par exemple, une jardinière est désignée patrouilleur d'insectes et doit préparer une décoction qu'elle infuse après dans un vaporisateur. D'autres ont la responsabilité de cueillir des légumes mûrs, de semer des graines dans les espaces libres, de déposer du paillis sur les plates-bandes, d'arroser, ou de râteler. Des discussions sur les corvées s'engagent et peuvent durer plus d'une dizaine de minutes. Pour accélérer ce processus, un animateur les conseille par une simple démonstration. C'est un moment privilégié pour assurer la transmission de savoir-faire, mais aussi contrer les retards inutiles et le manque d'efficacité. La démonstration est un échange d'idées plutôt qu'une leçon formelle. Les discussions ne changent pas la possibilité que les jardiniers ne soient pas tout à fait libres d'explorer des solutions qu'ils ont eux même trouvées. Ils en proposent parfois à un animateur ou à d'autres jardiniers afin d'entendre leurs réactions ou se faire valoriser.

5.1.2 Les structures des pratiques

Les responsables et les animateurs structurent l'ensemble des corvées et des activités qui relèvent de la vie du jardin. Dans trois des quatre cas, ils se munissent de cartables de quelques centaines de feuilles mobiles qui proposent aux jardiniers la liste complète des activités prévues et les tâches à effectuer dans le jardin. Dans ces « livres de bord », ils peuvent lire sur une panoplie de sujets pertinents à propos des techniques de jardinage, de la biologie végétale, des recettes, du programme de formation. Les pratiques suggérées comprennent la plantation, l'entretien manuel des plantes, la cueillette, l'arrosage, l'éclaircissement, le binage, la transplantation, l'ajout de compost, de paillis ou de paille, l'application de traitements. Une grille accompagne chaque espèce végétale et permet de récapituler les différents points reliés aux types de travail de jardinage effectué: engrais, floraison, compagnonnage, espacement, état du sol, application de remèdes. Une fois le travail accompli, le jardinier doit cocher les sections appropriées de la grille.

Une fois cueillies, les victuailles sont déposées d'abord sur le sol ou la table et ensuite pesées à l'aide d'une balance rudimentaire. Les données disponibles ont été compilées

depuis la première année d'existence du jardin. Elles proposent donc un aperçu historique de la récolte. Le cueilleur doit enregistrer des informations spécifiques sur les produits récoltés dans une fiche du cartable en plus d'y inscrire toutes les tâches accomplies par plate-bande et par plant. Par exemple, le jardinier peut écrire sur la page intitulé « les carottes de la plate-bande R » qu'il a clairsemé et arrosé le 8 août. Un autre écrit qu'elle a cueilli « 500 g de betteraves de la plate-bande 4 ». Chaque inscription dans ce cahier de bord doit s'accompagner d'une signature. Ainsi, on peut rapidement retracer l'auteur de l'action. Sur la même page, l'animateur demande aux jardiniers de transcrire leurs opinions sur le travail accompli, ou de faire connaître leurs observations sur l'état des plantes, leur goût, l'efficacité des traitements préventifs contre les maladies ou les nuisances, ou sur l'apparence générale des plates-bandes. Ils sont mêmes encouragés à fournir par écrit quelques impressions, sentiments et « révélations spirituelles ».

Les animateurs donnent le ton à la journée, permettent de définir un ordre du jour et déterminent les tâches à accomplir en divisant le travail. Pendant la journée, les jardiniers se réfèrent à eux et aux cartables sur une base continue afin de choisir une tâche qui est aussitôt rayée de la liste une fois accomplie. Ils disposent de tous les outils nécessaires pour mener leurs travaux à bien: pelle, truelle, pioche, brouette, sécateur, gants, arrosoir, vaporisateur. Beaucoup d'attention est donnée à l'apparence esthétique et paysagère du jardin et aux éléments de design. La conception du jardin demeure une tâche réservée aux responsables, mais il se peut que des jardiniers viennent prêter main forte pour aménager des plates-bandes, aider à la plantation et à la fabrication des tuteurs et autres installations et structures. Étant personnellement impliqués dans l'aménagement, ces jardiniers en retirent peut-être une plus grande fierté que les autres.

5.1.3 Le rapport aux aliments et aux plantes

Pendant la journée, tous les jardiniers peuvent se servir des aliments récoltés qui se mangent crus et qui ont été nettoyés de leur terre. Ils goûtent volontiers aux produits qui leur sont proposés. Les jardiniers mettent en valeur les légumes et fruits qui sont prêts pour la cueillette et les fleurs utilisées à la préparation de tisanes médicinales. Dans le seul cas où les jardiniers prennent un repas, du pain biologique est parfois disponible que l'on peut se trancher et garnir de légumes frais. Certains ont des gourdes d'eau assaisonnée de feuilles de menthe cueillies du jardin. Les animateurs organisent parfois

une dégustation collective de spécimens mûrs. Une fois ramassées, les denrées sont mises sur des plateaux en plastique pour être d'abord quantifiées et ensuite séparées et déposées en tas. Cette méthode facilite le travail des jardiniers qui n'ont qu'à choisir ce qu'ils veulent en les transférant dans leur sac de plastique à la fin de la journée. Des sacs sont disponibles dans le cabanon.

Une controverse soulevée par un jardinier concerne l'étiquetage des plants rustiques. Tous doivent accepter de laisser quelques plants « monter en fleur » afin de récupérer les semences à l'automne. On dit que ces semences seront conservées et replantées dans le jardin la saison prochaine. Ils sont obligés de sacrifier une part de la récolte, afin que le groupe puisse épargner sur l'achat de nouvelles semences. Cette pratique est imposée et obligatoire. L'accès aux plus beaux légumes leur est donc défendu. Dans un cas, la technique écologique exige que les jardiniers fassent la prévention de l'hybridation des plants. La conservation des semences de plants « naturels » pourra assurer la pureté des variétés. La pollinisation des espèces biannuelles est aussi une mesure pour épargner. Les jardiniers frottent du pollen de la partie mâle des fleurs avec des cure-oreilles et le répartissent sur la partie femelle. Ils leur demandent aussi que toutes les semences récoltées de ces plants soient placées dans des bocaux de verre ou dans une enveloppe cachetée et marquée du nom de l'espèce. Ils consentent à ce genre de mesures qui ne leur rapportent rien personnellement et pour lesquelles ils ont du mal à saisir le raisonnement « scientifique ». Certains se plaignent ouvertement que les responsables et animateurs ne leur expliquent pas clairement pourquoi ils doivent faire cela.

Au cours de la journée, les jardiniers peuvent consulter des livres apportés par les animateurs pour en savoir plus sur les méthodes d'observation des symptômes de maladies des plantes et sur les remèdes. Des décisions peuvent être prises collectivement sur les solutions appropriées. Cependant, la plupart des remèdes sont préparés à l'avance par les responsables. La tâche des jardiniers revient à appliquer les liquides directement sur les plants à l'aide d'un vaporisateur ou d'un arrosoir. Ces produits sont un mélange d'eau et de concentré de purins et décoctions de verge d'or, de prèle, d'ortie, de camomille et de sarrasin. Ils répandent une odeur infecte. En arrosant les pieds des plantes avec l'ortie, par exemple, on croit pouvoir ajuster de manière écologique les niveaux d'azote (N), de phosphore (P) et de potassium (K). Des

consignes placées sur les bacs de compostage, les poubelles et sur le cabanon renseignent les jardiniers sur le bon usage du compost, des boyaux d'arrosage, des décoctions. L'affichage renforce l'esprit didactique du lieu.

Plusieurs groupes offrent des ateliers de formation sur le jardinage qui sont réservés aux participants. Dans quelques cas, des ateliers sont ouverts au grand public ou aux écoliers. Les jardiniers doivent accepter de partager leur jardin et l'attention des animateurs avec d'autres. Un atelier en particulier porte sur le compostage domestique. Le groupe se sert du jardin comme décor pour tenir l'atelier. Un dossier d'informations sur le compostage est distribué, en plus d'une réclame publicitaire d'un bac fabriqué de plastique dur. L'animatrice expliquait aux invités que:

> « […] le compost est l'excrément des petits insectes, contrairement à l'engrais chimique qui a la même polarité que la terre. Le compost a une polarité opposée et peut ainsi demeurer dans le sol. Le compostage, c'est l'évolution par le travail des insectes. C'est la merveille de la nature qui transforme les matières qui sont pourries et les déchets en matière utiles qui sont riches et indispensables. Le compostage, c'est un processus de succession écologique où les prédateurs consomment les matières organiques. Il faut entretenir une colonie d'insectes et se soucier de leur donner des aliments, de l'eau et de l'air […] »

De semaine en semaine et après trois ou quatre heures de travail, les jardiniers se servent d'une partie de la récolte à tour de rôle. Chacun prend ce qu'il juge être sa juste part. Les légumes, fruits et fleurs peuvent être entassés par type ou en portion individuelle. Ceux qui contribuent pendant la journée sont récompensés, même les animateurs et les responsables. Quand tous ont quitté, les quelques aliments rejetés sont simplement abandonnés aux écureuils ou aux visiteurs, ou sont rapportés au local ou à la cuisine du groupe pour servir d'autres clientèles.

Dans un cas, tous les surplus de la récolte sont ramenés au local du groupe, réfrigérés et livrés par la suite à la banque alimentaire du quartier (on alterne avec une cuisine collective). À la fin de septembre au moment de l'apogée de la moisson, 25 kg de légumes, de fleurs médicinales et de fines herbes ont été distribués. Une table est placée à l'entrée de la banque alimentaire sous une grande bannière de l'organisme

apposée sur le mur avec d'autres affiches colorées. On peut y lire les noms de quelques jardins et observer un photo montage de jardiniers mis en scène pendant les fêtes, les corvées de jardinage et les travaux dans la serre. Des bulles sont utilisées pour relater les paroles ou pensées de jardiniers. Sur la table sont disposés les aliments. Les clients de la banque alimentaire, dont la plupart sont issus de l'immigration récente, peuvent se servir de ces aliments. On peut compter alentour de cinquante personnes qui font la queue en attendant de récupérer un panier de provisions. Quelques personnes se présentent à la table qui ressemble à un kiosque d'informations. Les représentants du groupe leur proposent immédiatement de prendre un sac assortis. C'est l'occasion de leur demander de se joindre au projet. Cette activité s'inscrit dans le cadre de la campagne de recrutement de nouveaux membres pour la saison prochaine, de la sensibilisation aux bonnes habitudes alimentaires et de la lutte à l'insécurité alimentaire.

5.1.4 L'interaction sociale

Dans les jardins, les travaux sont accomplis de façon individuelle ou par petits groupes de deux à trois personnes. L'interaction sociale ne se borne donc pas seulement à dresser la liste des corvées pendant la tournée et à demander des conseils aux autres participants, à un animateur, ou s'il y a lieu, à un responsable qui à l'occasion effectue des tâches. Les responsables viennent au jardin pour surveiller les travaux, annoncer un événement ou valoriser les efforts des jardiniers et des animateurs. L'interaction sociale peut aussi être beaucoup plus subtile et informelle. En effet, les jardiniers se parlent souvent en travaillant. Outre l'actualité, la météo et les résultats sportifs, les sujets de conversation portent sur le bon goût des aliments, des recettes qu'ils connaissent pour les apprêter, ou des façons de les conserver. Compte tenu des thèmes abordés pendant la tournée, ils s'entretiennent aussi sur des moyens de prévention des maladies fongiques et sur la lutte aux nuisances. Bref, des idées sont échangées sur des trucs reliés au jardinage.

Quand le travail est redondant ou au moment des pauses, les jardiniers amorcent des conversations plus longues avec leurs congénères pour passer le temps. Certains d'entre eux veulent raconter des extraits de leur vie personnelle ou des événements de la semaine. Ils s'entretiennent aussi sur l'histoire du jardin et les plus grands exploits qui sont devenus des anecdotes connues de tous. Les jardiniers se félicitent constamment de leurs réussites personnelles qui sont perçues comme étant exceptionnelles et

miraculeuses. Les sujets abordés indiquent clairement ce qu'ils apprécient du jardinage: les produits et les victoires sur les maladies et nuisances. Tous méprisent et rejettent les échecs. Devant un plant mort ou malade, on se réconforte en changeant de sujet de conversation. Les jardiniers qui travaillent normalement en petits groupes peuvent se séparer spontanément pour travailler seuls afin d'accomplir une tâche en particulier. Certains semblent aimer besogner en groupe, et d'autres préfèrent s'isoler dans leur bulle. Malgré l'esprit d'échange et d'interaction, les conversations ne sont pas toujours bien vues par les animateurs, car elles peuvent réduire considérablement l'efficacité du travail. Un animateur intervient alors pour exiger poliment qu'on reprenne le rythme de travail. Il faut s'abstenir de parler trop longuement. Il est parfois nécessaire pour l'animateur de consulter un livre sur les techniques de jardinage et de partager les informations avec eux afin de changer le sujet et de relancer le travail.

Les jardiniers sollicitent peu les autres pour recevoir ou pour offrir un coup de main. Ceux qui veulent aider ou qui sentent le besoin de faire quelque chose peuvent se joindre à une personne ou à un petit groupe déjà formé. Un animateur les accompagne et propose au groupe de travailler ensemble. Leur temps dans le jardin est précieux et certains se font reprocher de le gaspiller par quelques jardiniers qui donnent l'exemple en travaillant avec acharnement. En effet, ces jardiniers plus sérieux, expérimentés et engagés surveillent la qualité du travail des autres participants moins motivés. Les animateurs ne se plaignent pas des fainéants à voix haute. Un principe directeur est que tous se consacrent également à la réalisation de corvées pendant les heures de travail réservées aux rencontres en équipe. Si les pauses s'allongent et les jardiniers tiennent une conversation pendant plus d'un quart d'heure sans travailler, un animateur prend temporairement la relève. L'animateur intervient promptement pour mettre fin aux discussions si les sujets ne portent pas sur le jardinage. La fin de la journée est annoncée par l'animateur. Chacun quitte avec un sac de provisions. Au moment du départ, un animateur souhaite cordialement à chacun au revoir en les nommant par leur prénom.

5.2 L'expérience vécue des jardiniers

Dans le but de connaître l'expérience vécue par les jardiniers en ce qui touche à leur participation dans le jardin, nous nous sommes adressés par une série de questions aux 46 jardiniers qui ont accepté de répondre à notre questionnaire. Cette phase de

l'enquête permet de recueillir des informations dans le but d'élaborer un portrait des jardiniers. Les jardiniers ont confirmé effectuer des corvées importantes comme semer, labourer, récolter, et arroser. Certains jouent un rôle d'animation auprès des enfants ou d'accompagnement auprès des nouveaux arrivants sans expérience qui ne connaissent pas encore le mode de fonctionnement. Leur expérience semble être du ressort du travail et de l'animation. Les jardiniers reçoivent constamment des ordres. En effet, les responsables encadrent les projets de fond en comble. Ils poursuivent des activités qui émanent d'un système régulé et planifié qui est inaccessible aux jardiniers. Nous voyons d'abord comment ils participent ou sont exclus du fonctionnement, avant d'aborder les autres questions soulevées sur l'expérience vécue dans le jardin et sur les retombées.

5.2.1 La participation aux décisions dans la vie du jardin

Nous avons demandé aux jardiniers d'indiquer dans quels domaines de la vie du jardin parmi les douze retenus, ils ont eu un apport direct. Selon l'un ou l'autre des domaines, ils ont participé aux décisions à des degrés divers, allant de 7 à 27 sur une possibilité de 44 jardiniers. Les domaines où plus de la moitié ont répondu par l'affirmative sont plus ouverts aux négociations et transactions. Si la moitié ou plus ont pu faire quelque chose, la participation est alors considérée élevée. Un point important qui est ressorti de l'étude est que les jardiniers prennent des décisions sur plusieurs aspects liés à la vie du jardin. En effet, les jardiniers participent en grand nombre aux décisions sur les fêtes et les activités sociales, le calendrier et l'horaire des activités en équipe, les choix sur le mode de distribution de la récolte, la localisation des plantes dans le jardin, la sélection des semis et semences, et les choix des ateliers offerts.

Les domaines peu ouverts aux jardiniers sont relativement moins importants pour la vie du jardin. Il s'agit des domaines que nous avions supposé être plus du ressort des animateurs ou des responsables: le choix des pratiques agricoles, le recrutement des nouveaux participants, l'achat et l'entretien des outils de travail disponibles, la conservation et l'échange des semences et la composition de l'équipe des jardiniers. Ces domaines ne concernent pas les champs d'intérêt des jardiniers. Moins de la moitié d'entre eux indiquent ne pas avoir pris de décisions. De fait, il semble exister une division de travail et des rôles dans le jardin qui confirme la place des jardiniers dans les décisions reliées à l'organisation des activités pratiques, mais laisse aux animateurs et responsables les questions d'ordre organisationnel. Bref, le jardin est une unité

structurée de manière hiérarchique mais néanmoins démocratique, du moins en ce qui concerne certains aspects de la vie du jardin.

La figure 5.1 présente les résultats sur le degré de satisfaction que les jardiniers ont retiré de leur expérience. Les données agrégées sont des moyennes calculées à partir des données brutes recueilles auprès de 44 jardiniers. Globalement, ces derniers sont très satisfaits de leur expérience si nous en tenons aux scores élevés obtenus sur ces dix éléments d'analyse. Les scores se situent entre 2 et 3 par élément sur un maximum de 3. Un petit nombre de jardiniers ont répondu en indiquant une faible satisfaction. Ils expriment une satisfaction mitigée quant à la quantité des aliments récoltés. Nous supposons que si une personne est satisfaite, c'est parce qu'elle retire de son expérience ce à quoi elle s'attendait. Des variations importantes sont enregistrées entre les quatre unités d'observation. Dans une unité d'observation en particulier (i.e. un des jardins sous étude), les scores se situent légèrement au-dessous de 2 (pour les dimensions qui se rapportent à la quantité des aliments, la formation en jardinage, et les conseils personnels reçus). Cela implique une dissemblance entre chaque projet. Pour apporter une nuance additionnelle à ce constat et à l'analyse de la satisfaction, les jardiniers devaient identifier des végétaux qu'ils aimeraient retrouver dans le jardin l'an prochain. La moitié d'entre eux n'ont rien répondu. Les autres mentionnent deux ou trois espèces additionnelles, ou confirment l'insatisfaction ressentie à propos de la quantité des denrées récoltées. Il est normal qu'ils souhaitent une abondance de leurs fruits ou légumes préférés. Par ailleurs, seulement huit personnes indiquent une incertitude quant à leur retour au jardin à la saison suivante et aucun répondant ne parle d'un abandon définitif. Le doute du retour s'exprime par un mécontentement au niveau des relations avec les autres dans le jardin, un conflit d'horaire ou un déménagement. Plus de quatre sur cinq personnes interrogées sont sûrs de revenir. Cette haute proportion laisse sous-entendre que la satisfaction doit être assez élevée.

Figure 5.1 : Le degré de satisfaction obtenue par l'expérience

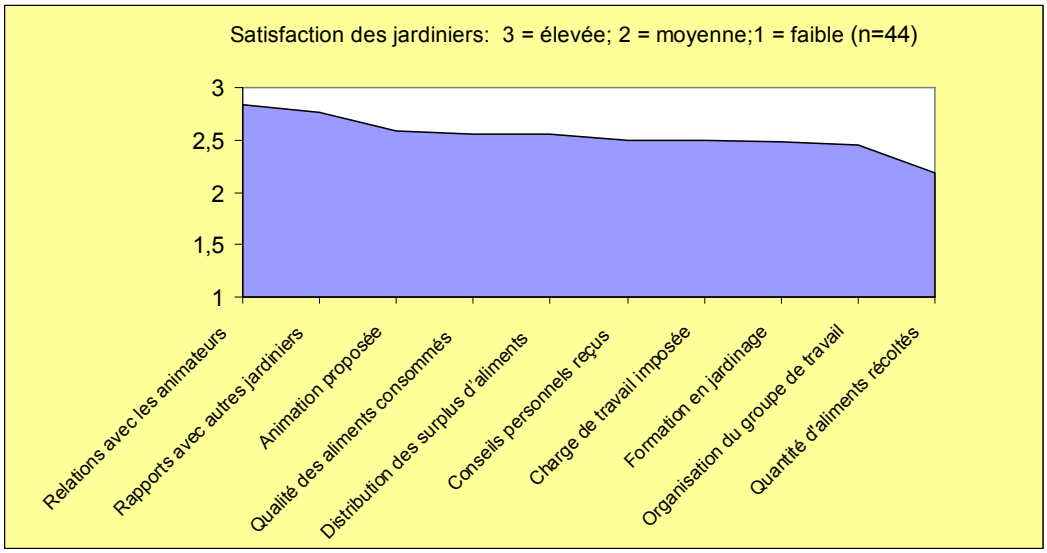

5.2.2 Les motivations à jardiner

Dans le but d'éclairer les raisons qui ont motivé les gens à venir jardiner dans un projet d'AUC, nous les avons invités à évaluer 17 éléments d'analyse qui portent sur différentes motivations possibles. À notre sens, la motivation représente une décision de jardiner et la raison qui pousse l'individu à s'engager et à se joindre au groupe. Le répondant devait attribuer une cote variant de 1 à 3. Dans le questionnaire, les choix de réponse sont 1 « peu ou pas motivé », 2 « assez motivé » ou 3 « très motivé ». Il indiquait par la suite les trois plus importantes motivations parmi celles qui sont déjà formulées. Le répondant avait la liberté de choisir d'autres motivations qui ne figurent pas dans le questionnaire. Celles-ci sont analysées séparément et traitées conjointement avec les réponses obtenues à la question ouverte portant sur leurs raisons personnelles d'être venu jardiner. Les motivations des jardiniers sont ordonnées par ordre selon les scores. Ceux-ci représentent la moyenne des valeurs globales attribuées aux cotes. Le tableau 5.1 donne un aperçu des résultats obtenus. En commençant par les motivations ayant les scores les plus élevés, elles sont présentées dans l'ordre décroissant. La « moyenne » se situe à 2,2. Les motivations sont disposées en trois classes dans le tableau: celles qui ont une cote supérieure à la moyenne (huit motivations), celles qui se situent sur cette moyenne (trois) et celles qui ont une cote inférieure (six).

Tableau 5.1 : Aperçu des motivations des jardiniers

Scores max=3 min=1	Éléments d'analyse sur les motivations (n=46)
2,8	Faire pousser des aliments biologiques
2,7	Apprendre comment jardiner
2,7	Être près de la nature
2,6	Passer plus de temps en plein air
2,6	Manger mieux
2,4	Faire partie d'un groupe communautaire
2,3	Rencontrer des gens
2,3	Verdir mon quartier
2,2	Pratiquer un loisir
2,2	Aider au développement de la sécurité alimentaire
2,2	Goûter à de nouveaux aliments
2,0	Faire de l'exercice physique
1,8	Épargner de l'argent
1,8	Produire du compost
1,7	Composter des déchets de sa cuisine
1,3	Éviter d'attendre pour un jardin de la Ville
1,1	Réduire la dépendance à la banque alimentaire

Ce qui ressort de ce tableau est l'écart qui distingue les motivations qui ont obtenu un score élevé des autres. Les motivations ayant une cote supérieure à la moyenne forment en effet un peloton à la tête des raisons pour venir au jardin. Ces motivations concernent davantage le savoir en jardinage, l'alimentation personnelle et la nature. Bref, les jardiniers identifient vouloir acquérir des compétences et un savoir-faire en jardinage par le biais d'une expérience pratique. Ils se donnent une occasion de passer plus de temps en plein air. Ils accordent une grande importance aux aliments biologiques et souhaitent se nourrir de produits qu'ils ont eux-mêmes fait pousser. Ils donnent une grande importance au fait que le potager leur permet de se rapprocher de la nature. À l'autre bout de l'échelle se trouvent les motivations qui ont une cote inférieure à la moyenne et qui se démarquent ainsi des autres par leur faible score. Il s'agit d'éviter d'attendre pour une parcelle d'un jardin communautaire de la Ville de Montréal, de réduire la dépendance à une ressource d'aide alimentaire d'urgence, de composter des déchets de sa cuisine ou en composter dans le jardin, et d'épargner de l'argent en réduisant les dépenses alimentaires.

Pour apporter une nuance additionnelle à ces premiers constats, nous avons demandé aux jardiniers de cocher les trois plus importantes motivations parmi la liste. Certaines personnes ont coché moins que trois énoncés. Cette donnée permet de mieux distinguer

les motivations entre elles. Il n'est pas surprenant que les trois motivations qui sont considérées être les plus importantes sont encore: « apprendre comment jardiner, faire pousser des aliments biologiques et être près de la nature ». Les motivations situées en haut de l'échelle correspondent beaucoup plus à la réalité de l'expérience de l'ensemble des jardiniers. Dix motivations ont obtenu les faveurs de cinq jardiniers ou moins, dont deux n'ont reçu aucune. Dans la figure 5.2, les mêmes énoncés de motivations que dans le tableau précédent sont présentés par rang d'importance. Les chiffres dans l'axe des ordonnées correspondent au nombre total de jardiniers qui ont indiqué cette motivation. Les énoncés sont classés dans l'axe des abscisses. À partir des trois notions de notre cadre conceptuel de l'AUC, il est possible de faire une autre distinction entre les motivations. Les plus importantes réfèrent beaucoup à la durabilité environnementale, à l'exception de verdir le quartier et produire du compost dans le jardin ou de sa cuisine qui sont en bas de l'échelle. Les motivations moins citées et donc moins importantes renvoient au capital social (sauf pour la motivation « rencontrer des gens » qui a été citée par 13 des 46 jardiniers) et à la sécurité alimentaire.

Figure 5.2: Les motivations les plus importantes pour devenir jardinier

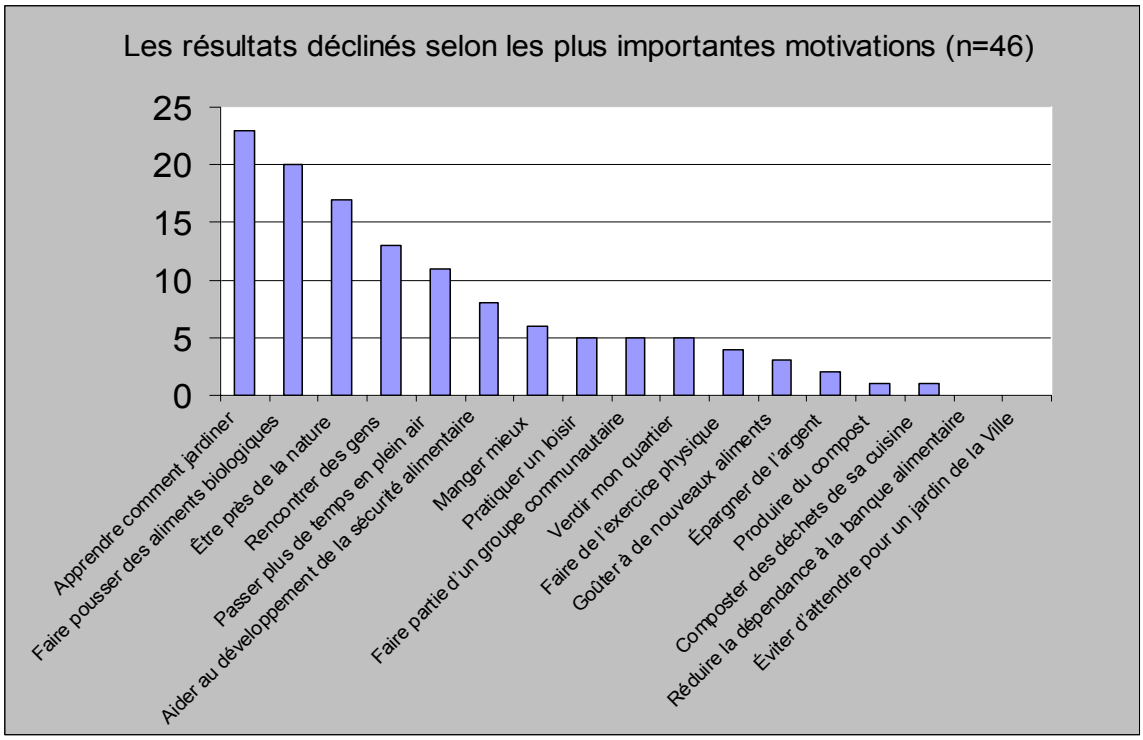

Le premier constat de cette analyse est le peu de différence entre les rangs des motivations déclinées selon le fait d'être parmi les trois plus importantes (figure 5.2) et les rangs des motivations déclinées selon une cote que les jardiniers leur attribuent (tableau 5.1). De fait, la majorité des motivations demeurent au même rang, reculent ou avancent d'un rang seulement. Il y a pourtant quelques exceptions. La motivation « faire partie d'un groupe communautaire » perd beaucoup de son importance quand les jardiniers doivent choisir parmi la liste ce qui les motive le plus à devenir jardinier. À l'opposé, les motivations « aider au développement de la sécurité alimentaire » et « rencontrer des gens » grimpent de plusieurs rangs. Les jardiniers semblent être plus convaincus de l'importance de ces motivations que nous ne le laisse croire l'évaluation par les scores.

Le second constat majeur est l'écart qui sépare les trois motivations qui récoltent un grand nombre de « suffrages » selon l'importance et les 14 autres. Cela explique alors que ces motivations s'imposent face aux autres. En fait, les jardiniers sont là avant tout pour ces trois raisons. Fait surprenant, seulement un jardinier affirme être simultanément motivé le plus par les trois. Par contre, 13 ont considéré comme plus importantes deux de ces trois motivations. Il reste qu'un fossé subsiste entre les motivations les plus largement reprises par les jardiniers (i.e. qui renvoient à 15 mentions ou plus) et les autres motivations que nous leur avons demandés d'évaluer. Le graphique illustre également la faiblesse d'un nombre de motivations en commençant par « éviter d'attendre pour une parcelle d'un jardin de la Ville » et « réduire la dépendance à une banque alimentaire » qui ont retenu l'attention d'aucun jardinier. La pertinence de cette analyse est de démontrer la domination de quelques motivations sur les autres.

Avant de clore la rencontre avec les jardiniers, nous les avons interrogés à nouveau sur leur motivation personnelle à venir jardiner et leur avons demandés: « au début, pourquoi avez-vous décidé de participer au projet? », ou bien « qu'est-ce qui vous a amené à vous joindre au groupe pour la première fois? ». La figure 5.3 présente la classification obtenue sur l'univers des motivations personnelles de 32 jardiniers. Nous ordonnons les éléments de même famille qui se chevauchent sur le plan conceptuel en quatre sous-ensembles distincts. Un jardinier peut en principe appartenir à plus d'un sous-ensemble, mais les mentions sont exclusives à un sous-ensemble. D'emblée, nous remarquons que les motivations liées à la pratique du jardinage, à l'accès aux aliments biologiques, au rapport à la nature et la santé et les rencontres sociales motivent une

très grande proportion de jardiniers. Ces trois types d'arguments reviennent comme des leitmotivs. Les motivations qui se rapportent à la sécurité alimentaire communautaire marquent beaucoup moins l'univers des jardiniers. Dans l'ensemble, ils sont donc plus animés par des valeurs individuelles que collectives.

Figure 5.3 : L'univers des motivations personnelles des jardiniers

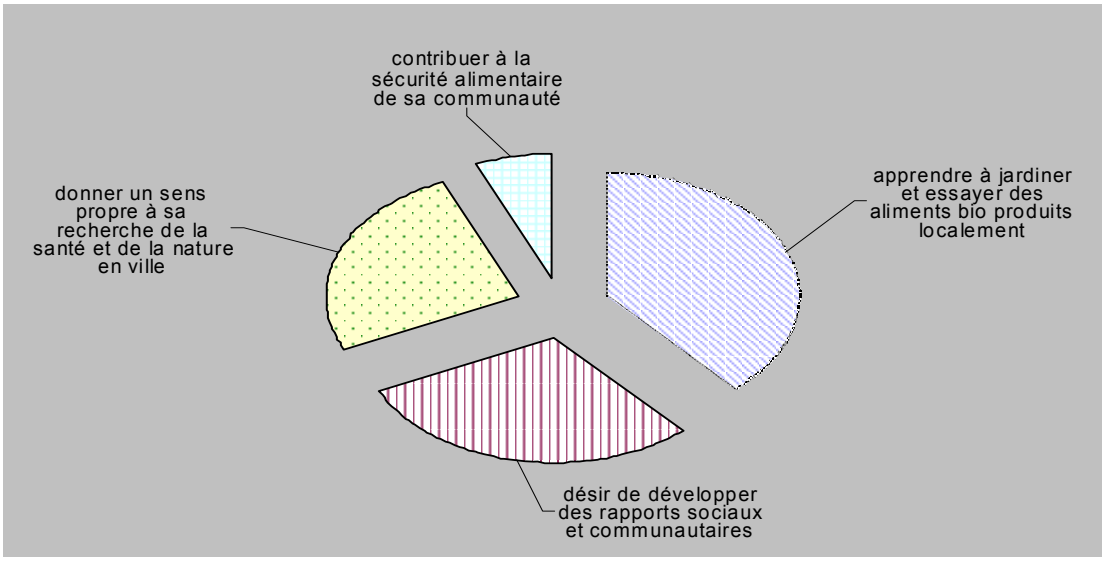

Le premier sous-ensemble de motivations comprend le plus de mentions. Il est constitué de dix-huit jardiniers qui déclarent être motivés par l'apprentissage du jardinage et le désir de se nourrir d'aliments biologiques produits localement. En d'autres mots, 18 jardiniers, soit plus de la moitié qui ont répondu à la question, s'y rattachent et recourent à de telles justifications pour expliquer leur participation. Ces jardiniers ne s'identifient donc pas beaucoup aux préoccupations de type communautaire ou collectif évoquées dans le discours des responsables. En effet, l'expérience répond à leurs propres intérêts personnels qui renvoient à la formation personnelle et à la nutrition. L'individualisme est une valeur répandue dans notre société qui se reflète bien dans le microcosme du jardin. Pourtant, les jardiniers doivent se conformer aux règles de base qui régissent la vie en groupe. Quelques exemples tirés des rencontres avec les jardiniers illustrant ces associations d'idées sont cités: « je cherche la tranquillité, jardiner me calme et je veux apprendre comment jardiner, c'est agréable et instructif, pour apprendre à faire mon propre jardin et regarder les livres qu'on nous propose; je veux essayer des aliments biologiques et apprendre comment jardiner afin de déménager à la campagne et planter mon propre potager, cueillir mes propres denrées et quitter le bruit de la ville; pour

essayer toutes sortes d'aliments que je ne mange pas d'habitude à la maison, pour pouvoir cultiver mes propres légumes; pour faire pousser des aliments organiques car mon jardin domestique n'est pas suffisant et améliorer le goût des aliments; pour obtenir plus de nouvelles recettes, pour cuisiner plus souvent à la maison; je veux goûter à des aliments bio qui sont trop chers à l'épicerie; jardiner est un projet personnel à ma retraite pour apprendre sur mon alimentation; je peux varier mon alimentation et expérimenter avec de nouveaux goûts; je veux croquer dans des légumes fraîchement cueillis; j'aime me nourrir d'aliments que j'ai fait pousser moi-même avec les autres; je souhaite développer une routine d'agriculture semblable à celle que j'ai vécue à la campagne pendant ma jeunesse, dépenser de l'énergie pour m'intégrer à un groupe ».

Le second sous-ensemble de motivations se classe presque au même rang que le précédent sur l'échelle des mentions. Il obtient l'adhésion de 14 jardiniers qui désirent développer des rapports sociaux et communautaires. Une part non négligeable est donc venue jardiner pour développer et entretenir des liens avec autrui. En général, les jardiniers cherchent à tisser des liens avec leurs congénères plutôt que des liens de type collectifs avec la communauté dans l'ensemble. Cette motivation justifie un objectif défini par les responsables qui est celui d'offrir un lieu prévu pour les rencontres. Les responsables gardent l'espoir toutefois que le jardin soit aussi un espace collectif où se rassemblent les gens partageant les mêmes convictions pour créer un mouvement communautaire d'envergure. Voici les principaux commentaires entendus: « je veux mettre de la pression sur la société par une expérience collective et politique, je veux aussi poser une action environnementale et montrer à mes étudiants les bienfaits du jardinage; je veux rentrer dans la société, sortir de chez moi et m'offrir une porte d'entrée dans la communauté, je sens que ma vie sociale s'est améliorée, je veux développer une ambition sociale de pouvoir offrir aux autres des idées utiles et de les communiquer; je voulais participer dans un projet me permettant de rencontrer d'autres personnes qui ont les mêmes intérêts et perspectives que moi; je veux m'enraciner dans le quartier et participer; je veux rencontrer des gens, rire et m'amuser, jardiner me rend plus spirituel; je rencontre des amis à Montréal grâce au jardin; jardiner est une activité facile de loisir et une occasion de rencontrer des gens; je souhaite m'intégrer à un groupe de gens semblables, partager des expériences avec les autres de manière non anonyme, je veux bouger et échanger plus souvent; j'aime interagir avec les autres dans le jardin; la méthode de l'entretien partagé du jardin cadre bien avec ma capacité d'investir dans ce

genre de projet, cela me permet de rencontrer des gens, d'oublier mes problèmes et de pratiquer un loisir simple ».

Le troisième sous-ensemble de motivations regroupe tous ceux qui souhaitent donner un sens propre à la recherche de la santé et de la nature en ville. Nous repérons 12 jardiniers. L'environnement est au cœur des préoccupations des responsables et aussi de la pensée de ces jardiniers. Dans leur réponse, cependant, ils ne semblent pas tracer de lien entre l'espace naturalisé du jardin et les pratiques de l'urbanisme vert, ou encore la politique municipale de verdissement urbain, et le mode de planification écosystémique. Contrairement à la majorité des responsables, ils ne mentionnent pas l'envie de contribuer à la réalisation de la ville écologique. Le message reçu rend compte d'une tout autre réalité. En effet, ces jardiniers attachent une plus grande importance au plein air, à la santé personnelle et à la détente. Certains souhaitent faire de leur expérience une sorte de voyage nostalgique vers leur enfance vécue à la campagne. Une certaine complicité avec les responsables est ici possible dans la mesure où les jardiniers cherchent la nature en ville en s'impliquant dans une initiative vouée à la renaturalisation. Si des jardiniers entretiennent un rapport matériel et spirituel avec la nature, ils ne revendiquent pas tous les mêmes sortes de causes que nous associons d'habitude au mouvement environnementaliste. Voici l'énumération des propos entendus: « j'adore être dehors pour communiquer avec la nature, car j'ai grandi sur une ferme; j'ai besoin d'être dehors, faire une activité tranquille et rester dans un seul endroit quelques temps et travailler en apprenant comment jardiner; j'améliore ma santé et je souhaite vivre simplement près de la nature; le jardinage est le meilleur moyen de traiter une dépression, les plantes et le sol me donnent l'énergie nécessaire, le jardinage peut renouveler la mauvaise énergie en une énergie positive et spirituelle; je jardine pour me rapprocher de la nature et d'une source alimentaire; j'aime la terre, le changement de routine et d'idées, le jardinage me détend et je ne pense pas à mes problèmes; j'aime jardiner et mettre la main dans la terre; j'aime travailler à l'air libre et dans la nature; je désire retrouver les sensations de mon enfance et de mon passé, ici je retrouve les mêmes sons et ambiances du milieu avec lesquels j'ai grandi; je souhaitais effectuer un retour à la terre et observer la croissance des plantes; se rapprocher de la nature est une démarche thérapeutique et un processus de guérison de type nouvel âge, ce contact est une façon de réduire le stress en se nourrissant d'aliments frais; je voulais faire de l'exercice durant ma grossesse ».

Le quatrième sous-ensemble du portrait des motivations personnelles rassemble très peu de jardiniers. Une infime part cherche par conviction à lutter contre l'insécurité alimentaire. L'univers des jardiniers et celui des responsables ne convergent pas à ce propos. Notre étude permet de montrer que seulement trois jardiniers sur 32 se sentent interpellées par la sécurité alimentaire de leur communauté, alors que les responsables prônent la lutte à l'insécurité alimentaire et s'acharnent à valoriser cette vocation de leur projet. Le message est d'ailleurs lancé avec beaucoup d'emphase, mais laisse les jardiniers indifférents : le message est largement ignoré. Dans un cas, les jardiniers sacrifient une part de la récolte pour contrer la croissance de l'insécurité alimentaire dans le quartier. Nous n'avons pas entendu de plaintes ni observé de réticences de la part de jardiniers à cet égard. Les jardiniers sont contraints de faire un don à des personnes qui ne jardinent pas avec eux. Ils acceptent de bonne foi un tel don, malgré eux et contre leurs motivations principales. Il n'est donc pas surprenant que les trois mentions proviennent tous de ce cas: « je veux contribuer à la sécurité alimentaire pour aider ceux qui habitent dans les quartiers défavorisés, je crois que le jardin a eu un effet positif sur la sécurité alimentaire des autres jardiniers, je veux aider les autres à briser leur isolement social; je suis fier de partager avec la cuisine collective et la banque alimentaire; je voulais redonner quelque chose à la communauté et apprendre sur le jardinage en aidant les autres ».

5.2.3 Les bénéfices alimentaires

Dans l'enquête, une série de questions ont porté sur les bénéfices liés à l'expérience de jardinage. Nous nous intéressons plus particulièrement aux retombées sur l'alimentation. Que disent les jardiniers à propos des denrées récoltées et de leur propre « sécurité alimentaire »? Nous savons déjà qu'ils en retirent une grande satisfaction au niveau de la qualité des aliments, mais que le niveau de satisfaction fléchit quelque peu quant à la quantité obtenue. Les données présentées dans le tableau 5.2 sont un aperçu des changements apportés aux habitudes alimentaires. Une réponse affirmative signifie un avantage ou gain (i.e. un changement positif) qui serait attribuable au fait d'avoir eu une expérience dans un jardin d'AUC. Deux personnes se sont abstenues de répondre.

Tableau 5.2 : Les changements de consommation alimentaire

Réponses affirmatives	Éléments d'analyse des changements (n=44)
39	Découvrir de nouveaux types d'aliments
29	Acheter des aliments biologiques
12	Acheter plus d'aliments biologiques qu'auparavant, n=29
29	Éviter les aliments pouvant contenir des produits chimiques
28	Augmenter l'apport alimentaire en légumes frais
22	Éviter les aliments pouvant contenir des OGM

Ces données rendent compte de l'importance relative de la découverte de nouveaux aliments sur les autres éléments d'analyse. En effet, presque tous indiquent en avoir découvert depuis leur arrivée au jardin. Un fait surprenant concerne l'achat d'aliments biologiques. Nous avions supposé que la plupart des gens inscrits au projet avaient épousé la cause écologique et seraient venus au jardin pour avoir accès à ces types d'aliments. L'enquête permet de tester cette idée préconçue. Si 29 jardiniers sur 44 en achètent dans les épiceries, 12 d'entre eux s'en procurent maintenant plus qu'auparavant. Peut-être que le besoin d'en acheter se fait moins sentir depuis qu'ils en récoltent une fois par semaine dans le jardin, ou en achetaient-ils déjà en quantité suffisante avant de se joindre au projet? Peu importent les explications et raisons, un jardinier sur trois seulement admet ne pas en acheter du tout malgré avoir entendu les conseils des responsables et des jardiniers convaincus à propos de leurs bienfaits.

La moitié des jardiniers évitent de se procurer sur le marché des aliments pouvant contenir des organismes génétiquement modifiés (OGM) et les deux tiers évitent des aliments irradiés qui sont traités avec des produits chimiques. Parmi ceux qui répondent par l'affirmative à ces deux questions, plusieurs n'ont pas été capables de différencier les aliments qui en contiennent de ceux qui en sont dépourvus. Ils sont unanimes pourtant à déplorer la politique canadienne sur l'étiquetage encore trop imprécise à ce sujet. Leur difficulté à identifier au moins un aliment évité en raison de la probabilité qu'il contienne des OGM ou qu'il soit irradié met en doute toutes affirmations. De fait, la très faible part qui soit en mesure de le faire correctement identifie le risque de retrouver des OGM dans l'huile de canola et la tomate. L'analyse s'arrête sur l'ignorance généralisée des aliments que les responsables reprochent à l'industrie d'être nocifs et ce, malgré une prise de conscience du danger présumé. L'enquête a toutefois permis de constater les effets positifs sur la modification des habitudes alimentaires. En effet, près des deux tiers des répondants (28 sur 44) attribuent à leur expérience une augmentation de leur

apport quotidien en légumes frais. De plus, ils indiquent en consommer en moyenne presque deux fois par jour, ce qui pourrait dire que deux repas sur trois comprend au moins un légume. S'ils passent le test de Santé Canada, encore faut-il compléter l'étude par une vérification de leur régime, la diversité des choix et la quantité exacte de la portion de légumes ingérés. Cela n'était pas un objectif retenu.

Tableau 5.3 : La répartition des aliments récoltés

Réponses affirmatives	Éléments d'analyse des modes de consommation ou de distribution (n=44)	% de la part des aliments récoltés
44	Consommation personnelle à la maison	64%
33	Consommation sur place dans le jardin	3%
32	Partage avec les proches ou les amis (don)	30%
20	Conservation des aliments	très faible
18	Perte et gaspillage	3%
0	Vente	-

Les faits saillants des réponses obtenues aux questions qui portent sur la répartition de la récolte personnelle sont présentés dans le tableau 5.3. Où va la production maraîchère une fois cueillie? Les résultats se déclinent selon six modes de consommation et de distribution et selon la proportion que chaque mode représente sur le total de la part individuelle des aliments récoltés. Tous les jardiniers en consomment à la maison. En moyenne, la consommation personnelle équivaut à 64% de la part individuelle. Trente-trois jardiniers indiquent avoir consommé quelques aliments sur place. Cette part ne représente que 3% du total qui leur revient à la fin de la journée de travail. Notre étude démontre que les deux tiers des aliments récoltés sont consommés par les jardiniers. Alors que douze jardiniers admettent consommer leur part en entier, trente-deux jardiniers partagent leur récolte avec des proches ou des amis. La part du don personnel équivaut à 30% des aliments récoltés qu'ils ramènent chez eux. Dix-huit d'entre eux perdent et jettent aux poubelles ou au compostage en moyenne 3% de leur part. Près de la moitié des jardiniers (20) mentionnent avoir essayé de conserver quelques produits, mais les portions demeurent trop faibles pour être chiffrées. Personne ne déclare en avoir vendu.

Une donnée porte sur les retombées économiques directes de l'AUC. Les jardiniers devaient faire un estimé de l'épargne moyenne par semaine générée grâce aux denrées récoltées dans le jardin. Il est difficile d'interpréter les raisons des écarts qui séparent les seuils minima et maxima. Dans une même unité d'observation, par exemple, l'épargne

varie de rien à 30 $. La moyenne pour les 46 jardiniers se situe à 9,35 $ par semaine. Dix-huit jardiniers estiment épargner 5 $ ou moins, et seulement 8 d'entre eux l'évalue à plus de 20 $. D'après les calculs du Groupe sur la sécurité alimentaire d'Ottawa (2001), le coût d'un panier d'épicerie nutritif pour une femme âgée de 25 à 49 ans qui n'est pas enceinte et n'allaite pas est estimé à 27,53 $ par semaine. Le coût grimpe à 37,45 $ pour un homme du même groupe d'âge. Ces prix correspondent au coût des aliments achetés dans une épicerie de grande surface et en se conformant aux normes du Guide alimentaire canadien. Ils correspondent à un calcul de professionnels qui, coupés de la réalité que vit les personnes et les familles défavorisées, ne tiennent compte que du strict minimum. Le coût du panier d'épicerie ne représente dans les faits qu'une norme socialement construite pour des fins de politique publique. Cela dit, l'épargne sur le poste alimentaire ne profite aux jardiniers que modérément. Cependant, la majorité des jardiniers ne vivent pas seuls et ont des dépendants. Le coût du panier pour une famille de quatre de référence est estimé à 123,38 $ par semaine (ibid.). Pour ces jardiniers, l'impact de la récolte sur le poste alimentaire du ménage est donc très faible.

En ce qui concerne la collaboration active dans les jardins, le nombre de jardiniers qui participent régulièrement est plus bas que le nombre total de personnes inscrites. En effet, nous observons, dans l'un ou l'autre des jardins, une fluctuation et un abaissement graduel du nombre de personnes qui jardinent au fur et à mesure que la saison progresse. Les responsables nous le confirment: ils estiment qu'entre le tiers et la moitié des « effectifs » quittent prématurément avant la fin de la saison. Dans un cas, nous faisons état d'une situation inhabituelle au niveau de la participation et de la distribution de la récolte. La conception du projet et la quantité des plants semés répondaient à une demande originale qui dépassait de beaucoup le nombre de jardiniers qui ont terminé la saison. Le groupe est passé de 47 jardiniers inscrits au printemps à 6 qui sont restés jusqu'au mois d'octobre. Par conséquent, seulement une poignée de jardiniers a pu se servir de la récolte. En bravant le froid et la neige d'octobre, ils sont repartis avec assez de légumes pour nourrir au moins huit fois plus de personnes. Ils étaient chargés d'un sac normalement utilisé pour ramasser des feuilles mortes! Les responsables devaient faire écouler le plus rapidement possible les denrées avant l'hiver. En dépit du discours dominant et des idées reçues sur la sécurité alimentaire, la valorisation du temps et des efforts des individus ne peuvent dépendre strictement du gain alimentaire. Si cela était le cas, tous les jardiniers ne seraient motivés que par la récolte peu importe les conditions

sociales ou climatiques qui conditionnent la vie du jardin. Cela était loin d'être le cas partout.

5.2.4 Les bénéfices personnels

La question qui a suivi sur les motivations à devenir jardinier est celle des contributions que l'expérience de jardinage leur rapporte. Nous utilisons une méthode identique que la précédente sur les motivations. Une série de seize énoncés est proposé. La plupart des contributions sont rédigées en tenant compte des énoncés utilisés pour la série sur les motivations. Ainsi, en comparant les résultats, il est possible de vérifier le degré de convergence ou de divergence entre le rang d'une motivation et celui de la contribution correspondante. Une telle convergence serait une indication que les jardiniers retirent du jardin ce à quoi ils s'attendaient. Si les rangs ne demeurent pas presque identiques, nous présumons que les jardiniers n'ont pas ressenti une très grande satisfaction. Dans la tableau 5.4, les scores obtenus sur les contributions sont présentés. Un score de 3 signifie une contribution très importante, 2 une contribution importante, et 1 signifie une contribution peu ou pas importante. À partir des cotes que chacun attribue aux énoncés, des scores moyens sont calculés par énoncé pour l'ensemble des jardiniers.

Tableau 5.4 : Aperçu des contributions des jardins

Scores Max=3 Min=1	Éléments d'analyse sur les contributions (n=44)
2,6	Faire de nouvelles connaissances
2,6	Se rapprocher de la nature
2,5	Améliorer sa qualité de vie
2,4	Participer à la vie communautaire
2,4	Développer ses compétences
2,2	Apprécier davantage le quartier
2,2	Participer au développement du quartier
2,1	Se renseigner sur les activités/services locaux
2,1	Améliorer l'image du quartier
2,1	Aider les autres personnes
2,1	Accroître son sentiment d'appartenance
2,0	Améliorer sa vie sociale
2,0	Contribuer à la sécurité alimentaire du quartier
1,8	Se nourrir d'aliments rares et chers
1,7	Réduire ses dépenses alimentaires
1,3	Se trouver un emploi

D'emblée, nous constatons que la distribution des contributions selon le système par cote correspond *grosso modo* avec celle obtenue sur les motivations. L'expérience de

jardinage leur a permis d'accomplir totalement ou en partie ce qu'ils souhaitaient avant de s'inscrire au projet, mais nous ne pouvons pas présumer qu'elle a pu répondre entièrement à leurs attentes. La différence entre des scores données aux motivations et aux contributions correspondantes de leur expérience est souvent nul ou très faible. Les contributions ayant obtenu les scores les plus élevés telles que se rapprocher de la nature, participer à la vie communautaire, développer ses compétences sont au même rang que les motivations correspondantes au sommet de l'échelle. En revanche, un écart de +0,3 sépare la première contribution, « faire de nouvelles connaissances » et la motivation correspondante « rencontrer des gens ». Les jardiniers accordent une plus grande importance à cet aspect de leur expérience puisque la contribution a obtenu une cote de 0,3 points de plus que l'énoncé semblable sur la motivation. Toutefois, un nombre d'énoncés que nous avons sélectionnés ne sont pas en relation réciproque. Par conséquent, le sujet de l'un n'est pas exactement un attribut de l'autre. Ces contributions n'ont pas de motivation qui corresponde à elles. Il est donc impossible d'évaluer dans ces cas le degré de satisfaction ou faire une analyse comparative. Par ailleurs, bien qu'ils le pouvaient, une faible part des répondants a ajouté à la liste proposée des contributions personnelles. Le peu qui l'ont fait mentionnent notamment leur santé physique, leur progrès thérapeutique, leur bien-être social ou l'éducation des enfants.

La moyenne des scores est 2,1. Cet aperçu très général des bénéfices personnels rend compte de trois classes de contributions: celles qui se situent au-dessus de la moyenne (sept), celles qui ont un score moyen (quatre) et les contributions moins significatives qui se situent au-dessous de la moyenne (cinq). Trois des sept contributions qui se démarquent du lot par leur score élevé sont « faire de nouvelles connaissances, se rapprocher de la nature, et améliorer sa qualité de vie ». À l'autre extrémité de l'échelle, trois contributions obtiennent une très faible cote. Il s'agit de « se nourrir d'aliments rares et chers, réduire ses dépenses alimentaires, et se trouver un emploi ». En ne prenant que ces six contributions, les résultats confirment que les bénéfices de l'AUC s'expriment davantage en termes individuels qu'en termes collectifs et que l'expérience contribue très peu à la sécurité alimentaire personnelle. De plus, l'écart entre les scores pour l'énoncé « faire de nouvelles connaissances » (2,6) et « améliorer sa vie sociale » (2,0) est intéressant. Cet écart est probablement une indication de la sorte de relation que les jardiniers ont tissé avec les autres. Les

connaissances, à notre sens, représentent des rapports sociaux plus superficiels et éphémères que les rapports normalement associés à la vie sociale.

Nous avons demandé aux jardiniers de cocher parmi la liste les trois contributions les plus importantes. Une minorité a coché moins que trois d'entre elles. Nous soutenons que ces contributions correspondent plus à la réalité de l'expérience vécue des jardiniers. La figure 5.4 les présente par rang d'importance. Les chiffres dans l'axe des ordonnées correspondent au nombre total de jardiniers. Dans l'axe des abscisses, les énoncés sur les contributions sont classés par ordre d'importance. En se référant au cadre conceptuel de l'AUC, il est clair que les contributions capitales concernent plus particulièrement le capital social et, à un moindre degré, la durabilité environnementale. Il existe chez eux un manque d'intérêts pour les questions qui portent sur les perceptions et l'image du quartier, sur la sécurité alimentaire en général et aux aspects du capital social qui ont moins de poids comme le sentiment d'appartenance, l'entraide communautaire, la recherche d'emploi et l'engagement dans le développement local. Nous reviendrons sur le capital social dans le chapitre suivant.

Figure 5.4 : Les contributions les plus importantes du jardin

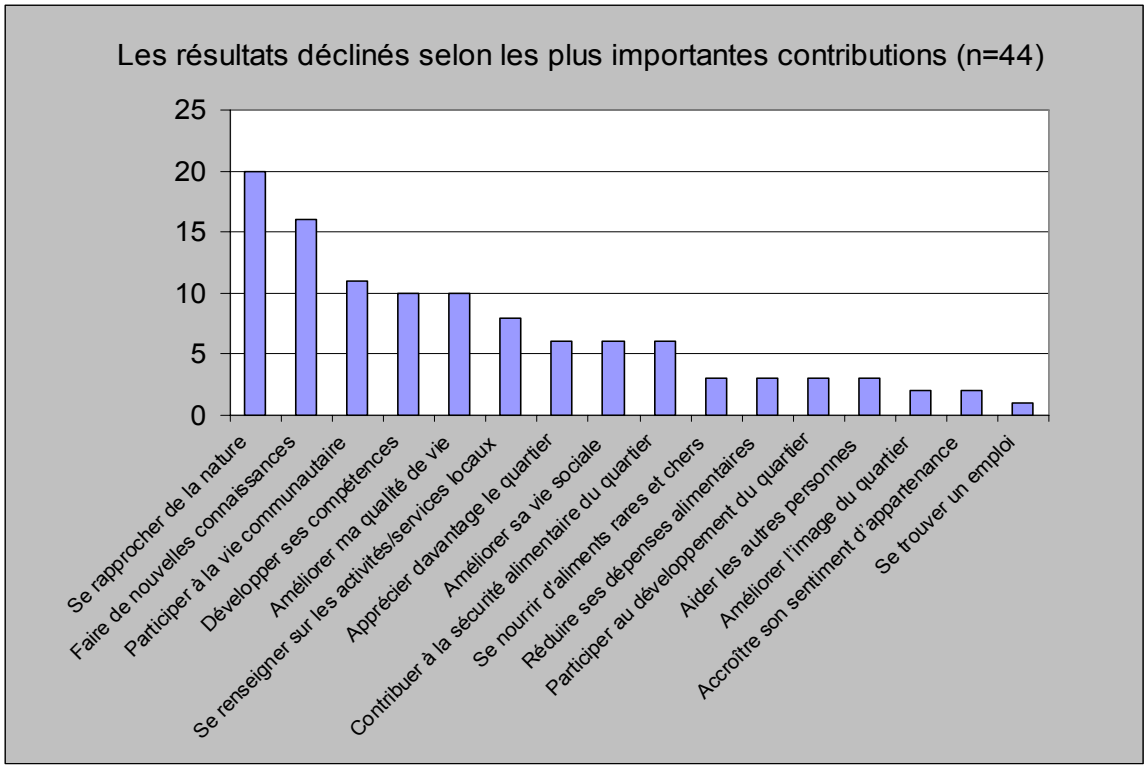

Les résultats de ce classement par rang selon l'importance contrastent peu avec les résultats du classement précédant où les contributions sont déclinées selon le score moyen. En effet, la cote est un bon reflet de leur degré d'importance. Les contributions déclinées selon l'importance demeurent généralement au même rang sur l'échelle, ou reculent ou avancent d'un rang seulement. Les plus importantes contributions des deux systèmes de classement sont situées en haut de l'échelle et les plus faibles sont en bas. Il y a pourtant des exceptions. Trois contributions perdent plus de deux rangs lorsque les jardiniers identifient les trois types de contributions les plus importantes parmi la liste d'énoncés. Il s'agit de « participer au développement du quartier, améliorer l'image du quartier et accroître son sentiment d'appartenance ». Ces contributions diffèrent d'un système de classement à l'autre et doivent donc être interprétées avec plus de prudence et de nuance que les autres. Fait certain, elles sont moins pertinentes que ne le suggèrent les scores. Par ailleurs, aucune contribution ne gagne significativement de terrain quand nous comparons les deux systèmes de classement.

De cette figure émerge une image asymétrique entre les onze contributions peu importantes et les deux contributions très significatives: « se rapprocher de la nature et faire de nouvelles connaissances ». Dans une moindre mesure, les trois contributions qui suivent, soient « participer à la vie communautaire, développer ses compétences et améliorer sa qualité de vie », obtiennent chacune un nombre relativement important de mentions. Au total, neuf jardiniers ont coché à la fois les deux plus importantes contributions. Il semblerait alors qu'elles aillent de pair sans toutefois dominer entièrement les autres. L'existence d'un fossé entre certaines familles de contributions est le point fort de l'analyse. La « moyenne » de l'importance attribuée par contribution se situe légèrement au-dessus de sept jardiniers. Les 11 contributions au dessous ce cette moyenne n'obtiennent pas beaucoup de faveurs. Il s'agit de « se trouver un emploi, accroître son sentiment d'appartenance à la ville, améliorer l'image du quartier, aider les autres personnes, participer au développement du quartier, réduire ses dépenses alimentaires et se nourrir d'aliments rares et chers ». Nous ne pouvons considérer ces contributions comme étant représentatives et pertinentes pour comprendre l'expérience vécue des jardiniers.

5.2.6 L'implication des jardiniers dans la vie sociale et dans les projets d'AUC

Des questions portent spécifiquement sur l'implication des jardiniers dans la vie communautaire locale et dans la vie du jardin. L'objectif est d'éclairer le niveau de leur participation dans la communauté en général et dans le projet d'AUC en particulier. Le tableau 5.5 présente les données recueillies sur l'engagement actuel ou passé des jardiniers dans la vie associative. Sur ce point, nous nous demandons si ce groupe d'individus est déjà engagé dans des institutions et associations qui existent dans leur communauté, ou s'il s'agit plutôt de personnes qui n'ont pas l'habitude de participer et sont sans attache formelle. L'analyse permet de soulever deux aspects de l'implication dans la vie associative locale en particulier: le fait d'avoir « assisté seulement » à une rencontre, une animation, une partie, une séance, ou le fait d'avoir « participé » à une prise de décision, au vote, ou encore de détenir un poste dans un organisme ou association de type communautaire.

Tableau 5.5 : Le degré de l'implication dans la vie associative

Assisté	Participé	Éléments d'analyse de la participation (n=46)
25	16	Assemblée d'un conseil d'administration
23	16	Animation d'un groupe de jeunes ou d'enfants
18	16	Animation d'un organisme d'entraide
25	11	Manifestation populaire
20	11	Réunion d'une table de concertation
16	9	Réunion d'une association scolaire
22	6	Rencontre d'une équipe sportive (joueur)
15	1	Séance d'un conseil de quartier
9	1	Séance d'un conseil d'arrondissement

Ces résultats démontrent que la participation n'est pas uniforme dans ces neuf domaines privilégiés de la vie associative. Environ la moitié des jardiniers ont déjà assisté à une assemblée d'un conseil d'administration ou à une manifestation populaire, ont fait partie d'une équipe sportive, ont animé des groupes d'enfants ou de jeunes, ou ont travaillé sur une table de concertation. À peu près le tiers des jardiniers ont animé un groupe d'entraide, ont assisté à des rencontres de conseil d'arrondissement ou de quartier ou à des réunions d'une association scolaire. En règle générale, les jardiniers sont moins nombreux à avoir participé à l'organisation et au fonctionnement des différents domaines sélectionnés de la vie associative. La colonne « participé » montre ceux qui dans l'ensemble sont plus actifs que passifs. Dans les trois domaines en tête de cette liste, 16 des 46 jardiniers ont participé, au moins une fois, à un processus

décisionnel ou administratif, comme une séance d'un conseil d'administration, ou encore un groupe d'animation d'enfants, de jeunes ou d'un organisme d'entraide, tandis que 11 d'entre eux ont connu le fonctionnement d'une table de concertation ou d'une manifestation populaire. L'écart entre les deux séries de données dans les trois cas au bas de l'échelle (i.e. équipe sportive et conseils de quartier et d'arrondissement) indiquent que, dans l'ensemble, les gens assistent sans participer (i.e. pris une décision, intégré un comité). En somme, la moitié des jardiniers ont assisté à cinq différents domaines de la vie associative et le tiers des jardiniers ont participé à trois domaines en particulier. Ainsi, une part considérable des personnes qui viennent jardiner dans un projet d'AUC a déjà acquis de l'expérience dans la vie associative.

Au sujet de l'expérience acquise en matière de jardinage avant de s'inscrire au projet, la majorité (31 sur 46) a travaillé déjà la terre et fait pousser des légumes, mais seulement 11 jardiniers ont accès à un jardin potager à leur domicile ou ailleurs au moment où ils s'inscrivent. Le jardin d'AUC représente potentiellement la seule occasion de travailler la terre pour les 25 autres jardiniers. Par ailleurs, seuls cinq jardiniers ont eu la chance de jardiner sur une parcelle dans un jardin communautaire de la Ville de Montréal. Ils sont en effet très peu nombreux à être motivés à venir au jardin pour éviter d'attendre pour une parcelle de la Ville. Nous concluons alors que le désir d'acquérir une parcelle est très faible et que les jardiniers ne cherchent pas à cultiver leur propre parcelle municipale pour le moment. Par ailleurs, au jour de leur inscription au projet, trois quarts des jardiniers ne connaissent pas un responsable du groupe ou un autre participant au projet. Le jardin leur a probablement permis de rencontrer pour la première fois des personnes qui partagent un intérêt commun.

Pour la plupart, les jardiniers vivent l'expérience dans le jardin sans la compagnie de proches ou d'amis. Les données sur les arrivées et les départs du jardin montrent que deux jardiniers sur trois s'y rendent et repartent toujours seuls. Les couples ou les personnes qui arrivent ensemble sont peu nombreux. Quelques jeunes mères y amènent leurs enfants. Il est possible que le jardinier ordinaire soit plutôt du type solitaire, car il n'est presque jamais accompagné sur le chemin vers le potager. On peut aussi supposer que sa solitude le pousserait à s'intéresser à un tel projet communautaire et collectif. Par ailleurs, les jardiniers passent environ 3,7 heures en moyenne par semaine au jardin. Ils y vont une ou deux fois par semaine. Dans

l'ensemble, rares sont ceux qui se déplacent plus de deux fois par semaine pour y effectuer des corvées. Les données obtenues sur les heures travaillées et le nombre de visites ne surprennent pas puisque les groupes indiquent dans leur almanach une seule rencontre hebdomadaire d'une durée de quatre heures au plus. Si des jardiniers quittent prématurément la rencontre, d'autres acceptent d'effectuer des tâches additionnelles telles que l'arrosage à l'extérieur des heures réservées au travail en équipe.

Plus de trois quarts des jardiniers viennent d'habitude au jardin à pied ou à vélo, tandis que sept d'entre eux prennent le transport en commun et trois seulement voyagent en voiture. En moyenne, les jardiniers mettent 17 minutes pour se rendre de leur domicile au potager. Nous comparons les unités d'observation entre elles. Dans le cas du jardin situé à Notre-Dame-de-Grâce, la distance moyenne pour se rendre de son domicile au jardin est de 15 minutes. Sur le Plateau Mont-Royal, il ne faut que six minutes, tandis qu'à Pointe Saint-Charles, on arrive en cinq minutes seulement. À Lasalle, le jardinier est désavantagé car son temps de transport nécessite plus d'une demi-heure. Ces chiffres donnent une indication de la proximité physique au domicile de trois des quatre jardins et de l'importance de leur ancrage territorial dans la trame résidentielle des quartiers qu'ils desservent. L'AUC est donc un projet de portée locale qui attire la population du voisinage immédiat.

Une autre série de questions porte spécifiquement sur la découverte de l'existence du projet et permet de classer les jardiniers selon deux types: ceux qui se sont portés bénévoles et ceux qui ont été recrutés. Le bénévole se distingue du recruté par le fait qu'il a suivi une démarche personnelle ou a été référé au projet, et qu'il partage déjà l'idée de contribuer au développement du jardin. Le recruté porte ce qualificatif en raison du fait qu'il est enrôlé par un représentant du groupe ou référé par un organisme partenaire. Le recruté ne partage pas nécessairement les idéaux des intervenants et sa présence dans le jardin s'inscrit dans le cadre d'une démarche d'entraide ou d'insertion sociale.

En fait, 28 jardiniers se sont portés volontaires et 18 ont été recrutés par un responsable du groupe ou par un des partenaires associé au réseau local de la santé et des services sociaux (CLSC, banque alimentaire, cuisine collective, maison de convalescence ou de réhabilitation). Deux jardiniers sur cinq sont donc recrutés pour participer au projet.

Cependant, 8 des 18 recrutés ne proviennent pas de ces réseaux et n'ont pas le profil socio-économique de sa clientèle –peu de scolarité, chômage, faible revenu, morbidité, précarité. Ils ont été recrutés par un responsable du groupe probablement en tant qu'ami ou invité spécial. Nous comptons alors dix jardiniers recrutés pour une raison justifiée par la programmation de santé publique.

Il se dégage ainsi une distorsion entre l'image projetée par les responsables des projets, leurs bailleurs de fonds et celle que nous dépeignons. Ces résultats font contrepoids au discours dominant qui représente les jardiniers comme des personnes isolées et démunies nécessitant des services sociaux. Dans les faits, un peu plus qu'un jardinier sur cinq semble avoir le profil recherché. Bref, cela laisse supposer l'existence de deux sous-ensembles de jardiniers qui fréquentent et partagent le même espace: les jardiniers relativement autonomes qui sont plutôt « convaincus et engagés » dans la vie communautaire et se présentent au jardin de leur propre chef, et les jardiniers dans le besoin qui sont « recrutés et indifférents » dont la présence est recommandée, requise ou imposée.

5.2.7 Les bénéfices sur le cadre de vie

À partir de la notion du cadre de vie définie par Claval (1981), il est possible de se demander si les projets de jardinage produisent des retombées visuelles, physico-spatiales, socioculturelles et politiques et ce, en fonction des trois dimensions retenues dans notre cadre conceptuel de l'AUC. L'observation des choses vues et entendues *in situ* et les données obtenues du questionnaire administré auprès de jardiniers forment la base sur laquelle nous étudions les bénéfices sur le cadre de vie. Le jardin a la particularité en tant que cadre de vie d'être le support biologique des plantes et l'armature sociale d'activités et de relations humaines.

Précisons à nouveau les quatre composantes du cadre de vie urbain: l'image, l'identification territoriale, les ambiances et la sociabilité ainsi que la vie collective. L'évaluation des retombées porte sur chacune de ces composantes. En reprenant les résultats de l'enquête, des scores sont attribués sur une échelle variant de 1 à 4 aux douze paramètres du modèle d'analyse (un score de 1 équivaut à une faible retombée, 2 est modique, 3 est modéré, tandis que 4 équivaut à une retombée importante et significative). Les scores reflètent notre synthèse des constats de recherche et des

conclusions présentées jusqu'ici dans ce chapitre. Nous les calculons en tenant compte de l'ensemble des paramètres, bien qu'ils soient impossible de les mesurer uniquement à l'aide de données empiriques. Nous les avons gardés parce qu'ils sont reproduits dans les discours et les objectifs des groupes. Ils auraient pu être retravaillés, notamment à la lumière des observations et des réponses obtenues des jardiniers. Cependant, notre perspective de recherche visent à faire une généralisation d'un phénomène à partir d'une étude de cas. L'attribution de scores à des paramètres permet surtout de saisir une réalité complexe et difficile à évaluer objectivement.

Rappelons que les paramètres d'évaluation sont constitués à mi-chemin entre les composantes du cadre de vie et les trois dimensions du cadre conceptuel de l'AUC. Pour chacune des composantes du cadre de vie, trois paramètres sont définis. Le tableau 5.6 présente les scores attribués à chacun, ainsi que les moyennes cumulatives calculées à partir d'eux et allouées aux composantes du cadre de vie.

Tableau 5.6 : Les retombées de l'AUC sur le cadre de vie des jardiniers

Composantes du cadre de vie	Paramètres d'évaluation	Scores (1 à 4)	Moy (/ 4)
Image de la ville : Retombées visuelles	Perception sur le volume de la production	1	2,0
	Perception sur la participation à la vie du jardin	3	
	Perception sur le paysage et l'apparence du jardin	2	
Identification territoriale : Retombées physico-spatiales	Liaison avec les ressources alimentaires	3	3,3
	Appropriation du lieu par les usagers	3	
	Aménagement urbain naturel et viable	4	
Ambiances et sociabilité : Retombées socioculturelles	Distribution et partage des aliments récoltés	3	3,7
	Relations sociales, appartenance communautaire	4	
	Éducation relative à l'environnement	4	
Ville comme être collectif : Retombées politiques	Autonomie alimentaire	1	1,7
	Implication dans le projet et la vie associative	3	
	Prise en charge de l'environnement et du développement local	1	

Par composante, les paramètres sont ordonnés selon la dimension de la sécurité alimentaire au premier rang du tableau, suivi du capital social et de la durabilité environnementale. La composante relative à l'image de la ville comprend la perception sur le volume de la production, la perception sur la participation à la vie du jardin, et la perception sur son paysage et son apparence. En ce qui concerne la composante de l'identification territoriale, les paramètres sont la liaison avec les ressources alimentaires,

l'appropriation du lieu par les usagers, et l'aménagement urbain naturel et viable. La composante des ambiances et la sociabilité renvoie aux paramètres suivants: la distribution et le partage des aliments récoltés, les relations sociales et l'appartenance communautaire, et l'éducation relative à l'environnement. Finalement, pour la composante du cadre de vie qui porte sur les aspects politiques –la ville comme être collectif– les paramètres retenus sont l'autonomie alimentaire, l'implication des jardiniers dans le projet, la vie associative et la prise en charge de l'environnement et du développement local.

Trois paramètres sur douze obtiennent un score « parfait » de 4. D'après les informations recueillies, nous sommes portés à croire que l'AUC montréalaise contribue surtout à l'aménagement d'espaces urbains naturels et viables, au développement de relations sociales et au sentiment d'appartenance communautaire, ainsi qu'aux activités de formation en matière d'éducation relative à l'environnement. En revanche, l'AUC contribue peu ou pas (score de 1) à améliorer la perception sur les sources d'alimentation représentées par le volume de la production, à la garantie de l'autonomie alimentaire et à l'essor de la prise en charge de l'environnement et du développement local. Globalement, les jardiniers bénéficient de retombées sur les aspects socioculturels de leur cadre de vie liés aux ambiances et à la sociabilité (moyenne cumulative de 3,7). Cette composante est suivi de près par des retombées sur les aspects physico-spatiaux liés à l'identification territoriale (3,3). Ces deux composantes subissent des modifications importantes et significatives. Viennent après les aspects visuels (2,0) et les aspects politiques (1,7). En définitive, ces deux composantes du cadre de vie urbain ne subissent que des modifications modérées.

En premier lieu, en ce qui concerne les perceptions des jardiniers de la qualité de leur alimentation, de la vie sociale et de l'environnement, diverses données sont utilisées: le niveau de participation, le degré de satisfaction, les bénéfices alimentaires et personnels, les rôles joués, et les contributions globales. Ces données permettent, en plus des observations, d'effectuer une évaluation des retombées de l'AUC sur l'image de la ville. Le jardin apparaît aux yeux de nombreux jardiniers comme un outil d'intégration dans la vie sociale et communautaire. Ils accordent plus d'importance à la représentation du jardin comme figure d'un espoir idéalisé de leur identité, qui est signifié par des associations d'idées mariant la vie démocratique locale, la convivialité et un

environnement agréable pour établir des liens avec ses voisins. Les jardiniers reconnaissent aussi leur apport dans les décisions prises entourant la vie du jardin et ressentent même une intégration dans les processus décisionnels.

Par ailleurs, il est possible d'identifier sans équivoque deux des cinq éléments structurants définis par Lynch sur la lisibilité urbaine, soit la fonction du jardin comme point de repère et comme nœud. En effet, l'existence physique du jardin à l'échelle micro de l'îlot urbain frappe toux ceux qui passent devant. Peu importe sa superficie, il s'impose dans son champ visuel, surtout si le potager est situé sur un terrain pleinement exposé au regard public. La majorité d'entre eux se retrouvent d'ailleurs dans une telle situation. De plus, ces espaces peuvent être considérés comme des nœuds répartis ici et là pour ordonner le territoire du quartier. Quelques groupes arrivent à semer des potagers sur plusieurs espaces répartis sur plusieurs îlots et reliés en réseaux. Il en ressort que les jardins ont la caractéristique d'être des « points nodaux dans un circuit ». Pour les jardiniers, ils s'ajouteraient aux autres signes lisibles qui marquent le champ urbain.

La contribution première de l'AUC aura été de pouvoir se rapprocher de la nature et de faire de nouvelles connaissances (voir figure 5.4 ci haut). Par contre, améliorer l'image de la ville n'a pas obtenu autant de faveurs. Sur le plan strictement paysager, la modestie du lieu, par sa taille et son couvert végétal, fait en sorte que les jardiniers lui attribuent peu d'importance, malgré le rapprochement physique et spirituel à la nature. Les jardiniers ne portent pas beaucoup d'attention non plus au volume de la production. La plupart se préoccupent peu ou ignorent les informations sur la récolte. Quant à la contribution au régime alimentaire, elle figure parmi les contributions les moins importantes. L'effet modeste sur le poste de dépense alimentaire et la faible quantité de fruits et légumes recueillis nous amène à conclure que la perception sur le volume de la production est sans doute défavorable. Par contre, la perception sur la participation à la vie du jardin est meilleure que pour les deux autres paramètres de cette composante du cadre de vie.

Les retombées physico-spatiales de l'AUC sont soulignées par de nombreux jardiniers. En effet, les contributions sur l'identification territoriale sont dans l'ensemble plus favorables. Les jardiniers accordent une grande importance à la renaturalisation de leur

milieu de vie. Les résultats de l'enquête montrent l'intérêt qu'ils portent aux activités qui se déroulent à l'échelle de leur quartier. Les questions sur le niveau d'investissement, le cheminement vers le jardin, la participation aux décisions et les bénéfices sont toutes pertinentes pour évaluer les effets de l'expérience sur cette propriété du cadre de vie. Les responsables offrent la possibilité aux jardiniers de prendre contact avec la culture potagère et de prendre connaissance du marché d'aliments biologiques, ou encore des différentes ressources qui dispensent des services en aide alimentaire. Le jardin est conçu pour produire, pour plaire et pour être un lieu agréable et accessible. En général, les responsables s'assurent qu'ils sont bien fournis en équipements, outils et matériaux pour satisfaire et accommoder les jardiniers. Les configurations et le design de parcelles, de tuteurs, et des arrangements des végétaux sont pour la plupart très originaux et rendent le site attrayant et chaleureux.

Le mode d'organisation des projets est plutôt favorable à l'appropriation du lieu par ces usagers. Par contre, l'accès aux sites est sévèrement contrôlé par les responsables et, dans tous les cas, y jardiner est interdit aux personnes non inscrites au projet. L'accessibilité au jardin par les participants n'en est pas réduite pour autant. Certains jardiniers peuvent s'y rendre en tout temps, puisqu'ils possèdent la clef de la porte. Cependant, ils ne peuvent pas y récolter quand bon leur semble. Chacun est tenu de respecter les horaires. Par conséquent, plusieurs participants ne s'approprient l'espace que partiellement et pendant les heures d'accueil réservées au jardinage.

Le point saillant fort qui émerge de notre étude est que le jardin offre la possibilité d'établir des relations sociales avec des gens partageant la même activité et de développer un sentiment d'attache envers le voisinage. Le potager est pourtant aménagé avant tout pour produire des légumes et des fleurs, accueillir les participants et tenir des ateliers publics. Il est le théâtre de la fête de la récolte et, dans quelques cas, de reportages et de tournages de documentaires pour les médias. Il profite très peu au grand public comme espace ouvert aux rassemblements ou aux manifestations spontanées. Il n'est pas un lieu qui invite à la flânerie et aux rencontres imprévues. À l'occasion, des proches ou des amis peuvent accompagner les jardiniers qui ont obtenu la permission de l'animateur. Les inconnus et curieux ne sont pas entièrement exclus. Les jardiniers sont tenus de les ignorer, mais l'animateur peut s'entretenir avec eux sur le projet les invitant même à s'inscrire l'année suivante, avant de les inviter à quitter les

lieux. Dans ce sens, le périmètre du jardin est un espace approprié par le groupe, réservé aux membres et aux participants.

Selon nos observations, les jardiniers ayant le plus d'ancienneté profitent le plus du jardin car ils jouissent de privilèges. Ce sous-groupe est composé surtout de ceux qui partagent un engouement pour le jardinage et viennent régulièrement aux rendez-vous hebdomadaires. Ils forment une sorte de « noyau dur » qui obtient un plus grand respect de la part des animateurs et des responsables. Nous avons constaté l'importance qu'ils donnent aux conventions et aux protocoles en place. À la manière de mentors, ces jardiniers enseignent aux nouveaux arrivants les règles du jardin et peuvent parfois intervenir pour les faire respecter. Toutefois, une part considérable des personnes inscrites au début de la saison quittent hâtivement le projet. Il est possible que ce phénomène soit le résultat de la faible portée du sentiment de solidarité entre elles et envers le sous-groupe de jardiniers convaincus. Les nombreux départs précoces imposent une contrainte, voire une barrière à la création et au maintien de liens sociaux durables.

Tous les groupes conçoivent leur projet comme un outil de travail en matière d'éducation relative à l'environnement (ERE). Il s'agit d'un point fort de l'AUC que les jardiniers semblent apprécier. L'apprentissage de techniques écologiques de production en est un élément fondamental. Les jardiniers participent en grand nombre aux ateliers de formation prévus pour eux. Les données suggèrent que la majorité entérine les objectifs pédagogiques des groupes. Tous les jardiniers ou presque disent faire le lien entre la production alimentaire écologique en milieu urbain et la conservation de l'environnement. Ils disent aussi retirer de leur expérience une appréciation de la nature, de nouveaux savoirs et savoir-faire, ainsi qu'une valorisation de leurs compétences en jardinage.

La démarche pédagogique se caractérise aussi par une dimension alimentaire. Les données montrent la grande portée de l'expérience sur la modification des habitudes alimentaires et sur les choix des aliments, en particulier les légumes frais et biologiques. Les jardiniers sont exposés à une gamme de produits qu'ils n'auraient peut-être pas eu la chance de goûter s'ils ne participaient pas au projet. Ils apprennent aussi des recettes faciles pour les apprêter et mieux les savourer. L'expérience sensibilise les gens à la

bonne nutrition et les incite à se procurer des aliments biologiques sur le marché, bien qu'ils ne soient pas à la portée de toutes les bourses.

Finalement, la ville comme être collectif est l'aspect du cadre de vie qui est le moins valorisé par l'AUC. Il ressort que les pratiques de jardinage s'écartent des thèmes plus politiques pourtant développés dans le discours des responsables. Les enjeux soulevés par ces derniers concernent notamment l'aide gouvernementale au soutien du monopole du système d'approvisionnement alimentaire agroindustriel, la pollution qu'engendrent les pratiques de ces industries, la protection de l'environnement et du patrimoine génétique végétal et animal, la sauvegarde du mode de production traditionnel et familial, ainsi que l'insécurité alimentaire et l'exclusion dans les communautés défavorisées. Une distinction nette existe entre les questions d'intérêt personnel et d'ordre politique. Nos données montrent que ces dernières ne comptent pas parmi les motivations largement partagées. La grande majorité des jardiniers ne semble ni vouloir collaborer pour faire pression ni intervenir dans des débats.

Le seul bien concret échangé ou transigé est le sac de provisions qui ne représente qu'une épargne en dépense alimentaire d'une dizaine de dollars en moyenne par semaine. L'effet sur l'autonomie alimentaire est donc plus que minime pour les jardiniers qui ont une famille à charge. Si l'apport quotidien en légumes frais a grimpé grâce à cette expérience, les portions individuelles de la récolte sont néanmoins trop faibles et la saison est de trop courte durée. Il est impossible de dire si les jardiniers vont continuer à se nourrir de légumes frais, poursuivre leur chemin vers l'autonomie après la fermeture du jardin en automne et modifier leurs comportements alimentaires à plus long terme. Il faudrait alors poursuivre une étude longitudinale avec eux.

Le mode d'organisation des activités dans le jardin ne facilite pas l'expression de la démocratie participative. La gestion du projet et la planification des corvées sont des tâches reléguées généralement aux responsables ou aux animateurs qui invitent les jardiniers à coopérer pour exécuter les corvées dans les temps. Il faut rythmer rapidement le travail pour maximiser leur efficacité. Les jardiniers ont un rôle limité dans le projet: celui d'un bénévole qui effectue de bon gré des travaux délégués. Par exemple, aucun jardinier ne déclare s'être impliqué dans une délibération menant à un

règlement de litige entre les responsables et les riverains ou les propriétaires de terrains. Les tensions avec le voisinage sont réglées, le cas échéant, par les responsables.

D'après les données recueillies sur la participation aux décisions et sur les rôles joués dans le jardin, la latitude du pouvoir que détiennent concrètement les jardiniers se limite à ce qui se passe pendant les rencontres en équipe. Leur influence est donc notable dans les activités se déroulant à l'intérieur du périmètre du jardin. Les responsables ont divulgué des informations pendant les entrevues qui laissent entendre que les jardiniers contribuent peu ou pas au fonctionnement à l'extérieur des heures réservées aux rencontres. L'implication des jardiniers dans la vie du jardin ne concerne ni l'administration des projets ni sa programmation. Il n'existe pas de tribune ouverte pour débattre et confronter les intérêts divergents. Les controverses qui peuvent émerger entre les jardiniers sont arbitrées par les animateurs en se fiant au bon sens et en vertu du statut d'autorité qu'ils possèdent. Les règles du jardinage laissent beaucoup de place à l'interprétation et ils n'ont d'autre choix que celui de trancher les points contentieux.

Les observations de la vie quotidienne dans les jardins témoignent du manque d'investissement des jardiniers dans les structures décisionnelles du groupe. De plus, si des jardiniers déclarent s'être engagés davantage dans la société civile à laquelle appartient le groupe, leur arrivée au jardin ne suscite pas un intérêt élargi pour les politiques des gouvernements municipal ou supérieurs. Les jardiniers ne semblent pas enclins à vouloir se joindre à un mouvement social, à participer à un rassemblement populaire et à manifester leurs droits publiquement. Certains préfèrent rester à l'écart et pratiquer leur loisir préféré « en paix ». Certains responsables profitent du contact avec les jardiniers pour les inviter à l'occasion aux rencontres, aux tribunes ou aux mobilisations populaires. Cependant, peu affirment que venir jardiner est un facteur qui les influence à se joindre à des lobbies organisés. La prise en charge de l'environnement et du développement local ne constitue pas une des retombées les plus importantes de l'expérience.

Dans le tableau 5.7, nous présentons les mêmes paramètres d'évaluation que ceux du modèle d'analyse des retombées sur le cadre de vie, mais les scores sont maintenant disposés selon les trois concepts structurants de notre définition de l'AUC. Cet exercice permet de classer par ordre d'importance les bénéfices de l'expérience par le biais de la

sécurité alimentaire, du capital social et de la durabilité environnementale. En cumulant les scores et en calculant une moyenne par dimension, nous estimons que les retombées de l'AUC montréalaise sur le capital social (score de 3,25) sont légèrement plus élevées que sur la durabilité environnementale (2,75). Les retombées sur la sécurité alimentaire est la dimension pour laquelle les jardiniers tirent le moins de bénéfices (2,0).

Tableau 5.7 : Les retombées évaluées selon les trois concepts de l'AUC

Paramètres d'évaluation	Scores (1 à 4)	Moy (/ 4)
Sécurité alimentaire		
Perception sur le volume de la production	1	2,0
Liaison avec les ressources alimentaires	3	
Distribution et partage des aliments récoltés	3	
Autonomie alimentaire	1	
Capital social		
Perception sur la participation à la vie du jardin	3	3,25
Appropriation du lieu par les usagers	3	
Relations sociales et appartenance communautaire	4	
Implication dans le projet et la vie associative	3	
Durabilité environnementale		
Perception sur le paysage et l'apparence du jardin	2	2,75
Aménagement urbain naturel et viable	4	
Éducation relative à l'environnement	4	
Prise en charge de l'environnement et du développement local	1	

D'emblée, la comparaison de ces résultats à ceux présentés au tableau 4.1 du chapitre précédent permet d'observer une constance entre les rangs d'importance des retombées telles qu'exprimées par les jardiniers et de la teneur des trois dimensions de l'AUC des discours tenus par les responsables. Au premier rang des retombées et des discours est donc la dimension du capital social. Peu derrière se situe la durabilité environnementale au second rang, alors que la sécurité alimentaire se positionne plus loin au dernier rang. Bref, les rangs ne changent pas si nous mettons les discours en parallèle aux retombées. Il n'y a donc pas de contradiction entre l'importance que les responsables accordent aux dimensions et ce que ressentent les jardiniers en général, du moins pour les données recueillies des questionnaires et de la grille d'observation sur les paramètres d'évaluation du modèle d'analyse.

Le tableau 4.2 du chapitre précédent présente les résultats de l'évaluation de l'écart entre les discours et les réalisations déclarées par les responsables. La distance entre les éléments discursifs et les actions est plus évidente en ce qui concerne les domaines de la durabilité environnementale et du capital social. En revanche, elle est moindre pour ce qui est de la sécurité alimentaire, d'où le constat selon lequel les responsables ont plus de facilité à joindre le geste à la parole en ce domaine, et arrivent difficilement à le faire pour les deux autres domaines. Cependant, les jardiniers rapportent que leur expérience n'a pas beaucoup modifié la sécurité alimentaire. Malgré les limites inhérentes à notre démarche dont la subjectivité des discours des responsables et la difficulté à évaluer les retombées en s'appuyant sur nos observations des pratiques et des réponses de l'enquête par questionnaire auprès des jardiniers, nous avançons que dans le microcosme de l'AUC montréalaise, il existe un paradoxe: l'écart important qui subsiste entre les discours des responsables et les réalisations déclarées en matière de durabilité environnementale et de capital social a peu d'effets sur les retombées des pratiques en vigueur. Les scores cumulés des paramètres en font la démonstration. Au premier plan des retombées de l'AUC correspondent les idées chères des responsables et les éléments les plus élaborés de leur discours et ce, peu importe la portée des réalisations. Bref, les écarts qui subsistent entre les choses dites et les pratiques n'ont que peu d'influence sur la nature et la portée des contributions de l'AUC.

5.3 Le profil des jardiniers

Le profil général des jardiniers est élaboré à partir des données obtenues du questionnaire. Pour ce faire, sont distingués les hommes des femmes, les personnes avec ou sans diplôme universitaire, les jardiniers à faible revenu des mieux nantis, ainsi que les Montréalais de naissance ou d'adoption des nouveaux arrivants. Ces différents sous-ensembles de la population sont comparés entre eux en reprenant des éléments d'analyse de l'expérience vécue des jardiniers: le degré de participation dans la vie associative, l'implication dans les décisions entourant la vie du jardin, les motivations et contributions, les bénéfices alimentaires, et le fait d'être recruté ou non.

5.3.1 Un portrait sommaire des jardiniers

L'enquête révèle que parmi les répondants se trouve une proportion plus élevée de femmes, peu de jeunes de moins de 24 ans ou de personnes âgées de 55 ans ou plus,

et une majorité a obtenu un diplôme universitaire. En ce qui concerne la composition du ménage, un groupe se démarque de tous les autres, même si les types de ménages sont variés. En effet, il y a autant de ménages avec enfants que de ménages sans enfant. La moitié des ménages avec enfants sont monoparentaux. En additionnant ces ménages à ceux qui sont composés d'une seule personne et sans enfant, le résultat est que les deux tiers des jardiniers sont issus de ménages à un seul revenu. Sur ce point, peu de jardiniers indiquent des revenus élevés, alors que la plupart ont des revenus modestes, voire faibles. Par ailleurs, un peu moins de la moitié des jardiniers détient un emploi rémunéré, alors que les autres, qui sont généralement moins favorisés, vivent des prestations de l'État, sont aux études ou à la retraite. Seulement sept jardiniers sont des Montréalais de par leur lieu de naissance et 16 autres habitent la Ville depuis plus de quinze ans. Ces derniers sont considérés comme des « Montréalais de souche ». Une vingtaine de personnes sont des nouveaux arrivants, mais nous n'avons pas demandé si elles sont nées au pays ou si elles ont immigré. Ces personnes sont pour la plupart installées à Montréal depuis plus de cinq années déjà. Dans le tableau 5.8 sont présentées les principales caractéristiques socio-économiques obtenues des jardiniers.

Tableau 5.8 : Les caractéristiques socio-économiques des jardiniers

Sexe (n=46)	Hommes 15	Femmes 31		
Âge (n=46)	<24 ans 4	25-44 ans 23	45-54 ans 10	55-69 ans 9
Scolarité (n=45)	Secondaire 10	Collégial 4	Baccalauréat 15	Maîtrise 16
Type de ménage (n=46)	Seul 16	Couple sans enfant 7	Couple avec enfants 12	Seul avec enfants 11
Revenu du ménage (n=46)	< 14 999 $ 21	15 – 24 999 $ 9	25 – 44 999 $ 14	> 45 000 $ 2
Source de revenu (n=39)	Travail 21	Prestations de l'État 10	Retraite 5	Aucune (aux études) 3
Origine montréalaise (n=45)	Né à Montréal 7	> 15 ans à Montréal 16	5 –14 ans à Montréal 14	< 5 ans à Montréal 8

Des données additionnelles ont été recueillies sur la situation du logement des jardiniers. Rappelons que l'enquête n'a pas été menée dans des jardins aménagés sur des terrains

de HLM ou de maisons de convalescence. En effet, le fonctionnement des quatre jardins sous étude est plus ouvert. Les jardiniers ne doivent pas nécessairement habiter l'immeuble du terrain sur lequel le potager est aménagé. Les jardins des 46 répondants de l'enquête ne sont donc pas réservés à un groupe social ou aux résidents d'un immeuble en particulier. Ils sont plus ouverts à quiconque réside dans le quartier et veut s'inscrire au projet. Par conséquent, la situation du logement des jardiniers est plus conforme à celle de la population en général.

Sur les 46 jardiniers, sept sont propriétaires de leur logement et sept des 39 locataires vivent dans un logement coopératif, alors qu'aucune personne ne réside dans un HLM. Trente-trois louent donc un appartement privé. Cette proportion n'a rien d'étonnant considérant que la majorité des Montréalais sont locataires. Parmi ceux qui ont un revenu modique, 27 jardiniers (23 locataires et 4 propriétaires) dépensent plus de 30% de leur revenu pour se loger. Autrement dit, plus d'un jardinier sur deux consacre une part importante de son revenu annuel pour se loger, sans compter la facture de services publics et du téléphone. Par conséquent, ces personnes peuvent vivre une existence précaire et sont plus sensibles et vulnérables aux coûts des aliments. Malgré la modestie des denrées récoltées, l'épargne sur les dépenses alimentaires est plus significative pour eux, compte tenu de leur budget. Par ailleurs, un jardinier dispose en moyenne d'un appartement de 4 pièces et demi qu'il partage avec 2 autres personnes. Presque trois jardiniers sur quatre partagent leur logement avec d'autres adultes et la moitié vit toujours avec ses enfants, alors que sur les 16 jardiniers célibataires, 13 font ménage seuls. Les jardiniers de l'AUC forment un ensemble hétérogène de personnes.

Ce portrait des jardiniers est complété à l'aide de données recueillies sur leurs expériences et antécédents en matière d'agriculture. Nous avons vérifié l'existence et l'étendue des contacts entre eux et le « monde rural et agricole ». En somme, 28 jardiniers ont connu ou connaissent toujours un agriculteur professionnel et 22 ont vécu une partie de leur vie dans un milieu à proximité d'une ferme, sans travailler eux-mêmes comme agriculteur. Plusieurs soulignent que leurs parents ou un autre membre de la parenté ou un voisin proche vivaient de l'agriculture. Parmi les 22 qui ont vécu dans un milieu agricole, 17 déclarent aussi connaître un agriculteur (ils font donc partie des 28 qui ont répondu par l'affirmative à la question sur la connaissance d'un agriculteur). Pourtant, cinq jardiniers ont déjà travaillé la terre afin de gagner leur vie. Nous ne

connaissons pas, toutefois, l'intensité de l'exposition au monde rural ou à une expérience agricole, ni la durée totale par rapport aux nombres d'années vécues. Les réponses permettent de constater que seulement trois jardiniers sur dix ne possèdent vraiment aucune expérience ni antécédent en agriculture. Bref, il est certain que la majorité a eu une expérience de vie en milieu rural et agricole. Ce point de vue se reflète dans les conversations entendues dans les jardins. La nostalgie de la campagne ou d'une enfance vécue dans ce milieu est souvent mentionnée.

5.3.2 Différences et similitudes entre les jardiniers

En s'appuyant sur les données, il est possible de générer le profil type de la personne qui jardine. Elle serait en fait une femme scolarisée âgée entre 25 et 44 ans et gagnant un revenu modique (inférieur à 25 000 $). Si elle vit seule, elle n'a pas d'enfants à sa charge, mais si elle a un conjoint, elle a déjà des enfants à sa charge. Elle habite Montréal depuis moins de 15 ans. Globalement, le sous-groupe des femmes, qui sont deux fois plus nombreuses que les hommes, est mieux nanti que le sous-groupe des hommes. Les femmes sont aussi plus scolarisées et habitent Montréal depuis moins d'années qu'eux. Il est donc très probable de rencontrer une telle personne dans un jardin d'AUC à Montréal. Le tableau 5.9 présente les données recueillies auprès de la population masculine et féminine qui jardinent.

Tableau 5.9 : Le profil des femmes et des hommes qui jardinent

Femmes	Hommes	Éléments d'analyse du profil social
31 (67% de n=46)	15 (33% de n=46)	Nombre
22 9	9 6	Avec diplôme universitaire Sans diplôme universitaire
13 18	3 12	Revenu modeste (plus de 25 000 $) Revenu modique (moins de 25 000 $)
15 16	6 9	Détient un emploi rémunéré Ne détient pas d'emploi
19 12	9 6	Habite seul En couple
13 18	10 5	Montréalais (plus de 15 ans dans la ville) Nouvel arrivant (moins de 15 ans)

En cherchant les caractéristiques distinctes de chaque jardinier, des « sous-groupes » peuvent être dégagés. Nous présentons les différences et similitudes aux niveaux du profil, de la participation dans la vie du jardin, de la satisfaction, de l'épargne obtenue grâce à la récolte, des motivations et des contributions.

Un constat qui ressort bien de l'enquête est la scolarité élevée des jardiniers. En fait, 31 jardiniers ont obtenu un diplôme universitaire et de ce nombre, 22 sont des femmes. Elles sont légèrement mieux représentées parmi ces personnes que parmi tous les jardiniers confondus. Le nombre de jardiniers diplômés de l'université équivaut à plus de deux fois le nombre de jardiniers qui ne le sont pas. En distinguant les femmes et les hommes selon les revenus de ménage, d'autres faits intéressants émergent de l'analyse. Seize jardiniers, dont treize femmes, appartiennent au sous-groupe à revenu modeste qui gagne plus de 25 000 $ par an. Le sous-groupe à revenu modique est donc composé de 30 jardiniers dont le revenu du ménage est inférieur à 25 000 $. Les hommes estiment épargner en moyenne près de 3 $ de plus que les femmes par semaine grâce aux denrées récoltées. Il est certain que les hommes n'en rapportent pas plus à la maison en raison du système de distribution équitable qui caractérise le fonctionnement des jardins. La récolte représente peut-être une part plus grande du budget des hommes, ou peut-être que les hommes et les femmes font tout simplement le calcul différemment. Il est difficile d'expliquer cette différence.

Dans un autre ordre d'idées, en comparant les hommes et les femmes, celles-ci sont davantage amenées à participer à deux domaines particuliers de la vie associative, soient les associations scolaires et les groupes de jeunes enfants. Dans les sept autres domaines retenus dans le questionnaire, rien n'indique que les femmes, en tant que groupe social, participent plus que les hommes. En revanche, les femmes interviennent plus que les hommes dans la vie du jardin: elles s'impliquent dans tous les domaines liés à la participation aux décisions que se soient au niveau des pratiques agricoles, des horaires des rencontres et des travaux, des fêtes et autres activités sociales. Le degré de satisfaction dans l'expérience de l'AUC ne varie pas en fonction de l'appartenance sexuelle, à l'exception des conseils personnels reçus où les femmes disent être beaucoup plus satisfaites que leurs confrères masculins.

Toute proportion gardée, les femmes sont aussi présentes parmi les dix jardiniers recrutés et nécessitant une aide sociale. Si cinq femmes et cinq hommes composent ce sous-groupe, alors que les hommes ne forment que 33% de la population totale, nous pouvons conclure que les femmes sont sous représentées. Par ailleurs, les femmes déclarent avoir des habitudes alimentaires plus saines que celles des hommes. Elles consomment 20% de plus de légumes frais par jour que les hommes et seraient plus poussées à éviter des aliments susceptibles de contenir des OGM ou ayant des additifs de synthèse. Les femmes seraient ainsi plus conscientes des risques pour leur santé et elles adopteraient, de la même façon, des comportements plus écologiques. Elles ont aussi davantage tendance à composter les déchets organiques de leur cuisine. Fondée sur une comparaison homme-femme, l'analyse montre que les jardinières sont de véritables championnes de l'environnement.

Nos données permettent de constater que les femmes et les hommes s'intéressent au projet pour les mêmes motifs. L'importance accordée aux divers énoncés de motivation ne varie pas en fonction du genre. Toutefois, au niveau des contributions personnelles, les femmes sont nettement moins enclines que les hommes à donner de l'importance à la participation à la vie communautaire et à l'amélioration de la vie sociale. Les hommes ont sans doute eu plus de bénéfices dans ces deux domaines que les femmes. L'enquête par questionnaire ne permet pas de savoir pourquoi les hommes leur accordent plus d'importance.

Nous définissons maintenant deux sous-groupes selon le niveau de scolarité. Le fait d'avoir ou pas un diplôme universitaire ne semble pas influencer l'importance accordée aux motivations de devenir jardinier. Par contre, au niveau des contributions, nous observons deux éléments opposés. D'abord, les jardiniers qui ont obtenu un diplôme universitaire accordent une plus grande importance à l'amélioration de l'image de la ville, alors que les jardiniers sans diplôme universitaire mettent plus d'emphase sur l'amélioration de leur vie sociale. Ensuite, les diplômés de l'université forment un sous-groupe qui dans l'ensemble participent plus à la vie associative. Ils interviennent davantage dans une table de concertation, une association scolaire, un groupe de jeunes et une organisation d'entraide. Ils sont plus satisfaits de leur expérience dans le jardin pour tous les domaines sauf pour la quantité des aliments qu'ils récoltent (équivalence) et l'animation proposée où les jardiniers non diplômés font dans

l'ensemble une évaluation plus positive. Dans les décisions qui entourent la vie du jardin, ces derniers s'impliquent beaucoup moins que leurs collègues qui ont fréquenté l'université et ce, dans la moitié des champs examinés.

Les bénéfices alimentaires diffèrent selon le niveau d'étude. Les jardiniers sans diplôme universitaire indiquent consommer plus de légumes frais depuis le début de l'expérience que les autres qui avaient peut-être déjà l'habitude de se nourrir de légumes. Grâce au jardin, les jardiniers avec diplôme universitaire ont découvert plus de légumes, achètent plus d'aliments biologiques et sont plus vigilants envers l'environnement car ils pratiquent le compostage à la maison. Aussi, il est plus probable qu'ils évitent d'acheter des aliments qui peuvent contenir des OGM ou ayant des additifs de synthèse. Comme les femmes, les personnes qui possèdent un diplôme universitaire forment un ensemble plus conscients des choix alimentaires sains et adoptent des comportements plus respectueux de l'environnement. Globalement, parmi la population sans diplôme universitaire, nous comptons presque 60% de recrutés (dans le besoin ou non). Dans le sous-groupe opposé, nous comptons presque 70% de bénévoles. Cette différence est profonde et se fait sentir dans la vie du jardin. Le processus de recrutement expliquerait en partie pourquoi deux types distincts de jardiniers coexistent dans les potagers.

Ce qui motivent davantage le sous-groupe des mieux nantis (i.e. revenu de 25 000 $ ou plus par an) des moins bien nantis (i.e. moins de 25 000 $) à venir jardiner est de pratiquer un loisir et d'aider au développement de la sécurité alimentaire. Les jardiniers moins bien nantis expriment, pour leur part, un plus fort désir d'appartenir à un groupe communautaire et de verdir le quartier. Quant aux autres motifs proposés dans le questionnaire, le revenu ne permet pas de déterminer des différences, puisque les deux sous-groupes les considèrent sur un pied d'égalité. En ce qui concerne les contributions personnelles liées à l'expérience dans le jardin, les mieux nantis se démarquent des autres dans trois domaines en particulier: aider les autres personnes, développer ses compétences et contribuer à la sécurité alimentaire. Ils semblent avoir adopté une vision plutôt sociale de l'AUC nuancée par le désir de développement personnel. Les moins bien nantis tirent profit différemment de l'AUC dans deux domaines: la participation à la vie communautaire et l'accroissement du sentiment d'appartenance. Ils ne voient pas l'expérience de la même manière. Ils cherchent plus à s'intégrer dans la communauté que de se préoccuper du bien-être de son prochain.

À l'examen de la participation à la vie associative et de l'implication dans la vie du jardin, les différences entre les deux sous-groupes définis selon le revenu sont plus flagrantes. Les mieux nantis en tant que groupe social participent beaucoup plus que les autres à la moitié des prises de décision par les instances communautaires citées dans le questionnaire: le conseil d'administration, la table de concertation, l'association scolaire, le groupe d'enfants et l'organisme d'entraide. Ces jardiniers investissent davantage dans le projet et ce, dans tous les aspects de la vie du jardin (sauf les choix des heures de travail où aucun des deux sous-groupes ne se démarque). Les mieux nantis ressentent une grande satisfaction dans tous les domaines cités, à l'exception de la quantité de la récolte. Dans ce domaine, ce sont les jardiniers moins bien nantis qui témoignent exceptionnellement d'une plus grande satisfaction.

Les habitudes alimentaires se différencient elles aussi en fonction du revenu du jardinier. En effet, plus le revenu augmente, plus le jardinier a tendance à se procurer des aliments biologiques sur le marché. Les mieux nantis compostent et recyclent davantage que les moins bien nantis. Selon ces résultats, il est possible de prédire qui adoptera un comportement plus respectueux de l'environnement ou non. Cependant, le revenu ne semble pas être un facteur qui permet de distinguer parmi les jardiniers ceux qui évitent de se procurer des aliments pouvant contenir des produits de synthèse ou des OGM. Par ailleurs, les mieux nantis estiment que le montant de l'épargne générée grâce aux aliments récoltés est inférieure de 2,30 $ en moyenne par semaine comparativement aux moins bien nantis. Encore une fois, cette différence est difficile à expliquer compte tenu du fait que tous les jardiniers rapportent, en principe, la même quantité de nourriture chez eux, peu importe leur niveau de richesse. Par contre, comme c'est le cas avec les hommes, il est probable que les produits du jardin équivaut à une plus importante part du budget alimentaire de ces personnes, compte tenu de leur faible pouvoir d'achat.

Deux autres sous-groupes sont définis selon l'origine montréalaise des jardiniers. L'un d'entre eux comprend tous les jardiniers « Montréalais » (les 23 jardiniers qui sont nés à Montréal ou qui y habitent depuis plus de 15 ans) et l'autre comprend les nouveaux arrivants (les jardiniers nés au Canada ou qui ont immigré, et qui sont venus à Montréal dans les 15 dernières années). Comparativement au genre, à la scolarité, ou au revenu, le facteur de l'origine montréalaise ne permet pas d'expliquer beaucoup de différences.

Les distinctions entre les deux sous-groupes sont généralement négligeables. Le fait d'être né ou de vivre à Montréal depuis 15 ans ou plus ne semble pas jouer en faveur de la participation dans la vie associative, à l'exception des associations scolaires et sportives. L'implication dans les décisions et le déroulement des activités dans le jardin est identique dans les deux cas, sauf pour la participation à la formation de l'équipe de jardiniers où une plus grande proportion de jardiniers montréalais de souche ou d'adoption ont répondu par l'affirmative à cette question. L'origine ne permet pas de prédire si un jardinier était recruté ou non. Par contre, les données indiquent que les nouveaux arrivants sont davantage motivés par le désir de verdir leur quartier, alors que les Montréalais soulignent que l'expérience leur a davantage permis d'aider les autres, de développer des compétences et de contribuer à la sécurité alimentaire du quartier. Les résultats sur les contributions personnelles et alimentaires sont équivalents. L'origine n'est donc pas un facteur qui permet de distinguer des retombées des pratiques d'AUC.

5.4 Essai d'une typologie des jardiniers

Après avoir dégagé le profil général des jardiniers, qui renvoie à leur expérience vécue dans le jardin et aux données socio-économiques recueillies, nous proposons à présent une typologie des jardiniers. Les critères retenus sont: le genre, la scolarité, le revenu du ménage, les choix alimentaires, les comportements respectueux de l'environnement, l'implication dans la vie du jardin et le fait d'être recruté d'un réseau social ou d'être bénévole. Deux types distincts de jardiniers se dégagent ainsi.

Le premier type de jardinier est nommé, pour les fins de cette étude, « éduqué, écolo, engagé » ou EEE. Il est composé d'un ensemble de jardiniers ayant suivi des études universitaires, dont plus de la moitié gagne un revenu modeste. La plupart est engagé dans la vie associative locale et largement impliqué dans les décisions prises dans la vie du jardin. Leurs réponses au questionnaire montre qu'ils sont conscients de l'importance de bonnes habitudes alimentaires et des comportements respectueux de l'environnement. Ces jardiniers sont tous des bénévoles qui partagent plusieurs des intentions sociales et écologistes des responsables et qui s'intègrent volontiers à leur communauté de vues. Ce groupement forme la majorité (50%) et comprend 23 jardiniers de l'enquête.

Le second type est nommé « recruté dans le besoin » ou RB. Il est composé d'un ensemble de jardiniers dont la plupart est sans diplôme universitaire, à revenu modeste, recrutés du milieu local d'entraide ou du réseau de la santé et des services sociaux. Ils s'impliquent relativement peu dans la vie associative locale et dans les décisions entourant la vie du jardin. Leur participation se limite en effet à la fonction première du jardin qui est de produire des aliments. Ils se sentent beaucoup moins concernés par l'environnement et les intentions sociales des responsables. Les personnes recrutées précisément pour palier à leur insécurité alimentaire, et qui sont dans le besoin, témoignent ainsi d'une incohérence du programme, car ils ne reçoivent peut-être pas ce à quoi ils étaient en droit d'obtenir, soit l'autonomie alimentaire. Ce sous-groupe est composé de dix jardiniers ou 22% de l'ensemble. Il forme donc une minorité dans les jardins. Les données sont présentées dans le tableau 5.10. Le nombre absolu de jardiniers est indiqué afin d'effectuer des comparaisons entre les deux types.

Tableau 5.10 : La typologie des jardiniers

Jardiniers éduqués, écolos, engagés (EEE)	Jardiniers recrutés dans le besoin (RB)	Éléments d'analyse de la typologie
23 (50% de n=46)	10 (22% de n=46)	Nombre de jardiniers
18 5	5 5	Femme Homme
20 2	3 7	Avec diplôme universitaire Sans diplôme universitaire
13 10	0 10	Revenu modeste (plus de 25 000 $) Revenu modique (moins de 25 000 $)
12 11	3 7	Détient un emploi rémunéré Ne détient pas d'emploi
15 21 10 15 17	8 3 3 1 5	Consomme plus de légumes frais Achète des produits biologiques Recycle plus Composte plus Évite les OGM, produits chimiques et irradiés
7 aspects	4 aspects	Nombre moyen d'aspects de la vie du jardin (parmi douze) pour lesquels il y a participation

Nous avons représenté cette population en deux types plus ou moins homogènes et absolument distincts. La typologie est représentative de 33 jardiniers sur 46, puisque 13 individus ne forment pas un sous-groupe aussi homogène que les deux types. Ce dernier est nommé « autres » et compte pour moins de trois jardiniers sur dix. En vue d'une comparaison avec les deux types principaux, les données recueillies sur ce

groupe de jardiniers portent uniquement sur les raisons qui les motivent à venir dans le jardin et sur les contributions de l'AUC.

Les femmes et les jardiniers qui possèdent un diplôme universitaire sont majoritaires chez les EEE, alors que les jardiniers non diplômés, sans emploi et à faible revenu le sont chez les RB. La scolarité est un facteur important de la composition de l'un ou de l'autre type. Seulement deux personnes non diplômées appartiennent au type des EEE, alors que les personnes diplômées sont peu nombreuses chez les RB. Du côté des EEE, on retrouve un nombre presque égal de personnes qui détiennent un emploi que de personnes sans travail. En ce qui concerne les revenus du ménage, il y a un surnombre de mieux nantis chez les jardiniers EEE. À l'opposé, chez les RB, les jardiniers dont la situation socioéconomique est précaire dominent largement sur les autres.

Les résultats de l'analyse sur les comportements de consommation alimentaire et les attitudes envers l'environnement éclairent la typologie. Dans le tableau précédent, les effets de l'expérience dans le jardin sur les comportements sont présentés, en termes de consommation de légumes frais, d'achat de produits biologiques, de contribution au programme municipal de recyclage, au compostage de déchets de cuisine et du jardin et en terme de la réaction face aux OGM, produits chimiques et irradiés. En comparant les données, le décalage entre les deux types de jardiniers apparaît plus clairement. Les bonnes pratiques environnementales et habitudes alimentaires que définissent les responsables sont davantage le fait des EEE, à une exception près. Si les EEE ont augmenté leur consommation de légumes frais dans une proportion moindre comparativement aux RB, c'est tout simplement qu'ils en étaient déjà des consommateurs. Cela reflète probablement le fait que les RB ne se nourrissaient pas d'autant de légumes frais avant l'arrivée au jardin.

Même s'ils le faisaient avant le début de leur expérience, les RB sont beaucoup moins nombreux à adopter des comportements et des attitudes face aux aliments et à l'environnement qui justifieraient leur appartenance à l'autre type. Neuf EEE sur dix achètent des aliments biologiques, comparativement à un RB sur trois. Ils recyclent et compostent plus et sont proportionnellement plus nombreux à éviter les aliments qui peuvent contenir des OGM, des produits chimiques ou irradiés. Il est possible que la

plupart des EEE avaient déjà adopté ce genre de comportement. Il faut dire alors que l'expérience dans le jardin n'a pas considérablement accentué les traits qui les différencient le plus clairement au départ.

Les résultats confirment également le niveau supérieur de l'engagement des EEE dans les décisions prises entourant le jardin. Nous tenons compte de douze aspects de la vie du jardin: les fêtes et les activités sociales, le calendrier des activités, l'horaire des activités, les choix sur le mode de distribution de la récolte, la localisation des plantes dans le jardin, la sélection des semis et semences, les choix des ateliers offerts, le choix des pratiques agricoles, le recrutement des nouveaux participants, l'achat et l'entretien des outils de travail disponibles, la conservation et l'échange des semences et la composition de l'équipe des jardiniers. En moyenne, nous estimons que chaque jardinier EEE participe à sept aspects de la vie du jardin, alors que le RB ne participe qu'à quatre d'entre eux. Autrement dit, le EEE est presque deux fois plus impliqué dans des décisions que le RB. La participation élevée à chacun des aspects de la vie du jardin confirme l'importance du rôle que jouent les EEE dans la mise en scène du projet.

Il est possible toutefois d'imaginer qu'un RB parviendra au fil du temps à rompre avec le système d'entraide sociale et deviendra autonome sur le plan alimentaire. Certes, ces individus quitteraient leur groupe d'origine, mais ils ne pourront pas se joindre à celui des EEE. Il demeure peu probable que ces personnes prolongent leur scolarité, du moins en ce qui concerne la formation universitaire. Ce fossé qui les sépare des autres ne peut pas facilement être franchi, de même que les différences de revenu. Par contre, le RB affranchi de ses vielles habitudes pourrait reproduire des comportements et attitudes semblables à ceux du EEE, notamment s'engager dans la structure et adopter un mode de vie plus sain et écologiste. L'enquête ne permet pas de le dire.

Les jardiniers RB correspondent *grosso modo* au jardinier de référence défini par des organismes bailleurs de fonds tels que la Direction de santé publique et Centraide. Leur programmation cible en effet les personnes défavorisées qui vivent avec l'insécurité alimentaire. Par contre, les jardiniers EEE n'incarnent pas cette clientèle. De plus, ils forment l'ensemble le plus important de participants. Il faut admettre qu'ils ont peu ou pas à voir avec les intentions de ces institutions programmatrices. En revanche, les EEE ont beaucoup en commun avec les responsables des projets. Ils partagent bien des

traits, notamment le niveau élevé de la scolarité et des préoccupations écologistes, communautaires, alimentaires et pour la santé et la qualité de vie. La distance sociale, culturelle et économique qui sépare les deux types de jardiniers existe donc également entre les responsables et les jardiniers RB.

Nous pouvons concevoir que les EEE et les responsables reconnaissent des affinités communes, ce qui les rend plus susceptibles d'établir des liens vigoureux. D'après les observations faites, chacun met involontairement en marge les personnes qui se distinguent trop d'eux. Tous les jardiniers cherchent, quand ils en ont la possibilité, à nouer des relations avec des personnes semblables et avec qui ils se sentent à l'aise. Une hiérarchie se forme dans le jardin. D'un côté, les EEE et les responsables en tant que maître d'œuvre et, de l'autre côté, les RB. L'une des finalités de l'AUC est d'inculquer chez tous les jardiniers les principes du respect envers les valeurs environnementales, de la bonne alimentation et de la solidarité de voisinage. Or, la présence de nombreux EEE fait apparaître un paradoxe, vu que les projets s'adressent à un public dont la majorité est déjà convaincue et persuadée des bienfaits de l'AUC.

Tableau 5.11: Importance des motivations selon le type de jardinier

EEE (n=23)	RB (n=10)	Autres (n=13)	Tous (n=46)	Éléments d'analyse sur les motivations
12	5	6	23	Apprendre comment jardiner
7	3	**10**	20	Faire pousser des aliments biologiques
8	4	5	17	Être près de la nature
8	4	1	13	Rencontrer des gens
6	**5**	0	11	Passer plus de temps en plein air
2	1	**5**	8	Aider au développement de la sécurité alimentaire
4	2	0	6	Manger mieux
4	0	1	5	Faire partie d'un groupe communautaire
3	0	2	5	Verdir mon quartier
1	1	3	5	Pratiquer un loisir
1	**3**	0	4	Faire de l'exercice physique
2	0	1	3	Goûter à de nouveaux aliments
1	1	0	2	Épargner de l'argent
0	0	1	1	Produire du compost
0	0	1	1	Composter des déchets de sa cuisine
0	0	0	0	Éviter d'attendre pour un jardin de la Ville
0	0	0	0	Réduire la dépendance à la banque alimentaire

Le tableau 5.11 présente les données sur l'importance attribuée aux énoncés de motivation. Les données sont déclinées selon les deux types, les cas atypiques (la colonne « Autres ») et l'ensemble des jardiniers (i.e. la colonne « Tous »). L'importance

accordée aux motivations par les jardiniers Autres est estimée en soustrayant du total les réponses obtenues des jardiniers EEE et RB. Globalement, les rangs des motivations selon l'importance changent peu. Sous quelques réserves, les motivations importantes demeurent en haut de l'échelle et les motivations les moins importantes en bas. Quelques distinctions émergent de l'analyse entre les types. En effet, le RB cherche davantage que le EEE à passer plus de temps en plein air et à faire de l'exercice physique, alors que le EEE souligne l'importance de faire partie d'un groupe communautaire et de verdir le quartier. Ces résultats montrent que le type EEE est peut-être plus motivé par des raisons « collectivistes ». Toutefois, les deux types recherchent par dessus tout des bénéfices personnels.

Les informations obtenues sur les treize jardiniers qui ne cadrent pas avec les EEE et les RB permettent d'apporter quelques nuances à notre typologie. Ils sont beaucoup plus motivés à faire pousser des aliments biologiques et à aider au développement de la sécurité alimentaire. Ils sont donc plus motivés par des raisons à la fois individualistes et collectivistes. Ils semblent être beaucoup mois animés par la volonté de rencontrer des gens, de passer plus de temps en plein air et mieux manger. De plus, les rangs d'importance qu'occupent leurs motivations ne concordent pas toujours avec ceux que nous dégageons pour les deux types et pour l'ensemble des jardiniers. Ils sont donc atypiques, même au niveau des motivations.

Tableau 5.12: Importance des contributions selon le type de jardinier

EEE (n=22)	RB (n=9)	Autres (n=13)	Tous (n=44)	Éléments d'analyse sur les contributions
9	5	6	20	Se rapprocher de la nature
10	6	0	16	Faire de nouvelles connaissances
7	4	0	11	Participer à la vie communautaire
2	0	**8**	10	Améliorer sa qualité de vie
7	2	1	10	Développer ses compétences
2	1	**4**	7	Se renseigner sur les activités/services locaux
4	0	2	6	Apprécier davantage le quartier
3	**3**	0	6	Améliorer sa vie sociale
3	1	2	6	Contribuer à la sécurité alimentaire du quartier
2	0	1	3	Participer au développement du quartier
1	0	2	3	Aider les autres personnes
2	0	1	3	Se nourrir d'aliments rares et chers
1	**2**	0	3	Réduire ses dépenses alimentaires
1	1	0	2	Améliorer l'image du quartier
1	0	1	2	Accroître son sentiment d'appartenance
1	0	0	1	Se trouver un emploi

Le tableau 5.12 présente les résultats de l'analyse des données sur l'importance attribuée aux contributions de l'AUC. En comparant les réponses des jardiniers EEE et RB dans l'ensemble, la plupart des contributions se situent au même rang. Par contre, les EEE se démarquent des RB sur deux points en particulier: ils ont pu développer leurs compétences et apprécier leur quartier dans une plus grande proportion. Ces résultats ne sont pas surprenants, puisque nous savons que ces jardiniers portent beaucoup d'intérêt à l'apprentissage de savoirs et à leur milieu de vie. En tenant compte du nombre de jardiniers par type, l'analyse appuie la thèse selon laquelle les RB retirent de l'expérience un apport bénéfique à leur vie sociale tout en réduisant leurs dépenses alimentaires. De plus, six RB sur neuf mentionnent l'importance des nouvelles connaissances, alors que ce n'est le cas que pour 10 EEE sur 22. Toute proportion gardée, l'aspect social et convivial de l'expérience aurait laissé une plus grande impression chez les RB. Ces derniers sont d'ailleurs plus nombreux à souligner l'importance de participer à la vie communautaire, malgré le fait qu'aucun d'entre eux ne soit particulièrement intéressé par le prétexte de vouloir faire partie d'un groupe communautaire, qui est une motivation typique du côté des EEE. En somme, les contributions de l'AUC, du point de vue des RB, valident les intentions des organismes bailleurs de fonds en matière de développement social et d'autonomie alimentaire. Ces résultats montrent que le jardinage remplit les conditions de ces programmes, du moins pour ce sous-groupe minoritaire.

Les données sur les jardiniers Autres montrent que l'importance accordée aux contributions de l'AUC diffèrent sur plusieurs points. Contrairement aux deux types et à l'ensemble des 46 répondants, ces jardiniers ont ressenti avant tout que l'expérience leur a permis d'améliorer leur qualité de vie et de se renseigner sur les services et activités disponibles dans leur quartier. Curieusement, un seul soutient que le jardinage représente une occasion de faire de nouvelles connaissances et de participer à la vie communautaire, deux contributions pourtant jugées très importantes par les EEE et RB. Bref, ce sous-groupe est composé d'individus qui ont relativement peu d'affinités avec les EEE ou les RB. Dans plusieurs domaines retenus dans le cadre de l'analyse des retombées, ils peuvent même être qualifiés d'atypiques par rapport à l'ensemble du microcosme social rejoint dans les jardins. L'essai d'une typologie a permis de jeter un éclairage sur une situation qui oppose, compte tenu de leurs visées sociales, les programmes de financement et la grande majorité des jardiniers.

Jusqu'à présent, l'expérience de l'AUC montréalaise est celle de projets passablement éphémères. Les projets qui ont réussi à éviter l'échec et à progresser sont ceux qui ont pu constituer un groupe mixte de jardiniers. En faisant abstraction de l'existence de ceux que nous appelons les Autres et qui correspondent à la figure du jardinier centré sur lui-même, la présence des EEE et des RB serait indispensable pour surmonter les obstacles liés au travail bénévolat. Il est clair que les motivations plus orientées vers la vie collective, le haut degré de détermination, ainsi que la force de travail des jardiniers EEE ont contribué à maintenir les jardins en vie. La présence de jardiniers RB a permis surtout de maintenir les projets en vie. En ouvrant le jardin à des personnes en difficulté, les responsables ont pu justifier la vocation sociale de l'AUC et tenir certains engagements envers leurs bailleurs de fonds et leurs partenaires d'action et ainsi s'assurer de leur appui financier et moral.

Ces résultats débouchent sur une autre interprétation des conclusions initiales tirées de l'évaluation des retombées sur le cadre de vie. La typologie permet de soulever de nouvelles interrogations sur les contributions de l'expérience. Nous distinguons les jardiniers selon leur appartenance au type EEE ou RB à la lumière des scores attribués aux douze paramètres d'évaluation définis dans le modèle d'analyse. Nous cherchons à savoir si le fait d'appartenir à l'un ou l'autre type pourrait avoir un effet sur les scores. Leur calcul est une généralisation du phénomène et ne peut pas être modifié sans reprendre en entier la démarche d'enquête auprès des jardiniers. Nous apportons seulement une nuance supplémentaire au calcul des scores. Rappelons qu'au premier rang sont les contributions aux ambiances et à la sociabilité, suivi de près par les contributions à l'identité territoriale. Vient ensuite l'image de la ville et, au dernier rang, la ville comme être collectif. Les retombées sur le cadre de vie varient en fait selon le niveau des bénéfices que l'expérience apporte aux jardiniers. Nous pensons alors que les incidences des pratiques peuvent dépendre de facteurs liés à l'appartenance et, par extension, à l'identité du jardinier.

Les jardiniers EEE dominent par leur nombre la vie du jardin et imposent en partie leur volonté et leurs ambitions sur les orientations que prend le projet. Les jardiniers RB sont les clientèles ciblées par le projet. Ils ne partagent pas les mêmes ambitions que les jardiniers qui se sont portés volontaires. Ils sont sûrement conscients qu'ils jouent un rôle modeste dans la vie du jardin. De plus, ils sont soumis à des critères d'évaluation et

de suivi à la fin de l'été. Pour le RB, le jardin représente plus une étape dans son programme de réinsertion sociale ou d'aide alimentaire, alors que pour le EEE, il sert plutôt de tremplin vers d'autres buts. En plus de manifester un grand intérêt pour le jardin et de s'impliquer dans les décisions, le EEE prend des initiatives et, en s'appropriant l'espace, l'imprègne de sa philosophie. Ayant un statut minoritaire et peu d'ancienneté, puisque sa présence est souvent limitée dans le temps, le RB n'a d'autre choix que de se subordonner aux conditions et valeurs des autres.

Une frontière invisible sépare les deux types. Cette situation est inévitable compte tenu de l'identité sociale qui les distingue. Dans la pratique, les responsables et les animateurs ont tendance à s'appuyer sur le type EEE pour mener leur projet à bien. L'appartenance à un type détermine la place qu'occupe l'individu dans la vie du jardin. Les variations au niveau de la participation aux décisions en sont une preuve. L'appartenance peut expliquer également les variations quant aux contributions. Les RB ont ressenti principalement des retombées socioculturelles liées aux ambiances et à la sociabilité. Les retombées physico-spatiales qui renvoient à la composante de l'identification territoriale sont plus remarquables pour les EEE. Les pratiques d'AUC entraînent des retombées visuelles et politiques relativement modestes pour l'ensemble des jardiniers. Les incidences sur ces deux dimensions du cadre de vie peuvent être qualifiées de très faibles pour les RB.

Conclusion

Pour les jardiniers, le jardin représente la nature, le loisir, le travail bénévole, la rencontre, la source alimentaire, la vie en groupe, le développement personnel et l'étape dans une démarche de bien-être. Peu importent leur appartenance aux types EEE, RB ou Autres, leurs objectifs personnels et leurs engagements préalables, les jardiniers ne sont que partiellement les artisans des projets. Ils ne se régissent pas eux-mêmes. Ils mettent à exécution des corvées et suivent un ordre du jour qui leur est imposé et qui prend la forme de règlements codifiés dans un système hiérarchique. Ils acceptent de s'incorporer dans une structure « collectiviste » tout en retirant des bénéfices personnels. Cette structure impose un mode de fonctionnement qui peut indisposer les individus à la recherche d'une expérience indépendante des autres. En somme, l'examen du rôle de l'individu dans le jardin a permis de souligner les éléments qui

s'opposent et se contredisent entre la nature fondamentalement communautaire du projet et la réalité individuelle de l'expérience de l'AUC.

De prime abord, l'AUC permet d'être plus près de la nature malgré le fait que les jardins sont situés dans des quartiers centraux et urbanisés de Montréal. Plusieurs expriment le besoin de se ressourcer par le contact avec la nature. Certains y projettent même le monde nostalgique de leur enfance vécue en milieu rural et agricole. La représentation de la nature peut être ressentie comme un simulacre qui leur permet de transformer le potager en une forme d'expérience qui renvoie à leur campagne d'antan. Ils retrouvent ainsi une certaine ambiance perdue en ville. L'AUC présente aussi une occasion pour les jardiniers de créer des liens grâce auxquels des gens ayant le sentiment d'appartenance à une même communauté de vues peuvent se rencontrer, échanger des idées, travailler en coopération et se dévouer à la vie de quartier. Ils peuvent revendiquer un droit d'usage sur une partie du territoire. Cependant, l'expérience collective n'apparaît pas mettre en valeur les principes de la démocratie participative. Dans les faits, il est difficile de concilier l'intention d'intégrer les jardiniers dans des structures décisionnelles et délibératives avec le mode de fonctionnement des projets. Si tous les jardiniers prennent des décisions sur les pratiques, cette participation se limite à la vie du jardin, durant seulement quelques heures par semaine pour exécuter des corvées dictées par les responsables et animateurs. Cela dit, les jardiniers se montrent généralement très satisfaits de leur expérience.

Le travail de jardinage se présente sous deux aspects: d'une part, il renvoie à une activité répétitive, utilitaire, planifiée et, d'autre part, à une activité souple et nourrie d'expériences individuelles. Le jardin est un lieu normé, régulé et soumis à l'autorité des responsables et à la surveillance des animateurs. Les jardiniers doivent être disposés à suivre ou à imiter le mieux possible les consignes, démarches et ordres. Le jardin est un lieu qui n'échappe pas à la contingence. Si les jardiniers s'adaptent aux conditions de travail, ils peuvent aussi définir leur propre charge de travail, être créatifs dans la conception et l'exécution des corvées et exprimer leur spontanéité à l'instant présent. Les jardiniers jouissent d'une certaine marge de manœuvre qui leur permet, à l'intérieur des limites définies par les règles de travail en coopération, d'explorer des avenues personnelles et distinctes qui répondent mieux à leurs attentes.

Chapitre 6

Perspectives sur le capital social et bilan des retombées

Introduction

Les retombées les plus importantes de l'AUC prennent la forme du capital social où l'entendent nombreux sociologues et autres spécialistes des sciences sociales. Dans ce chapitre, nous nous demandons comment et à quel niveau l'agriculture urbaine en tant qu'action qui relève de la société civile, permet aux individus participants et aux groupes porteurs d'accroître leur capital social. Cette exploration est justifiée aussi par le fait que cette dimension se situe au premier plan du discours des intervenants montréalais. Nous nous référons en particulier aux objectifs sociaux qu'ils se donnent. Ils soutiennent, en effet, que le jardinage contribue *a priori* à la croissance de rapports sociaux positifs et qu'il représente un moyen de renforcer l'inclusion des individus dans la collectivité et d'accroître leur autonomie. Presque tous font valoir que les jardiniers disposent d'un contexte social riche et ont accès à des ressources conduisant à l'*empowerment* et la prise en charge de leur milieu de vie. Cette démarche, qui prolonge notre enquête sur l'AUC montréalaise, est l'occasion de poursuivre l'exploration des retombées en s'interrogeant à nouveau sur la nature et l'ampleur du capital social généré grâce aux projets. Nous discutons de cette question, au-delà de l'analyse des fondements discursifs et des impressions des jardiniers sur les contributions que leur expérience leur rapporte, en attirant l'attention notamment sur la qualité des interactions sociales et sur la portée des réseaux sociaux déployés par les groupes.

La question des bénéfices de l'expérience est à nouveau posée, mais en reprenant les critères proposés par la théorie du capital social. Nous tentons de revoir et de situer dans une perspective critique sur le parcours de cette théorie, les nombreux angles définis dans la littérature et les éléments constitutifs qui peuvent être mis en jeu dans une analyse des pratiques d'AUC. Nous cherchons à tirer un autre bilan de l'expérience montréalaise en adoptant la perspective théorique du capital social plutôt que celle du cadre de vie.

6.1 Survol de la théorie du capital social

Le capital social occupe le champ des études sur la société civile et les politiques publiques en matière de développement social et humain, et s'inscrit désormais dans un courant des sciences sociales (Portes, 1998; Fukuyama, 1999; McNeill, 1999; Dekker, 2001; Lévesque et White, 2001; Narayan et Cassidy, 2001; Dasgupta, 2002; Grootaert et Van Bastelaer, 2002; Woolcock, 2004). Les chercheurs utilisent le capital social pour élaborer des indicateurs pouvant évaluer entre autres choses les relations de confiance, la réciprocité des échanges, les règles de mise en commun, les normes et les sanctions, et la connectivité entre les réseaux et les groupes (Pretty et Smith, 2004). C'est sous les auspices des agences internationales et des institutions onusiennes qui s'engagent en faveur du développement, que le concept de capital social a connu dernièrement son essor (ibid.). Il est repris par les politiques publiques, aux échelles nationales ou locales, pour mesurer en termes de valeur ajoutée à l'investissement les retombées de projets parrainés par des fonds publics. Le capital social devient alors une mesure de la réussite.

La Banque Mondiale (BM) utilise le concept à l'intérieur de programmes dirigés contre la pauvreté et le sous développement (Banque Mondiale, 2003). Le capital social est non seulement une référence conceptuelle qui lui permet de justifier ses programmes, mais également une dimension essentielle dans le cadre de l'évaluation des projets qui visent l'*empowerment* individuel, social et communautaire et la modernisation économique nationale des pays en émergence ciblés. L'*empowerment* est compris ici comme le processus de prise en charge vers l'autonomisation des personnes et des collectivités plongées dans une extrême pauvreté. Dans ce sens, le capital social est devenu un élément sur lequel s'appuient des programmes onusiens et des politiques publiques en matière de développement qui visent à rendre les populations défavorisées plus autonomes.

La théorie courante du capital social prend source dans les travaux précurseurs de Bourdieu (1980) qui, partant de l'étude des réseaux sociaux et de la théorie du choix rationnel, amorce ce type d'interrogation sur les démarches stratégiques des individus pour parvenir à des fins qu'ils avaient précédemment définies. Selon Bourdieu:

> « le capital social est l'ensemble des ressources actuelles et potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissances et d'inter-reconnaissances, comme ensemble d'agents qui ne sont pas seulement dotés de propriétés communes mais sont aussi unis par des liaisons permanentes et utiles (ibid.: 2) ».

Cette définition du capital social réfère aux ressources actuelles ou potentielles dont un individu peut disposer grâce à son appartenance à un groupe particulier. Par un système complexe d'échanges et d'interactions, ces ressources deviennent des possibilités qui peuvent être transférées et converties en d'autres formes de capital (culturel, économique, symbolique) et qui permettent à l'individu de maintenir son statut particulier ou de le faire progresser dans la hiérarchie sociale. Bourdieu insiste sur l'idée de l'effet multiplicateur du capital social possédé en propre par des individus liés par l'appartenance à des groupes qui concentrent leur capital social en leur sein. Il s'agit d'une conceptualisation qui est fondamentalement individualiste.

Le concept de capital social désigne, suivant une autre perspective théorique, l'ensemble des caractéristiques des organisations sociales et des réseaux, de même que les normes et la confiance qui facilitent la création de liens sociaux et la coopération en vue d'un bénéfice mutuel. Cette définition du capital social que propose Putnam (1995) laisse entendre un rapprochement entre la vie économique et la solidarité. La fonction ultime de l'action sociale est donc la génération de ressources nécessaires pour assurer une forme de « solidarité redistributive ». Cela implique également que le capital social soit une « bonne chose » ayant une valeur morale positive absolue. Il en résulterait une « réciprocité » entre les gens et les communautés d'où se formerait un nouveau facteur de production (i.e. le capital social) participant à la création de richesses. Ces nouvelles richesses seraient le fruit de la démocratisation de l'économie en faveur de l'équité sociale plutôt que le fruit de la résurgence du don philanthropique ou de la récompense d'un acte méritoire (ibid.). Putnam revendique l'urgence pour la société civile d'agir en faveur de son capital social et de renforcer ainsi sa capacité de résistance contre l'intrusion de la bureaucratie gouvernementale dans la vie associative à l'échelle locale. Putnam suppose que les intervenants de la société civile sont les mieux placés pour défendre les intérêts des individus et des communautés. Il qualifie la bureaucratie d'agresseur intimidant qui menace la démocratie et assujettit les personnes

et les communautés au même titre que les récipiendaires d'une aide humanitaire. En somme, le meilleur moyen de préserver la démocratie, freiner la croissance de l'individualisme et de l'apathie ainsi que de renforcer les libertés civiles et politiques serait encore d'assurer l'effervescence des organismes bénévoles issus de la société civile.

Dans sa conceptualisation du capital social, Putnam modifie la notion sociologique durkheimienne sur le lien social de la notion du capital individuel (ibid.). Il considère que tout type de relation sociale contribue au bon fonctionnement de la société, car la relation permet d'atteindre *ipso facto* des buts collectifs et individuels. Selon cette thèse, un individu qui répond aux normes que lui impose une association communautaire changera ses valeurs et développera des liens de confiance de manière à contribuer au bénéfice de la communauté dans son ensemble. Le capital social est donc une ressource qui facilite la coopération et la coordination entre les personnes et les groupes. De plus, les actions collectives menées grâce aux efforts d'organisations non gouvernementales auraient des effets *de facto* bénéfiques pour la vie démocratique de la nation. En dernière analyse, selon cette optique, la nation dans laquelle s'épanouit la vie associative démocratique produira toujours de « bons » citoyens.

Tout comme Putnam qui l'a suivi, Coleman (1988) prescrit un « remède pragmatique » à ce qu'il est convenu d'appeler le capital social perdu mais réapparu sous une forme anémique, sous l'effet de la montée de l'individualisme et du déclin des interactions sociales et communautaires. Le remède consiste à former des espaces civiques réservés aux associations non gouvernementales où les citoyens sont libres de s'allier pour préserver la vie démocratique de la rigidité bureaucratique et de l'impasse du don altruiste. Une des plus importantes contributions de Coleman est sans doute sa conception du *network closure* (i.e. un réseau en circuit fermé). Le capital social est défini comme un élément constitutif du réseau qui permet de consolider les rapports entre les individus et les organisations. Le réseau capte des ressources en les rendant disponibles aux individus et aux organisations. Contrairement à Bourdieu, Coleman aborde la question du capital social dans tous ses éléments et selon une approche non individualiste.

Le réseau fonctionne en circuit fermé (ou fermé sur lui-même) à partir du moment où il existe un nombre suffisant de liens entre les individus. Ce nombre dépendrait du contexte dans lequel le réseau existe et de son point de saturation. Coleman évalue que la densité de liens dans un réseau régularise les comportements et établit un système de normes et de sanctions. Les liens créés en réseau assurent l'éclosion de rapports générateurs de la confiance, d'obligations et d'attentes entre des individus ou entre des groupes. La confiance est une valeur absolue qui permet de mieux contrôler les facteurs externes négatifs propres aux réseaux. Au moyen du réseau, les comportements adhèrent mieux aux normes établies et les sanctions peuvent être imposées sans hésitation. La notion de fermeture sous-entend que le réseau apporte des bénéfices à l'ensemble de ces membres et qu'ils ont un accès égalitaire à des informations, des ressources, des compétences ainsi qu'à des contacts. Le réseau offre aussi la possibilité à des tiers de participer, ce qui garantit sa qualité et sa fiabilité en maintenant un équilibre entre un ensemble plus large d'individus engagés dans une structure commune.

Coleman affirme que le capital social est un bien public fongible mais intangible, qui n'apporte pas que des bénéfices directs et exclusifs aux individus ayant investi dans sa création, son essor ou son maintien à des niveaux constants. Coleman souligne la capacité du secteur privé à pouvoir facilement « internaliser » leurs facteurs externes négatifs. Il dresse un parallèle entre les secteurs privé et associatif. Pour la société civile à but non lucratif, le capital social est défini aussi comme un « outil de combat » contre les fluctuations et les pertes auxquelles les liens sociaux sont confrontés dans la vie quotidienne. Un réseau fermé de type familial ou communautaire contient en principe un nombre suffisant de liens vigoureux et flexibles pour s'adapter aux changements et qui sont capables d'internaliser les facteurs externes négatifs et remplacer de la sorte le capital social perdu.

6.2 Retour critique sur le concept et son application

Le dépouillement des articles scientifiques publiés récemment dans le domaine du capital social nous permet de constater un certain flottement épistémologique et théorique entourant la portée et la définition de cette notion. De plus, le capital social ne reposerait pas sur des bases très solides sur les plans empirique et méthodologique. D'entrée de jeu, le domaine qui constitue le champ des connaissances et de l'analyse

est très vaste. Il touche, selon Ponthieux (2003), à la formation professionnelle et pédagogique, aux performances de l'individu, des institutions et de l'économie nationale, à la santé, à la qualité de vie et au développement humain. Dans cette littérature, on réfère généralement au capital social comme un concept multidimensionnel et utile pour caractériser un fait social, en l'occurrence la présence ou l'absence de liens sociaux ou de structures relationnelles. Depuis les travaux de Coleman et Putnam, ce concept renvoie aussi à une ressource morale régie par des normes ou un mécanisme de contrôle sur des comportements déviants, ou encore une ressource matérielle et d'entraide, voire enfin comme un moyen de témoigner de la confiance envers autrui ou envers des institutions et leurs représentants (ibid.). En ce sens, le capital social servirait de concept fourre-tout, car il comprendrait un ensemble de définitions que chacun peut s'approprier selon les finalités de son domaine d'études, des enjeux du moment ou de la problématique abordée. Suivant Giddens, Ponthieux estime que le capital social se retrouve au croisement de bien des chemins, « puisque ce que le concept propose est entre État et marché, entre individualisme et holisme, entre économie et sociologie, entre micro et macro, entre privé et public, entre cause et conséquence (ibid.: 117) ».

Comme nous sommes à même de le constater, les recherches en sciences sociales sur le capital social s'ouvrent sur deux horizons opposés. Un groupe de chercheurs, disciples de l'approche fonctionnaliste du type de Putnam ou de Coleman, adoptent une perspective basée sur la sociologie de l'intégration, de la socialisation et de l'utilisation des ressources individuelles émergeantes du lien social, tandis qu'un autre groupe se calque sur une perspective proche de celle de Bourdieu et de la sociologie du conflit, du structuralisme et de l'emploi du pouvoir, et de la domination dans la détermination de groupes d'appartenance fondés sur la classe et l'origine culturelle (Lévesque et White, 1999; Siisiäinen, 2000; Judge, 2003). En effet, ces deux perspectives théoriques oscillent d'une perspective à l'autre selon les écoles et les méthodes en sociologie, en économie ou en science politique. Aux États-Unis, Coleman et Putnam sont deux des principaux chefs de file dans le domaine. Leurs recherches portent essentiellement sur la figure de l'individu engagé dans la vie associative qui est incorporé dans un réseau ou dans une structure sociale. Ils insistent que « le capital social est un bien public, une ressource collective que l'on tend à sous-estimer et dont il y a pénurie (King et Waldergrace, 2003:14) ».

Au cœur des préoccupations de Putnam et Coleman est la thèse du déclin du capital social. Ce phénomène serait produit par le désengagement de nombreux citoyens des associations bénévoles et de la diminution de la connectivité sociale en général. Putnam appuie cette thèse sur l'observation dans la société américaine d'une diminution de la participation dans les associations bénévoles, et aussi d'une baisse dans le taux de participation au scrutin électoral, d'une dévalorisation de la lecture de quotidiens et d'une perte de confiance généralisée envers les institutions politiques (Putnam, 1999, 2001). Le niveau de capital social est mesuré à l'échelle individuelle, puis agrégé aux échelles collectives et nationales. Putnam raisonne par analogie. Il fait reposer cette thèse du déclin sur l'idée que depuis plus de 40 ans, la vie démocratique aux États-Unis souffre d'un déséquilibre. Selon lui, si l'on veut redresser l'équilibre et assurer la survie de la démocratie, la société entière doit se mettre d'accord et s'attaquer collectivement autant aux symptômes qu'aux causes de ce soi-disant déclin (ibid.).

Putnam (1995, op. cit.) étudie une série de phénomènes sociaux et présente les preuves suivantes qui auraient causé un grave préjudice à l'essor du capital social dans la société contemporaine: l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail, la mobilité résidentielle et le déracinement, les difficultés d'accès à la propriété résidentielle, l'abandon de l'alliance maritale comme mode de vie et la transformation technologique du loisir vers des formes privées et individuelles. Le déclin se manifeste aussi par le manque d'enracinement et d'appartenance communautaire, par la dégradation des normes et moyens de contrôle assurés par les relations sociales et par la chute du degré de confiance globale au sein de la société. Putnam suppose que le capital social est un révélateur de l'ardeur de la démocratie locale et, par extension, de la vitalité démocratique nationale. Le déclin serait, dans ce contexte, synonyme d'une maladie de société qui nuirait au rayonnement de la démocratie. Le capital social est compris alors comme un remède indispensable pour enrayer la « maladie ».

Parmi les critiques de cette approche, Portes (1998 et 2000, op. cit.) compte parmi ceux qui ont tendance à penser que Putnam et Coleman n'ont pas su identifier les véritables motivations des individus incorporés dans un réseau. Il est difficile d'établir une distinction claire entre les motivations de ceux qui veulent donner et de ceux qui veulent recevoir et profiter du capital social. Il n'est pas simple non plus de comprendre comment les ressources en capital social sont échangées entre les parties prenantes.

Cette déficience méthodologique et théorique biaiserait les résultats d'études en faveur d'un capital social positif, car tout capital social n'est pas inéluctablement juste et bon. De plus, les chercheurs négligeraient les aspects politiques propres aux échanges ou aux transactions sociales. Portes pose le problème de la distribution des bénéfices du capital social en rejetant la supposition selon laquelle ceux qui donnent acceptent de le faire sans retour immédiat. Une théorie sociologique du capital social devra alors tenir compte des motivations des individus appartenant aux « deux côtés de la médaille » en questionnant la réalité sociale qui caractérise les échanges ou les transactions.

Portes définit en effet deux sources potentielles de capital social selon les motivations des donateurs. D'une part, le type « consommatoire » valide le modèle de Putnam et Coleman en faisant référence aux normes intériorisées par des individus qui acceptent de fournir des ressources sans recevoir de bénéfices directs. Ce type existe surtout dans les communautés tissées par les liens de solidarité dont chacun des membres perçoit qu'il partage un destin commun avec les autres. Par exemple, les membres relativement plus aisés d'un réseau peuvent faire un don anonyme sans s'attendre à recevoir une reconnaissance publique. D'autre part, le type « instrumental » s'inspire des sciences économiques et de la théorie du choix rationnel, plus près de la conceptualisation de Bourdieu. Le capital social de l'individu se traduit par l'accumulation d'obligations envers autrui, par l'expression formelle de normes de réciprocité et par la confiance nécessaire pour avancer à l'étape d'exécution d'une action. Mais en fait, sa participation à un réseau, même en prenant la forme d'un don, s'accompagnerait d'attentes clairement définies au préalable. Le récipiendaire du don serait contraint de régler entièrement sa dette auprès de lui. La forme que prend le « remboursement » peut toutefois être différente et s'échelonner dans le temps. Quand le don devient socialement médiatisé, l'attente d'un remboursement de la part du « créancier » vis-à-vis le « débiteur » peut se limiter, seulement, à son incorporation dans le réseau.

Selon Portes, la recherche sur le capital social doit tenir compte également des conséquences qu'impliquent le nombre d'obligations (crédits ou dettes) sur la manière dont les individus ou groupes s'y prennent pour les acquitter. Contrairement à Putnam, Portes soutient que le facteur qui explique le déclin de la vie communautaire à l'heure actuelle aux États-Unis n'est pas un déficit de démocratie, mais plutôt l'effet d'un système qui ne récompense pas assez le donateur. Dit simplement, celui-ci ne trouverait

pas son compte dans le secteur associatif sans but lucratif. Un donateur en capital social est compris comme un investisseur qui ne bénéficie pas de retombées pécuniaires directes. Or, cette situation le pousse probablement à investir principalement dans le secteur privé. Il y aurait déséquilibre entre l'investissement dans les sociétés qui produisent des biens privés liés au marché et l'investissement dans les associations bénévoles exclues du marché. Il est probable aussi que les coûts exprimés en temps, en énergie et en argent d'un membership dans une association bénévole représentent un coût prohibitif pour un nombre grandissant de personnes aux États-Unis. Les coûts peuvent expliquer en partie le sous-investissement dans ce secteur, la dévalorisation de l'engagement et le déclin de la société civile en général. En somme, le secteur des groupes communautaires ne représente pas l'unique source de capital social et les chercheurs qui considèrent le capital social comme une donnée tangible au même degré que les autres types de capital seraient dans l'erreur.

Selon Brown (sans date), le modèle théorique popularisé par Putnam et Coleman comporte un nombre de risques méthodologiques. La supposition qu'individus et groupes effectuent des choix rationnels revient à expliquer un phénomène social en fonction de ces résultats. C'est la preuve de l'existence dans le corpus d'une confusion entre l'antécédent et le conséquent (ibid.). Brown souligne que la confiance ne représente pas nécessairement une valeur positive *sui generis*. La confiance peut jouer sur plusieurs registres et être exploitée pour maximiser un intérêt personnel au détriment d'un intérêt collectif. La confiance serait un attribut humain diffus, produit par le maintien de liens et d'obligations entre des individus et groupes incorporés dans divers réseaux, et par des conduites régies par l'opportunisme. De plus, des règles établies antérieurement par certains membres peuvent être « enchâssées » dans des systèmes culturels qui génèrent des normes et des valeurs et qui stimulent le développement d'un climat de confiance positif. Un tel climat permettrait des échanges et transactions entre tous les membres du même réseau, sans qu'ils possèdent nécessairement un haut niveau de capital social. Bref, selon cette critique, la constitution de capital social est la conséquence et non l'antécédent de la force de la confiance entre les membres, de leurs attributs culturels et des attentes de réciprocité qu'ils ont préalablement établies.

Les approches quantitatives ou qualitatives développées pour mesurer le capital social équivalent à vérifier si le fait d'être incorporé dans un réseau contribue à donner certains

bénéfices sociaux aux membres. Il est largement admis dans la littérature que l'incorporation tient de relations réciproques et mutuelles. Chaque membre est sensé posséder un pouvoir pour donner l'aval aux autres membres de son réseau. Brown reproche à ce genre de conceptualisation de négliger la possibilité de relations « structurelles » à travers lesquelles la communauté peut également mener des actions fondées sur des relations réciproques ou mutuelles et donner l'aval à des individus ou à d'autres communautés en particulier (ibid.). Le capital social serait à la fois une procédure et un résultat de la dynamique de relations qui lient l'individu aux autres dans le réseau dans lequel il est incorporé. Un individu ou un groupe d'individus peuvent détenir plus de pouvoir que d'autres en raison de leur charisme, de leurs aptitudes, ou simplement en raison de leur positionnement dans les réseaux. Toutes les relations sont donc marquées du sceau de l'inégalité du pouvoir et des chances.

Brown modifie cette définition du capital social en y ajoutant l'idée des coûts que doit subir l'individu pour maintenir des liens sociaux. D'un point de vue analogue à la comptabilité, le capital social est la différence entre les actifs et les obligations (ibid.). Par ailleurs, cet auteur soutient que la confiance n'est pas seulement un trait personnel que l'on peut isoler et mesurer, mais une fonction de la force des liens qui forment la base du réseau. Pour évaluer le degré de confiance qui caractérise un réseau, il explore les forces qui motivent les individus à forger des liens. Il se demande comment et par quels moyens un réseau dans lequel un capital social est créé, exprimé, déployé et enchâssé s'intègre aux systèmes plus étendus d'ordre économique, politique, culturel ou normatif. Pour y répondre, les « acteurs » doivent d'abord être situés sur un continuum de la structure sociale pour comprendre de quelle façon ils arrivent à influencer le réseau, avec quelles capacités, et comment ils distribuent les ressources à travers des réseaux. Brown identifie trois idéaux-types de réseaux: le réseau économique qui est constitué d'individus motivés principalement par le profit; le réseau de statuts et de positions qui est constitué d'individus en quête d'identité et d'une réputation; et le réseau de sociabilité qui est constitué d'individus dont le but principal est de forger des liens conviviaux et de répondre à des motivations altruistes. Il importe de caractériser tous les acteurs en fonction de ces trois types de réseaux distincts.

Portes (1998, op. cit.) se penche sur le problème issu de l'optimisme répandu chez ceux qui élisent une méthodologie axée sur la découverte des sources du capital social. Ces

chercheurs ne se rendent pas à l'évidence que le capital social peut également entraîner des effets pervers tels que l'exclusion des étrangers au réseau, les exigences excessives imposées sur les membres, les restrictions sur les libertés individuelles, et le nivelage vers le bas par des normes trop sévères qui gênent le développement du potentiel de l'individu. Adler et Kwon (2000) appuient cette critique. Ils soutiennent que le capital social représente une force positive et négative, peu importe la configuration du réseau social. Le capital social ne produit pas uniquement des bénéfices. Par exemple, des obligations abusives et injustes risqueraient de provoquer une rupture entre la position d'un individu dans un réseau et ses compétences et capacités d'agir. Dans ce cas, le capital social disponible est utilisé à des fins qui ne conviennent pas à cet individu. Celui-ci pourrait ne pas retirer une grande satisfaction de son expérience ni répondre adéquatement aux attentes du groupe auquel il appartient. Par ailleurs, le poids d'un capital social trop élevé peut renforcer une communauté cloisonnée ou repliée sur elle-même. Cette fermeture trop excessive engendrerait des coûts pour la communauté dans l'ensemble, surtout pour les individus qui en sont exclus, mais qui désirent toutefois faire partie d'un groupe et s'impliquer directement dans leur milieu.

La stratégie de Putnam compare les générations de l'entre-deux-guerres à celle des « Baby Boomers », lorsqu'il documente la tendance de la chute progressive de l'engagement civique et de l'étiolement de la vie démocratique dans la société américaine. Sur ce point, Portes soutient qu'il est tout autant probable que le bénévolat et la participation sociale se pratiquent différemment aujourd'hui et que la comparaison avec la génération de l'entre-deux-guerres demanderait plus de nuances. En s'appuyant sur des données statistiques de recensements nationaux, Putnam prétend en effet que la génération des Baby Boomers (i.e. les personnes nées entre 1945 et 1964) est moins engagée dans la vie associative et entraîne sous son poids démographique la chute de la démocratie (Putnam, 1996). Selon Portes, ce type d'argumentation suit une logique circulaire qui confond les effets et les causes, c'est-à-dire une tautologie selon laquelle il existerait des communautés ou des générations de citoyens possédant un haut degré « d'esprit civique » plus disposés à s'engager collectivement, et d'autres communautés ou générations de citoyens qui sont privés de cet esprit et qui se résignent donc à une vie solitaire ou individualiste.

Flora et Flora (sans date) arrivent pourtant à démontrer la pertinence de la stratégie de Putnam. Ces chercheurs ont mené une étude sur une trentaine de communautés américaines destinées à recevoir une aide fédérale grâce au programme *Empowerment Zones/ Entreprise Communities* ou EZ/EC qui a été mis sur pied récemment aux États-Unis. En contrôlant les différences contextuelles, l'étude permet de constater que les communautés qui possèdent un faible niveau de capital social avant l'implantation du programme n'ont pas su tirer parti de l'aide qui leur avait été allouée, contrairement aux communautés qui jouissaient déjà d'un capital social élevé. Les premières n'ont pas adopté une vision stratégique qui met en valeur les potentiels et les ressources disponibles. Ces communautés pauvres en capital social ne peuvent prétendre à des pratiques innovantes en matière d'inclusion sociale des minorités et de l'*empowerment* des personnes défavorisées. Dans ces cas, le programme fédéral fut un échec. L'approche méthodologique utilisée dans ce genre de recherche vise la découverte d'un déterminant primaire de l'esprit civique et ne remet pas en cause la « tautologie » de Putnam. Ces chercheurs concluent que plus que le capital social est élevé plus en est l'esprit civique.

Putnam s'inspire de Coleman sans appuyer entièrement sa thèse quand il déclare que « l'association tend à promouvoir l'engagement civique par l'entremise du capital social qu'elle produit (Foley et Edwards, 1998) » (notre traduction). Coleman maintient par contre que le capital social est le produit de relations entre des individus ou des groupes, mais n'est pas un élément inhérent aux individus: « […] comme les autres types de capitaux, le capital social est productif et permet la réalisation de buts qui seraient hors d'atteinte sans sa présence (Coleman, 1988, op. cit.: s98) » (notre traduction). Les relations sociales permettent ainsi à chaque individu de disposer des possibilités de réaliser une action ou d'en être gêné si l'action proposée déviait des normes et des valeurs partagées par les autres membres. Selon Coleman, les normes ou valeurs enchâssées dans un contexte (une structure de relations établies dans un réseau) facilitent la production et la diffusion du capital social : « […] contrairement aux autres formes de capital, le capital social est une partie intégrale de la structure des relations entre et parmi les acteurs (ibid.: s98) » (notre traduction).

Foley et Edwards avancent des arguments au fait que les approches de Putnam et Coleman sont à la remorque de la tradition pluraliste américaine fondée sur l'idéologie

de l'école néo-Tocquevillienne qui confond l'appartenance sociale (i.e. l'associationnisme) avec les aspirations d'une société idéale qui assimile la liberté individuelle au devoir collectif. Foley et Edwards sont plutôt de l'avis que le capital social n'émerge pas automatiquement *sui generis* du lien d'appartenance à une association. En recherche, il est chose courante d'agréger à des échelles supérieures l'ensemble des données recueillies sur le capital social individuel. Selon Foley et Edwards, un tel indice global aurait permis de faire un estimé du niveau de ressources en capital social disponibles aux membres d'une communauté, voire de la nation entière. Ces chercheurs croient que ce type d'évaluation serait truffé d'erreurs. Il est risqué d'agréger des mesures comme le capital social individuel ou collectif à des échelles plus grandes où leur sens premier nous échapperait. L'agrégation masque en effet les carences locales qui expriment le manque d'équité dans l'accessibilité et dans la distribution du capital social (ibid.). Bref, la question demeure en jeu à savoir si une nation riche en capital social est composée nécessairement d'un agrégat d'individus ou de communautés qui partagent cette abondance de manière équivalente et égalitaire.

Au-delà de cette critique, le débat académique porte sur les sources du capital social, notamment le rôle que joue le milieu ou contexte dans le renforcement des liens sociaux et dans la production du capital social. Malgré les apparences de conciliation, une rupture existe entre les approches de Coleman et de Putnam. Il n'est pas certain que le capital social puisse dépendre totalement du contexte, comme l'affirme Coleman, ou que le capital social soit indépendant comme cherche à le démontrer Putnam. Pour ce dernier, il est certain que le capital social produit une forme de participation qui conjugue l'engagement civique, les normes de réciprocité et d'éthique sociale démocratique. Il écarte même l'hypothèse que le capital social devienne une ressource exploitée par des individus ou des groupes à des fins égoïstes ou immorales. Cette approche lui aurait permis de valider son cadre théorique normatif et de lancer un appel sans équivoque aux institutions gouvernementales et non gouvernementales afin qu'elles appuient la société civile et la relance du capital social au niveau local (Ponthieux, 2003, op. cit.). Ce pronostic repose sur la conviction que l'accroissement du nombre d'individus qui s'engagent dans une association bénévole est un signe irréfutable de la hausse du niveau de tolérance et de confiance dans la société. Putnam se fie au niveau de membership et d'appartenance qui serait, selon son optique, un indicateur fiable du niveau disponible de capital social présent dans une société. La question demeure

cependant ouverte quant à la portée du membership dans une association sur le capital social individuel ou agrégé. Les auteurs critiques se demandent si toutes les appartenances sociales apportent nécessairement des bienfaits et si les bénéfices individuels se transposent au niveau national.

Foley et Edwards ont tenté d'éclairer ces questions. Ils soutiennent que la société civile, d'où émerge *a priori* le capital social, est un ensemble d'associations insérées dans des réseaux complexes. Les associations sont dissemblables et n'offrent pas toutes aux membres les mêmes bénéfices et possibilités. Si l'on accepte que la société civile représente un moyen viable pour l'individu d'intégrer la société *at large* par le « contact direct » avec des normes et des valeurs positives, encore faut-il expliquer ce en quoi consistent les normes et valeurs. Celles-ci ne sont pas politiquement neutres. Elles se retrouveraient en effet au cœur des préoccupations des institutions politiques et des débats entourant la conciliation entre les besoins de la société civile et les autres demandes sociales. À cet effet, Foley et Edwards se demandent:

> « […] la question concerne peu le développement d'une attitude appropriée de la part des citoyens, la portée de la pratique sur les droits démocratiques et la réalisation de principes démocratiques; la société civile peut alimenter la culture démocratique, mais la question réelle qu'il faut se poser est de savoir comment reconfigurer les institutions politiques afin de voir fleurir la démocratie (1998, op. cit.) » (notre traduction).

L'application de ce concept de capital social dans les organismes internationaux n'est pas non plus exempte de toute critique. Les responsables des initiatives parrainées par ces organismes cherchent à mesurer les retombées des projets et ce, principalement en termes d'*empowerment*, d'autonomie et de revenu additionnel. Edwards (sans date) dégage un nombre de méconnaissances et d'incohérences de cette conceptualisation du capital social. Il existerait en effet au cœur de cette conceptualisation deux définitions inconciliables du capital social (ibid.). D'une part, le capital social refléterait le stock de relations sociales et d'apprentissages que les groupes ou les individus acquièrent au contact les uns des autres à l'intérieur de réseaux sociaux formalisés. Ce stock serait une ressource potentielle et positive. D'autre part, le capital social est une passerelle vers du capital économique, physique, humain, culturel, le plus facilement accessible par

l'ensemble de la population indépendamment de son niveau de richesse et de compétence. Le capital social jouerait donc un rôle dans l'émancipation des personnes défavorisées en leur ouvrant une fenêtre vers les systèmes d'échanges équitables et les différents types de capitaux utiles pour surmonter leur condition de pauvreté.

Edwards en vient ainsi à s'interroger sur les effets du capital social et de la croissance économique sur l'équité sociale. Une hausse du capital social de certains individus pourrait exacerber les inégalités, notamment les écarts économiques persistants entre les parties prenantes qui ont investi dans un projet. En clair, il se demande si les projets se servant du capital social comme approche ne favorisent pas certains, les participants aux projets, au détriment des autres. Par conséquent, le capital social peut être une source de conflits et non une panacée. Edwards est critique de la programmation actuelle de la BM qui ne tient pas compte de la réalité des luttes sociales que mènent les populations marginales contre les structures politiques et économiques déjà en place. Ces structures les gêneraient dans leur cheminement vers l'émancipation sociale et une partie de la programmation renforcerait ces structures d'inégalité (ibid.).

Selon Edwards, les approches fonctionnalistes en sciences sociales proches de celles de Putnam et Coleman sous-tendent une conviction selon laquelle il existe un rapport déterministe entre la hausse du capital social et la vitalité de la société civile. Ainsi, la BM attribue *a priori* à la société civile des valeurs de confiance, des affinités constructives, de la réciprocité mutuelle et de la coopération. La société civile est donc investie du pouvoir d'assumer la production et le maintien de ces valeurs qui sont liées à la présence de capital social entre des individus et groupes. Les décideurs de la BM réfèrent explicitement aux travaux de Putnam pour affirmer que le niveau de capital social serait une graine de vitalité de la société civile. De plus, ils prétendent que le système du marché capitaliste est responsable de la destruction des mêmes liens sociaux qui pourraient servir à le rendre plus performant. Fait paradoxal, en visant l'essor du capital social, la BM justifie dans une programmation anti-pauvreté des solutions de choc destinées à la relance économique nationale et à l'essor du marché capitaliste. Or, le système local sur lequel s'érige la société civile est menacé de disparition sous l'effet de la restructuration de l'économie vers un système plus accommodant au marché et au libre-échange. Pour parvenir à ses fins, la BM cherche donc à obtenir les avantages des deux systèmes.

La littérature aborde le capital social aussi comme une ressource propice à l'innovation technologique et à la formation professionnelle. Granovetter (1973) est l'un des premiers chercheurs qui s'est intéressé à la fonction du capital social dans l'apprentissage et dans le transfert du savoir. Le capital social s'étend dans le domaine de l'éducation et de la formation, un domaine plus vaste que ne le laisse entendre le modèle de Putnam qui se limite à l'examen de la confiance, des normes et des réseaux générés par les organismes associatifs, ou celui de Coleman sur la supériorité des réseaux fermés. Granovetter définit le capital social comme une forme d'accès aux informations et connaissances qui peut mener à un emploi et qui se trouve aux « interstices » entre les réseaux, là où des individus et des groupes se rencontrent.

Des chercheurs en viennent, par ailleurs, à s'interroger sur la force ou la faiblesse relative des réseaux sous toutes leurs formes et selon les différents types, en mettant l'accent sur les espaces mitoyens entre eux, c'est-à-dire les interstices ou trous structuraux (Burt, 2000). Ils ont poursuivi cette idée et ont élaboré un schéma pour évaluer la « valeur essentielle » des liens qui se forment à l'intérieur d'un réseau donné. Par exemple, Adler et Kwon (2000, op. cit.) se penchent sur des éléments tangibles tels que les tâches de l'acteur principal, les exigences symboliques, ainsi que la disponibilité des ressources propres au contexte dans lequel les acteurs interagissent. Cette étude a permis de réduire la tension entre la thèse de Coleman sur la fermeture des réseaux en tant que source de capital social et de solidarité, et celle de Granovetter sur la faiblesse relative des réseaux tissés solidement et la force des trous structuraux. Ces derniers sont situés à la rencontre de deux réseaux ou plus, ou représentent les espaces vacants à l'intérieur d'un réseau. L'individu qui occupe cette position possède, en principe, un pouvoir additionnel sur les autres, car les trous peuvent accroître son accès à l'information et aux connaissances. Ce type d'analyse du capital social serait plus fidèle à la réalité empirique (Burt, 2001).

Pour revenir à la question de la fermeture d'un réseau, elle serait une condition nécessaire à la coopération entre plusieurs individus en vue de mettre des actions à exécution. À l'opposé, les trous structuraux serviraient mieux les individus incorporés dans des réseaux plus ouverts et amorphes et qui sont à la recherche de savoirs particuliers. Dans les deux cas, les exigences symboliques propres aux réseaux permettraient à tous les membres de maintenir le respect des règles et des normes, de

préserver la confiance, de répondre aux attentes et de partager des croyances. Adler et Kwon soulèvent dans leurs travaux la question de l'influence de l'environnement qui encadre le réseau et les conditions de légitimation auxquelles on peut estimer la juste valeur du capital social. La question à privilégier en recherche est de savoir si la densité des réseaux ou la faiblesse ou l'absence de liens formels favorisent l'émergence du capital social. La réponse dépendrait de la présence et de l'amplitude des trous structuraux.

6.3 Démocratie locale et pratiques communautaires territorialisées

Dans les travaux menés sur les pratiques communautaires, de nombreux chercheurs situent leur problématique dans une perspective proche de celle de Putnam et Coleman. Ils reprennent une argumentation qui ne rompt pas avec le courant fonctionnaliste en sciences sociales à propos du lien causal entre le capital social et la démocratie. Par exemple, Paxton soutient que: « lorsque le capital social est présent, il accroît la capacité à mettre des actions en place et encourage la production d'un bien qui peut se présenter à des niveaux différents de la structure sociale (Paxton, 1999: 93) » (notre traduction). Paxton fait partie de ceux qui donnent à la notion du capital social un double sens: comme résultante des liens entre les individus et leur milieu, et comme une ressource produisant un bien individuel (i.e. *private-level good*) ou un bien collectif (i.e. *group-level good*). Paxton tente un rapprochement entre Coleman et Putnam en vérifiant si le capital social peut générer aussi un bien qui est mis à la disposition de plusieurs groupes (i.e. *between many groups good*).

Ceux qui s'opposent au courant fonctionnaliste pour des raisons d'ordre épistémologique reprochent aux chercheurs un « raisonnement circulaire » qui fait en sorte que « les communautés efficaces sont celles qui possèdent des normes positives et du capital social élevé, et ces normes et ce capital sont présents dans les communautés efficaces (Lévesque et White, 1999: 25) ». Ce raisonnement caractérise les travaux de Paxton et la pensée de nombreux sociologues. Il laisse planer un doute de la portée véritable du capital social sur l'essor de la démocratie. Il demeure que le capital social peut naître dans les contextes où les degrés de confiance, de réciprocité et d'émotion positive et le nombre d'associations entre les individus sont très élevés. Lévesque et White attribuent sans réserve à la confiance élevée l'effet du capital social et ce, « dans la mesure où c'est par l'expérience des pratiques d'échanges et les associations entre

les individus que la confiance s'établit (ibid.: 25) ». Bref, le capital social n'est pas nécessairement le facteur déterminant de la confiance, mais la confiance peut être présente quand le capital social est élevé.

Dans le cas de pratiques communautaires territorialisées dans un milieu urbain, par exemple, à quoi peut-on associer ou attribuer l'émergence du capital social? Une piste de réflexion stimulante, proposée par Morin et Rochefort (1998), reprend l'opposition établie par Giddens entre l'intégration sociale et l'intégration au système:

> « […] le quartier favoriserait les interactions entre individus, puisqu'il constitue un espace de proximité, et favoriserait la construction d'un lien entre des individus appartenant à un nous sociospatial et la société globale (i.e. le système), car il correspond aussi à un lieu potentiel d'identification collective (ibid.: 111) ».

Cette conceptualisation permet à Morin et Rochefort de conclure qu'il est impossible de détacher de l'unité sociale et spatiale les normes et les valeurs liées au capital social. En effet, la caractéristique commune des actions communautaires menées à Montréal depuis une quinzaine d'années est d'encourager un rapprochement social entre des individus habitant le même territoire (ibid.). Le territoire sert de berceau où s'enracine une identité propre aux responsables des actions. Cette identité serait historiquement et socialement construite. Des incohérences dans les intentions des responsables et des besoins de leurs usagers peuvent alors engendrer des conflits identitaires dans la mesure où: « un quartier de référence de l'action communautaire qui serait trop éloigné de l'espace vécu des résidants est susceptible de ne pas susciter, chez ces derniers, un sentiment d'appartenance (Bassand cité dans Morin et Rochefort, ibid.: 111) ».

L'identité et l'appartenance n'ont ni la même signification ni la même envergure selon le positionnement des acteurs dans le contexte de l'élaboration et de la mise en œuvre d'actions. La dynamique sociospatiale du territoire est une contingence qui serait en porte-à-faux par rapport à la conceptualisation prépondérante du capital social. Putnam et Coleman soutiennent que l'identité et l'appartenance sont nécessairement des ressources positives permettant l'éclosion d'une société profondément enracinée dans la démocratie. Le capital social aiderait donc des individus ou des groupes à partager des ressources et à établir un processus d'échanges et de transferts de ces ressources.

Cependant, Lévesque et White (1999, op. cit.) insistent sur l'aspect dynamique du capital social puisque ce concept ne peut être que l'agrégation des efforts fournis par les individus qui veulent interagir, s'investir et s'engager. L'hypothèse serait dépassée sur le rapport déterminant entre les ressources en capital social qui sont disponibles aux individus et la constitution et l'effervescence de la vie démocratique locale. Il n'est plus réaliste non plus d'associer l'absence de capital social à une carence démocratique, surtout si l'accès par des individus et par des groupes à des ressources limitées est en jeu.

À travers un processus de délégation particulier, les groupes ont la liberté de faire profiter une partie de l'ensemble du capital social disponible aux individus adhérents. Les groupes concentrent le capital social en leur sein en se l'accaparant. Selon Lévesque et White, celui qui possède du capital social est souvent « non seulement le porte-parole légitime du groupe », mais aussi le « réservoir de son capital (ibid.: 31) ». Ni Putnam ni Coleman ne soulèvent cette question des bénéficiaires principaux du capital social. Il n'est donc pas certain que les individus qui se mettent sous l'égide de groupes en sortent gagnants, bien que ces groupes « créent ou peuvent créer des conditions favorables à l'élargissement des réseaux sociaux (ibid.: 31) ». Les intervenants communautaires qui visent des objectifs partagés collectivement s'opposent aux autres intervenants qui n'offrent pas de « lieux de sociabilité orientés vers la promotion de préoccupations ou d'intérêts collectifs (ibid.: 31) ». Ces deux figures de l'intervenant s'influenceraient et formeraient une dialectique qui ne se détecte pas sur le terrain. Les ambitions individuelles et collectives des intervenants sont donc difficiles à distinguer. Les deux figures peuvent même coexister sans que les personnes impliquées dans un réseau ou une association en soient conscientes. La question centrale demeure avant tout de savoir si les actions ont contribué vraisemblablement au développement du lien social au niveau communautaire et si les groupes qui génèrent un potentiel de capital social l'ont distribué à la population participante.

Frank caractérise la nature des interactions sociales selon les mêmes classes de lien social que propose Putnam dans sa thèse du chevauchement des réseaux: « liens affectifs (*bonding*), relationnels (*bridging*) ou instrumentaux (*linking*) (Frank, 2003: 4) ». Le degré de connexion sociale serait une fonction du nombre de contacts qu'un individu possède à l'égard de ces trois types de liens. Cependant, en admettant que chaque

individu puisse « se déplacer » d'un lien à l'autre en accumulant et en faisant fructifier son capital social, il est difficile de faire la démonstration que les réseaux se chevauchent en réalité. La figure de l'individu en mouvance et instable ne se conforme pas non plus à la figure qui sous-tend la thèse de Coleman selon laquelle le capital social est le produit d'individus ancrés dans des réseaux permanents. De plus, si un individu est constamment mobile, son appartenance à un réseau peut occasionner des coûts pour les membres permanents. Dans ce sens, le capital social profiterait aux individus à des degrés variables selon leur position dans un réseau à travers le temps et l'espace et selon le type de liens qu'ils développent.

Sobel (2002) critique la tendance répandue dans les milieux universitaires et gouvernementaux à vouloir examiner le capital social à partir d'interactions entre de petits groupes associatifs appartenant à la société civile. Il juge qu'il est utopique de dresser, à partir de données agrégées, un profil réaliste du niveau de confiance qu'un individu ressent. Les préférences individuelles dépendent aussi des intentions de ceux qu'on présume être digne de sa confiance. Chacun d'entre nous se déplace sur un échiquier à plusieurs niveaux composés de réseaux, de liens multiples et insaisissables par le chercheur. Il importe alors d'assumer le fait que l'individu navigue d'un réseau à l'autre et développe des liens sociaux singuliers avec plusieurs réseaux. Selon la thèse du chevauchement, tout individu peut choisir de se positionner dans un espace « vacant », ou dans un ou des réseaux. Sobel la rejette en raison du dilemme de la liberté de choix individuel. Il rejoint ici la notion de Bourdieu sur le capital social comme passerelle vers d'autres formes de capitaux plus utiles en tenant compte des interactions entre les réseaux et les mesures incitatives mises à la disposition des individus pour se joindre à des réseaux.

Sobel maintient que c'est un leurre de supposer que des conditions sociales « positives et encourageantes » où abonde le capital social puissent conduire à des résultats toujours positifs, notamment en ce qui concerne la performance de la vie économique et démocratique d'une communauté ou d'une nation. Pour Sobel, l'idée qui est négligée dans la conceptualisation qui domine la recherche sur le capital social est celle du libre choix. En effet, les individus sont toujours libres de s'engager dans une association selon leur préférence. Ce point de vue sous-tend une dichotomie entre le capital social obtenu sans mérite (i.e. inné ou gratuit) et le capital social obtenu par mérite (i.e. acquis

ou gagné). Sobel remet en cause le constat sur le désengagement et le déclin qu'avancent Putnam et Coleman en recentrant l'individu dans le contexte où il est amené à s'engager, agir et prendre des décisions. La valeur et les usages du capital social dépendent en fait des arrangements et des conditions sous lesquelles les échanges sont autorisés ou non, les réseaux sont maintenus, et les actions amorcées et mises en œuvre. Un comportement individuel trop centré sur soi peut contribuer à l'accroissement ou au dépérissement du niveau disponible de capital social et de confiance, même si les échanges sont nombreux et fréquents.

Si nous rejetons le principe que les comportements des individus sont dépendants des traditions d'ordre culturel ou national, il est prudent alors de vérifier les conditions sous lesquelles des intérêts personnels sont sacrifiés ou non pour une « cause suprême », c'est-à-dire celle du groupe ou de la nation. Dans l'optique de réduire les coûts de la mise initiale et des pertes associées à la trop forte densité de réseaux ou de leur fermeture parfois étouffante, Sobel estime que les trous structuraux, plus que les réseaux, peuvent « indemniser » les individus et leur permettre de dégager des bénéfices supplémentaires pour compenser les déficits. Ainsi, dans le cas où l'individu en quête de capital social ne rechercherait que des informations, il serait alors avantageux pour lui de se lier à un grand nombre de liens faibles et distants. Les réseaux associatifs denses et peu inflexibles lui seraient peu utiles. Ce type de réseau, auxquels Coleman et Putnam se réfèrent pour élaborer leur modèle, est préférable dans le cas où l'individu engagé chercherait à mener à bien des actions collectives (Frank, 2003, op. cit.).

La possibilité de réseaux sociaux produisant un capital social négatif est maintenant largement admise dans la littérature (ibid.). La causalité entre le capital social élevé et l'essor de la démocratie locale est ainsi mise en cause Les réseaux peuvent simultanément être bénéfiques pour certains et des inconvénients ou nuisances pour d'autres. Dans ces travaux, Paxton (2002) tient compte du fait que le capital social peut avoir des effets néfastes. Elle maintient toutefois que tout dépend du type d'association à laquelle l'individu adhère. Les associations isolées qui ne mettent pas l'individu en réseau (telles que les syndicats, les groupes sportifs ou religieux) ont un effet neutre ou négatif sur la démocratie, tandis que les associations mieux branchées permettent à la démocratie d'éclore et de s'épanouir, apportant tranquillement dans son courant la

nation tout entière. La question de base que le chercheur doit se poser pour vérifier la portée exacte du capital social est de savoir où se situent les groupes par rapport au reste du territoire et de la vie associative. Sont-ils établis en réseau? S'agit-il d'une « structure sous forme de réseau social, ou d'un ensemble de ressources sociales qui rendent possible une coopération efficace (Judge, 2003, op. cit.: 9) »? Produisent-ils du capital social et comment est-il distribué aux membres et à la communauté dans son ensemble? Selon Helliwell (2001), ce sont les réseaux denses qui ne causent pas de division ou qui ne provoquent aucun danger moral, qui sont plus enclins à la confiance et à la cohésion sociale. En somme, la démocratie locale peut être considérée en fonction de la confiance (ou de la cohésion) qui naît d'un réseau. La valeur nette des réseaux se mesure alors à l'aune des individus et du degré de confiance (et de cohésion) présents dans une communauté territorialisée.

6.4 Retour sur le phénomène de l'AUC montréalaise

Les points essentiels qui se dégagent de cette revue de la littérature sur la théorie du capital social sont ici mis au service d'une analyse additionnelle des résultats de l'enquête sur les retombées des pratiques de l'AUC montréalaise. Le tableau 6.1 présente les principaux critères tirés des travaux de Bourdieu, Putnam, Coleman et Granovetter. Des éléments de critique s'ajoutent à notre liste. Ces critères additionnels permettent d'élargir la portée de l'analyse, notamment sur la nature, l'ampleur et les moyens de distribution du capital social généré, sur le mode organisationnel des groupes, la dynamique des réseaux, les caractéristiques du territoire, la vie associative et le type d'interactions sociales.

Nous évaluons à nouveau les données recueillies auprès des jardiniers et des responsables des projets d'AUC. Pour ce faire, nous nous référons aux notions de Bourdieu sur les échanges de ressources, les interactions sociales et la passerelle vers d'autres formes de capital. Les travaux de Putnam sont aussi considérés, notamment la formation de liens sociaux dans une association, la création et le maintien de la confiance, et le respect de normes. S'ajoutent les aspects collectifs du capital social et la définition proposée par Coleman sur les formes et les impacts de réseaux fermés et établis par des groupes et sur la diffusion de normes et valeurs. Enfin, des critères inspirés de Granovetter sont retenus. Ils portent sur le transfert d'informations, de savoirs et de compétences, l'apprentissage et la formation, la création d'emploi et les

effets des trous structuraux sur l'organisation et le maintien de liens inter-organisationnels. Les critères principaux retenus permettent de nous interroger sur les retombées de l'AUC sur le capital social et de nuancer nos premiers constats.

Tableau 6.1: Les critères retenus dans la définition et l'évaluation du capital social

AUTEURS	CRITÈRES PRINCIPAUX RETENUS
Bourdieu	Appartenance sociale; échange de ressources et interactions sociales; statut social; conversion du capital social; passerelle vers d'autres formes de capital
Putnam	Nouer des liens sociaux; confiance; répondre à des normes; associanisme et essor de la société civile; démocratie participative
Coleman	Apprentissage de compétences sociales; réseau fermé et vigoureux pour internaliser les pertes; production, diffusion de normes et valeurs collectives
Granovetter	Information, savoirs, compétences; formation et emploi; dynamisme des trous structuraux intra et inter réseaux
	ÉLÉMENTS DE CRITIQUE ET CRITÈRES ADDITIONNELS
Portes	Motivations personnelles; aspects politiques des échanges et des transactions sociales; manières d'acquitter les obligations et les dettes envers autrui
Brown	Culture antérieure des individus et groupes; pouvoir réel détenu; relations structurelles; coûts d'entretien des liens
Foley et Edwards	Profiteurs et relations abusives; accommodement des besoins de la société civile; politiques publiques vouées à la démocratie
Adler et Kwon	Tâches et exigences des acteurs à l'égard des compétences; aspects symboliques et conditions de légitimation; exclusion sociale et cloisonnement
Morin et Rochefort	Identité territoriale; appartenance et dynamique sociospatiale locale, diffusion du capital
Lévesque et White	Délégation et appropriation du capital social; divergences entre les intérêts individuels ou collectifs des intervenants
Sobel	Libre choix individuel; capital social gratuit ou mérité; sacrifice d'intérêts

L'évaluation du capital social s'appuie également sur des critères additionnels qui ont de la pertinence tels que les motivations personnelles (Portes), le pouvoir réel détenu (Brown), la démocratie en action (Foley et Edwards), l'exclusion sociale et le cloisonnement (Adler et Kwon), l'identité territoriale (Morin et Rochefort), les intérêts personnels et collectifs (Lévesque et White), le libre choix individuel et le caractère gratuit ou inné du capital social (Sobel). Tous ces critères, pris en commun permettent de nourrir une discussion sur les limites de la théorie « classique » du capital social en vue d'une évaluation de l'apport des pratiques d'AUC à la création et à l'expansion du capital social. Les critères des autres auteurs cités dans le tableau ci-dessus

n'interviennent qu'indirectement dans cette analyse des retombées. D'emblée, il faut reconnaître, qu'à l'aune de la théorie du capital social, le bilan de l'expérience de l'AUC augure bien. L'enquête permet de montrer que la plupart des jardiniers parviennent à augmenter leur capital social. Les projets offrent des possibilités aux jardiniers de s'intégrer dans une démarche collective comme bénévole ou membre, et d'interagir avec d'autres pendant quelques heures par semaine. Par contre, les interactions sont habituellement de courte durée et d'ordre utilitaire. Les groupes ne sont pas ouverts à tous les résidents de la communauté qui voudraient s'engager dans cette activité. Par conséquent, des personnes qui ne répondent pas aux critères d'admissibilité définis par la programmation, mais qui souhaitent jardiner, peuvent être exclues du projet. Un tel refus est justifié aussi si elles ne résident pas dans la même communauté ou à proximité du jardin. Les notions d'exclusion sociale et de cloisonnement proposées par Adler et Kwon aident à mieux comprendre l'effet du processus de sélection des jardiniers sur l'accès au capital social. Dans la pratique, son accès est réservé aux participants, mais les bénéfices peuvent être partagés entre les jardiniers, leurs proches ou leurs amis. Ces derniers peuvent se nourrir de la récolte, se joindre aux ateliers et aux fêtes, mais n'étant pas présents dans le jardin à chaque semaine, il est peu probable qu'ils profitent tous au même degré du capital social généré.

Les groupes se portent garants de programmes qui orientent leurs actions et imposent des objectifs de rendement, en plus des critères de sélection des participants. Il faut préciser que la question de l'implication et de la forme de l'engagement des jardiniers est partout un facteur contingent qui dépend des décisions, des préférences et de la volonté des responsables et animateurs. Une fois que les individus sont amarrés au projet, ils ont accès à une gamme de ressources qui peuvent accroître leur niveau de capital social. L'observation des activités qui se déroulent dans les jardins révèle qu'un sous-ensemble de participants profite davantage de ces ressources. Ceux qui s'enrichissent le plus de capital social sont ceux qui vont régulièrement aux rencontres, participent au CA, viennent aux fêtes, travaillent au bureau du groupe, ou collaborent à l'organisation de manifestations militantes ou promotionnelles, publiques ou médiatiques. La majorité d'entre eux correspondent d'ailleurs à la figure du jardinier de type EEE – écolo, éduqué et engagé.

Pour répondre au critère additionnel élucidé par Portes, il faut reprendre les données recueillies sur les motivations des jardiniers à participer au projet. D'un projet à l'autre, des différences subsistent entre les jardiniers plus fortunés et les moins bien nantis, entre les diplômés universitaires et ceux qui n'ont pas atteint ce niveau de scolarité, et entre les femmes et les hommes. Des différences existent également entre les quatre unités d'observation. Rappelons qu'elles ne sont pas composées d'un nombre égal de répondants. L'importance attribuée aux différents énoncés de motivations proposés varie en fonction du projet. Il ne s'est pas formé de consensus parmi les jardiniers pour les motivations suivantes: manger mieux, épargner de l'argent, faire de l'exercice physique, aider au développement de la sécurité alimentaire et faire partie d'un groupe communautaire. Ces deux dernières motivations correspondent en effet aux objectifs principaux des responsables dans le domaine du capital social. Il est par conséquent imprudent de généraliser à tous les projets d'AUC les vertus du capital social, puisqu'il existe un fossé entre les ambitions de ceux qui permettent la création du capital social et ceux qui veulent en recevoir, du moins dans certains cas.

Grâce au jardin, les participants peuvent établir des contacts et ainsi tisser des liens avec d'autres instances locales et communautaires alliées au groupe. D'après les données recueillies sur les contributions personnelles, l'expérience dans le jardin est vue par un nombre de jardiniers comme une première marche vers l'intégration à la vie du quartier. Les projets génèrent alors du capital social qui agirait comme une passerelle vers d'autres types de capital. Selon nos observations et données, l'AUC répond au critère que suggère Bourdieu, mais ce sont surtout les jardiniers EEE et les employés du groupe qui peuvent en bénéficier. C'est une des principales limites des projets. Pour les jardiniers RB –recruté dans le besoin– l'association à un tel projet ne s'accompagne pas d'un statut social en particulier, sauf celui de clientèle. Ceux qui lient leur participation à un prestige ou des privilèges revendiquent un membership échelonné sur plusieurs années. Ils forment un noyau dur de participants dont les jardiniers RB sont *de facto* exclus. Ils interviennent davantage dans la structure et jouissent de la confiance des responsables. En plus de posséder la clef du jardin, ils peuvent effectuer pour leur compte des tâches additionnelles telles que l'organisation et l'animation des ateliers, la préparation des fêtes, le suivi des activités et la formation des nouveaux jardiniers.

Chaque projet crée un faible nombre d'emplois saisonniers ou semi permanents. Les postes d'horticulteur, d'animateur ou de chargé de projet s'intègrent à une démarche de formation de travail subventionnée par des programmes gouvernementaux. Les postes de coordonnateur sont souvent liés à la subvention de base obtenue par le groupe. Les jardiniers ne bénéficient pas d'une formation pouvant mener à un emploi. La quête d'un emploi était d'ailleurs l'objectif d'un seul projet. Les ateliers de formation leur permettent d'acquérir des connaissances sur les techniques de jardinage écologique, d'obtenir des renseignements sur les bonnes habitudes alimentaires et de s'initier à un mode de vie plus respectueux de l'environnement. Par ailleurs, les « technologies » utilisées sont limitées aux outils de jardinage qui sont prêtés pendant les jours de corvée. Les jardiniers n'obtiennent aucun gain monétaire et ne profitent que temporairement du potager grâce à un droit usufructuaire donné aux responsables. Leur participation peut mener toutefois vers l'acquisition de capital symbolique, humain et culturel. Certes, les liaisons interpersonnelles ne sont pas permanentes, mais elles ont la particularité de lier des individus à un groupe et à des programmes reconnus par le gouvernement et le grand public (notamment Éco-quartier de la Ville de Montréal, la Direction de santé publique et Centraide). Leur intégration à la structure les met potentiellement en relation avec d'autres intervenants communautaires et institutionnels (par le biais de visites officielles au jardin par des représentants de groupes partenaires ou de bailleurs de fonds). Cependant, les responsables maintiennent le contrôle sur tous les rapports officiels entre les affaires qui concernent le projet et le milieu environnant.

Aucune question n'a été posée aux jardiniers au sujet du niveau de confiance envers les autres qui partagent le jardin ou envers la population du voisinage. Sobel rejette catégoriquement cet aspect de l'évaluation du capital social au profit d'un examen du caractère gratuit ou mérité du capital social. Nous allons donc approfondir cette question. Le système de délégation des tâches et le mode de travail collectif produisent une situation qui laisse croire qu'une partie du capital social disponible aux jardiniers n'est pas obtenue par mérite. En effet, par leur simple présence, les jardiniers auraient accès à du capital social. Depuis le début de leur expérience dans le jardin, la cohésion sociale s'est affermie entre tous ceux qui, étant convaincus par les bienfaits du jardinage, y investissent plus de temps que le minimum requis par les responsables. Leur soumission aux règles, leur dévouement et leur assiduité donnent aux jardiniers EEE une longueur d'avance sur les RB. Leurs efforts permettent non seulement l'accès

à des ressources et privilèges telles que la délégation de responsabilités accrues, mais aussi une reconnaissance des responsables.

Dans les jardins, les échanges conviviaux percevables s'imprègnent d'un esprit de camaraderie durant les journées de travail en équipe. Cet esprit renforcerait la confiance entre les gens. Cela s'exprime peut-être par la promesse que chacun participera de plein gré au projet. Les jardiniers EEE s'attendent naturellement plus que les autres à ce que tous agissent de bonne grâce et en respectant les protocoles. Ceux qui ne se mettent pas en règle avec les principes du travail collectif qui sous-tendent le fonctionnement sont écartés, voire isolés. La convivialité s'estompe dès que les règles sont enfreintes, surtout lorsque quelqu'un se manifeste dans le jardin pour récolter après une longue absence injustifiée. Selon les observations faites, le principe de la récompense pour l'effort s'applique rigoureusement. Pour maintenir leur membership dans le groupe et gagner le respect des autres, les participants doivent respecter les normes sur la conduite acceptable. C'est un fait attesté que certains groupes dressent une liste de normes dans un dossier de règlements. Ces derniers ne s'accompagnent pas nécessairement d'un système de pénalités clairement énoncées. Sur ce point, les différends entre les jardiniers dont nous avons été témoins se règlent par les responsables ou les animateurs. Dans leur définition du capital social, Lévesque et White font ressortir la question des divergences d'intérêts entre les intervenants. La réussite de l'intégration de l'individu au groupe et au projet repose donc sur un équilibre entre les intérêts personnels et collectifs de chacun.

La majorité des groupes de l'AUC sont incorporés dans un réseau d'organismes locaux voués au développement social communautaire. Chaque réseau est unique et varie selon la densité, l'étendue et la diversité des organismes et partenaires d'action. Certains se réunissent fréquemment autour d'une table de concertation, tandis que d'autres sont informels et participent de façon irrégulière. Toutefois, tous les groupes signent des contrats de financement et établissent ainsi des liens formels avec leurs bailleurs de fonds. Nous ne pouvons conclure sur l'existence d'un réseau fermé sur lui-même, qui est la notion clé de la conceptualisation de Coleman. Les réseaux sont plutôt ouverts à quiconque s'y intéresse et souhaite y investir. L'AUC à Montréal est présentement en période d'expansion et la plupart des groupes n'existent que depuis peu d'années. Les groupes plus expérimentés et plus anciens cherchent à nouer des

liens avec les autres groupes, plus novices, dans le but de fonder une fédération à l'échelle du grand Montréal. Les jardiniers ne sont guère impliqués dans ce processus.

Les jardiniers n'appartiennent pas tous au même type de réseau. Il existerait deux grands types de réseaux distincts auxquels ils peuvent s'apparenter. Il y a des jardiniers en provenance du réseau local d'entraide et du système de la santé et des services sociaux qui bénéficient déjà de ressources sociales et communautaires. Ces personnes arrivent au jardin « accompagnés » et « encadrés » en tant que clientèles du CLSC, d'une maison de convalescence, d'une cuisine collective, d'une banque alimentaire, ou d'une résidence pour personnes démunies. Les autres jardiniers qui se portent volontaires n'ont rien à voir avec ce réseau. Ils sont tous des bénévoles à la recherche d'une affiliation à un groupe. Certains d'entre eux nourrissent même l'idée de se joindre au réseau de partenaires d'action auquel adhèrent les responsables. Le capital social représente pour la clientèle recrutée un ensemble de ressources sociales qui rend possible une coopération efficace entre eux et leur réseau d'appartenance. Pour les jardiniers bénévoles, le capital social représente davantage une structure sous forme de réseau social au même titre qu'une communauté d'intérêt et d'affinité.

Pour les jardiniers, le mode de fonctionnement des projets contribue à l'acquisition de nouveaux savoirs qui se limitent *grosso modo* à l'alimentation, à la santé, à l'environnement et aux compétences liées au jardinage. Les projets sont donc définis dans une perspective de formation et de transfert d'informations sur des thèmes précis. Dans ce sens, l'AUC répond à l'autre critère de base que défini Granovetter: le capital social est une ressource d'apprentissage qui peut être convertie en valeurs positives. Compte tenu de la nature collective de l'expérience, le processus d'acquisition des valeurs associées au projet est régi selon une éthique non individuelle. Les jardiniers sont initiés de manière identique suivant des techniques d'enseignement communes à tous. Les responsables et les animateurs incarnent le rôle d'instructeur pour diffuser des connaissances sur les thèmes et matières qu'ils ont eux-mêmes choisis.

Les jardiniers de type EEE sont des bénévoles qui ne sont pas contraints par une exigence de participation. Ils ont une liberté d'agir à titre individuel. En l'occurrence, le choix de participer ou non au projet dépend entièrement d'eux. Cependant, la réalité est tout autre pour les jardiniers de type RB jumelés au projet par des « experts » des

organismes d'entraide sociale. Leur chemin suit un parcours parallèle au jardin qui s'apparente plutôt à une démarche préventive de type thérapeutique, d'intégration sociale et de promotion de la santé. Ils ne se sont pas volontairement inscrits au projet et ne bénéficient pas des mêmes privilèges que les autres jardiniers. Seulement les quelques groupes qui sont déjà incorporés dans le système de ces réseaux peuvent prétendre leur offrir un encadrement de qualité et les soins et la sollicitude nécessaire. Il est difficile de préciser si l'*empowerment* a été utile ou non pour ces personnes. Par contre, aucun responsable n'a révélé avoir une formation comme travailleur social. Ils sont donc peu outillés pour intervenir avec pertinence et efficacité auprès de ces personnes démunies et sensibles qui perçoivent le jardinage comme une tâche imposée et limitée dans le temps.

Généralement, le réseau auquel appartiennent les responsables diffère à tous points de vue des réseaux publics de la santé et des services sociaux. Il s'agit plutôt d'un réseau formé de groupes de pression et d'institutions publiques ou privées engagés dans des débats d'ordre politique et dont la priorité n'est pas d'offrir des services de proximité à une clientèle dans le besoin. Les groupes interviennent directement dans leur quartier ou arrondissement. D'ailleurs, les programmes de la Ville de Montréal, de la Direction de santé publique et de Centraide exigent que les actions des groupes parrainés ciblent un territoire spécifique. L'AUC répond donc au critère de Morin et Rochefort. Les bailleurs de fonds exigent que les groupes qui adhèrent à leur programme mènent des actions dans un district électoral de la Ville de Montréal ou un territoire de CLSC. Ils doivent desservir la population qui habite le territoire pour lequel ils ont obtenu le mandat et devenir membre d'une table de concertation locale. Les autres membres et partenaires de cette table peuvent alors référer leurs propres clientèles au projet d'AUC et ainsi transférer au groupe une partie de la responsabilité et de leur travail d'encadrement. Les groupes sont donc partiellement intégrés au réseau local de la santé et des services sociaux et, par le fait même, au réseau des institutions publiques responsables de l'organisation des services d'entraide et de bien-être humanitaire à l'échelle régionale.

La table de concertation est vue par les responsables comme un dispositif qui permet de rapprocher les intervenants de la communauté et de consolider les efforts. Elle permet aussi de mettre en place des actions sur un front commun, en plus d'obtenir le consentement des autres membres. Par exemple, le groupe Action Communiterre se

situe aux interstices entre des réseaux de la santé publique, de l'action communautaire locale et de militants écologistes au niveau national. Grâce à sa position de carrefour entre ces trois réseaux, il peut profiter d'un capital social plus élevé. Selon l'expression de Granovetter, sa position dans un trou structurel lui donne une longueur d'avance sur les autres, puisqu'il peut établir de nombreux liens faibles avec un vaste étendu d'individus et d'organismes. Le capital social serait alors une force qui cimente des relations à des échelles variées. En effet, Action Communiterre cherche à créer un réseau montréalais, voire québécois de projets d'AUC. Il se distingue ainsi des autres intervenants et tire de nombreux avantages de cette position, notamment une reconnaissance comme leader et une réputation de pionnier du mouvement.

Conclusion

Le capital social généré par les projets d'AUC montréalaise correspond aux critères définis par les Bourdieu, Putnam, Coleman et Granovetter. En comparant aux critères des autres auteurs cités, ceux de Putnam ont le plus d'incidence et de pertinence pour évaluer les fonctions principales du capital social dans le monde de l'AUC montréalaise. Essentiellement, les projets permettent aux participants de nouer des liens sociaux et de partager leur passion pour le jardinage dans une ambiance conviviale avec des gens du voisinage ayant des affinités semblables. Tous peuvent bénéficier des ressources en capital social du groupe et des réseaux entretenus par les responsables, mais notre étude montre que le capital social n'est pas distribué également. Il n'est pas acquis que l'ensemble des jardiniers en profitent. Ceux qui ne sont pas soumis aux exigences d'un réseau d'entraide formel et qui partagent les préoccupations sociales et environnementales des responsables peuvent investir davantage et s'intégrer, le cas échéant, au réseau associatif entretenu par le groupe. Une étude longitudinale permettrait de confirmer ce constat. Il faudrait alors laisser un laps de temps s'écouler et revoir quelques représentants des deux types de jardiniers afin d'évaluer les effets du capital social, notamment leur niveau d'intégration et de participation dans la vie communautaire.

En devenant membre, certains s'engagent à faire la promotion de l'AUC. Ils souhaitent contribuer à la sécurité alimentaire du quartier et à l'amélioration de son environnement. Ils réfèrent d'autres personnes au projet. De la sorte, les jardiniers qui profitent d'un capital social plus élevé sont plus disposés à former des liens affectifs et relationnels

avec des gens qui partagent des ambitions semblables. Leur engagement dans le projet dépend de normes énoncées ou sous-entendues qui reposent sur la bonne entente et sur la confiance afin que chacun investisse son temps et fasse les efforts requis pour assurer la réussite du jardin. Le capital social ainsi créé se traduit par des liens sociaux favorables à l'enracinement communautaire, au développement de réseaux et à l'accroissement des possibilités de participer à la vie civique.

Si nous interprétons le capital social à la lumière des critères définis par Putnam, il en ressort que la plupart des groupes arrivent à établir des réseaux propices à l'engagement civique et ce, à l'intérieur de structures associatives. Ces réseaux proposent des valeurs qui influent sur les pratiques et, par extension, sur les retombées sur le cadre de vie. Les pratiques tendent à favoriser des normes de réciprocité entre les intervenants. Les réseaux auraient alors pour fonction de définir une culture partagée que confirment, par la suite, les différents groupes. La tentative de constituer un tel tissu social à partir de l'expérience de l'AUC et à une échelle plus large que le périmètre des jardins apparaît comme une source primordiale de capital social.

La théorie du capital social met l'accent sur la confiance entre les individus. Elle aurait pour effet de réduire une partie des risques associés à la participation à une démarche collective, de surmonter l'inertie de chacun et d'atténuer certains coûts liés à la coopération. Selon Putnam, la confiance qui naît du capital social individuel finit par se propager jusqu'au niveau national. Notre enquête révèle que les contributions de l'AUC ne se transfèrent pas automatiquement en bien collectif qui se distribue à l'échelle macro, mais ils demeurent incorporés au niveau micro dans les relations sociales et organisationnelles et à l'intérieur des limites des potagers où l'action prend forme. En effet, ces résultats confortent plutôt la thèse de Coleman sur le capital social enchâssé au sein des groupes et des individus qui le produisent, et qui n'échappe pas au circuit fermé auquel ils adhèrent. Les résultats ne sont donc pas tout à fait conformes à la thèse de Putnam: le capital social généré par l'AUC dépend du contexte dans lequel il se forme et il est partagé uniquement entre les personnes incorporées dans les structures. En somme, l'expérience procure aux jardiniers et vraisemblablement aux seuls jardiniers de type EEE la possibilité de se dévouer à une cause, de s'affilier en créant des liens faibles mais constants, de correspondre avec autrui et d'utiliser comme leviers les contacts directs avec les associations pour étendre leur propre réseau.

Conclusion

L'aménagement et la planification des grands espaces verts urbains aurait débuté durant la seconde moitié du dix-neuvième siècle à une époque où les réformes sociales en Occident étaient en vogue. Ces réformes s'inscrivent au sein d'un vaste plan radical qui s'appuie sur des préoccupations humanistes et hygiénistes fondées sur des arguments prônant l'équité sociale, la santé et la salubrité. Ces préoccupations imprègnent dès lors de nouvelles vagues d'urbanisme dans les villes d'Europe et d'Amérique du Nord. La vertu des espaces verts prend une place considérable dans les discours et les politiques publiques des réformateurs sociaux, et avec l'exacerbation de la pollution industrielle urbaine conjuguée au préjugé négatif envers les grandes agglomérations, cette vertu forme un courant ininterrompu jusqu'à nos jours. C'est l'époque où les grands parcs purificateurs inspirés des préceptes du paysagiste F.L. Olmstead s'implantent dans les cités: son parc du Mont-Royal donne le ton à Montréal et les villes dites progressistes se dotent du sceau vert. Un peu plus d'un siècle plus tard, la promotion du « vert dans la ville » est à nouveau encouragée sous toutes ses formes. Son plaidoyer, d'idéal d'harmonie entre l'Humain et la nature, est désormais remplacé par un récit apocalyptique évoquant la destruction de la planète causée par la mondialisation économique et l'accélération des activités humaines néfastes au détriment des espaces naturels et de la capacité des écosystèmes à répondre aux demandes des générations à venir. La pollution accrue mettrait en péril tous les êtres vivants. Cette pastorale de la peur est retenue par les organisations internationales œuvrant pour la protection de l'environnement, luttant pour l'éradication de la pauvreté et encourageant l'utilisation raisonnée des richesses naturelles. Au premier chef d'entre elles, l'Organisation des Nations Unies promeut dans les pays du Nord comme dans les pays du Sud de nombreux programmes de développement durable et identifie des moyens concrets d'intervenir sur le cadre de vie pour réaliser l'objectif de la ville écologique. L'agriculture urbaine représente un de ces moyens qui sont intégrés dans la trame du « grand récit onusien » décrit dans les précédents chapitres. Ces moyens restent d'ailleurs similaires, peu importe les contextes politiques, sociaux et économiques ou autres déterminismes. En effet, c'est le même discours qui apporte une variété de solutions à un infini de problématiques à l'échelle mondiale.

Nos méthodes d'enquête et de recherche permettent de dégager de nouveaux éléments en allant directement sur le terrain pour recueillir des données dans le domaine particulier des actions communautaires en agriculture urbaine. Ces données contribuent à lever le voile sur la question de la véritable portée des discours et programmes et des retombées des pratiques sur le cadre de vie des jardiniers. Bien que l'échelle de l'agriculture urbaine soit mondiale ou métropolitaine, nous mettons l'accent sur l'échelle du cadre de vie des usagers de ces espaces. L'échelle géographique de l'étude est donc le quartier et le jardin. Nous étudions ainsi le jardin en relation aux espaces de l'action associative et représentative de l'identité du quartier.

Dans ce chapitre conclusif, nous reprenons dans un premier temps les éléments théoriques qui touchent chacun des concepts retenus et discutons brièvement de l'apport de notre étude à la science. Dans un deuxième temps, nous présentons les grands résultats dégagés de notre étude: les écarts entre le discours et la réalité, l'amélioration du cadre de vie, notamment les aspects physico-spatiaux et socioculturels et l'importance des retombées sur le capital social par rapport aux autres dimensions retenues pour définir l'agriculture urbaine.

Développement durable et cadre de vie forment présentement la base conceptuelle sur laquelle s'appuient les démarches de valorisation ou de promotion des espaces verts en milieu urbain. C'est d'ailleurs au cœur de cette vision écologique que s'insère le sujet de notre étude, l'agriculture urbaine communautaire (AUC). Il s'agit là de l'un des produits des recommandations onusiennes en faveur du développement durable et de l'amélioration des conditions du cadre de vie des citadins. En effet, l'AUC permettrait simultanément de verdir le territoire, de transformer les terrains où elle se pratique en un véritable laboratoire de techniques de productions agricoles écologiques, de nourrir les populations vulnérables, de créer un sentiment d'appartenance, et de favoriser l'*empowerment* des personnes et des communautés. Cette liste non exhaustive de bénéfices reprend les principaux arguments prônés en faveur de l'implantation de jardins de l'AUC dans la métropole montréalaise depuis leur création. Nous avons voulu en vérifier la portée en décortiquant les fondements discursifs du développement durable et de la ville écologique en lien avec l'agriculture urbaine.

C'est à la fin des années 1990 que Montréal voit l'apparition de ce nouveau genre d'espace vert qui se distingue des « jardins communautaires » du programme de la Ville de Montréal surtout par son caractère social et collectif. Original, animé, organisé et dirigé par des groupes communautaires autonomes, le jardin potager, lieu de pratique de l'AUC, devient le support d'une forme d'activité mise en application par l'entremise de programmes de subvention normés. Nous nous sommes alors penchés sur ces sites qui jalonnent aujourd'hui la ville en partant du postulat que l'AUC améliore le cadre de vie. Plus précisément et en reprenant la définition de Claval, nous avons posé comme hypothèse que les pratiques d'AUC s'accompagnent de retombées favorables liées aux aspects visuels, physico-spatiaux, socioculturels et politiques du cadre de vie.

En se fondant sur nos acquis théoriques, l'analyse des champs des discours et des pratiques entourant dix projets d'AUC existants entre 1997 et 2002 à Montréal a permis d'approfondir et d'éclairer nos connaissances sur le phénomène. Les résultats ont été combinés à des observations de quatre de ces initiatives et une évaluation de leurs retombées. En parallèle, nous avons exploré la question de l'identité des jardiniers en esquissant une typologie représentative des 46 qui ont participé à l'enquête. Au-delà de ce travail de terrain, nous voulions vérifier si la définition conceptuelle de l'agriculture urbaine était judicieuse par une étude de la pertinence de l'universalisme des discours et de la vigueur des pratiques en matière de sécurité alimentaire, de capital social et de durabilité environnementale. Ces trois dimensions tirent en fait leur origine du grand récit d'émancipation sur le développement durable et la ville écologique, et des divers programmes internationaux de développement et de soutien à l'essor de l'agriculture urbaine particulièrement dans les pays du Sud.

La hausse de la qualité de vie est l'une des finalités mentionnées par tous les intervenants qui ont participé à notre enquête. Si cette notion est abordée sans exception, elle ne réfère pas à un contenu très précis. Ils s'y réfèrent principalement pour discuter des problèmes d'environnement, pour soulever des questions sur l'adéquation des infrastructures et équipements et pour mettre en cause le système public de prestation de services sociaux et communautaires de proximité. La qualité de vie correspond en effet à la qualité du cadre de vie et de la nature. Certains responsables de l'AUC militent pour une ville écologique et louent la nature. Ils méprisent le cadre urbain de la ville contemporaine déficitaire en espaces libres, verts, productifs et

accessibles. Ils associent au jardin des valeurs esthétiques qui restent l'apanage des populations aisées du Nord et non celles directement concernées par l'agriculture urbaine dans les villes du Sud. Le cadre de vie est un sujet majeur de préoccupation, mais un argument ambigu qui ne s'applique pas uniformément dans tous les contextes.

Malgré les différences Nord-Sud, le grand récit a été repris à Montréal et les organismes locaux ont été perméables à ses arguments: les dimensions de la définition conceptuelle de l'AUC sont systématiquement reprises à divers degrés pour justifier les actions. Les discours des chefs de file sont en partie construits à partir d'idées et d'arguments empruntés au grand récit onusien. Nous validons ainsi notre première hypothèse de recherche. Fait certain, les discours représentent davantage un amalgame d'intentions, d'objectifs et de pratiques qui est développé parfois à la limite de l'utopie qu'un programme interventionniste bien défini. Toutefois, nous pouvons soutenir que l'expérience montréalaise, en tant qu'application de cet ensemble d'arguments, est une réponse concrète à l'idéal d'un meilleur cadre de vie qu'annonce le grand récit. Certes, les responsables sont investis de la mission de résoudre des enjeux locaux variés allant de la réinsertion sociale, de la sécurité alimentaire au verdissement du quartier, mais leurs préoccupations sont réellement beaucoup plus vastes et complexes. La vocation de l'AUC devient ici l'occasion de fournir une solution à la ville en crise, insalubre, polluée et peu conforme aux principes démocratiques et égalitaires, en la dotant d'un espace vert, ouvert à la communauté et destiné à la production agricole.

Il est vrai que les responsables tiennent des propos idéalistes qu'ils mettent en évidence dans leur programmation. L'enquête a d'ailleurs mis en lumière des écarts entre les termes du discours et les réalisations, et a montré certaines limites à l'application concrète des programmes onusiens dans le contexte montréalais. Ces écarts sont en partie le reflet de programmes combinant une série d'idées utopiques qui s'appuient sur des revendications à caractère réformiste tirées du grand récit. L'une des conclusions les plus notables de notre étude est l'échec relatif des retombées en matière de sécurité alimentaire. Le productivisme n'est pas une stratégie retenue dans les jardins. L'écart qui existe entre le discours et les pratiques provient d'abord du fait que si les arguments choisis pour cette dimension sont les moins tangibles, ils n'en restent pas moins indiscutables. Par ailleurs, les actions menées pendant les cinq années couvertes par l'enquête caractérisent un mouvement communautaire naissant en quête d'identité et de

légitimité. Celui-ci doit donc assurer son assise en s'appuyant sur des arguments forts et incontestables. Les difficultés auxquelles les groupes font face pour élaborer et établir leur programme découlent en partie de la laborieuse mise en application des concepts, malgré le fait qu'ils constituent le fondement de leur légitimité.

Les concepts de l'AUC sont interprétés à leur façon et circonscrivent des réalités distinctes à l'échelle des quartiers de Montréal. Ils représentent des thèmes porteurs, riches en contenu et ciblés aux critères d'admissibilité de plusieurs programmes de financement. Ils suscitent donc le consensus auprès de partenaires, d'organismes bailleurs de fonds ou d'adhérents actuels ou potentiels. Ce consensus social est d'ailleurs nécessaire, et même souvent indispensable, pour justifier les investissements. Cette définition claire des projets n'est pas remise en cause, comme s'il existait une certitude selon laquelle les pratiques puissent réellement contribuer à un meilleur monde. L'AUC permettrait de répondre à l'appel lancé par l'ONU et de poser un geste tangible pour sauver la planète.

Les programmes et les discours qui les sous-tendent ne sont toutefois pas du même ordre que les pratiques. Jusqu'à maintenant, celles-ci touchent un territoire de petite envergure dont les répercussions ne sont ressenties qu'à une échelle micro de la ville. En effet, le jardin attire un petit nombre de participants, produit une faible quantité d'aliments et sa contribution globale au cadre de vie peut être qualifiée de modeste. La perspective théorique du géographe Paul Claval a été, malgré cette lacune, une piste utile pour explorer les retombées des pratiques sur les différentes composantes du cadre de vie. En s'appuyant sur notre connaissance des événements, attitudes, croyances et idées liées au phénomène de l'AUC et à la lumière de données recueillies sur les douze paramètres d'évaluation retenus dans le modèle d'analyse des retombées, notre hypothèse principale a pu être vérifiée et validée.

Nous concluons que les pratiques modifient de manière importante et significative les aspects physico-spatiaux et socioculturels du cadre de vie des jardiniers. Les résultats confirment que les jardiniers trouvent des intérêts communs en ce qui concerne l'identité au territoire évoquée par la nature et les ressources alimentaires, les possibilités de retrouver des ambiances favorables au maintien de relations sociales et à l'appartenance à un groupe communautaire. Par contre, ils sont beaucoup moins

affirmatifs quant aux aspects visuels et politiques de leur cadre de vie. Les résultats montrent en effet que deux des trois paramètres retenus pour évaluer leurs perceptions de la ville ont de faibles scores et sont donc plutôt négligeables, même si l'incidence sur leur image de la participation à la vie du jardin est plus importante. Les retombées politiques sont faibles, malgré les occasions qui se présentent à eux pour s'impliquer dans les décisions entourant le projet et dans les événements de la vie associative. Ces deux composantes du cadre de vie sont peut-être améliorées, même très partiellement, mais de sorte que les jardiniers n'évoquent que des retombées minimes, voire insignifiantes.

Dans le discours, le jardin est le fondement spatial du développement d'un milieu plus sensible et favorable à l'épanouissement de la vie communautaire. Il est également le fondement social de cette nouvelle société urbaine. Bien que l'appropriation des espaces soit collective, nous ne pouvons confirmer que le jardin permet à tous les participants d'intervenir dans la sphère publique. Le jardin est une ressource socialement disponible et ancrée dans un territoire précis. Cependant, vu que la participation mélange des intérêts individuels et collectifs, son sens social demeure relativement moins bien défini. D'après nos observations, les individus s'associent par affinité tout en respectant les règles collectives qui régissent le groupe et la vie du jardin. La population qui jardine n'est pas homogène, mais des sous-groupes distincts se côtoient et partagent un espace commun sans qu'il n'y ait d'interaction sociale étroite entre eux. Si la proximité spatiale est plus aisée, c'est parce qu'elle s'accompagne de la certitude, autant chez les jardiniers que les responsables et les animateurs, de la rigidité des barrières sociales. Quelque louable qu'il soit, le mode de fonctionnement ne permet pas de surmonter entièrement les frontières pré-établies dans la société.

Deux types de jardiniers se dégagent de notre enquête. Le premier type est composé de la majorité que nous nommons écolo, éduqué et engagé. Ces jardiniers partagent un ensemble de préoccupations des responsables pour l'écologie, la santé, la communauté et l'alimentation. De plus, ils possèdent un diplôme universitaire et se sont portés bénévoles avant de s'engager dans le projet. Ils semblent se conformer davantage aux exigences imposées par les responsables et animateurs et aux règles de fonctionnement du projet. Compte tenu de leur participation plus intense au jardin et de leur affiliation plus vigoureuse au groupe, ces jardiniers profitent plus longtemps de leur

expérience. Nous pensons alors qu'ils en bénéficient plus que les autres. Le second type est composé des jardiniers recrutés au sein d'un organisme d'entraide tiers. Leur situation socioéconomique précaire les distingue fortement du premier type. Les organismes bailleurs de fonds exigent d'ailleurs que les groupes ciblent, à l'intérieur des projets d'AUC, une clientèle dans le besoin: des personnes à revenu modique, sans emploi, souffrant d'isolement et disposant de peu de moyens pour assurer leur sécurité alimentaire. Ce type forme une minorité dans les jardins sous étude. Le reste des jardiniers interrogés regroupent ceux qui partagent certains traits des deux types, mais ne sont pas recrutés pour travailler dans le jardin. Ils forment un ensemble de jardiniers hétérogènes, mais qui se distinguent des autres surtout par une attitude individuelle face à l'expérience couplée d'une recherche d'un loisir et d'une meilleure qualité de vie.

Nous dégageons des résultats de l'évaluation des retombées de l'AUC l'ampleur du capital social et de son importance relative sur la durabilité environnementale et la sécurité alimentaire. Cette dimension a donc mérité un traitement particulier et un travail d'analyse plus approfondi. L'évaluation des retombées s'est poursuivie en reprenant les conceptions et les critères des principaux auteurs associés au courant sociologique du capital social. En somme, l'expérience montréalaise répond favorablement à plusieurs critères définis par Robert Putnam. Elle contribue pour un nombre de jardiniers et de groupes à nouer des liens sociaux, à la création et au maintien de la confiance envers autrui, au respect de valeurs civiques et de normes associées à la participation, à l'adhésion à des réseaux, et à l'essor de la société civile. Par contre, le développement de liens denses et l'émergence de réseaux entièrement fermés sur soi sont encore inachevés. L'expérience n'est pas plus encline à favoriser l'épanouissement de la vie démocratique locale qui bénéficie seulement qu'à quelques jardiniers convaincus et investis dans la vie du jardin. Elle offre plutôt un cadre propice au développement de l'appartenance et à l'échange de ressources dans un contexte d'interactions sociales de courte durée et d'ordre utilitaire. L'expérience répond aussi à certains critères de Bourdieu, puisqu'elle permet la consolidation de passerelles vers d'autres formes de capital économique, physique et technologique pour les employés des groupes. Elle peut accroître l'accès au capital symbolique, humain et culturel dont bénéficient surtout les jardiniers qui s'engagent dans les structures décisionnelles du projet. Si elle offre cadre propice à la formation des employés du groupe et à leur démarche de recherche d'un emploi, les jardiniers ne profitent pas de formation allant dans ce sens.

Plusieurs questions irrésolues qui a été brièvement abordées dans notre travail devraient faire l'objet de recherches à venir. Une piste serait d'essayer de mieux définir la capacité institutionnelle et communautaire. Les recherches à venir dans le domaine devraient s'employer à mieux définir cette dimension de la réalité quotidienne des groupes engagés dans l'expérience et du cadre organisationnel dans lequel s'inscrit leurs activités. Pour ce faire, il serait judicieux de revoir la question des structures décisionnelles, mais à une échelle communautaire, et développer le point sur le rôle des groupes, leurs partenaires et bailleurs de fonds dans la vie démocratique locale. Il faudrait également entreprendre une enquête de type ethnographique sur les pratiques alimentaires des jardiniers. La question du rapport complexe entre l'expérience vécue dans un jardin et la nutrition reste en suspens. La discussion sur la sécurité alimentaire pourrait alors prendre un sens plus concret. Finalement, il serait intéressant, dans une enquête longitudinale subséquente d'interroger des jardiniers sur le type de bénéfices en capital social qu'ils retirent de l'expérience et de préciser dans quelle mesure ils en profitent. Il conviendrait désormais d'éclairer l'importance de cette dimension pour l'AUC en reprenant notre typologie et de comparer la portée du capital social sur plusieurs années passées dans un jardin.

Porteuse de la certitude de se ressourcer en plein air et au contact des autres, l'AUC est en même temps le vecteur de l'espoir de poser un geste individuel à une entreprise collective de prise en charge de l'environnement. Ces attentes pratiques et quantifiables, en plus de l'amélioration notable de la qualité du cadre de vie et une production alimentaire pour les individus défavorisés, restent moins palpables. Pourtant, les projets sont financés et établis en fonction d'une certitude scientifique: celle de la nécessité de nourrir tout être à sa faim, conviction qui mène au consensus social élevé. Or, dans la réalité et à la lumière de ce que produisent les jardins et à l'analyse des informations obtenues des jardiniers, le soi-disant consensus reste finalement très faible au niveau des résultats, et il apparaît entouré de doutes à travers notre étude. Il ressort de cette analyse que l'expérience de l'AUC montréalaise sert d'exemple concret pour la validation de trois facettes du grand récit d'émancipation onusien sur le développement durable et la ville écologique et que derrière les discours se dégage une ressource fondamentale: le capital social.

Annexe

1. Tableau croisé

Les données sont croisées selon l'appartenance à l'un ou l'autre des trois types (EEE, RB, Autre) en fonction des variables suivantes : (1) le genre, (2) le revenu (plus ou moins 25 000$), (3) le type de ménage (seul ou en couple non), (4) la scolarité (universitaire ou non), (5) l'âge (25-44 ans ou non c'est à dire moins de 25 ans ou plus de 44 ans), (6) le nombre d'années à Montréal (plus de 15 ans ou non).

Jardiniers recrutés dans le besoin	Jardiniers éduqués, écolos, engagés	Jardiniers autres	Total	Éléments d'analyse de la typologie
10	23	13	46	Nombre de jardiniers
5	18	8	46	Femme
5	5	5		Homme
5	9	9	46	25-44 ans
5	14	4		< 25 ans ou > 44 ans
3	20	8	45	Avec un diplôme universitaire
7	2	5		Sans diplôme universitaire
0	13	3	46	Revenu plus de 25 000 $
10	10	10		Revenu moins de 25 000 $
3	12	6	46	Détient un emploi rémunéré
7	11	7		Ne détient pas d'emploi
8	14	5	45	Habite seul
2	9	7		En couple
6	13	4	46	Montréalais (plus de 15 ans dans la ville)
4	10	9		Nouvel arrivant (moins de 15 ans)

2. Outils de recherche

Canevas d'entrevue 1

Enquête auprès de responsables d'organismes communautaires réalisant un projet d'agriculture urbaine

A. Origine du projet

Depuis combien de temps votre organisme entreprend-il des projets en agriculture urbaine?
Quels étaient vos objectifs de départ ?
Quelles étaient les principales difficultés rencontrées au démarrage des projets et les solutions que vous y avez apportées ?
Quelles sont les demandes locales et communautaires qui correspondent le mieux à vos objectifs de départ?
Qui était le promoteur principal ?

B. Fonctionnement et organisation

Combien de partenariats nouveaux avez-vous créé pour mettre sur pied les projets ?
Qui sont les partenaires qui contribuent à la réalisation de vos projets ?
Avez-vous conclu des ententes spécifiques avec eux?
Combien d'emplois permanents et non-permanents sont directement liés à vos projets ?
Votre organisme est-il affilié à un CA ; associé à une table de concertation ou un regroupement ?
Quels sont les objectifs particuliers inscrits à votre programme cette année?

C. Participation

Quel est le nombre total de participants et d'usagers des jardins?
Comment avez-vous choisi vos participants ?
Quelle est la durée normale de leur contribution ?
À combien d'heures par semaine représente la contribution du participant en moyenne?
Comment avez-vous récompensé les participants ?
Quelles sont les responsabilités des participants ? Dans quels domaines de la vie du jardin s'impliquent-ils d'habitude le plus?

D. Formation et encadrement

Quels sont les thèmes abordés dans les formations que vous avez organisés ?
Quel type de public ciblez-vous aux formations?
Combien de personnes s'y inscrivent en moyenne?
Avez-vous encadré des stagiaires ? Comment les avez-vous rémunérés ?

Canevas d'entrevue 1

Enquête auprès de responsables d'organismes communautaires réalisant un projet d'agriculture urbaine

E. Financement

Comment vos projets ont-ils été financés ?
Quel est le montant total du financement obtenu cette année et pour les années antérieures ?
Quel type d'organismes sollicitez-vous ?
Qui sont vos principaux bailleurs de fonds ?

F. Particularités du contexte urbain

Dans quel état se trouvaient les terrains avant de pouvoir y aménager des jardins ?
Quel est le zonage affiché des terrains ?
À qui appartient les terrains que vous utilisez ?
Quelles sortes d'ententes avez-vous conclues avec les propriétaires et les riverains ?
Quelle sont les superficies des parcelles cultivées et de l'espace total disponible mis à votre disposition ?

G. Pratiques agricoles

Quelles techniques en production agricole employez-vous ?
Comment avez-vous obtenu les semences et les plants ?
Quels types et quantités d'engrais, de fertilisants et de pesticides utilisez-vous ?
Quelle est la source d'eau ?
Que faites-vous pour prévenir l'érosion du sol, conserver l'eau et réutiliser les déchets organiques?

H. Rendement

Quel est le nombre total de personnes qui ont consommé des aliments récoltés ou transformés ?
Quelle est la proportion moyenne d'aliments consommés par les agriculteurs par rapport à ceux qui sont échangés ou distribués?
Quelles sont les superficies plantées par variété et les types et quantités de récoltes obtenues ?
Quel est la valeur marchande des récoltes et des produits dérivés ?
Quel est le volume et les recettes brutes des ventes ?
Vos projets ont-ils permis la création d'emplois directs et indirects ?

I. Corrélations aux types de développement visé

Pourquoi avez-vous effectué des démarches en agriculture urbaine?
Quels sont les visions qui vous motivent le plus à poursuivre des projets à l'avenir?

Canevas d'entrevue 2

Enquête auprès de programmateurs et de responsables d'organismes communautaires réalisant un projet d'agriculture urbaine

a) Quelle appréciation faites-vous du projet en 2002 ?

Réalisations courantes (moyens d'action développés et déployés)
Déroulement des activités dans les jardins
Initiatives à venir

b) Le jardin vous permet-il d'atteindre tous vos objectifs ?

c) Le jardin a-t-il permis d'améliorer :

Cadre de vie (image, identification territoriale, ambiance et sociabilité, contribution et implication dans la vie associative et prise en charge du milieu)

Sécurité alimentaire (alternative au dépannage, habitude alimentaire bio, accessibilité pour tous aux aliments sains et à bon marché)

Capital social (solidarité, support à l'économie sociale –marché alimentaire bio et amélioration des compétences des participants et animateurs)

Durabilité environnementale (verdissement, biodiversité, promotion de l'agriculture bio, ERE)

d) Résumez votre appréciation du travail effectué par les jardiniers et de leur participation au projet jusqu'à présent ?

e) Sous sa forme actuelle, le projet rejoint-il les personnes que vous avez ciblées ?

f) Pourquoi vos bailleurs de fonds acceptent-ils de vous financer ?

g) Pensez-vous que les objectifs de vos bailleurs de fonds concordent avec les vôtres ? Qu'est-ce qui ne peut pas facilement se concilier ou s'harmoniser ?

h) Avez-vous rencontré des difficultés ou embûches cette année ? Quelles solutions avez-vous trouvées pour y remédier ?

Questionnaire

Enquête auprès des jardiniers de l'agriculture urbaine communautaire

Nom du jardin : Date de la rencontre :

Partie A : renseignements personnels

A1. Votre implication dans la vie associative

a) Avez-vous déjà assisté ?

- Assemblée d'un conseil d'administration Oui ❑ Non ❑
- Séance d'un conseil d'arrondissement Oui ❑ Non ❑
- Séance d'un conseil de quartier Oui ❑ Non ❑
- Réunion d'une table de concertation Oui ❑ Non ❑
- Réunion d'une association scolaire Oui ❑ Non ❑
- Rencontre d'une équipe de sport amateur (joueur) Oui ❑ Non ❑
- Animation d'un groupe de jeunes ou d'enfants Oui ❑ Non ❑
- Animation d'un organisme d'entraide Oui ❑ Non ❑
- Démonstration populaire Oui ❑ Non ❑

b) Avez-vous déjà participé au fonctionnement ?

- Conseil d'administration Oui ❑ Non ❑
- Conseil d'arrondissement Oui ❑ Non ❑
- Conseil de quartier Oui ❑ Non ❑
- Table de concertation Oui ❑ Non ❑
- Association scolaire Oui ❑ Non ❑
- Équipe sportive Oui ❑ Non ❑
- Groupe de jeunes ou d'enfants Oui ❑ Non ❑
- Organisme d'entraide Oui ❑ Non ❑
- Démonstration populaire Oui ❑ Non ❑

A2. Votre niveau d'investissement dans le projet de jardinage

a) Comment avez-vous découvert l'existence du projet pour la première fois?

b) Depuis quand jardinez-vous ici? _____

c) Avant de vous inscrire au projet :

Connaissiez-vous déjà d'autres jardiniers? Oui ❑ Non ❑
Connaissiez-vous un des responsables de cet organisme? Oui ❑ Non ❑
Aviez-vous accès à un jardin potager chez vous? Oui ❑ Non ❑
Aviez-vous déjà fait pousser des aliments? Oui ❑ Non ❑
Aviez-vous déjà jardiné sur une parcelle d'un jardin municipal? Oui ❑ Non ❑

d) Après avoir commencé à jardiner :

Avez-vous aidé à trouver d'autres jardiniers?	Oui ❑ Non ❑
Venez-vous toujours au jardin seul(e)?	Oui ❑ Non ❑
Quel moyen de transport utilisez-vous normalement pour venir?	_____
Combien de temps mettez-vous pour vous rendre au jardin?	_____
Combien d'heures travaillez-vous en moyenne par semaine?	_____
Combien de fois venez-vous au jardin en moyenne par semaine?	_____

e) Avez-vous participé aux décisions prises dans le jardin?

Le choix des semences et des plants	Oui ❑ Non ❑
Les endroits dans les plates-bandes où les semis sont plantés	Oui ❑ Non ❑
Les pratiques agricoles	Oui ❑ Non ❑
Les types d'ateliers qui vous sont offerts	Oui ❑ Non ❑
Les outils mis à votre disposition	Oui ❑ Non ❑
Les heures de travail	Oui ❑ Non ❑
Les jours de travail	Oui ❑ Non ❑
La formation de l'équipe de jardiniers	Oui ❑ Non ❑
Le mode de distribution des aliments récoltés	Oui ❑ Non ❑
La conservation et les échanges des semences	Oui ❑ Non ❑
Les fêtes et activités sociales	Oui ❑ Non ❑
Le recrutement de nouveaux participants	Oui ❑ Non ❑

f) Êtes-vous satisfait : 1=élevé 2=moyen 3 =faible

De la formation en jardinage obtenue?	1❑ 2❑ 3❑
Des conseils personnels reçus?	1❑ 2❑ 3❑
De la charge du travail?	1❑ 2❑ 3❑
De l'organisation de votre groupe de travail?	1❑ 2❑ 3❑
De la quantité des aliments récoltés?	1❑ 2❑ 3❑
De la qualité des aliments?	1❑ 2❑ 3❑
De la façon de distribuer les surplus d'aliments?	1❑ 2❑ 3❑
Des rapports que vous avez avec les autres jardiniers?	1❑ 2❑ 3❑
Des relations avec les coordonnateurs du jardin?	1❑ 2❑ 3❑
De l'animation proposée?	1❑ 2❑ 3❑

g) Quelles sont les tâches principales que vous avez accomplies dans le jardin?

h) Il y a-t-il des choses que vous souhaitez planter que vous ne retrouvez pas dans le jardin?

i) Allez-vous revenir l'année prochaine? Oui ❑ Non ❑ Incertain ❑

j) Quel rôle jouez-vous le plus souvent dans le groupe?

Partie B : bénéfices du jardin

a) Depuis que vous jardinez ici :

Avez-vous pris l'habitude de manger plus de légumes frais? Oui ❑ Non ❑

Combien de fois mangez-vous des légumes frais par jour ? _____

Avez-vous découvert de nouveaux types d'aliments? Oui ❑ Non ❑

Achetez-vous des aliments biologiques? Oui ❑ Non ❑

Si oui, en achetez-vous plus qu'avant? Oui ❑ Non ❑

Compostez-vous maintenant plus de déchets de cuisine chez vous? Oui ❑ Non ❑

Recyclez-vous maintenant plus de matières dans votre bac vert? Oui ❑ Non ❑

Évitez-vous les aliments qui peuvent contenir des OGM? Oui ❑ Non ❑

Si oui, lesquels?

Évitez-vous les aliments qui sont traités par des produits chimiques? Oui ❑ Non ❑

Combien avez-vous épargné en moyenne par semaine grâce aux aliments que vous avez récoltés dans le jardin ? _____

b) Que faites-vous des aliments que vous avez récoltés?

Vous en donnez à une banque alimentaire? Oui ❑ Non ❑

Vous en donnez à une cuisine collective? Oui ❑ Non ❑

Vous en vendez? Oui ❑ Non ❑

Si oui, combien : % (du total de votre part)

Vous en consommez sur place? Oui ❑ Non ❑

Si oui, combien : %

Vous en ramenez à la maison pour consommation personnelle? Oui ❑ Non ❑

Si oui, combien : %

Vous en partagez avec vos proches ou vos amis? Oui ❑ Non ❑

Si oui, combien : %

Est-ce que ça vous arrive d'en perdre? Oui ❑ Non ❑

Si oui, combien : %

Conservez-vous une partie des aliments ramenés à la maison? Oui ❑ Non ❑

Partie C : motivation et contribution

a) Qu'est-ce qui vous a motivé à devenir jardinier ?

✶ peu ou pas
✶✶ assez
✶✶✶ beaucoup

	✶	✶✶	✶✶✶
Rencontrer des gens			
Apprendre comment jardiner			
Pratiquer un loisir			
Faire de l'exercice physique			
Faire partie d'un groupe communautaire			
Épargner de l'argent			
Faire pousser des aliments biologiques			
Verdir mon quartier			
Produire du compost			
Réutiliser des déchets biodégradables de ma cuisine			
Passer plus de temps en plein air			
Manger mieux			
Réduire mon besoin d'aller à la banque alimentaire			
Aider au développement de la sécurité alimentaire			
Goûter à de nouveaux aliments			
Être près de la nature			
Éviter d'attendre pour une parcelle dans un jardin communautaire de la Ville de Montréal			

- Indiquez les trois plus importantes raisons qui vous ont motivées à vous joindre à ce groupe de jardinage :

1.
2.
3.

b) Qu'est-ce que votre expérience de jardinage vous a permis de faire?

✶ peu ou pas
✶✶ assez
✶✶✶ beaucoup

	✶	✶✶	✶✶✶
De connaître les activités/services disponibles dans mon quartier			
De faire de nouvelles connaissances			
D'apprécier davantage le quartier			
De participer directement à la vie communautaire			
D'améliorer ma vie sociale			
De manger des aliments rares et chers			
De réduire mes dépenses alimentaires			
De contribuer à l'amélioration de l'image du quartier			
De participer au développement de l'avenir du quartier			
D'aider les autres personnes			
De se rapprocher de la nature			
De développer mes compétences			
De faire des contacts pour me trouver un nouvel emploi			
De contribuer à la sécurité alimentaire du quartier			
D'améliorer ma qualité de vie			
D'accroître mon sentiment d'appartenance à Montréal			

- Indiquez les trois plus importantes contributions du jardinage pour vous :

1.
2.
3.

Partie D : profil du jardinier

Notez bien que votre anonymat sera protégé en tout temps et que l'information obtenue demeurera confidentielle.

a) Indiquez votre sexe: H F
b) Quel âge avez-vous ? (encerclez)
24 ans ou moins; entre 25 et 44 ans; entre 45 et 54 ans; entre 55 et 69 ans;
70 ans ou plus
c) Quel est le plus haut niveau atteint dans votre cheminement scolaire ?
secondaire; collégial; baccalauréat; maîtrise ou plus
d) Quel est votre statut civil ?
célibataire; marié(e); conjoint(e) de fait; divorcé(e); autre :

e) Êtes-vous né(e) à Montréal ? Oui ❑ Non ❑
f) Si non, depuis quand habitez-vous à Montréal ?
moins de 1 an; entre 1 et 5 ans; entre 5 et 14 ans; entre 15 et 24 ans; 25 ans ou plus
g) Depuis combien de temps habitez-vous dans le même logement ? _____
h) Êtes-vous propriétaire? Oui ❑ Non ❑
i) Si non, quel type de logement habitez-vous?
appartement locatif privé; coopérative; HLM; immeuble pour vétérans;
immeuble pour personnes âgées; chez vos parents; autre :
j) Combien de pièces disposez-vous dans votre logement ? _____
k) Quelle proportion de votre revenu mensuel dépensez-vous pour payer votre loyer (ou pour votre hypothèque) ? moins de 30%; entre 30% et 50%; plus de 50%

l) Travaillez-vous comme bénévole présentement ? Oui ❑ Non ❑
m) Quel type d'emploi possédez-vous ? _____
n) Si vous n'avez pas de travail, êtes-vous ?
aux études; à la retraite; au chômage; sur l'aide sociale; autre :
o) Quel est votre revenu annuel brut moyen ?
moins de 15 000$; entre 15 000$ et moins de 25 000$;
entre 25 000$ et moins de 45 000$; plus de 45 000$

p) Habitez-vous seul(e) ? Oui ❑ Non ❑
q) Si non, avec combien de personnes partagez-vous votre logement ? _____
r) Combien d'enfants avez-vous? _____

s) Connaissez-vous des personnes parmi les membres de votre famille, vos amis, ou des connaissances qui sont agriculteurs ? Oui ❑ Non ❑
t) Avez-vous déjà résidé dans un milieu rural et agricole ? Oui ❑ Non ❑
u) Avez-vous déjà gagné votre vie comme agriculteur ? Oui ❑ Non ❑

C'EST MAINTENANT TERMINÉ! MERCI BEAUCOUP DE VOTRE COLLABORATION

Grille d'observation

Enquête auprès des jardiniers de l'agriculture urbaine communautaire

1. Jardin

a) apparence : état des lieux, propreté, ordre, soin, ambiance

b) aménagement : entretien des allées et des plates-bandes individuelles, soins apportés aux équipements et outils de jardin, organisation de l'espace, compostière, récipients à eau, boyaux, élément de design

c) végétaux : aspects des plants, santé et apparence, soins donnés, variété des espèces, arrangement et disposition, pratiques agricoles

2. Jardinier

a) apparence : esprit, humeur, expression, habillement, méthode de travail (seul – petit groupe – tous ensemble)

b) comportement : respect des heures de travail, rapport avec les autres participants (co-présence – interaction, degré d'ouverture), cohérence des actions (verbale – manuelle), durée des actions, relation avec l'animateur (type et fréquence des contacts)

3. Travail

a) activité :
   - qu'est que les jardiniers font exactement pendant les heures de travail?
   - les activités semblent-elles organisées ou aléatoires?
   - quel est le degré de coopération des jardiniers face aux exigences de travail?
   - quels sont les sujets de conversation entre jardiniers et avec l'animateur?

b) appropriation du lieu :
   - quel est le degré de l'investissement personnel, sentiment de prise en charge?
   - qu'est-ce que les jardiniers semblent mettre en valeur, ignorer, rejeter?

c) participation :
   - pendant le déroulement de la distribution de la récolte, quel est le degré de participation des jardiniers dans la manipulation des aliments, rôles attribués à chacun?
   - pendant le repas ou la fête de la récolte, comment est-ce que les jardiniers communiquent, prennent part aux activités?
   - quelle est l'ambiance au moment de quitter le jardin?

Bibliographie

Adler, Paul S. et Kwon, Seok-Woo, 2000, « Social Capital : Prospects for a New Concept », Department of Management and Organization, Marshall School of Business, University of Southern California [en ligne] (15-08-03) http://poverty.worldbank.org/library/view/11990_Social_Capital.doc

Alliance 21, 2002a, « A la rencontre de l'agriculture urbaine : Les villes du Sud, les villes du Nord », Séminaire sur l'agriculture urbaine, Ath, Bruxelles, 23-26 septembre 2002 [en ligne] (27-06-03) http://www.alliance21.org/fr/initiatives/docs/fin/AgrUrbFR.pdg

Alliance 21, 2002b, « Propositions pour le XXIe siècle: Pôle socioéconomique de solidarité, Agriculture et développement durable », Alliance pour un monde responsable, pluriel, solidaire [en ligne] (27-06-03) http://www.alliance21.org/fr/proposals/summaries/agrdurable.htm

Angers, Maurice, 1992, *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, Centre Éducatif et Culturel, Les Éditions de la Chenelière, Montréal

Appleyard, Donald, 1981, *Livable Streets*, University of California Press, Berkeley, Los Angeles

Arendt, Hannah, 1972, *La crise de la culture*, Gallimard, Folio, Paris

Armar-Lemesu, Margaret, 2000, « Urban Agriculture and Food Security, Nutrition and Health », pp. 99-117, in Fondation Allemande pour le Développement International, *Growing Cities, Growing Food : Urban Agriculture on the Policy Agenda*, Feldafing, Allemagne

Armstrong, Donna, 2000, « A Survey of Community Gardens in Upstate New York : Implications for Health Promotion and Community Development, in *Health and Place*, Vol. 6, No.4, pp. 319-327, Elsevier Science, Oxford, New York [en ligne] (20-12-01) http://www.cityfarmer.org/CGNewYork.html#donna

Atkinson, Sarah J., 1995, « Approaches and Actors in Urban Food Security in Developing Countries », in *Habitat International*, Vol. 19, No. 2, pp. 151-163, Pergamon, Elsevier Science, Oxford

Banque Mondiale, 2002a, « Sources of Social Capital » PovertyNet [en ligne] (12-08-03) http://www.worldbank.org/poverty/scapital/sources/index.htm

Banque Mondiale, 2002b, « Social Capital and Sustainable Development, Social Capital and Environment », PovertyNet [en ligne] (24-06-03) http://www.worldbank.org/poverty/scapital/topic/env1.htm

Banque Mondiale, 2003, « Social Capital for Development », PovertyNet [en ligne] (14-07-03) http://www.worldbank.org/poverty/scapital/index.htm

Barrs, Robert, 1999, « Sustainable Production in the City of Vancouver : An Analytical and Strategy Framework for Planners and Decision-Makers », School of Community and Regional Planning, University of British Columbia [en ligne] (09-25-99) http://www.cityfarmer.org/barrsUAvanc.html

Baxter, Jamie et Eyles, John, 1997, « Establishing qualitative research in social geography : establishing rigour in interview analysis », in *Transactions of the Institute of British Geographers*, Vol. 22, No. 4, pp. 505-522, Royal Geographical Society

Beatley, Timothy, 2000, *Green Urbanism : Learning from European Cities*, Island Press, Washington DC

Beavis, Mary Ann, 1993, « Sustainable Uses of Urban Open Space : A Guide to the Literature », in *Issues in Urban Sustainability 2*, Institute of Urban Studies, Winnipeg

Bellows, Anne, 2000, « Alimentation et environnement en milieu urbain: l'exemple de la haute Silésie en Pologne », pp.139-143, in Koc, M., et al. (sous la direction), *Armer les villes contre la faim: systèmes alimentaires urbains durables*, Centre de recherches pour le développement international, Ottawa

Berdoulay, Vincent, 1997, « L'écologie urbaine : un récit contre nature? » in Mercier, G. et Berthemont, J. (sous la direction), *La ville en quête de nature*, Centre Jacques-Cartier, les Nouveaux Cahiers du Celat, Septentrion, Québec

Berdoulay, Vincent et Souberyan, Olivier, 2002, *L'écologie urbaine et l'urbanisme : Aux fondements des enjeux actuels*, Collection Recherches, Éditions La Découverte, Paris

Bergeron, André, Morel, Michel, Thérien, Isabelle, 2002, *Portrait d'initiatives du milieu pour lutter contre la pauvreté*, Bouchard, C. et Raynault, M.-F. (sous la direction), Observatoire montréalais des inégalités sociales et de la santé [en ligne] (06-01-04) http://www.omiss.ca-recherche-pdf-abergeron.pdf

Berke, Philip R. et Conroy, Maria Manta, 2000, « Are We Planning for Sustainable Development? An Evaluation of 30 Comprehensive Plans », in *Journal of the American Planning Association*, Vol. 66, No.1, pp. 21-33, Winter, Chicago

Blais, René, 2000, « Environnement et mondialisation : de la confusion à la convergence des discours », in *The Canadian Geographer / Le Géographe canadien*, Vol. 44, No. 3, pp. 286-297, University of Toronto Press

Blanchet, Alain, et al., 1985, *L'entretien dans les sciences sociales : l'écoute, la parole et le sens,* CNRS, Dunod, Paris

Blanchet, Alain et Gotman, Anne, 1992, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Sociologie 128, Éditions Nathan, Paris

Boulianne, Manon, 2000, « Agriculture urbaine et développement : l'expérience mexicaine », in *Nouvelles pratiques sociales*, Vol. 13, No. 1, pp. 103-118, Université du Québec à Hull, Chaire de recherche en développement communautaire

Boulianne, Manon, 2001, « L'agriculture urbaine au sein des jardins collectifs québécois : empowerment des femmes ou 'domestication de l'espace public'? », in *Anthropologie et Sociétés*, Vol. 25, No. 1, pp. 63-80, Département d'Anthropologie, Université Laval [en ligne] (05-03-03) http://www.erudit.org/revue/as/2001/v25/n1/000210ar.pdf

Bourdieu, Pierre, 1980, « Le capital social : notes préliminaires », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, No. 31, janvier, pp. 2-3, Éditions du Minuit, Paris

Bourque, Martin, 2000, « Policy options for urban agriculture », pp. 119-146, in Fondation Allemande pour le Développement International, *Growing Cities, Growing Food : Urban Agriculture on the Policy Agenda*, Feldafing, Allemagne

Bouvier-Daclon, Nathalie, 2001, *La dynamique sociale entourant les jardins communautaires : l'individu, le groupe et le jardin. Le cas de Montréal,* Mémoire en Études urbaines, Université du Québec, INRS Urbanisation, culture et société

Bouvier-Daclon, Nathalie et Sénécal, Gilles, 2001, « Les jardins communautaires de Montréal : un espace ambigu », in Charbonneau, J. et Gauthier M. (sous la direction), *Loisir et Société* (Série Culture et mode de vie), Vol. 24, No. 2, pp. 507-531, Presses de l'Université du Québec

Brennan, Kristin, 2003, « Food for the City, from the City », pp. 79-87, in Buchwald, E. (sous la direction), *Toward the Livable City*, Milkweed Editions, Minneapolis, MI

Brown, Katherine, et al., 2002, *Urban Agriculture and Community Food Security in the United States: Farming from the City Center to the Urban Fringe*, Urban Agriculture Committee, Community Food Security Coalition [en ligne] (02-05-03) http://www.foodsecurity.org/urbanagpaper.pdf

Brown, Thomas F., sans date, « Theoretical Perspectives on Social Capital », Department of Sociology, Lamar University [en ligne] (14-07-03) http://hal.lamar.edu/~browntf/soccap.html

Bryant, Christopher et Marois, Claude, 1998, « Franges et agricultures périurbaines dans la région de Montréal », pp. 159-170, in Manzagol, C. et Bryant, C. (sous la direction), *Montréal 2001 : Visages et défis d'une métropole*, Les Presses de l'Université de Montréal

Bureau de la sécurité alimentaire, 2001, *Plan d'action du Canada pour la sécurité alimentaire*, Agriculture et Agroalimentaire Canada [en ligne] (09-05-03) http://www.agr.gc.ca/misb/fsb/FSB2fre.html

Burt, Ronald S., 2000, « The Network Structure of Social Capital, Research » in *Organizational Behavior*, Vol. 22, JAI Press, University of Chicago et Institut européen d'Administration d'affaires [en ligne] (16-09-03) http://gsbwww.uchicago.edu/fac/ronald.burt/research/NSSC.pdf

Burt, Ronald S., 2001, « Structural Holes versus Network Closure », in Lin, N., et al., *Social Capital: Theory and Research*, Aldine de Gruyter, University of Chicago et Institut européen d'Administration d'affaires [en ligne] (16-09-03) http://gsbwww.uchicago.edu/fac/ronald.burt/research/SHNC.pdf

Calthorpe, Peter et Van der Ryn, Sim, 1996*, Sustainable Communities : A New Design Synthesis for Cities, Suburbs and Towns*, Sierra Club Books, San Francisco

Campbell, Scott, 1996, « Green Cities, Growing Cities, Just Cities? Urban Planning and the Contradictions of Sustainable Development », in *Journal of the American Planning Association,* Vol. 62, No. 3, pp. 296-310, Summer, Chicago

Centraide du Grand Montréal, 2000, *Au-delà du don de nourriture, soutenir l'autonomie,* Plante, L. (recherche et analyse), Les orientations de Centraide du Grand Montréal en matière de sécurité alimentaire, Montréal

Centraide du Grand Montréal, 2001, « Les orientations en matière de sécurité alimentaire » [en ligne] (06-09-03) http://www.centraide-mtl.org/centraide/static/aquoi/orientations.shtml

Centre de recherches pour le développement international, 1998, *Initiative de programme : l'agriculture urbaine, Résumé de programme 1997-2000*, Série Agriculture urbaine, Rapport 22, Ottawa

Centre de recherches pour le développement international, 2003, *À propos de l'initiative de programme agriculture urbaine*, Environnement et gestion des ressources naturelles [en ligne] (02-07-03) http://network.idrc.ca/ev.php?ID=4673&ID2=DO_TOPIC

Cérézuelle, Daniel et Roustang, Guy, 1998, *Autoproduction et développement social*, Argo, Paris [en ligne] (20-12-01) http://www.puq.uquebec.ca/puq/images/D-1078_intro.pdf

Cérézuelle, Daniel et Roustang, Guy, 2003, *Jardinage et développement social : guide méthodologique, du bon usage du jardinage comme outil d'insertion sociale et de prévention de l'exclusion*, Le Jardin dans tous ses états, Association Les jardins d'aujourd'hui [en ligne] (04-03-03) http://pro.nordnet.fr/jardinons/telechargement-jtse/jardins.pdf

City of Toronto, 2001, « Toronto's Food Charter », Food and Hunger Action Committee [en ligne] (09-05-03) http://www.city.toronto.on.ca/food_hunger/food.charter.pdf

City of Toronto, 2003, « Public Health Food Policy Council » [en ligne] (09-05-03) http://www.city.toronto.on.ca/health/tfpc_index.htm

Charaudeau, Patrick et Maingueneau, Dominique (sous la direction), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Éditions du Seuil, Paris

Chevrier, Jacques, 2003, « La spécification de la problématique », pp. 51-84, in Gauthier, B. (sous la direction), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte de données*, Presses de l'Université du Québec

Clarke, Graham, et al., 2002, « Deriving Indicators of Access to Food Retail Provision in British Cities : Studies of Cardiff, Leeds and Bradford », in *Urban Studies*, Vol. 39, No. 11, pp. 2041-2060, Carfax Publishing, London

Claval, Paul, 1981, *La logique des villes : Essai d'urbanologie*, Collection Géographie économique et sociale, LITEC, Paris

Claval, Paul, 1994, « Un préalable pour penser la ville de demain », pp. 257-264, in Gobin-Ghorra, C. (sous la direction), *Penser la ville de demain : Qu'est-ce qui institue la ville*, L'Harmattan, Paris

Coleman, James S., 1988, « Social Capital in the Creation of Human Capital », in *American Journal of Sociology*, Vol. 94, supplement, ss. 95-120, The University of Chicago

Comité logement du Plateau Mont-Royal, (sans date*) Champs de Ville: Jardins biologiques collectifs*, Montréal

Commission Brundtland (Commission mondiale sur l'environnement et le développement), 1988, *Notre avenir à tous*, Éditions du Fleuve, Publications du Québec

Commission royale sur l'avenir du secteur riverain de Toronto, 1992, *Régénération*, Ministère des Approvisionnements et Services Canada

Community Food Security Coalition, 2001, « Growing Food in Cities : Urban Agriculture in North America », in *Community Food Security News,* Venice, CA

Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, 2001, « Urban Food Environment », pp. 72-73, In *The State of the World's Cities Reports 2001*, United Nations Publications, New York [en ligne] (08-02-03) http://www.unchs.org/istanbul+5/72.pdf

Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, 2003, « Urban and Regional Economy », Urban economy and finance branch [en ligne] (08-02-03) http://www.unhabitat.org/programmes/uefb/urban_regional_economy.asp

Conseil de la santé et du bien-être, 1998, *Rapport : Forum sur le développement social*, remis au Ministère de la santé et des services sociaux, Gouvernement du Québec

Cosgrove, Sean, 1994, *Une histoire de deux villes : Comparing Canadian Community Gardening Programs in Montreal and Toronto*, Centre de recherches pour le développement international, Série Agriculture urbaine, Rapport 11, Ottawa

Cosgrove, Sean, 1998, « Community Gardening in Major Canadian Cities : Toronto, Montreal, and Vancouver Compared », présentation à la Conférence internationale *Urban Agriculture Policy in South Africa*, tenue à Pretoria du 3 au 5 mars 1998 [en ligne] (20-12-01) www.cityfarmer.org/canadaCC.html#canadianCC

Cummins, Steven et Macintyre, Sally, 2002, « Food Deserts – evidence and assumption in health policy making », in *British Medical Journal*, Vol. 325, pp. 436-336, 24 August, BMJ Publishing Group, London

Dansereau, Pierre, 1987, « Les dimensions écologiques de l'espace urbain », in *Cahiers de géographie du Québec,* Vol. 31, No. 84, pp. 333-395, décembre, Département de Géographie, Université Laval

Dasgupta, Partha, 2002, *Social Capital and Economic Performance: Analytics*, University of Cambridge [en ligne] (14-07-03) http://www.econ.cam.ac.uk/faculty/dasgupta/soccap.pdf

Davis, Laura, Middleton, John, Simpson, Sue, 2000, « Initiatives d'agriculture communautaire dans la région métropolitaine de Sandwell au Royaume-Uni », pp. 49-57, in Koc, M., et al. (sous la direction), *Armer les villes contre la faim, systèmes alimentaires urbains durables*, Centre de recherches pour le développement international, Ottawa

Deelstra, Tjeerd et Girardet, Herbert, 2000, « Urban agriculture and sustainable cities », pp. 43-66, in Fondation Allemande pour le Développement International*, Growing Cities, Growing Food* : *Urban Agriculture on the Policy Agenda*, Feldafing, Allemagne

DeKay, Mark, 1997, « The Implications of Community Gardening for Land Use and Density », in *Journal of Architectural and Planning Research*, Vol. 14, No. 2, pp. 126-148, Locker Science, Chicago

Dekker, Paul, 2001, « Social Capital in Neighbourhood and Local Political Involvement », Article présenté à la Euresco Conference Social Capital, Interdisciplinary Perspectives, tenue à Exeter du 15 au 20 septembre 2001 [en ligne] (12-08-04) http://www.ex.ac.uk/shipss/politics/research/socialcapital/papers/dekker2.pdf

Delisle, Hélène, 1998, « La sécurité alimentaire, ses liens avec la nutrition et la santé », in *La quête de la sécurité alimentaire au 21e siècle*, Revue canadienne d'études du développement, Vol. 19, numéro spécial, Association canadienne d'études du développement international, Université d'Ottawa

Delisle, Hélène et Shaw, John D., 1998, « Introduction », in *La quête de la sécurité alimentaire au 21e siècle*, Revue canadienne d'études du développement, Vol. 19, numéro spécial, Association canadienne d'études du développement international, Université d'Ottawa

Delisle, Hélène, 2000, *La sécurité alimentaire à Montréal-Centre en 1999 : Portrait (partiel) de la situation et indicateurs préconisés pour le monitoring*, Rapport du comité de travail sur le monitoring de la sécurité alimentaire, Partenaires pour le développement de la sécurité alimentaire à Montréal-Centre

Devoir (Le), 13 juin 2003, « La faim, un problème politique », Libre opinion, Guy Paiement (Président de la Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain)

Direction de santé publique de Montréal-Centre, 2001, « Rôles et activités » [en ligne] (26-11-01) http://www.santepub-mtl.qc.ca/developpement/role.html

Direction de santé publique de Montréal-Centre, 2002a, *Programme de subvention de projets en matière de sécurité alimentaire pour l'Île de Montréal : Modalités d'application*, Ministère de la santé et des services sociaux, Québec [en ligne] (06-10-03) http://www.santepub-mtl.qc.ca/developpement/securite/pdf/modalite.pdf

Direction de santé publique de Montréal-Centre, 2002b, *La santé urbaine une condition nécessaire à l'essor de Montréal,* Rapport annuel 2002 sur la santé de la population, Régie régionale de la santé et des services sociaux, Québec

Donadieu, Pierre, 1998a, *Campagnes urbaines*, Actes Sud, École nationale supérieure du paysage, Versailles, France

Donadieu, Pierre, 1998b, « Évolution des productions agricoles et des espaces ruraux sous influence urbaine, promenades dans les campagnes montréalaises », in *Cahiers d'études et de recherches francophones/Agricultures*, Vol. 7, No. 2, pp. 139-145, mars-avril, Éditions John Libbey Eurotext, France

Eckstein, Barbara, 2003, « Making Space : Stories in the Practice of Planning », pp. 13-36, in Eckstein, J.B. et Throgmorton, J.A. (sous la direction), *Story and Sustainability : Planning, Practice, and Possibility for American Cities*, The MIT Press, Cambridge, London

Éco-Action, 2000, *Potagers biologiques collectifs, Plateau Mont-Royal*, Rapport de projet Saison 2000, Montréal

Éco-Initiatives, sans date, *Les jardins collectifs d'insertion, agriculture urbaine et sécurité alimentaire,* Montréal

Éco-initiatives, 2002, *Rapport Annuel 2001-02* [en ligne] (06-10-03) http://www.cam.org/~ecoini/french/fhome.html

Éco-initiatives, 2003, *Victoire! La revue du Réseau des Jardins de la Victoire*, Vol.1-3, Montréal

Éco-quartier Darlington, 2001, *Rapport final du projet de jardins collectifs*, Montréal

Edwards, Micheal, sans date, « Enthusiasts, Tacticians & Sceptics: The World Bank, Civil Society & Social Capital », directeur de la Ford Foundation's Governance and Civil Society [en ligne] (16-09-03) http://www.worldbank.org/wbp/scapital/library/edwards.pdf

Ehrlich, Paul, Ehrlich Anne et Daily, Gretchen, 1993, « Food Security, Population, and Environment », in *Population and Development Review*, Vol. 19, No. 1, pp. 1-32, Population Council, New York

Environmental Studies Seminar, 1999, *Food Security through Urban Agriculture and Restaurant Food Waste Management*, McGill University, Faculty of Science, Geography Department, ESS EnviroWeb [en ligne] (20-12-01) http://felix.geog.mcgill.ca/other/environ/1999b/food/intro.htm

Environnement Canada, 2002, « Écoaction, le programme de financement communautaire : votre projet du début à la fin » [en ligne] (06-11-03) http://www.ec.gc.ca/ecoaction/applicants_guide_f.html

Environnement Québec, 2002, « Programme action environnement 2003-2004 : volet 1 soutien aux organismes environnementaux » [en ligne] (06-11-03) http://www.menv.gouv.qc.ca/programmes/action_e-f/action_e-f.htm

Evans, Peter, 2002, « Introduction : Looking for Agents of Urban Livability in a Globalized Political Economy », pp. 1-31, in Evans, P. (sous la direction), *Livable Cities? Urban Struggles for Livelihood and Sustainability,* University of California Press

Fairholm, Jacinda, 1999, *Urban Agriculture and Food Security Initiatives : A Survey of Canadian Non-Governmental Organizations*, Centre de recherches pour le développement international, Série Agriculture urbaine, Rapport 25, Ottawa

Fisher, Andy, 1999, *Hot Peppers & Parking Lot Peaches : Evaluating Farmers' Markets in Low Income Communities*, Community Food Security Coalition, Venice, CA

Fleury, André et Donadieu, Pierre, 1997, « De l'agriculture péri-urbaine à l'agriculture urbaine », École nationale supérieure du paysage, Versailles, France, Le Courrier de l'environnement, No. 3i [en ligne] (20-04-02) http://www.inra.fr/Internet/Produits/dpenv/fleurc31.htm

Flora, Cornelia Butler et Flora, Jan L., sans date, « Measuring and Interpreting Social Capital on the Community Level: The Difference and Similarities between Social Capital and Entrepreneurial Social Infrastructure » [en ligne] (16-09-03) http://www.worldbank.org/poverty/scapital/library/flora2.pdf

Fondation Allemande pour le Développement International et Centre pour l'Alimentation, le Développement Rural et l'Environnement, 2001 [en ligne] (25-07-04) http://www.dse.de/zel/zel-f.htm

Fondation Béati, 2003, « Programme social » [en ligne] (06-10-03) http://www.fondationbeati.org/?q=node/view/12

Foley, Michael W. et Edwards, Bob, 1998, « Beyond Tocqueville: Civil Society and Social Capital in Comparative Perspective » in *American Behavioral Scientist*, Vol. 42, No. 2, September [en ligne] (16-09-03) http://arts-sciences.cua.edu/pol/faculty/foley/beyond_t.htm

Foucault, Michel, 1966, *Les mots et les choses: une archéologie des sciences humaines*, Collection Tel, Éditions Gallimard, Paris

Frank, Jeff, 2003, « Faire du capital social une notion utile pour les politiques publiques », in *Horizons* : *Projet de recherche sur les politiques*, Le capital social comme instrument de politique publique, Vol. 6, No. 3, pp. 3-6, Travaux publics et services gouvernementaux, Canada

Frojmovic, Michel, 1996*, Urban Agriculture in Canada : A Survey of Municipal Initiatives in Canada and Abroad*, Centre de recherches pour le développement international, Série Agriculture urbaine, Rapport 16, Ottawa

Fukuyama, Francis, 1999, « Social Capital and Civil Society », The Institute of Public Policy, George Mason University, International Monetary Fund [en ligne] (14-07-03) http://www.imf.org/external/pubs/ft/seminar/1999/reforms/fukuyama.htm

Furedy, Christine, Maclaren, Virginia et Whitney, Joseph, 2000, « Réutilisation des déchets organiques pour la production alimentaire dans les villes asiatiques: perspectives sanitaire et économique », pp. 144-154, In Koc, M., et al. (sous la direction), *Armer les villes contre la faim : systèmes alimentaires urbains durables*, Centre de recherches pour le développement international, Ottawa

Gagnon, Yves, 1994, *La culture écologique pour petites et grandes surfaces*, Les Éditions Colloïdales, Saint-Didace (Québec)

Gauthier, Benoît, 2003, « Introduction », pp. 1-18, in Gauthier, B. (sous la direction), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte de données*, Presses de l'Université du Québec

Gazette (The), Abley, Mark, «Montreal melon comes home», 10 septembre, 1999; Becker, Darren, «Sowing seeds of victory», 4 juillet, 2000; Beaudin, Monique, «Community idea grows», 27 mai, 2002

Ghiglione, Rodolphe, et al., 1980, *Manuel d'analyse de contenu*, Armand Colin Éditeur, Paris

Grafmeyer, Yves, 1992, *La sociologie urbaine*, Sociologie 128, Nathan Université, Paris

Graham, Elizabeth, 2000, « Exploitation du cadre bâti à des fins agricoles », pp. 161-166, in Koc, M. et al. (sous la direction), *Armer les villes contre la faim : systèmes alimentaires urbains durables*, Centre de recherches pour le développement international, Ottawa

Granovetter, Mark S., 1973, « The Strength of Weak Ties», in *American Journal of Sociology*, Vol. 78, No. 6, pp. 1364-1380, University of Chicago

Gröning, Gert, 1996, « Politics of Community Gardening in Germany », présentation à la Conférence annuelle de la American Community Gardening Association, tenue à Montréal du 26 au 29 septembre 1996, *Branching Out : Linking Communities through Gardening* [en ligne] (25-09-99) http://www.cityfarmer.org/german99.html

Groupe des Partenaires pour le développement de la sécurité alimentaire, Dossier 3, 2000a; Dossier 4, 2000b; Dossier 5, 2001a; Dossier 6, 2001b, Dossier 7, 2001c, *Des gestes plus grands que la panse*, Direction de santé publique de Montréal-Centre

Greenhow, Timothy, 1994, *Urban Agriculture : Can Planners make a Difference?,* Swedish National Board of Housing, Building and Planning, Centre de recherches pour le développement international, Série Agriculture urbaine, Rapport 12, Ottawa

Grootaert, Christiaan, 1998, « Social Capital: The Missing Link? », in *Social Capital Working Paper Series*, The World Bank Social Development Family Environmentally and Socially Sustainable Development Network, Social Development Department, Washington DC [en ligne] (14-07-03) http://128.8.56.108/iris-data/docs/SCI-WPS-03.pdf

Grootaert, Christiaan et Van Bastelaer, Thierry, 2002, « Understanding and Measuring Social Capital: A Synthesis of Findings and Recommendations from the Social Capital Initiative », in *Forum Series on the Role of Institutions in Promoting Economic Growth*, USAID, IRIS [en ligne] (14-07-03) http://www.iris.umd.edu/forum/Social%20Capital--final.pdf

Hall, Emma Victoria, 2000, « Manifestations of Community Based Agriculture in the Urban Landscape; A Canadian Compendium and Four Winnipeg Case Studies », Faculty of Graduate Studies, University of Manitoba [en ligne] (20-12-01) http://www.cityfarmer.org/winnipeg.html#winnipeg

Hamelin, Anne-Marie, Beaudry, Micheline, Habicht, Jean-Pierre, 1998, « La vulnérabilité des ménages à l'insécurité alimentaire », in *La quête de la sécurité alimentaire au 21e siècle,* Revue canadienne d'études du développement, Vol. 19, numéro spécial, Association canadienne d'études du développement international, Université d'Ottawa

Hamelin, Anne-Marie, Koc, Mustafa, MacRae, Rob (sous la direction), 2001*, Travailler ensemble : la société civile se mobilise pour la sécurité alimentaire au Canada*, Université Ryerson, Center for Studies in Food Security, Media Studies Working Group, Toronto

Hamm, Michael W. et Baron, Monique, 2000, « Systèmes alimentaires intégrés et durables en milieu urbain : l'exemple du New-Jersey aux États-Unis », pp. 58-63, in Koc M., et al. (sous la direction), *Armer les villes contre la faim : systèmes alimentaires urbains durables*, Centre de recherches pour le développement international, Ottawa

Haughton, Graham, 1997, « Developing sustainable urban development models », in *Cities*, Vol. 14, No. 4, pp. 189-195, Pergamon, Elsevier Science, Oxford

Helliwell, John F., 2001, « La contribution du capital humain et social à la croissance économique durable », Symposium 2000 de l'OCDE et du DRHC [en ligne] (05-06-03) http://www.hrdc-drhc.gc.ca/sp-ps/arb-dgra/publications/books/oecd/fr/introduction.pdf

Hough, Micheal, 1989, *City Form and Natural Process : Towards a New Urban Vernacular,* 2e édition, Routledge, New York, Oxford

Hudson, Mark, 2000, « Le besoin d'une nature urbaine: un rapport de recherche », in *Evergreen* [en ligne] (27-02-03) http://www.evergreen.ca/fr/cg/resources/gw2000/index.html

International Institute for Environment and Development, 2001, « Urban environmental improvement and poverty reduction », in *Briefing Paper Series*, Paper 12 [en ligne] (08-08-03) http://www.iied.org/docs/urban/urbenvir_bp12.pdf

Jacobi, Petra, et al., 2000, « Urban Agriculture – Justification and Planning Guidelines », Urban Agriculture Promotion Project, Dar es Saleem, Tanzanie, Ministry of Agriculture and Co-operatives (Allemagne) et GTZ [en ligne] (20-12-01) http://www.cityfarmer.org/uajustification.html#justify

Jacobs, Jane, 1969, *The Economy of Cities*, Vintage, New York

Judge, Robert, « Le capital social : établir les fondements de la recherche et de l'élaboration de politiques », in, *Horizons : Projet de recherche sur les politiques*, Le capital social comme instrument de politique publique, Vol. 6, No. 3, pp. 7-12, Travaux publics et services gouvernementaux, Canada

Katz, David, 1996, « Metropolitan Food Systems and the Sustainable City », pp. 148-166, in Calthorpe, P. et Sim, V.*, A New Design Synthesis for Cities, Suburbs, and Towns : Sustainable Communities*, Sierra Club Books, San Francisco

Kaufman, Jerry et Bailkey, Martin, 1999, *Exploring Opportunities for Community Corporations Using Inner City Vacant Land for Urban Agriculture*, Lincoln Institute of Land Policy, Cambridge MA, Department of Urban and Regional Planning, University of Wisconsin-Madison

Kaufmann, Jean-Claude, 1996, *L'entretien compréhensif*, Sociologie 128, Nathan Université, Paris

Kilbert, Charles J. (sous la direction), 1999, *Reshaping the Built Environment : Ecology, Ethics, and Economy,* Island Press, Washington DC

King, Peter et Waldegrave, Charles, 2003, « Le capital social, les réseaux sociaux et l'accès à l'emploi : une enquête sur la participation au marché du travail en Nouvelle-Zélande » in *Horizons : Projet de recherche sur les politiques*, Le capital social comme instrument de politique publique, Vol. 6, No. 3, pp. 13-18, Travaux publics et services gouvernementaux, Canada

Koc, Mustafa, et al., 2000, « Introduction : La sécurité alimentaire : un enjeu mondial »*,* pp. 1-10, in Koc, M. et al. (sous la direction), *Armer les villes contre la faim : systèmes alimentaires urbains durables*, Centre de recherches pour le développement international, Ottawa

Kurtz, Hilda, 2001, « Differentiating multiple meanings of garden and community » in *Urban Geography*, Vol. 22, No. 7, pp. 656-670, October, Bellwether Publishing, Columbia, MD

Laperrière, Anne, 2003, « L'observation directe », pp. 269-292, in Gauthier, B. (sous la direction), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte de données*, Presses de l'Université du Québec

Lauzer, Denis et Mercier, Charles, 2004, « Cultiver la collectivité », in *Quatre-Temps*, Dossier Jardinage urbain, pp. 36-38, printemps, Jardin Botanique de la Ville de Montréal

Lévesque, Maurice et White, Deena, 1999, « Le concept de capital social et ses usages », in *Lien Social et Politique – RIAC : Les mots pour le dire, les mots pour le faire : le nouveau vocabulaire du social*, 41, pp. 23-34, printemps, Revue internationale d'action communautaire, Éditions ENSP et Saint-Martin

Lévesque, Maurice et White, Deena, 2001, « Capital social, capital humain et sortie de l'aide sociale pour les prestataires de longue durée », in *Canadian Journal of Sociology*, Vol. 26, No. 2 pp.167-192, University of Alberta [en ligne] (14-07-03) http://www.arts.ualberta.ca/cjscopy/articles/levesque.html

Lindayati, Rita, 1996*, Urban Agriculture : A Survey of Academic Expertise and Programs in Canada*, Centre de recherches pour le développement international, Série Agriculture urbaine, Rapport 19, Ottawa

Losada, H., et al., 1998, « Urban Agriculture in the metropolitan zone of Mexico City : changes over time in urban, suburban and peri-urban areas », in *Environment and Urbanization*, Vol. 10, No. 2, pp. 37-54, International Institute for Environment and Development, London

Lynch, Kevin, 1969 (1960), *L'image de la cité*, Collection Aspects de l'urbanisme, Dunod, Paris

Lynch, Kevin, 1981, *Good City Form*, The MIT Press, Cambridge, London

Marshall, Catherine et Rossman, Gretchen B., 1989, *Designing Qualitative Research*, Sage Publications, Newbury Park, CA

Massé, Richard, 1998, « La santé publique comme nouvelle moralité », in *Cahiers de recherche éthique*, Fides, Vol. 22, pp. 155-176 [en ligne] (02-07-03) http://www.ant.ulaval.ca/tierces/07textes/t_lasant%E9publiquecommenouvellemoralit%E9FR.html

Maxwell, David, 1996, « Measuring food insecurity : the frequency and severity of 'coping strategies' », in *Food policy*, Vol. 21, No. 3, pp. 291-303, Pergamon, Elsevier Science, Oxford

Maxwell, David, 1998, « Linking policy research to policy reform : two examples in urban food security », in *Food Policy*, Vol. 23, No. 2, pp. 123-130, Elsevier Science, Pergamon, Oxford

Maxwell, Simon et Smith, Marisol, 1992, « Household Food Security », in Maxwell, S. et Frankenberger, T., *Household Food Security: Concepts, Indicators, and Measurements: A Technical Review*, Unicef, IFAD [en ligne] (09-05-03) http://www.ifad.org/gender/tools/hfs/hfspub/index.htm

Maxwell, Simon, 1996, « Food Security : a post-modern perspective », in *Food Policy*, Vol. 21, No. 2, pp. 155-170, Elsevier Science, Pergamon, Oxford

May, Tim, 2001, *Social Research : Issues, Methods, Process*, Open University Press, Buckingham, Philadelphia

McCloskey, Donald N., 1990, « Storytelling in Economics », pp 5-22, in Nash, C. (sous la direction), *Narrative in Culture*, Routledge, London

McHarg, Ian, 1969, *Design with Nature*, Natural History Press, Garden City, New York

McNeill, Desmond, 1999, « Social Capital, Development and Ethics », Centre for Development and the Environment, University of Oslo, Inter-American Development Bank [en ligne] (12-08-03) http://www.iadb.org/etica/documentos/ar2_mcn_socia-i.htm

Meier, Richard L., 1976, « A Stable Urban Ecosystem: The future evolution of a stable ecosystem in a densely populated society is described », in *Science*, Vol. 192, pp. 962-967, June, Washington DC

Mikula, Waldemar et Indeka, Leonard, 1997, « Heavy metals in allotment gardens close to an oil refinery in Plock », in *Water, Air, and Soil Pollution*, Vol. 96, pp. 61-71, Kluwer Academic Publishers, Netherlands

Moir, Ann M. et Thornton Iain, 1989, « Lead and cadmium in urban allotment and garden soils and vegetables in the United Kingdom », in *Environmental Geochemistry Research*, Centre for Environmental Technology, Royal School of Mines, Manuscript No. 198, London

Molé, Sylvie, 1998, *Organisation spatiale et caractéristiques des commerces de détail en alimentation dans la région de Montréal*, Projet de développement de la sécurité alimentaire dans la région de Montréal-Centre

Morin, Richard et Rochefort, Michel, 1998, « Quartier et lien social: des pratiques individuelles à l'action collective », in *Lien Social et Politique – RIAC, Liens personnels liens collectifs*, 39, pp. 103-114, printemps, Revue internationale d'action communautaire, Éditions ENSP et Saint-Martin

Mougeot, Luc, 1994*, Urban Food Production : Evolution, Official Support and Significance*, Centre de recherches pour le développement international, Série Agriculture urbaine, Rapport 8, Ottawa

Mougeot, Luc, 2000, « Urban Agriculture : Definition, Presence, Potential and Risks, Main Policy Challenges », pp. 1-42, in Fondation Allemande pour le Développement International, *Growing Cities, Growing Food : Urban Agriculture on the Policy Agenda*, Feldafing, Allemagne

Narayan, Deepa et Cassidy, Micheal F., 2001, « A Dimensional Approach to Measuring Social Capital: Development and Validation of a Social Capital Inventory », in *Current Sociology,* Vol. 49, No. 2, pp. 59-102, Sage Publications, Thousand Oaks, London [en ligne] (12-08-03) http://poverty.worldbank.org/files/12064_a020037.pdf

Newcombe, Ken, 1977, « Nutrient Flow in a Major Urban Settlement : Hong Kong », in *Human Ecology*, Vol. 5, No. 3, pp. 179-207, Plenum, New York

Nugent, Rachal, 1996*,* « The Sustainability of Urban Agriculture : A Case Study in Hartford Connecticut », Department of Economics, Pacific Lutheran University, Tacoma, Washington

Nugent, Rachal, 2000, « The impact of urban agriculture on the household and local economies », pp. 67-98, in Fondation Allemande pour le Développement International*, Growing Cities, Growing Food : Urban Agriculture on the Policy Agenda*, Feldafing, Allemagne

Organisation des Nations Unies, 2003, *Action 21*, Division du développement durable [en ligne] (06-21-03) http://www.un.org/french/events/rio92/agenda21

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 1999a, *Nourrir les villes*, 101e Conférence interparlementaire, tenue à Bruxelles du 12 au 26 avril 1999

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et ETC Netherlands, 1999b, *Urban Food and Nutrition Action Plan : Elements for local community action to promote local production for local consumption*, Programme for Nutrition Policy, Infant Feeding and Food Security [en ligne] (07-07-03) http://www.who.dk/Nutrition/pdf/Urban99.pdf

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2000, *Aliments pour les villes : Politiques d'approvisionnement et de distribution alimentaire pour réduire l'insécurité alimentaire urbaine*, Collection Aliments dans les villes, Rome

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2001, *Alimentation, Nutrition et Agriculture*, Division de l'alimentation et de la nutrition, 29, Rome

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2003a, « Programme spécial pour la Sécurité Alimentaire » [en ligne] (05-06-03) http://www.fao.org/spfs/objectives_fr.stm

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2003b, « SD Dimensions : SD Institutions : capital social » [en ligne] (14-07-03) http://www.fao.org/sd/IN3_fr.htm

Organisation mondiale de la Santé, 2001, *Urban and Peri-Urban Food and Nutrition Action Plan*, OMS Bureau régional de l'Europe, ETC, OMS Centre for Urban Health, Copenhagen [en ligne] (07-07-03) http://www.who.dk/document/e72949.pdf

Organisation mondiale de la Santé, 2003, « Food Security », OMS Bureau Régional de l'Europe [en ligne] (07-07-03) http://www.who.dk/nutrition/Security/SecTop

Ouimet, Bernard, 2001, « Le zonage agricole : les enjeux du Québec », pp. 230-234, in Vivre en Ville (regroupement), Vaillancourt, J. et Bourget, A. (sous la direction), *Vers des collectivités viables…mieux bâtir nos milieux de vie pour le XXIe siècle*, Éditions du Septentrium, Québec

Palmer, Joy A., 1998, *Environmental Education in the 21st Century : Theory, Practice, Progress and Promise*, Routledge, London

Paxton, Pamela, 1999, « Is Social Capital Declining in the United States ? A Multiple Indicator Assessment », in *American Journal of Sociology*, Vol. 105, No. 1, pp. 88-127, July, University of Chicago

Paxton, Pamela, 2002, « Social Capital and Democracy : An Interdependent Relationship », in *American Sociological Review*, Vol. 67, pp. 254-277, April, American Sociological Association, Washington DC

Perloff, Harvey S., 1969, « A framework for dealing with the urban environment : introductory statement », in Perloff, H. (sous la direction), *The Quality of the Urban Environment, essays on 'New Resources' in an Urban Age*, Resources for the Future Inc., Washington DC

Perrot, Étienne, 1999, « La sécurité alimentaire : Une affaire d'État », in *Études*, No. 3913, pp. 161-172, Paris

Pfeiff, Margo, 2001, « City of gardens : in vacant lots across Montréal, a United Nations of gardeners is growing together », in *Canadian Geographic*, pp. 65-72, january-february, The Royal Canadian Geographical Society, Key Publishers, Toronto

Ponthieux, Sophie, 2003, *Que faire du capital social*, Division Conditions de vie des ménages, Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages, Institut national de la statistique et des études économiques, France [en ligne] (06-01-04) http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/methodes/doc_travail/docs_doc_travail/F0306.pdf

Portes, Alejandro, 1998, « Social Capital : It's Origins and Applications in Modern Sociology », in *Annual Review of Sociology*, Vol. 24, pp. 1-24, Annual Review Of Series, Palo Alto, CA

Portes, Alejandro, 2000, « The Two Meanings of Social Capital », in *Sociological Forum*, Vol. 15, No. 1, pp 1-12, Plenum, New York

Poupart, Jean, et al., 1997, *La recherche qualitative, Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Gaëtan-Morin, Montréal

Pothukuchi, Kameshwari et Kaufman, Jerome, 2000, « The Food System : A Stranger to the Planning Field », in *Journal of the American Planning Association*, Vol. 66. No. 2, pp. 113-124, Spring, Chicago [en ligne] (01-10-01) http://www.cityfarmer.org/foodplan.html

Power, Elaine M., 2000, « Justice sociale et durabilité de la sécurité alimentaire », pp. 33-42, in Koc, M. et al. (sous la direction), *Armer les villes contre la faim : systèmes alimentaires urbains durables*, Centre de recherches pour le développement international, Ottawa

Presse (La), Lachapelle, Judith «Jardins urbains», 8 août, 2001, «La fabuleuse histoire du melon de Montréal», 9 août, 2001, «Les bons vieux légumes», 22 septembre, 2001, «Les banques alimentaires au cœur des préoccupations des Montréalais», 17 février, 2002; Elkouri, Rima, «Jardiniers sans jardin», 3 juin, 2002

Pretty, Jules et Smith, David, 2004, « Social Capital in Biodiversity Conservation and Management », in *Conservation Biology*, Vol. 18, No. 3, pp. 631-638, June, Blackwell

Programme des Nations Unies pour l'environnement, 2003, « Urban Areas: Chapter 2 », In *State of the Environment and Policy Retrospective: 1972-2002* [en ligne] (04-08-03) http://www.unep.org/geo/geo3/pdfs/Chapter2urban.pdf

Putnam, Robert D., 1995, « Bowling Alone : America's Declining Social Capital », in *Journal of Democracy*, Vol. 6, No. 1., pp. 65-78, Robert D. Putnam Center for International Affairs, Harvard University

Putnam, Robert D., 1996, « La société civile en déclin, Pourquoi? Et Après? » La Conférence John L. Manion, P66F, Centre canadien de gestion, Ottawa [en ligne] 04-08-04 http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection/SC91-4-1996F.pdf

Putnam, Robert D., 1999, « Le déclin du capital social aux États-Unis », in *Lien Social et Politique – RIAC : Les mots pour le dire, les mots pour le faire : le nouveau vocabulaire du social*, 41, pp. 13-22, printemps, Revue internationale d'action communautaire, Éditions ENSP et Saint-Martin

Putnam, Robert D., 2001, « Capital social, mesures et conséquences » in *Isuma : Revue canadienne sur les politiques*, Vol. 2, No. 1, pp. 47-57, printemps, Les Presses de l'Université de Montréal [en ligne] (20-09-04) http://www.isuma.net/v02n01/putnam/putnam_f.pdf

Quivy, Raymond et Van Campenhoudt, Luc, 1995*, Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, Paris

Quon, Soonya, 1999, *Planning for Urban Agriculture : A Review of Tools and Strategies for Urban Planners*, Centre de recherches pour le développement international, Série Agriculture urbaine, Rapport 28, Ottawa

Rapoport, Amos, 1977, *Human Aspects of Urban Form : Towards a Man-Environment Approach to Urban Form and Design*, The Urban and Regional Planning Advisory Committee, Pergamon Press, UK

Rapoport, Amos, 1986, « The Use and Design of Open Spaces in Urban Neighbourhoods » pp. 159-176, in Frick, D. (sous la direction), *The Quality of Urban Life : Social, Psychological, and Physical Conditions*, Walter de Gruyter, Berlin

Rees, William, 1997, « Why Urban Agriculture? », School of Community and Regional Planning, University of British Columbia [en ligne] (01-16-01) http://www.cityfarmer.org/rees.html

Resource Centre for Urban Agriculture and Forestry (RUAF), 2003, *Urban Agriculture Magazine*, No.1-6, Leusden, Pays-Bas

Reyburn, Stefan, 2002, « Le cadre de vie et les jardins potagers communautaires à Montréal », in *VertigO – La revue en sciences de l'environnement sur le Web*, UQAM, Vol. 3, No. 2, octobre [en ligne] (26-04-04) http://www.vertigo.uqam.ca/vol3no2/art6vol3n2/stephen_reyburn.html

Reyburn, Stefan et Sénécal, Gilles, 2004, « Le développement de l'agriculture urbaine communautaire à Montréal : de la formation d'un discours à l'émergence de nouvelles pratiques communautaires », in *Environments*, Vol. 32. No. 2, automne, Heritage Resources Centre, University of Waterloo

Riches, Graham, 2000, « Réaffirmation du droit à la nourriture au Canada : le rôle des réseaux communautaires de sécurité alimentaire », pp. 219-224, in Koc, M., et al. (sous la direction), *Armer les villes contre la faim : systèmes alimentaires urbains durables*, Centre de recherches pour le développement international, Ottawa

Rilke, Rainar Maria, 1903 (1982), *Le livre de la pauvreté et de la mort*, trad. d'Arthur Adamov, Actes Sud, La Paradou, France

Roberts, Wayne, 2003, « Digest This: Recognising the right to food could usher in a new era of social and environmental gains », in *Alternatives Journal*, Vol. 29, No. 4, Commentary, Fall, Faculty of Environmental Studies, University of Waterloo

Roseland, Mark, 1992, *Le développement durable des centres urbains : Guide à l'intention des pouvoirs locaux et municipaux*, Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, Ottawa

Rouffignat, Joël, 1998, « Sécurité alimentaire, pauvreté et développement communautaire : liens et perspectives d'action au Québec » in *La quête de la sécurité alimentaire au 21e siècle,* Revue canadienne d'études du développement, Vol. 19, numéro spécial, Association canadienne d'études du développement international, Université d'Ottawa

Rougerie, Gabriel, 1975, *Les cadres de vie*, Collection SUP, Presses universitaires de France

Sandercock, Leonie, 2003, « Dreaming the Sustainable City: Organizing Hope, Negotiating Fear, Mediating Memory », pp 143-164, in Eckstein, J.B. et Throgmorton, J.A. (sous la direction), *Story and Sustainabilty : Planning, Practice, and Possibility for American Cities*, MIT Press, Cambridge, London

Satterthwaite, David (sous la direction), 1999, *The Earthscan Reader in Sustainable Cities*, Earthscan, London

Savoie-Zajc, Lorraine, 2003, « L'entrevue semi-dirigée », pp. 293-316, in Gauthier, B. (sous la direction), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte de données*, Presses de l'Université du Québec

Sénécal, Gilles, 1996, « Champs urbains et développement durable : les approches canadiennes de la ville écologique », in *Nature, Sciences, Société*, Vol. 4, No. 1, pp. 61-74, Paris

Sénécal, Gilles et Saint-Laurent, Diane, 1999a, « Espaces libres et enjeux économiques: deux récits du développement urbain à Montréal » in *Recherches sociographiques,* Vol. XL, No. 1, pp. 33-54, janvier, Département de sociologie, Université Laval

Sénécal, Gilles et Saint-Laurent, Diane, 1999b*, Le programme Éco-quartier de la Ville de Montréal, une innovation en évolution*, Études et documents 71, INRS-Urbanisation

Sénécal, Gilles, et al., 2001, *Évaluation de retombées socio-économiques du programme Éco-quartier de la Ville de Montréal en 1999*, Rapport présenté au Service des Travaux publics et de l'environnement de la Ville de Montréal, INRS-Urbanisation

Sénécal, Gilles, 2002, « Les récits de l'environnement urbain: lecture de *Zone* et retour sur la théorie urbaine », in *Géographies et cultures*, Vol. 39, pp. 3-14, L'Harmattan, CNRS, Paris

Sénécal, Gilles et Reyburn, Stefan, 2002, *Évaluation des retombées socio-économiques du programme Éco-quartier de la Ville de Montréal en 2000*, Rapport présenté au Service des Travaux publics et de l'environnement de la Ville de Montréal, INRS-Urbanisation, culture et société

Sénécal, Gilles, Reyburn, Stefan et Latrémouille, Marie-Ève, 2002, *Évaluation des retombées socio-économiques du programme Éco-quartier de la Ville de Montréal en 2001*, Rapport présenté au Service des Travaux publics et de l'environnement de la Ville de Montréal, INRS-Urbanisation, culture et société

Sénécal, Gilles, 2003, « Les grands projets de requalification des friches urbaines dans le contexte de la métropole postindustrielle : Montréal, Marseille et Bilbao », in Fontan, J.-M., Lévesque, B. et Klein, J.-L. (sous la direction), *Les initiatives de reconversion industrielle à partir de la société civile*, Presses de l'Université du Québec

Siisiäinen, Martti, 2000, « Two concepts of Social Capital : Bourdieu vs. Putnam », Department of Social Sciences and Philosophy, University of Jyväskylä, présentée à la 4e conférence internationale ISTR, tenue à Dublin du 5 au 9 juillet 2000 [en ligne] 03-08-04 http://www.jhu.edu/~istr/conferences/dublin/workingpapers/siisiainen.pdf

Singly, François De, 1992, *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Sociologie 128, Éditions Nathan, Paris

Sobel, Joel, 2002, « Can We Trust Social Capital? » in *Journal of Economic Literature*, Vol. XL, No. 1, pp. 139-154, Department of Economics, University of California

Soja, Edward W., 2003. « Tales of a Geographer-Planner », pp. 207-224, in Eckstein, J. B. et Throgmorton, J.A. (sous la direction), *Story and Sustainabilty*, MIT Press, Cambridge, London

Smit, Jac, et al., 1996, *Urban Agriculture: Food, Jobs and Sustainable Cities*, UNDP, Publication Series for Habitat II, Volume one, New York

Smit, Jac, 1996, *Urban Agriculture : progress and prospect : 1975-2005*, Centre de recherches pour le développement international, Série Agriculture urbaine, Rapport 18, Ottawa

Stiegman, Martha et Action Communiterre, 2004, *Au coeur de notre quartier: un guide pratique pour le démarrage et l'animation d'un jardin collectif*, Projet Les fruits de la solidarité, Coalition montréalaise pour la promotion du jardinage collectif [en ligne] (28-06-04) http://www.cam.org/~ecoini/Library/garden%20guide.pdf

Sterrett, S.B., et al., 1996, « Influence of fertiliser and sewage sludge compost on yield and heavy metal accumulation by lettuce grown in urban soils », in *Environmental Geochemistry and Health*, Vol. 18, pp. 135-142, Chapman & Hall, UK

Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain, 1999, *À table*, Vol. 2, No. 2, Montréal

Tacoli, Cecilia, 1998, « Rural-urban interaction : a guide to the literature », in *Environment and Urbanization*, Vol. 10, No. 1, pp. 147-166, International Institute for Environment and Development, London

Throgmorton, James A., 2003, « Imagining Sustainable Places », pp. 39-61, in Eckstein, J. B. et Throgmorton, J. A. (sous la direction), *Story and Sustainability : Planning, Practice, and Possibility for American Cities*, The MIT Press, Cambridge, London

Unesco, 1979, *Une approche écologique intégrée pour l'étude des établissements humains,* Préparé par Boyden, Stephen en coopération avec le PNUE, Notes techniques du MAB 12 (programme intergouvernemental sur l'homme et la biosphère), Paris

Valéry, Paul, 1941, *Tel quel 1*, Collections Idées NRF, Éditions Gallimard, France

Ville de Montréal, 1999 et 2001a, *Éco-quartier : Le programme d'action environnementale de Montréal,* Services des travaux publics et de l'environnement, Montréal

Ville de Montréal, 2000 et 2001b, *Éco-quartier: Le programme d'Action environnementale de Montréal*, *Bilan 1999, Bilan 2000,* Services des travaux publics et de l'environnement, Montréal

Ville d'Ottawa et Groupe sur la sécurité alimentaire d'Ottawa, 2001, *La sécurité alimentaire à Ottawa : un profil communautaire*, The Peace and Environment Resource Centre [en ligne] (16-06-04) http://perc.ca/library/resources/food/food-security/index.fr.html

Vogt, Barbara et Huot, Marie-Josée (sous la direction), 1997, « Pousser dans un environnement sain», in *L'enjeu*, Dossier, Vol. 17, No. 3, pp. 10-20, été, Montréal

Wackernagel, Mathis et Rees, William, 1996, *Our Ecological Footprint: Reducing Human Impact on the Earth*, New Society, British Columbia

Welsh, Jennifer et MacRae, Rod, 1998, « Food Citizenship and Community Food Security : Lessons from Toronto, Canada » in *La quête de la sécurité alimentaire au 21e siècle*, Revue canadienne d'études du développement, Vol. 19, numéro spécial, Association canadienne d'études du développement international, Université d'Ottawa

White, Hayden, 1981, « The Value of Narrativity in the Representation of Reality », pp. 1-24, in Mitchell, W.J.T. (sous la direction), *On Narrative*, The University of Chicago Press

Woolcock, Michael, 2004, « Why and How Planners Should Take Social Capital Seriously », in *Journal of the American Planners Association*, Vol. 70, No. 2, pp.183-189, Spring, Chicago

Wrigley, Neil, 2002, « Food Deserts in British Cities: Policy Context and Research Priorities », in *Urban Studies*, Vol. 39, No. 11, pp. 2029-2040, Carfax Publishing, London

Zeeuw, Henk de, et al., 2000, « The integration of agriculture in urban policies », pp. 161-180, in Fondation Allemande pour le Développement International*, Growing Cities, Growing Food : Urban Agriculture on the Policy Agenda*, Feldafing, Allemagne